TIDIANE N'DIAYE

Le génocide voilé

enquête historique

CONTINENTS NOIRS *nrf* GALLIMARD

DU MÊME AUTEUR

LA LONGUE MARCHE DES PEUPLES NOIRS
PASSIONS CRÉOLES, Éditions Publibook
MÉMOIRE D'ERRANCE, Éditions A3
L'EMPIRE DE CHAKA ZOULOU, Éditions l'Harmattan
L'ÉCLIPSE DES DIEUX, Éditions Le Rocher / Serpent À Plumes
LES FALACHAS, NÈGRES ERRANTS DU PEUPLE JUIF, Éditions Gallimard, collection Continents noirs

CONTINENTS NOIRS

Collection dirigée par Jean-Noël Schifano

L'Afrique — qui fit — refit — et qui fera.

Michel Leiris

TIDIANE N'DIAYE

Le génocide voilé

enquête historique

CONTINENTS NOIRS nrf GALLIMARD

Présentation

Les Arabes, au cours de leurs mouvements de conquête, ont d'abord pris, soumis et islamisé l'Afrique du Nord, avant de se diriger vers l'Espagne. Dans ce pays, ils développèrent une brillante civilisation, symbolisée par les émirats et califats de Cordoue. Puis, à leur retour en Afrique, dans une nouvelle vague d'islamisation des peuples, ils amenèrent avec eux une cascade de malheurs. Sous l'avancée arabe, la survie était un véritable défi pour les populations. Des millions d'Africains furent razziés, massacrés ou capturés, castrés et déportés vers le monde arabo-musulman. Cela dans des conditions inhumaines, par caravanes à travers le Sahara ou par mer, à partir des comptoirs à chair humaine de l'Afrique orientale. Telle était en réalité la première entreprise de la majorité des Arabes qui islamisaient les peuples africains, en se faisant passer pour des piliers de la foi et les modèles des croyants. Ils allaient souvent de contrée en contrée, le* Coran *d'une main, le couteau à eunuque de l'autre, menant hypocritement une « vie de prière », ne prononçant pas une parole sans invoquer Allah et les* hadiths* *de son Prophète.*

* Pour les mots suivis d'un astérisque, voir le lexique, p. 239.

Beaux et nobles principes en vérité, mais que foulèrent aux pieds — avec quelle allégresse, quelle indignité et quelle mauvaise foi ! — ces négriers arabes, qui mettaient l'Afrique à feu et à sang. Car, derrière ce prétexte religieux, ils commettaient les crimes les plus révoltants et les cruautés les plus atroces. Cela fit dire à Édouard Guillaumet : « Quel malheur pour l'Afrique, le jour où les Arabes ont mis les pieds dans l'intérieur. Car avec eux ont pénétré et leur religion et leur mépris du Nègre... »

Si de nos jours, pour ce qui est de l'islamisation de peuples africains, dans la plupart des pays, la religion du prophète Mohamed — avec son prestige social et intellectuel — a fait d'énormes concessions aux traditions ancestrales en s'intégrant harmonieusement sans détruire les cultures et les langues, il n'en a pas toujours été ainsi : l'histoire de ces Arabes qui plongèrent les peuples noirs dans les ténèbres fut surtout celle du mal absolu.

Alors que la traite transatlantique a duré quatre siècles, c'est pendant treize siècles sans interruption que les Arabes ont razzié l'Afrique subsaharienne. La plupart des millions d'hommes qu'ils ont déportés ont disparu du fait des traitements inhumains et de la castration généralisée.

La traite négrière arabo-musulmane a commencé lorsque l'émir et général arabe Abdallah ben Saïd a imposé aux Soudanais un bakht *(accord), conclu en 652, les obligeant à livrer annuellement des centaines d'esclaves. La majorité de ces hommes était prélevée sur les populations du Darfour. Et ce fut le point de départ d'une énorme ponction humaine, qui devait s'arrêter officiellement au début du XX*e *siècle.*

Cette douloureuse page de l'histoire des peuples noirs n'est apparemment pas définitivement tournée. Au lendemain du second conflit mondial et de la découverte des hor-

reurs de la Shoah, l'humanité a pris la mesure exacte de la cruauté de l'homme et de la fragilité de sa condition. Sous le choc, la communauté internationale déclara, en l'espèce d'un célèbre et mémorable *never again*, que plus jamais elle ne laisserait de tels événements se produire. Il apparaîtra d'autant plus absurde aux historiens du futur qu'en ce début du XXIe siècle, au Soudan, se déroule une véritable entreprise de nettoyage ethnique des populations du Darfour.

En avril 1996, l'envoyé spécial des Nations unies pour le Soudan faisait déjà état d'une « augmentation effrayante de l'esclavagisme, du commerce des esclaves et du travail forcé au Soudan ». En juin de la même année, deux journalistes du *Baltimore Sun*, qui s'étaient également introduits dans ce pays, écrivaient dans un article intitulé « Deux témoins de l'esclavage* » qu'ils avaient réussi à acheter des jeunes filles esclaves, pour les affranchir. Décidément, du Darfour VIIe siècle au Darfour XXIe siècle, l'horreur continue avec cette fois le nettoyage ethnique en plus.

Il serait grand temps que la génocidaire traite négrière arabo-musulmane soit examinée et versée au débat, au même titre que la ponction transatlantique. Car, bien qu'il n'existe pas de degrés dans l'horreur ni de monopole de la cruauté, on peut soutenir, sans risque de se tromper, que le commerce négrier arabo-musulman et les *jihâd** (guerres saintes) provoqués par ses impitoyables prédateurs pour se procurer des captifs furent pour l'Afrique noire bien plus dévastateurs que la traite transatlantique. Et ce, encore sous nos yeux aujourd'hui (janvier 2008), avec son lot de massacres, avec son génocide à ciel ouvert.

Tidiane N'Diaye

CHAPITRE I
Les formes d'asservissement en Afrique, avant la conquête arabe

> La vérité, c'est que l'esclave congolais est un élément surajouté à la famille. C'est un membre postiche. Un enfant artificiel, si je puis dire.
>
> Docteur Cureau

Au cours des siècles, un phénomène universel, qui a sévi dans toutes les communautés humaines et à toutes les époques de l'histoire, a vu nombre d'hommes être réduits en objets de trafic par leurs semblables. Aussi, rien d'étonnant qu'on trouve traces de pratiques d'asservissement dans les sociétés africaines, depuis la nuit des temps pharaoniques. Au regard de l'histoire, les peuples d'Afrique ne sont pas demeurés à l'écart de la même évolution qu'a connue la presque totalité des civilisations humaines.

Mais ouvrons une parenthèse et remontons un peu le cours du temps pour voir ce qui se passait ailleurs, chez les Grecs et les Romains. Oublions la haute époque et les querelles des cités entre elles — époque où l'esclave était denrée commune — pour nous retrouver à Athènes quatre siècles avant le Christ : là, on ne dénombrait pas moins de deux cent cinquante mille têtes serviles. Autant dire que les citoyens en possédaient au moins un chacun. Grâce à Xénophon, nous savons combien il était alors aisé de se pro-

curer des esclaves. Venus de la haute Égypte, les Nubiens (déjà des Africains) y étaient appréciés, bien qu'ils fussent en nombre restreint. Chez les Romains, l'esclavage était aussi chose courante. Au cours de leurs nombreuses guerres de conquête — par exemple, celles menées par Jules César —, ils réduisirent à l'état d'esclaves un nombre considérable de captifs pris les armes à la main ou « raptés » dans leurs lointaines colonies. Ils étaient pour la plupart dits de « race* » blanche. La Rome antique a inauguré le recours à l'esclavage sur une large échelle pour la production de marchandises. Il y aura jusqu'à trois millions d'esclaves en Italie, soit près de 30 % de la population. La révolte de Spartacus, magnifiée par le cinéma, coûta la vie à des dizaines de milliers d'esclaves. À l'issue d'un combat farouche, le général Crassus rendit son nom immortel en faisant crucifier dix mille d'entre eux le long de la voie Appienne, de Naples à Rome. Mais Rome n'était plus dans Rome, si bien que quatre siècles plus tard les bouleversements de la cité précipitèrent la chute de l'empire.

Quant aux peuples d'Occident, toujours sous la botte des conquérants de tous acabits et victimes des aléas de la guerre, ils continuèrent de payer le tribut aux « maîtres », et cela jusqu'à la Renaissance. L'éternelle loi du plus fort a toujours fait du vaincu l'esclave du vainqueur. Décidément : *Vae victis !* Dans les faits, le Moyen Âge fut en Europe une époque faste pour le trafic d'esclaves, dont Arabo-Musulmans et Juifs firent en partie les frais. La Méditerranée devint le « champ de bataille » où Latins et Orientaux s'affrontèrent dans des combats sanglants, qui fournirent leurs lots de prisonniers par centaines de milliers. Jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, les « slaves », nom donné par les Arabo-Musulmans aux captifs blancs européens,

furent très nombreux sur les marchés d'esclaves. On sait quel fut leur sort et nous verrons comment ils ont été progressivement remplacés par les Africains.

Quels que soient les continents et les civilisations, la domination de l'homme par l'homme, comme on sait, constitue une des caractéristiques fondamentales de l'histoire de l'humanité. L'esclavage en est tout simplement l'aspect le plus marquant et le plus extrême. Cette injustice est d'abord le droit abusif que des hommes se sont donné pour user et abuser des services d'une personne qui ne peut exprimer librement sa volonté. Ainsi au « maître » le droit d'utiliser ses asservis à sa convenance. Et dans nombre de civilisations, à l'instar des autres biens, ces asservis étaient cessibles et aliénables. C'est la négation même des attributs naturels de l'homme libre, à savoir : disposer de sa personne et agir selon sa volonté ; pouvoir posséder des biens et en jouir librement, travailler et choisir son travail.

On sait que l'homme fut de tout temps soumis « au joug de l'Homme » (saint Augustin) : esclavage, servage*, voire, de nos jours, prostitution et exploitation des enfants... Ce fut le lot des civilisations, aucune n'y a échappé. Aussi, proclamer que telle société fut « esclavagiste » ou eut telle ou telle pratique immorale est, en quelque sorte, s'ériger en juge d'une tare probablement universelle. Car Africains, Européens (Grecs, Romains, etc.), Arabes, Persans, Chinois, Indiens du Mexique et des Andes, tous, peu ou prou, se sont employés, sous diverses formes, à la pratique d'un système que notre éthique moderne réprouve. La force ou les religions furent les armes qui permirent de l'imposer en toute tranquillité d'esprit. Chrétiens et musulmans en abusèrent.

Il est vrai que le combat politique ou juridique remplace aujourd'hui la morale. Chacun y va de son couplet, et c'est à qui fera le mieux entendre sa voix, quelquefois dans une sorte de concurrence des Mémoires. Loin de nous l'idée de vouloir communautariser l'histoire ou les Mémoires, ce qui serait la porte ouverte à une hiérarchisation victimaire. Mais force est de reconnaître que la dimension prise par la traite et l'esclavage qu'ont subis les peuples noirs dépasse en nombre de victimes, en durée et en horreurs tout ce qui avait précédé. Et dans la genèse de ces malheurs, historiquement la traite négrière est une invention du monde arabo-musulman.

L'ampleur de cette tragédie inaugurée par les Arabes est en cela unique : elle correspond à une forme inédite d'esclavage, de par son intensité, sa justification, sa nature mais surtout sa durée — treize siècles — et le nombre de sociétés qui l'ont pratiqué. Cette entreprise gigantesque aurait pu conduire à la disparition totale des peuples noirs sur le continent africain. Tout cela pour satisfaire les besoins expansionnistes, marchands et « domestiques » des nations arabo-musulmanes.

Selon certaines sources, l'Égypte antique ne fut ni esclavagiste ni raciste. Le terme même d'esclave n'existait pas dans la langue égyptienne. Chaque serviteur, dit-on, était rémunéré et possédait ses privilèges spécifiques. Aucune fonction ne prévoyait de liens étroits de dépendance exclusive envers un homme tels qu'il en existe dans le principe esclavagiste. Néanmoins, bien que dans un premier temps l'analyse de la sociologie égyptienne n'ait pas mis en évidence de pratiques d'asservissement, les chercheurs qui s'inspiraient essentiellement de sources grecques — fondées sur la

tradition orale interprétée — décrivaient les sujets des pharaons comme un peuple servile, contraint par le fouet à édifier des monuments inutiles à la gloire de monarques mégalomanes. Le récit biblique de la servitude des Hébreux en Égypte semble confirmer cette interprétation. Nous aurons l'occasion d'y revenir après examen d'autres sources. Mais dès à présent, voyons ce qui se passait à des périodes plus proches de nous.

Chez les Grecs, qui ont mis un terme à l'hégémonie égyptienne, nous savons grâce à Théophraste qu'il était particulièrement déshonorant de ne compter aucun esclave à son service. Il décrit la situation des esclaves noirs, en petit nombre et objets de curiosité, et qualifie de trait de caractère du vaniteux leur exhibition par les maîtres.

Tous les Noirs étaient assimilés aux Éthiopiens par les Grecs, qui avaient rencontré pour la première fois des Négro-Africains en Égypte. Ils les appelaient *aethiops* dans l'Antiquité. En fait, ces Éthiopiens étaient majoritairement des Couchites apparentés aux populations nubiennes. Hérodote disait de « ces hommes au visage brûlé » qu'ils étaient des êtres vertueux dont les fêtes et les banquets étaient honorés par la présence de Zeus lui-même. Et Homère d'ajouter que les populations de ce pays se distinguent par le fait qu'elles se scindent en deux groupes : l'un vivant le matin, l'autre commençant la journée au coucher du soleil. Après avoir désigné tous les Noirs, « Éthiopien » finira par s'appliquer à un peuple précis : les Abyssins, ancêtres des peuples habitant l'Éthiopie* actuelle. En réalité les connaissances des Grecs de l'époque classique se limitaient à la région méditerranéenne. Les données géographiques dont ils disposaient étaient pour la plupart empruntées aux Égyptiens et aux Phéniciens. Ils ne connaissaient l'Afrique que

sous le nom de Libye et n'avaient donc qu'une faible idée de l'étendue du continent noir. Ainsi Hérodote, qui puisait aux sources égyptiennes, connaissait-il certes le Nil mais seulement jusqu'à quatre mois de marche d'Assouan, c'est-à-dire au-delà de Khartoum, au Soudan actuel. C'est à ce point d'Afrique que s'arrêtaient encore les cartes avant 1839.

Mais les connaissances sur ce continent et le nom donné à ses peuples allaient surtout évoluer avec les Romains. Dans leurs mouvements de conquête, ces derniers coloniseront la région septentrionale de l'Afrique, notamment Carthage et la Numidie. Mieux que les Grecs, ils pratiquaient les royaumes de Nubie et d'Éthiopie, quoique ce dernier se fût replié sur ses hautes terres après la ruine d'Aksoum, au VIe siècle. Les Romains entretinrent des relations suivies avec les Afris, d'où découle le nom d'Afrique. Ces Afris étaient des guerriers de la tribu des Awragas, qui occupaient le sud de la Tunisie. Ainsi, après avoir servi à désigner les habitants des possessions carthaginoises, le qualificatif d'africains fut-il étendu par les Romains aux autres peuples du continent noir.

Quant à leurs sujets carthaginois, ils eurent très tôt des relations avec de nombreuses populations négro-africaines, par l'intermédiaire des Garamantes, qui occupaient le Fezzan. Ces Garamantes assuraient les liaisons commerciales entre Carthage et le Soudan. Ils ramenaient de l'or, de l'étain, de l'ivoire, des plumes d'autruche, des animaux sauvages et déjà des captifs vers la Méditerranée. Outre l'escarboucle, Hérodote rapporte que les Nord-Africains razziaient aussi les populations toubous, du Niger jusqu'à la région du Tibesti, au Tchad. Ils les enrôlaient souvent dans leurs armées.

Une partie de ces combattants africains devait même servir dans les troupes d'Hannibal qui envahirent l'Italie lors de la seconde guerre punique. Mais pour remonter à la genèse du phénomène d'asservissement en Afrique, avec l'apparition de l'égyptologie moderne — les préjugés finissant par céder le pas devant les faits avérés —, on allait y voir un peu plus clair.

Les grandes découvertes du XIXe siècle nous ont révélé qu'il avait bien existé, à toutes les époques de l'Égypte ancienne, des hommes asservis et contraints de travailler gratuitement pour d'autres. Ceux qui étaient réduits en esclavage dans ce pays l'étaient officiellement dans un système organisé et administré par le pouvoir du monarque lui-même. Seuls les étrangers capturés au cours de campagnes militaires ou livrés en tribut par des régions vassales pouvaient être asservis. La tradition égyptienne ne permettait pas d'asservir les sujets du pharaon. Ceux-ci étaient censés être des créatures de Dieu. Les rares esclaves égyptiens devaient leur état à une condamnation résultant d'un délit de droit commun ou de rébellion contre l'autorité du monarque. Tous les autres étaient des étrangers « importés », notamment sous le Nouvel Empire. Chargé par le roi de construire le temple de Ouadji es-Seboua, en l'an 44 du règne de Ramsès II, Setaou, vice-roi de la Nubie égyptienne, dut procéder par la guerre pour se procurer le personnel nécessaire. Les moins vigoureux des prisonniers ramenés servaient aux temples tandis que les plus robustes étaient intégrés dans les armées du pharaon. C'est là qu'on trouve en Afrique les premières traces de peuples noirs soumis à une forme de servitude comparable à des pratiques d'esclavage. La pré-

sence de prisonniers de guerre utilisés dans les mines est avérée par de nombreuses sources.

Après les Hébreux, les Égyptiens avaient réduit en servitude leurs voisins africains des régions nubienne et soudanaise, avant de recevoir par la suite en grand nombre — à partir du IIe siècle de notre ère — d'autres captifs venant de la côte somalienne. L'histoire de peuples noirs, asservis en Afrique, remonte donc à la nuit des temps pharaoniques. Mais leur déportation n'a jamais pris une dimension industrielle, parce que, pendant longtemps, le travail servile, au sens strict du terme, ne constituait pas en Afrique un trait dominant des économies locales, notamment celle de l'Égypte. Cela jusqu'à ce que la réalisation de travaux grandioses en fasse sentir le besoin : il fallut des centaines de milliers d'hommes — dont beaucoup de voisins africains —, pour tailler les pierres des temples ou des pyramides. Ainsi, la longue marche des esclaves sur le continent noir commença-t-elle sur la route du Nil pour durer jusque vers 730 avant notre ère. C'est à ce moment-là que les guerriers nubiens conquirent le royaume d'Égypte.

La Nubie, qui a connu moins d'invasions que l'Égypte, s'étendait au nord de l'actuel Soudan, entre la deuxième et la sixième cataracte du Nil. Après une époque néolithique particulièrement inventive, ce pays connut l'avènement de trois royaumes successifs avec chacun une capitale différente : celui de Kerma, de Napata et enfin de Méroé. La Nubie, dont le nom provient de la racine égyptienne *nebou*, qui désigne l'or qu'on y tirait, a très tôt suscité les convoitises, notamment celles de son puissant voisin, l'Égypte. Les Nubiens furent d'abord des mercenaires au service des Égyptiens, dont ils constituèrent la part la plus importante de

l'armée. En les dominant, les Égyptiens leur imposèrent culture et dieux ; et c'est ainsi que Koush* fut, dans un premier temps, une province coloniale du Nouvel Empire. Après avoir recouvré son indépendance, la Nubie agrandira ses possessions, entre 1785 et 1580 avant notre ère. Ensuite Koush constitua, dans le bassin du Nil moyen, un véritable empire, intégrant les autres États de la Nubie dans un système fédéral qui perdurera. Ses habitants, des hommes valeureux et d'une grande probité, étaient alors les véritables seigneurs du Nil. Ce qui inspira à Hérodote cette remarque sans doute exagérée : « C'est ici que les hommes y sont les plus grands, les plus beaux, et vivent le plus longtemps. »

Le prophète Isaïe assurait qu'ils avaient frappé de stupeur sa génération. Isaïe, pourtant accoutumé aux envahisseurs venus de tous horizons, écrivait : « Allez, messagers légers, vers une nation à la taille élancée, au visage glabre, redoutable depuis qu'elle existe, marchant droit sur son chemin, foulant tout aux pieds... » Ces guerriers noirs à la stature athlétique, fiers de leur bravoure et sûrs de leur dieu infaillible, Amon de Napata, conquirent le royaume d'Égypte vers 730 avant notre ère. C'est le roi Piyé Menkheperret (747-715), surnommé « le Vivant », fils du roi napatéen Kashta, qui fut à l'origine de cet exploit. Il avait organisé une expédition militaire le long du Nil pour défendre ses États, alors sous tutelle des souverains de l'Égypte du Sud, la coalition des forces de l'Égypte du Nord avec les Libyens se précisant. Les Nubiens finiront par battre Tefnakht, pharaon de la XXIVe dynastie, et son fils Bocchoris. L'issue de cette guerre conduira les Couchites nubiens à s'emparer du trône d'Égypte et à inaugurer la XXVe dynastie de pharaons noirs.

C'est ainsi que, par un juste retour des choses, les anciens esclaves devinrent les nouveaux maîtres de l'Égypte.

Pendant ce temps, sur les territoires qui englobent l'actuel Soudan et les marges de l'Érythrée et de l'Éthiopie, l'asservissement de populations était pratiqué, mais dans le cadre d'un système de servage interne « spécifique » aux traditions africaines, comme nous le verrons plus loin. La plupart de ces régions furent christianisées après la chute de l'empire de Méroé. Les deux royaumes nubiens, l'un situé au nord et l'autre au centre, devaient s'unir en un seul, pour fixer leur capitale à Dongala.

Mais le cours de l'histoire de leurs relations, notamment avec les Arabes devenus maîtres de l'Égypte islamisée, évoluera à nouveau. Car dès le VIIe siècle de notre ère, les Arabes ayant conquis l'Égypte allaient y asservir de nombreux peuples venant de la Nubie, de Somalie, du Mozambique ou d'ailleurs, au cours de la première expansion islamique. Les Nubiens avaient été durement secoués par les foudroyantes attaques des forces arabes. Ils se défendirent courageusement, mais, devant une supériorité numérique et la détermination des soldats du *jihâd* (la guerre sainte contre les incroyants), ils préférèrent négocier la paix en concluant, en 652, un traité connu sous le nom de *bakht*. C'est l'émir Abdallah ben Saïd qui se chargea des négociations avec le roi nubien Khalidurat. Un traité fut conclu en ces termes :

Article 1 : Traité accordé par l'émir Abdallah ben Saïd au roi de Nubie et à tous ses sujets auquel tous les Nubiens [...], depuis les frontières d'Alwa, sont tenus de se conformer.

Article 2 : Abdallah ben Saïd leur accorde un acte de garantie et un armistice, qui les rendent alliés de tous les

musulmans, tant de ceux du Sud que des autres contrées et des peuples tributaires. Oh ! Peuple de Nubie, vous serez en sûreté sous la protection de Dieu et de son envoyé Muhammad. Nous nous engageons à ne point vous attaquer, à ne susciter contre vous aucune guerre et à ne point faire de razzias dans votre pays, tant que vous serez fidèles à observer les conditions stipulées entre vous et nous et dont voici le détail.

Article 3 : [...] Si des esclaves appartenant à des musulmans se réfugient auprès de vous, vous ne les retiendrez point, mais vous les ferez conduire en territoire musulman.

Article 5 : Vous livrerez chaque année trois cent soixante esclaves des deux sexes, qui seront choisis parmi les meilleurs de votre pays et envoyés à l'Imam des musulmans. Tous seront exempts de défauts. On ne présentera ni vieillards décrépis, ni vieilles femmes, ni enfants au-dessous de l'âge de la puberté. Vous les remettrez au gouverneur d'Assouan.

C'est ainsi qu'une traite négrière fut pour la première fois inventée et planifiée par les Arabes lorsque cet émir et général Abdallah ben Saïd imposa aux Nubiens la livraison annuelle et forcée de centaines d'esclaves. La majorité des hommes objets de ce contrat était prélevée sur les populations du Darfour. Il faudra attendre que les Arabes se lassent de la Nubie, leur premier « réservoir » d'esclaves, pour qu'ils se lancent à l'assaut du reste du continent africain.

Mais tout a commencé là, au Darfour, et cela n'a apparemment jamais cessé. C'est le mépris des Arabes pour les Noirs qui continue de s'y manifester cruellement aujourd'hui encore par une pratique de l'esclavage à peine dissimulée et par un véritable nettoyage ethnique. En fait, le *bakht* conclu en 652 par l'émir et général Abdallah ben Saïd fut

le point de départ d'une énorme ponction humaine, qui sera effectuée non seulement dans toute la bande soudanaise mais aussi de l'océan Atlantique à la mer Rouge en passant par l'Afrique orientale. Cette ponction, pratiquée soit localement, soit bien au-delà des régions du monde musulman, se prolongera du VIIe au XXIe siècle, sous nos yeux, au Darfour, avec son lot de massacres, pour ne pas parler de génocide.

Les Arabes, bien avant les Européens, allaient ainsi opérer une interminable guerre sainte avec ses razzias sanglantes, ruiner les populations, pour la grande gloire des harems d'Orient. Cette traite fournissait des enfants, des femmes et des hommes tirés de l'intérieur du continent noir. La demande d'esclaves du monde arabo-musulman entraîna la mise en route de deux courants de traite. L'un, terrestre, conduisait les captifs du subcontinent au nord, à travers le Sahara (traite transsaharienne). L'autre, maritime, acheminait les captifs des ports de la côte est de l'Afrique jusqu'en Orient (traite orientale). Nous verrons plus loin que les contrées qui profitaient le plus de cette infamie étaient essentiellement la Turquie, l'Égypte, la Perse, l'Arabie, la Tunisie et le Maroc. Les Arabes avaient ainsi ouvert une voie balisée d'humiliations, de sang et de morts, qu'ils seront les derniers à refermer officiellement au XXe siècle, longtemps après les Occidentaux.

Pour l'étude des sources de cette tragédie, les chercheurs butent depuis toujours sur une sorte de pensée unique, voire une « vérité convenue » qui veut que « seul l'acte écrit est le support principal qui intervient dans la fixation des réalisations jugées fondamentales ». Ainsi, dans leur appréhension de l'Afrique, de nombreux auteurs ne reconnaissent d'his-

toire au continent noir qu'avec l'apparition de l'écriture. Avant, ils rejettent ses peuples dans des temps obscurs, voire dans l'anhistoricité. Ces érudits pensent que, ne maîtrisant pas assez l'écriture, l'Africain ne pouvait avoir qu'une vague idée de son histoire. Mais paradoxalement ces mêmes auteurs, pour renvoyer dos à dos acteurs et victimes des traites négrières, se montrent assez précis et ô combien savants lorsqu'il s'agit d'inventer en Afrique une cruelle traite négrière interne et semblable aux autres.

Les Africains n'ignorent pourtant rien de leur histoire, seuls diffèrent les supports employés pour la transmettre — notamment la tradition orale. Dans la philosophie de beaucoup de peuples africains, chronologiquement et logiquement, la tradition orale est antérieure à l'écriture, parce que au commencement était le Verbe. Ce que reconnaissent aussi, fort justement, des chercheurs occidentaux comme Alain Anselin, entre autres, pour qui « la langue est la boîte noire de toute civilisation ». Ainsi, les griots, historiens oraux et véritables mémoires vivantes des civilisations négro-africaines, nous apprennent-ils qu'avant l'arrivée des Arabes le système d'asservissement préexistant en Afrique subsaharienne, qualifié à tort de « traite » ou d'« esclavage interne », était plutôt du servage, sous forme agricole, domestique ou militaire. Ce système était une institution de domesticité aussi diversifiée que répandue et distincte de l'esclavage de plantation américain.

Lorsque l'administration coloniale française la découvrit au XIXe siècle en Afrique de l'Ouest, elle fut certes frappée par son ampleur. Elle fut surtout placée devant un dilemme : « Aurions-nous dû, s'interrogeait le général Faidherbe lui-

même, alors gouverneur du Sénégal, à mesure qu'on annexait un territoire depuis 1848, y mettre en vigueur le décret d'émancipation ? Rigoureusement, c'est ce que l'esprit de la loi eût exigé. » En fait, beaucoup d'administrateurs civils ou militaires coloniaux ne le firent pas, parce qu'ils refusaient à ce système le terme d'esclavage. Ils insistaient sur l'aspect personnel des rapports entre le maître et le captif. S'appuyant sur les chefferies locales pour recruter de la main-d'œuvre par leur intermédiaire, l'administration coloniale décida de préserver pendant longtemps cette forme de servage spécifique aux traditions africaines. C'est donc en toute objectivité qu'ils substituèrent les termes de « captifs » et de « servage » à ceux d'« esclaves » et d'« esclavage ».

Nombre de voyageurs de ce temps reconnurent cette originalité en matière d'asservissement. Mgr Cuvelier notait : « L'institution de l'esclavage comme elle existait au Congo paraissait tolérable. » En effet, au Congo, le maître appelait son captif *nvana*, qui veut dire l'« enfant » ou le « fils ». Et l'amiral Fleuriot d'ajouter : « L'esclavage est une institution domestique chez les populations wolofs (ethnie majoritaire au Sénégal). Les mœurs y sont douces, la condition de l'esclave ne diffère que peu de celle de l'homme libre. Aussi, malgré quelques velléités de réforme, la colonisation française s'accommodera parfaitement de l'ordre social préexistant. Depuis l'introduction de l'Islam, il y a un grand nombre d'affranchis, qui continuent à vivre sous le patronage d'un maître auquel ils appartiennent ; ils ne peuvent jamais se mêler avec les familles libres, qui restent toujours supérieures en rang. L'esclave a un pécule ; il est compris dans la distribution des terres, mais il doit remiser sa moisson dans l'enclos de son maître, qui peut s'en approprier les produits en cas de disette. » Isolée du monde méditerranéen

pendant des millénaires en raison de l'assèchement du Sahara, l'Afrique noire a ignoré jusqu'à l'ère contemporaine la propriété foncière. La propriété privée n'existait pas dans nombre de pays ou alors de façon très limitée. L'environnement étant propriété commune, beaucoup de familles choisissaient de mettre toutes leurs terres en coopérative, pour les exploiter. L'argent n'existait pas au sens où nous le connaissons aujourd'hui. Progressivement, l'enrichissement et l'élévation sociale viendront à dépendre de la possibilité de cultiver un maximum de surface. D'où la nécessité de disposer d'une importante main-d'œuvre. Dans le servage africain, plus un homme possédait de captifs pour cultiver ses terres, et de femmes, plus il était riche ; et plus il était riche, plus il était en situation d'accroître son « patrimoine » de femmes et de serfs. Ainsi la voie était-elle ouverte vers les conflits pour s'en procurer. Ce qui fait dire à l'historien Marc Ferro : « Pour autant que la notion de la propriété de la terre n'existait pas, les hommes et les femmes constituaient la seule source de richesse. Leur capture et leur commerce, par la guerre ou autrement, animaient les conflits entre les royaumes. »

Depuis des temps immémoriaux, jusqu'à une période récente, les sociétés de l'Afrique subsaharienne ont donc connu, plutôt que des esclaves, des captifs, victimes d'abord de ces conflits dont parle Marc Ferro. Ces combats n'étaient pas vraiment sanguinaires au début, même dans des sociétés redoutablement guerrières : ils y étaient peu nombreux et relativement peu meurtriers. Dans la tradition des N'Gunis (variante zoulou), par exemple, ils se limitaient souvent à une lutte singulière entre les deux hommes les plus combatifs de chaque camp. Quelquefois les clans opposaient leurs

armées. Mais la bataille cessait dès que l'une d'elles reconnaissait sa défaite. Les populations civiles n'étaient pas concernées. Les femmes et les enfants n'hésitaient pas à se déplacer sur les champs de bataille pour encourager leurs clans respectifs.

Cependant, ces affrontements allaient commencer à s'intensifier dans de nombreuses régions africaines avec l'arrivée des Arabo-Musulmans, qui y trouveront tout leur intérêt. Les guerres tribales se firent plus violentes. Les chefs de clans victorieux, au lieu de se contenter des terres conquises et d'une reconnaissance, obligeaient les vaincus à accepter une position de subordination. De vieilles rancunes de familles et des rivalités de tribus provoquaient des conflits tout aussi dévastateurs. Les vaincus devenaient captifs des vainqueurs. Ces affrontements furent bientôt responsables de fréquentes disettes et famines, parfois si dramatiques que des hommes libres n'hésitaient pas à se vendre eux-mêmes comme captifs ou à vendre leurs propres enfants. Il arrivait aussi qu'on se vende à un maître pour éteindre une dette qu'on ne pouvait rembourser. Les coupables de certains crimes, comme les sorciers, pouvaient être réduits en servage et éloignés de leur région d'origine.

À l'inverse, d'autres, qui avaient perdu leurs proches, pouvaient par le servage être socialement réintégrés. Ils abandonnaient leur patronyme pour adopter celui d'un maître.

Une constante dans les sociétés négro-africaines est aussi le système des castes qui a abusivement fourni de nombreux asservis. Du portugais *casto* (« pur »), ce mot, symbole de classes strictement hiérarchisées dans beaucoup de civilisations, désigne le plus souvent un système appliqué depuis

plus de trois mille ans en Inde. Le terme y recouvre deux réalités. D'une part, un groupe composé de *varna*, qui identifie en sanscrit quatre classes hiérarchisées : les brahmanes placés au sommet et constitués de religieux érudits, les kshatriya formés par les nobles (maharadjahs et seigneurs de la guerre), puis les vaishya (le gros de la plèbe) et les shudra qui sont des serviteurs. D'autre part, en marge de cette organisation sociale héréditaire, se trouvent les « hors-castes », que les autres ne peuvent pas toucher, appelés « intouchables ».

Un véritable travail de recherches anthropologique et historique devra un jour essayer de comprendre comment une organisation identique se trouve appliquée dans nombre de sociétés du continent noir depuis des siècles. Cette hiérarchisation sociale se traduit, par exemple au Sénégal, par une division comprenant au sommet l'équivalent des brahmanes. Ce sont des nobles de sang royal, appelés *Bours, Guélawars, Faama, Mwené, Damel, Almamy, Linguers*, etc. Durant des siècles, les sociétés africaines reposèrent sur cette féodalité souvent d'épée, qui a engendré une classe de seigneurs ; ceux-ci ont dominé et souvent soumis au servage des hommes appartenant aux autres classes sociales. La majeure partie de la population était composée de non-castés, dits *Guers*, et de membres de castes inférieures appelés *Nyénios* (*Rabb, Mabbo, Woudé, Teug, Laobé, Guéwel*, etc.) En fait, ces catégories sociales regroupaient souvent des corporations artisanales longtemps méprisées, comme les cordonniers, les forgerons, les tisserands, etc.

Pour comprendre le phénomène, il faut dire que les forgerons, par exemple, qui sculptaient fétiches et masques, ont

toujours été classés dans la catégorie sociale tenue pour « intouchable » par les nobles.

Ces remarquables techniciens ont permis le développement de l'agriculture grâce aux outils en fer. Tandis que les armes du même métal servaient à défendre plus efficacement les greniers. Nombre de sociétés africaines ont vénéré des rois-forgerons, mais depuis la « grande dispersion des Bantous », qui ont amené avec eux les techniques de la métallurgie et du fer, dans certains empires guerriers et expansionnistes on prêtait à la caste des forgerons des pouvoirs surnaturels et potentiellement dangereux, cela du fait de leur habileté à concevoir, maîtriser et réparer les armes à feu. Ces artisans, indispensables depuis toujours, étaient redoutés en raison de leurs connaissances techniques. Jusqu'à une période récente, les Africains assimilaient encore leurs savoirs à ces pratiques magiques qui, dans l'imaginaire collectif, permettent de transformer la matière en manipulant des éléments fondamentaux lourdement chargés de symboles, comme le feu, l'eau et la terre. Ainsi ces techniciens tiraient-ils un grand profit matériel de leur travail, reconnu utile et apprécié par les populations. Mais paradoxalement ils le payaient d'un prix social très élevé.

Leurs pouvoirs les rendaient en effet religieusement et socialement suspects aux yeux des populations. Comme la caste des intouchables en Inde, les forgerons africains ne pouvaient se marier qu'au sein de leur communauté. Une sorte d'« endogamie de caste » imposait que leurs épouses appartiennent au même groupe que leurs parents. Cette particularité, ou « marque castale », les exposait en priorité, en cas de conflits, à être captifs, puis réduits en servage.

C'est ainsi que des sorciers ou criminels côtoyaient dans leurs lieux de captivité des « castés », des prisonniers de guerre, des gens ordinaires et des enfants vendus par leurs parents afin de se procurer des vivres. Ces captifs réduits en servitude appartenaient à presque toutes les ethnies africaines. Les sociétés africaines précoloniales étaient, il est vrai, très inégalitaires, comme le rapporte le docteur Livingstone. Selon les récits — confirmés par les griots — des premiers Occidentaux ayant parcouru l'Afrique noire, on estime qu'un quart des hommes avaient un statut de captifs ou de travailleurs forcés, et que quatorze millions d'individus étaient rangés dans cette catégorie.

Il serait donc difficile de soutenir que les sociétés du continent noir ne connaissaient pas l'asservissement ou les travaux forcés. De temps immémoriaux, un système de servage sévissait en Afrique. Mais il n'avait rien de commun, en but et en proportion, avec celui des « visiteurs » arabo-musulmans. Le servage, dans les sociétés lignagères africaines, était différent de l'esclavage antique parce que le captif y était intégré à la famille. Il avait le statut d'un adopté, voire d'un « parent ». Il n'était pas comparable à un « automate » au sens grec, ni à un « bien » au sens romain ou à une « chose mobilière » au sens français. Il jouissait de droits civiques et de droits de propriété. Les droits inhérents à sa condition étaient définis de façon claire. Généralement il devait au maître cinq jours de travail par semaine et pouvait travailler librement, pour son propre compte, le temps restant.

En fait, cette institution ressemblait à ce qui se passait dans certains pays d'Europe où le servage était traditionnel. Sauf en périodes de crise économique, les serfs ne vivaient

pas forcément dans des conditions misérables ou humiliantes. Ils entretenaient même des rapports affectifs et de respect avec les maîtres ou seigneurs. Les liens du sang étaient respectés.

La structure des sociétés africaines, avant l'arrivée des Arabes, pourrait s'apparenter à celle d'une société féodale, avec ses tribus suzeraines et d'autres plus ou moins vassales. Pour la plupart des monarques ou chefs africains, les captifs n'en demeuraient pas moins leurs frères : ils pouvaient les servir comme domestiques, guerriers ou autres travailleurs forcés, mais nul n'avait le droit de leur enlever leur dignité, de les séparer violemment de leurs familles, de les vendre aux enchères et de les rouer de coups. Le servage interne africain n'existait que comme institution quasi patriarcale, sans cruelles chasses à l'homme ni ventes publiques. Dans ce système, les griots gardiens de la mémoire ne rapportent pas de cas de tortures ou d'autres cruautés. Guerrier ou domestique, le captif ne faisait l'objet d'aucun acte de sadisme gratuit, comme le fouet à tout bout de champ ou l'ablation des parties génitales, pratiques courantes chez les Arabo-Musulmans. Il relevait certes d'un statut social inférieur mais, travailleur, guerrier ou domestique, il avait droit au respect dû à tout être humain et finissait souvent par se fondre dans une famille réceptrice.

Deux catégories de captifs étaient asservies : les captifs de case (ou de Couronne) et ceux des champs. Le travail des seconds était rude, et leur sort beaucoup moins enviable que celui des premiers. On devenait captif de case par la volonté du maître, celle-ci étant souveraine, ou par le mariage. L'asservi pouvait épouser une captive et en avoir des enfants, qui avaient le statut de captifs par la naissance.

À l'âge adulte, ces derniers exonéraient leurs parents du travail qu'ils accomplissaient. Dès l'âge de dix ans, ils allaient aux champs et s'occupaient des troupeaux. Si ailleurs, en cas d'héritage, le maître gardait tout, dans les royaumes d'Afrique de l'Ouest il en allait autrement. Les enfants légitimes héritaient de la totalité de ce que possédaient leurs parents. Les enfants mâles héritaient des deux tiers, les filles du tiers restant. Le maître n'intervenait dans ces questions de partage que pour en faciliter le règlement.

Quant aux femmes — dans le régime polygame mais traditionnellement matriarcal de l'Afrique noire —, leur statut n'était guère différent de celui des captifs hommes. La femme était soumise aux mêmes lois et aux mêmes travaux, tant qu'elle était simple captive. Elle s'occupait de la culture de denrées vivrières et de la surveillance des animaux, et allait au pâturage. Elle pouvait également être cédée, qu'elle ait ou non des enfants ou une famille. N'étaient compris dans les transferts de captifs que les enfants à la mamelle qu'elle emmenait avec elle. Mais son rôle était plus complexe, dès qu'elle devenait captive de case, ce qui lui arrivait généralement, lorsqu'elle était jolie, par les faveurs du maître, comme chez les Africaines déportées dans le Nouveau Monde. Toutefois, en Afrique, le maître n'exerçait pas de droit de cuissage. Mais, pour améliorer leur condition, les femmes s'y prêtaient volontiers. Car dans ce nouveau statut, elles ne pouvaient plus être cédées. Elles restaient au village, s'occupant de soins domestiques, des enfants et de la nourriture.

Les enfants du maître, qu'ils aient été conçus avec une femme libre ou captive, héritaient au même titre que les autres. Dans la plupart des sociétés africaines précoloniales, à leur entrée dans l'âge nubile, les adolescentes libres étaient

« mariées » par leur propre père à leur futur maître et époux, en échange d'une valeur symboliquement appelée dot. Mais elles consacraient souvent le restant de leur vie à rembourser cet investissement par leur travail et des prestations sexuelles. Car cette cession n'était en réalité qu'une vente. Ces formes de « contraintes » sont d'autant plus condamnables qu'elles se perpétuent encore de nos jours.

Sur l'histoire de la plupart des grands empires africains — comme le Ghana —, la principale source dont nous disposons émane des récits du géographe arabe de Cordoue, Al Bakri. Ce grand voyageur parle de la richesse du monarque et de ses sujets, symbolisée certes par l'or mais aussi par la possession de nombreux captifs. Al Bakri rapporte que certains notables en possédaient « jusqu'à mille et plus », pour les besoins domestiques, de culture des terres et d'extraction minière. Mais le chroniqueur et voyageur arabe ne fait mention ni de trafic ni de supplices cruels.

Après l'éclatement de l'empire de Ghana, dans une de ses anciennes composantes comme le Sénégal, par exemple, une partie importante des populations des royaumes du Djoloff, du Cayor et du Baol a toujours été constituée de captifs (*diams*) et de leurs descendants. Ces *diams*, bien intégrés dans les sociétés locales, partageaient la nourriture des maîtres, pouvaient posséder et exploiter librement des terres. Le captif était traité à égalité, à l'exception du droit à l'héritage du maître. Il était rarement destiné à la vente, sauf s'il faisait preuve de « mauvaises dispositions ». Au bout d'un certain temps de service, il était autorisé à acquérir des captifs à son tour. Ceux d'entre eux qui devenaient *Diamou Bour* (captifs de la Couronne) fournissaient de valeureux guerriers aux armées royales. Dès lors, il était bien rare

qu'ils songent à la liberté, d'autant que ce statut leur permettait d'avoir une famille, et une existence assurée et à l'abri des soucis matériels.

Les captifs de Couronne jouissaient d'une considération et de privilèges qui justifiaient à eux seuls leur attachement pour leurs maîtres, voire pour la condition qu'ils occupaient. Cette condition était héréditaire et transmise de dynastie à dynastie : quelle que soit la forme de gouvernement, ces captifs restaient toujours la propriété du royaume. Dans la plupart des sociétés africaines, ces sujets constituaient une force considérable, leur autorité dans le conseil privé et leur rôle prépondérant dans la guerre en faisaient, pour ainsi dire, de précieux auxiliaires, très écoutés des souverains. Dans le système d'asservissement africain, en effet, beaucoup de monarques ou chefs utilisaient leurs sujets aux différents combats qu'ils se livraient, même longtemps après l'arrivée des colons.

L'armée du conquérant El Hadji Omar et celle de son fils Ahmadou étaient composées de ces captifs-soldats appelés talibés (ou étudiants en théologie), probables ancêtres spirituels des talibans, qui, plus proches de nous, sont aussi sur le sentier de la guerre sainte. Si la plupart étudient dans les écoles coraniques du Pakistan, nombre d'entre eux combattent en Afghanistan, au nom du *Jihâd*, alternant Coran et kalachnikov. À côté des talibés qui étaient issus de castes libres ou nobles, combattaient des *sofas* (ou régiments de captifs). Des chefs comme El Hadji Omar, Lat Dior et autres Samory Touré ne faisaient aucune distinction entre les deux groupes de guerriers. Au combat, ils rivalisaient souvent par la bravoure et non par la « naissance ». Certains des officiers aux grades les plus élevés étaient des captifs. Dans

son *Exploration du haut Niger* (1883), le colonel Gallieni signalait à ses supérieurs que le roi de Ségou possédait des régiments entiers de captifs bambaras, qui jouissaient de nombreux privilèges. Au Sénégal, ces captifs-soldats ont aussi largement contribué aux différentes victoires des résistants Lat Dior, roi du Cayor et du Baol, et Alboury N'Diaye, roi du Djoloff. Le chef d'état-major de Lat Dior, Demba War Sall, un héros encore chanté par les griots, était lui-même un ancien captif devenu *Fara Kaba*, c'est-à-dire chef des captifs de Couronne. Il arrivait également que d'anciens captifs méritants deviennent diplomates et soient habilités à conclure des traités engageant les royaumes. Un captif pouvait remplacer provisoirement un chef et administrer la cité. Faire allusion à sa situation antérieure exposait l'audacieux à des peines sévères.

Dans les autres royaumes africains, il faut le souligner, le système de servage obéissait aux mêmes principes, bien qu'il y eût — comme dans toutes les civilisations et sur tous les continents — des exceptions, parfois extrêmement cruelles évidemment ! Car nombreux sont les témoignages effrayants, rapportant la férocité de certains monarques, notamment de quelques royaumes d'Afrique centrale.

Par exemple, à la cour du roi Mtéza, Stanley rapporte que, pour satisfaire un simple caprice, le monarque faisait couper les têtes de quelques centaines de ses captifs. Quant aux femmes qui composaient sa maisonnée, il ne se passait pas de jour où une ou deux de ces malheureuses n'étaient conduites, une corde enroulée autour du poignet, traînées ou tirées par les gardes du corps, vers l'abattoir. La peur du souverain empêchait quiconque de se lever pour les arracher au bourreau.

Quand un roi du Dahomey (actuel Bénin) mourait, on lui érigeait une espèce de cénotaphe entouré de barres de fer, surmonté d'un cercueil en terre, cimenté du sang d'une centaine de captifs sacrifiés, pour servir de gardes au souverain dans l'autre monde. Lors des fêtes sanguinaires nommées « Grandes Coutumes », on égorgeait des centaines de captifs à la fois, pour qu'ils aillent porter au roi défunt la nouvelle du couronnement de son successeur.

Cependant, hormis ces exceptions notables, la condition des captifs africains, employés à cultiver la terre, servant de domestiques ou de soldats, ne ressemblait en rien à celle des Africains qui étaient asservis en terres arabo-musulmanes ou dans le Nouveau Monde. Quelles qu'aient été les formes d'asservissement dans la plupart des sociétés négro-africaines, elles ne sauraient être comparées aux horreurs des traites arabo-musulmane et transatlantique, autrement dit à des pratiques débouchant sur des déportations massives et des traitements mutilants, traumatisants ou meurtriers. Le servage africain, accepté avec résignation par les populations, s'est intégré à leur mode d'existence.

Certes, nombre d'historiens occidentaux ont tenté de démontrer qu'il existait une cruelle et inhumaine traite négrière interne en Afrique, au sens de ce qu'ont pratiqué les Arabo-Musulmans et les Européens dans le Nouveau Monde. Ils semblent oublier qu'une vraie traite est un commerce. Horrible sans doute, mais un commerce avec des règles. Celles-ci supposent des rabatteurs, des fournisseurs, des acheteurs, des relais, des circuits d'approvisionnement, capables de satisfaire une importante demande de captifs en assurant aussi leur transport. Autrement dit, une véritable logistique adaptée aux lois de l'offre et de la demande.

Une telle organisation aussi mercantile que machiavélique n'existait pas en Afrique avant l'arrivée des Arabes. Ce continent ne produisait que des captifs à usage interne. Contrairement à ce qui se passait en Méditerranée dans l'Antiquité, le continent noir ne connaissait pas l'esclavage comme système d'exploitation économique et sociale. Son commerce extérieur se limitait pour l'essentiel à l'échange d'or contre des bijoux, des étoffes, des armes et du sel. La vente de captifs de guerre — pratiquée notamment par le Ghana et quelques petits royaumes locaux — comme produits d'exportation y restait très réduite. Dans l'administration de ces sociétés, l'exportation de captifs ne constituait nullement la principale ressource pour les États.

Autrement dit «visiteurs» et Africains avaient des approches radicalement différentes des pratiques d'asservissement. Affirmer que les Arabo-Musulmans — et après eux les négriers européens — n'avaient fait qu'imiter des pratiques déjà en cours avant leur arrivée, en armant tout simplement les bras, est une grossière contrevérité. Le système de servage préexistant en Afrique noire n'a fourni que des prises que les négriers arabes ont été les premiers à exploiter de façon inhumaine et bestiale, par mépris des peuples noirs.

En Afrique de l'Ouest tout avait commencé avec l'arrivée des Maures. De son premier voyage, l'Écossais Mungo Park (1771-1805) a rapporté de précieuses indications sur les sociétés africaines précoloniales. Il note qu'en marge du fonctionnement traditionnel de ce monde négro-africain, évoluaient de nouveaux venus, les Maures.

Mungo Park insiste sur la haine des Noirs pour ces Maures (Africains blancs arabisants), qui avaient été les

premiers à importer sur les terres d'Afrique de l'Ouest des formes d'asservissement très différentes des pratiques en cours avant leur arrivée. Ces négriers et commerçants installés en Mauritanie, qui apportaient aussi la gomme au Sénégal, le général Faidherbe nous les décrit comme des nomades de la partie occidentale du Sahara : « Ils étaient si cruels envers les naufragés et à qui ceux-ci ont fait, dans leurs récits, une si terrible réputation en en traçant un affreux portrait. Beaucoup de personnes se figuraient que "Maure" est le vrai nom des populations blanches du nord de l'Afrique, nomades au Sénégal et boutiquiers dans les villes d'Algérie. En fait ce mot qui est d'origine sémitique et qui veut dire "Occidentaux" était parfaitement inconnu aux uns et aux autres. Le mot par lequel les nomades de la rive droite du Sénégal se désignent eux-mêmes et sont désignés dans le pays est "nar". La contrée qu'ils habitent, jusqu'à une limite indéterminée vers le nord, est désignée par les habitants du Sénégal par le mot "ganar", qui a peut-être la même origine que les noms de géographie ancienne : cap Ganaria (au sud du Maroc) ; îles Ganaria, donné d'abord à la plus grande île des Canaries. Ces Maures sont d'une grande malpropreté, ce qui s'explique par la rareté de l'eau chez eux et les Mauresques sont encore plus malpropres que les hommes. » Il était notoirement connu que ces Maures étaient avec leurs captifs d'une rigueur qui allait jusqu'à la cruauté, sans parler de leur exigence de labeur, qui était à la limite des forces humaines. Tandis que les maîtres wolofs, toucouleurs ou peuls (négro-africains) étaient humains avec leurs captifs et adaptaient le travail aux forces de chacun. Mungo Park lui-même ne portait pas ces Maures dans son cœur et leur reprochait leurs « menteries ». Il soulignait la fréquence des guerres, qui étaient de deux types ; d'une

part des guerres formelles de prestige, à l'européenne, d'autre part — surtout depuis l'arrivée des Arabes — des razzias, c'est-à-dire des coups de main ayant pour objectif principal la vengeance et la quête de captifs.

Toutes ces indications rapportées par Mungo Park figurent dans les traductions du *Voyage à l'intérieur de l'Afrique*. Quant à la cruauté de ces premiers négriers maures arabisants, le général Louis Faidherbe ajoute : « Vers 1850, sous les murs de Dagana, au retour d'une expédition de razzias, deux cavaliers maures trarzas se disputaient un enfant de quelques mois. Ils allaient en venir aux mains, quand survint un troisième Maure, qui, pour rétablir la paix, ne trouva rien de mieux que de supprimer la cause du conflit : il prit l'enfant par un pied, le fit tournoyer au-dessus de sa tête et lui brisa le crâne contre un arbre. Dans notre dernière campagne contre ces Maures trarzas, en 1855, ils nous avaient pris un matelot qui s'était égaré de la colonne, vis-à-vis de Gaé ; il fut à moitié assommé par les femmes, à coups de pilon à mil et désarticulé successivement aux poignets, aux chevilles, aux coudes, aux genoux, aux cuisses et aux épaules. C'est par de semblables cruautés que les Maures arrivent à inspirer une profonde terreur aux Nègres. »

Ainsi, comme nous le verrons, c'est l'arrivée des Arabo-Musulmans et l'islamisation des peuples poussés au *jihâd* qui ont marqué un tournant dramatique dans les pratiques d'asservissement en Afrique. Parce qu'elles furent le point de départ d'une ignoble entreprise de destruction et de ruine par treize siècles de chasses à l'homme sans interruption, d'humiliations, de souffrances, de mépris, de rafles et d'embuscades meurtrières. Il est vrai que depuis l'Antiquité

le nombre d'Africains asservis à l'extérieur du continent noir est difficile à estimer. Mais l'énorme ponction humaine que devaient subir les peuples noirs, de façon aussi lente qu'étalée — du VIIe au XXIe siècle —, sera qualifiée par les historiens et anthropologues de premier commerce de traite, avec des pratiques inhumaines et des exportations sur de longues distances. Cette entreprise criminelle sera d'autant plus dure et plus bestiale que, dans l'imaginaire commun des peuples arabo-musulmans, le Noir païen ou fétichiste n'était qu'un sous-homme. Quant au converti, il restera jusqu'à nos jours, à leurs yeux, qu'ils l'avouent ou non, un être invariablement inférieur.

CHAPITRE II
Le Noir dans l'imaginaire collectif des peuples arabo-musulmans

> L'esclavage n'est pas le fruit du racisme : c'est plutôt le racisme qui fut la conséquence de l'esclavage.
>
> Éric Williams

Si dans l'Antiquité méditerranéenne l'Européen assimilait l'homme noir au « résidu excrémentiel, à la mort et au monde infernal », au cours de la période préislamique, Noirs et Arabes se côtoyaient, dit-on, sans préjugés.

Les premiers accrocs n'eurent lieu qu'au début du VIe siècle de notre ère. Les Éthiopiens avaient pris d'assaut toute la côte d'Arabie et le port de Djeddah en 702. Par deux fois leurs forces avaient tenté de conquérir une partie de l'Arabie. Ce fut un échec. Lors d'une dernière offensive de grande envergure, les Éthiopiens furent battus par les Perses. Ils laissèrent sur place de nombreux prisonniers, qui seront par la suite réduits en esclavage. Comme alliés des Byzantins, ces Éthiopiens avaient été très actifs en Arabie. Leur participation fut déterminante dans la lutte pour le pouvoir et l'influence qui opposait l'Empire chrétien romain à la Perse. Arabes et Perses connaissaient donc sommairement les peuples noirs à travers ces quelques batailles et les textes anciens de la *Géographie* de Ptolémée et de l'ouvrage anonyme datant du Ier siècle, le *Périple de la mer Érythrée*. Selon certaines

sources, dès les premiers vrais contacts, les Arabes ne manifestèrent ni mépris ni rejet envers les Africains, bien au contraire. Ces derniers étaient respectés et nombre de compagnons du Guide et Prophète musulman étaient des métis qui comptaient parmi leurs ancêtres une grand-mère éthiopienne.

Le Guide de l'Islam est universellement connu sous différents noms. Les Arabes l'appellent Muhammad ou Mohammed, qui signifie « Celui qui est louangé ». Mehmet quant à lui est le nom par lequel les Turcs désignent le Prophète. Cette appellation turque est à l'origine de Mahomet, adopté et adapté à la phonétique française par les historiens francophones, à partir d'une transcription qui remonte au XVII[e] siècle. Cependant, de nombreux auteurs contemporains utilisent la version anglaise Muhammad ou Mohammed, Mohamed, Mouhammad... et encore Mamadou, nom sous lequel les musulmans d'Afrique occidentale désignent le Prophète. Quant à Islam*, il signifie « soumission à Dieu ». C'est la troisième grande religion révélée du monde. Rigoureusement monothéiste, l'Islam affirme l'unicité absolue d'Allah (Dieu) et sa présence dans la vie quotidienne des hommes.

Bien que toujours majoritairement restés fidèles au christianisme orthodoxe, les Éthiopiens étaient néanmoins respectés par les Arabes — même après la première expansion islamique — qui tenaient leur civilisation pour nettement plus évoluée que la leur. Et du vivant du prophète Mohamed, en 615, plusieurs de ses disciples de La Mecque, qui fuyaient la persécution de la dynastie khoraïchite, avaient été cordialement accueillis et protégés par les Éthiopiens à Aksoum. Le Prophète leur avait dit : « Si vous allez en Afrique, vous trouverez un roi sous lequel nul n'est persé-

cuté. C'est une terre de justice où Dieu apportera le repos à vos tribulations. »

Une autre fois, il aurait ajouté : « Évitez toute querelle avec les Éthiopiens, car ils ont reçu en partage les neuf dixièmes du courage de l'humanité. » Aussi, lorsque Bilal ibn Rabah, esclave d'origine éthiopienne affranchi par Abu Bakr (beau-frère du Prophète), se convertit à l'Islam, Mohamed en fera le premier muezzin de l'histoire, c'est-à-dire la personne chargée d'appeler à la prière du haut du minaret de la mosquée. Le prophète Mohamed eut pour troisième adepte de l'Islam son autre esclave affranchi et fils adoptif Zeïd, le seul sectateur que mentionne le Coran. Le mot arabe *El-Qor'ân*, dont on a fait le Coran, signifie « la Lecture » ou « la Récitation ». L'article arabe placé devant un nom commun lui confère, dans certains cas, la valeur d'un nom propre. Mais, précisément en raison du rôle capital rempli par le Livre saint, on l'appelle également *El-Forqân*, « la Distinction ». Le Coran est considéré comme révélation éternelle et directe de Dieu, apportée par l'archange Gabriel (ou Djibril), au prophète Mohamed. Ce dernier avait aussi affranchi Marie, une copte égyptienne. Il l'épousa ensuite et eut un fils avec elle, qui prit le nom d'Ibrahim, mais mourut avant lui.

Les exploits de nombreux Arabes noirs, affranchis ou métis d'Africains, furent longtemps chantés et glorifiés par des contes et légendes. Parmi ceux-ci, Antara, un grand guerrier et poète, dont le père était de la tribu arabe des 'Abs. Zabiba, sa mère, était une esclave éthiopienne concubine d'un riche notable. Antara deviendra même un symbole de l'héroïsme arabe dans un roman de chevalerie où l'homme participait aux guerres contre la Perse, Byzance et les croisés. D'autres métis d'Africains furent également glo-

rifiés comme Amr Ibn Al' As, conquérant de l'Égypte, et le calife Omar, entre autres. Des récits historiques ont longtemps vanté les hauts faits de nombreux autres Africains.

Aussi, pendant longtemps, les Arabes, dit-on, ne manifestaient aucun mépris envers la couleur noire. Dans son *Study of History*, l'historien anglais Arnold Toynbee semble le confirmer : « Les premiers Arabes, qui constituaient les dirigeants du califat omeyyade, se qualifiaient de "peuple basané", avec une connotation de supériorité raciale, alors que leurs sujets perses et turcs étaient appelés "les peuples rougeauds", avec une connotation d'infériorité raciale : c'est-à-dire qu'ils faisaient les mêmes distinctions que nous entre les blondes et les brunes, mais en inversant les valeurs que nous assignons à ces deux nuances de blancs. Les hommes dit-on, préfèrent les blondes ; mais le "peuple élu d'Allah" considère les brunes comme le premier choix. De plus, les Arabes et tous les autres musulmans blancs, bruns ou blonds ont toujours été exempts de préjugés à l'égard des races non blanches ; et, jusqu'à aujourd'hui, les musulmans pratiquent toujours la même dichotomie de l'espèce humaine que les chrétiens occidentaux au Moyen Âge. Ils divisent l'humanité en croyants et incroyants, lesquels sont des croyants potentiels ; et cette division passe par-dessus toutes les différences physiques et raciales. Cette largeur de vues est plus remarquable encore chez les musulmans blancs d'aujourd'hui que chez les chrétiens occidentaux du Moyen Âge : nos ancêtres médiévaux n'avaient que peu ou pas de contacts avec des peuples de couleur différente, alors que les musulmans blancs étaient, dès le début, en rapport avec les Noirs d'Afrique et avec les peuples foncés de l'Inde, et qu'ils n'ont pas cessé d'augmenter ces rapports ; en sorte qu'aujourd'hui Blancs et Noirs sont mélangés sous l'égide

de l'Islam, à travers la totalité des continents indien et africain. Les musulmans blancs ont, selon ce critère rigoureux, démontré leur absence de sentiments racistes par la plus convaincante des preuves : ils ont donné leurs filles en mariage à des musulmans noirs. »

En fait, si l'on ne s'en tenait qu'à ce genre d'« indicateur », il n'existerait pas de preuves réelles dans les sources privées arabes, grecques ou romaines, attestant que les Noirs ont été moins bien considérés par les Arabes que les Blancs.

De vieilles chroniques puisées dans la tradition orale et de rares sources écrites nous apprennent cependant que les sociétés arabes préislamiques connaissaient en réalité une montée progressive des préjugés contre les Noirs. Des poètes métis arabo-africains y étaient qualifiés de *aghribat al-'Arab*, ce qui signifie les « corbeaux arabes ». Nombre de ces hommes étaient en butte aux injures et souffraient de discriminations. Leur infériorité sociale résultait sans aucun doute de leur couleur de peau. Le célèbre poète Suhayun, esclave affranchi (mort en 660), manifestait ce ressentiment dans un de ses poèmes :

Si ma peau était rose les femmes m'aimeraient
Bien que ma peau soit noire, ma réputation est blanche.

En faisant la synthèse de toutes ces sources, il apparaît clairement que chez les Arabes l'admiration, le mélange et le respect au nom de la solidarité religieuse ont vite cédé le pas au mépris, à la méfiance, voire au dégoût. La découverte d'autres peuples africains très différents des Éthiopiens et réduits en esclavage pour de basses besognes n'est peut-

être pas étrangère à cette dégradation de l'image de l'homme noir aux yeux des Arabes.

L'importation d'esclaves noirs sur une grande échelle modifiera l'attitude des Arabo-Musulmans envers les hommes à la peau sombre. Car, à partir du moment où l'Afrique subsaharienne devint la principale zone pourvoyeuse d'esclaves de la traite orientale, l'homme noir fut synonyme de servitude et, corrélativement, sa couleur de peau associée à un déni d'Islam. Les Arabes prirent leurs aises avec l'esprit du texte sacré. Ils eurent recours à des arguments à la fois racistes et religieux pour justifier l'esclavage des Noirs même convertis. Dès lors, l'essor de la traite transsaharienne et orientale fut inséparable de celui du racisme. Depuis toujours, c'est un moyen simple et bassement efficace que de nier la dignité humaine de ceux que l'on veut asservir. En fait ce changement radical coïncide avec le début des grandes conquêtes arabes et l'asservissement de peuples vaincus ou islamisés. Parmi les vainqueurs, les lettrés et savants vont s'employer à « noircir » encore davantage l'image des asservis africains en élaborant des théories plus fantaisistes les unes que les autres, alors même qu'aucun d'entre eux ne devait se rendre en Afrique noire avant le XIVe siècle. Leur bagage intellectuel très insuffisant sur ce sujet ne leur permettait que de relayer des légendes et autres préjugés sur les Africains que perpétuaient les géographes de l'Antiquité.

Le premier érudit arabe ou de culture musulmane à se rendre en Afrique subsaharienne sera Ibn Battuta (mort en 1377). Il visita Gao et Tombouctou, avant de publier son principal ouvrage, *Présent à ceux qui aiment à réfléchir sur les curiosités des villes et les merveilles des voyages.*

L'idée n'était pas neuve puisque certains penseurs grecs associaient déjà les caractères des peuples aux climats sous lesquels ceux-ci vivaient. En matière de théories raciales sur les peuples africains, les Arabes furent pourtant les plus cyniques. Bien avant que les chercheurs européens de l'anthropologie physique ne développent, au XIXe siècle, les théories raciales que l'on sait, le penseur arabo-berbère Ibn Khaldun, qui vivait à Tunis au XIVe siècle, fut l'un des premiers architectes de ces approches fantaisistes des caractéristiques humaines.

Ibn Khaldun développe dans l'introduction de son ouvrage d'histoire universelle, *al-Muqaddima* (*Les Prolégomènes*), l'idée que le climat a des influences directes sur l'état des civilisations et sur le caractère des peuples. Les Noirs et les Slaves y sont indistinctement décrits comme appartenant aux peuples « à caractère bestial ». Mais il se montre particulièrement méprisant envers les Noirs. Le penseur arabo-berbère prétendait qu'ils sont généralement caractérisés par la légèreté, l'inconstance, l'émotivité et qu'ils ont envie de danser dès qu'ils entendent de la musique. C'est pourquoi on les dit stupides. Et Ibn Khaldun d'ajouter que la joie et le contentement résultent de la dilatation et de la diffusion de l'esprit animal. Inversement la tristesse est due à la contraction de celui-ci. Par une démonstration tortueuse et sélective, ce théoricien musulman prétendait que les Noirs vivent dans des pays où la chaleur domine leur tempérament et leur formation, ce qui expliquerait leur stupidité et leur degré d'infériorité.

Plus précis encore, Saïd ben Ahmad Saïd — probable inspirateur d'Ibn Khaldun —, auteur de plusieurs ouvrages sur la « question raciale » entre 1050 et 1060, classait les peuples en sept grandes familles correspondant aux sept cli-

mats. Pour cet homme qui lui non plus n'avait jamais visité le continent noir, chaque climat était défini par le rythme des saisons, la longueur des jours et les effets de la chaleur ou du froid sur la nature et sur les comportements des hommes. Selon lui, cette théorie des climats explique les différences de couleur de peau des hommes, leurs tempéraments, leurs mœurs et leurs croyances. Cependant, comme Ibn Khaldun, dans cet édifice d'inepties il s'est bien gardé d'inclure ses coreligionnaires et « frères ethniques » du nord de l'Afrique (Tunisiens, Marocains, Algériens, Libyens, etc.) et autres tribus d'Arabo-Musulmans vivant aux limites des déserts d'Iran, d'Irak ou d'Arabie, dont les températures avoisinent les cinquante degrés à l'ombre et sont donc beaucoup plus élevées que celles de l'Afrique subsaharienne. (Décidément, mauvaise foi quand tu nous tiens !) Dans le climat du « pays des Noirs », dit-il — mais pas celui des Bédouins évidemment —, « l'air est brûlant et le climat extérieur subtil. Ainsi le tempérament des Sûdans (Noirs) devient-il ardent et leurs humeurs s'échauffent ; c'est aussi pourquoi ils sont noirs de couleur et leurs cheveux crépus. Pour cette raison sont anéantis tout équilibre des jugements et toute sûreté dans les appréciations. En eux, c'est la légèreté qui l'emporte et la stupidité et l'ignorance qui dominent ».

La plupart de ces savants arabes n'hésitaient pas à citer les médecins de la Grèce antique. Ils rappelaient que Galien avait défini chez les Noirs dix caractères absents chez les Blancs, à savoir : cheveux crépus, fins sourcils, larges narines, lèvres épaisses, dents saillantes, mauvaise odeur de peau, basse moralité, pieds fendus, long pénis, humeur joyeuse. Quant au *Canon de la médecine* d'Avicenne (980-1037), il précise :

Le corps des Noirs est transformé par la chaleur
Leur peau est recouverte de Noirceur.
Le Slave au contraire a pris la Blancheur
Et sa peau n'est plus que douceur.

Pour les Arabes, les Noirs deviendront des sous-hommes et des anthropophages. Dans leur imaginaire collectif, les Africains ne s'occupent que de manger, de danser et de procréer. Une certaine légende disait d'eux : « Ils se mangent fréquemment les uns les autres. On ne peut les compter au nombre des humains. » Nous conviendrons que ces stéréotypes n'étaient guère différents de ceux que nombre de peuples européens façonneront à leur tour sur les Noirs pour justifier la ponction transatlantique, à savoir : paresse, frivolité, amour de la musique, incapacité à maîtriser sa sexualité, sans oublier les caractéristiques physiques concernant l'odeur et la laideur.

La relative tolérance dont bénéficiaient les Noirs et les métis d'Africains dans le monde arabe ne fut plus que lointain souvenir. Les êtres issus de mélange entre un père arabe et une mère persane ou slave étaient rarement discriminés. De subtils indicateurs sociaux pouvaient désigner leur croisement « racial ». Alors que les métis arabes de mères africaines, donc plus basanés, s'exposaient en permanence aux injures et aux discriminations, du genre « fils de négresse », etc. L'écrivain arabe Muhammad Ibn Habib rapporte qu'un jour, du vivant du Prophète, un homme insulta Omar en l'appelant « fils de négresse ». Dieu lui révéla ce verset coranique : « Ô vous les croyants ! que certains d'entre vous ne se moquent pas des autres ; il se pourrait que ceux-ci fussent meilleurs que ceux-là. » Cet enseignement n'allait même pas bénéficier aux descendants des compagnons du prophète

Mohamed qui comptaient dans leur ascendance une femme africaine. Le cas extrême fut celui d'Ubaydallah, fils d'Abu Bakr, qui fut nommé gouverneur du Sistan en 671. Et en 697, dans une satire contre lui, un poète récitait ceci à qui voulait l'entendre :

Les Noirs ne gagnent pas leur salaire
Par de bonnes actions
Les enfants d'un Nubien noir et puant —
Dieu n'a pas mis de lumière dans leur complexion.

Le calife al-Mahdi, quant à lui, obligea les descendants d'Abu Bakr à revenir à leur situation sociale prééminente à Basra, en adoptant un statut de simples affranchis du Prophète. Il rejetait tout simplement leur généalogie arabe.

Quand le dernier calife omeyyade reçut un esclave noir en cadeau, offert par un de ses gouverneurs de province, il fut profondément vexé et ordonna à son secrétaire de rédiger un courrier. Le style jongle entre remerciement et dénigrement. Les termes utilisés montrent à l'évidence qu'il n'appréciait pas ce cadeau : « Si vous aviez pu trouver un nombre plus petit que un et une couleur pire que le noir, vous nous les auriez envoyés en cadeau. »

Et au plus fort de la traite arabo-musulmane en Afrique, le père Guillaumet rapportait ceci : « Puisque j'en suis à Oujiji à la station de Kibanga sur le Tanganyika, je dois en dire un mot en passant. Mais je me sens incapable de décrire cette ville telle que je l'ai vue et la plume se refuse à raconter toutes les horreurs qui s'y commettent. Oujiji est le centre arabe le plus populeux du Tanganyika. C'est là qu'aboutissent toutes les caravanes d'esclaves pris dans l'intérieur et dirigés vers Zanzibar* ; c'est là que se réunissent tous les

Arabes, pour concerter entre eux de quel côté et dans quel pays ils feront leurs razzias ; c'est de là que partent toutes les bandes de pillards qui inondent maintenant le Manyéma et qui achèvent d'anéantir ce pays autrefois si peuplé. Véritable Sodome, elle est le théâtre de tous les crimes, de toutes les débauches, de toutes les horreurs, de tous les vices. Quel malheur pour l'Afrique, le jour où les Arabes ont mis les pieds dans l'intérieur. Car avec eux ont pénétré et leur religion et leur mépris du Nègre... »

Chez les Arabes bien des écrits témoignent de leur solide mépris envers les peuples du *bilad as-Sudan** (le pays des Noirs). Jusqu'à l'abolition théorique de l'esclavage arabo-musulman au XXe siècle, dans les pays centraux de l'Islam — voire dans d'autres comme le Soudan avec ses populations du Darfour —, même affranchi jamais un Noir ne s'élevait au-dessus du niveau le plus bas. Certes de nombreux fils ou petits-fils de concubines noires se sont illustrés à la tête d'armées arabes ou du premier califat, comme Omar et Amr Ibn Al' As, conquérant de l'Égypte. Et le célèbre eunuque nubien Abû 'l-Musk Kafur devint régent d'Égypte au Xe siècle. Mais cela n'empêcha pas le grand poète arabe Al Mutanabbi de lui dédier cette satire injurieuse :

Jamais je n'aurais pensé vivre pour voir le jour
Où un chien me ferait du mal et en serait loué
Pas plus que je n'imaginais voir disparaître
Les hommes dignes de ce nom
Et subsister l'image du père de la générosité
Et voir ce nègre avec sa lèvre percée de chameau
Obéi par ces lâches mercenaires.
. . . .
Qui a jamais enseigné la noblesse à ce nègre eunuque ?

Sa parentèle « blanche » ou ses royaux ancêtres ?
Ou son oreille qui saigne dans les mains du négrier,
Ou sa valeur, car pour deux sous on le rejetterait ?
Il faut l'excuser compte tenu de toute bassesse —
Mais une excuse est parfois un reproche —
Et s'il en est ainsi parce que les étalons blancs
Sont incapables de noblesse, alors que dire
D'eunuques noirs ?

Et le poète d'ajouter :

Celui qui vous tient par sa parole ne ressemble pas à celui qui vous tient dans sa prison —
La mortalité de l'esclave noir est limitée par son sexe puant et ses dents.
Et si tu as des doutes sur sa personne et sa condition
Vois quelle est sa race.
Celui qui est monté trop haut pour son mérite ne peut pour autant s'arracher à ses origines.

Pourtant, l'Égypte, ce pays qui est, comme disait Hérodote, un don du Nil, a surgi à un point de rencontre de peuples différents, dont l'élément fondateur était noir ou plus précisément Kamite (ou Khémite). Selon la Bible, les descendants de Cham* peuplèrent les régions du Sud et certains textes bibliques considèrent l'Égypte comme « le pays de Cham » (Ps CV, 23-27). En fait les Égyptiens appelaient leur pays Khémit, ce qui veut dire « noir », manifestement parce qu'ils avaient cette couleur de peau. Par conséquent, après une longue polémique stérile, aujourd'hui la presque totalité des égyptologues honnêtes reconnaît que, dès l'âge de la pierre polie, les sépultures révèlent la présence dans ce pays d'une

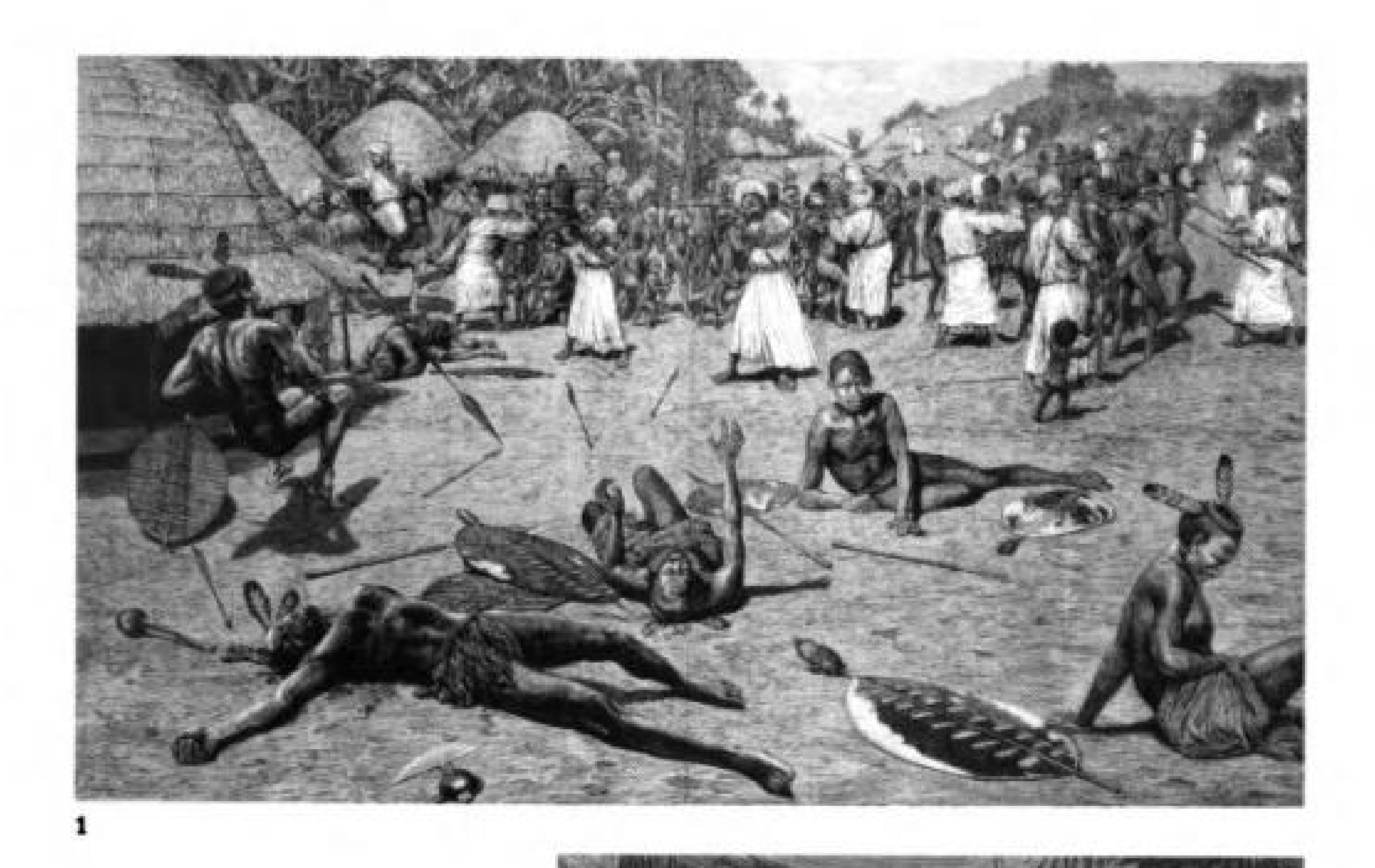
population noire. Cela bien que de nombreux autres groupes ethniques aient participé à la naissance de la « civilisation égyptienne ». Dès le début des époques dynastiques sont venues se greffer aux kamitiques (Noirs) d'autres populations de types différents. En fait, le « miracle égyptien » est tout simplement dû — par immigration ou vagues d'invasions successives — à un *continuum* de formes ethniques et culturelles diverses, qui s'est épanoui dans le temps et dans l'espace de ce pays, de l'époque néolithique jusqu'au IIIe siècle de notre ère. Toutefois, lorsque les données démographiques et les rapports de force commencèrent à évoluer au détriment des Noirs — environ dix-neuf siècles avant notre ère —, était érigée par Sésostris III une stèle qui portait cette inscription : « Frontière sud, stèle élevée en l'an VIII, sous le règne de Sésostris III, roi de haute et de basse Égypte, qui vit depuis toujours et pour l'éternité. La traversée de cette frontière par terre ou par eau, en barque ou avec des troupeaux est interdite à tout Noir, à la seule exception de ceux qui désirent la franchir pour vendre ou acheter dans quelque comptoir. Ces derniers seront traités de façon hospitalière, mais il est à jamais interdit à tout Noir, dans tous les cas, de descendre le fleuve en barque au-delà de Heh. »

Et beaucoup plus tard, la conquête arabe de l'Afrique et l'islamisation de ses peuples ne changeront rien à l'image du Noir dans le monde arabo-musulman. La conversion des peuples africains ne les préservera nullement de l'état de « proie », en dépit de leur statut d'« étrangers » et de « récents convertis ». Allait apparaître chez les Arabes une « absolutoire » commode, qui est la version arabo-musulmane de la malédiction de Cham*.

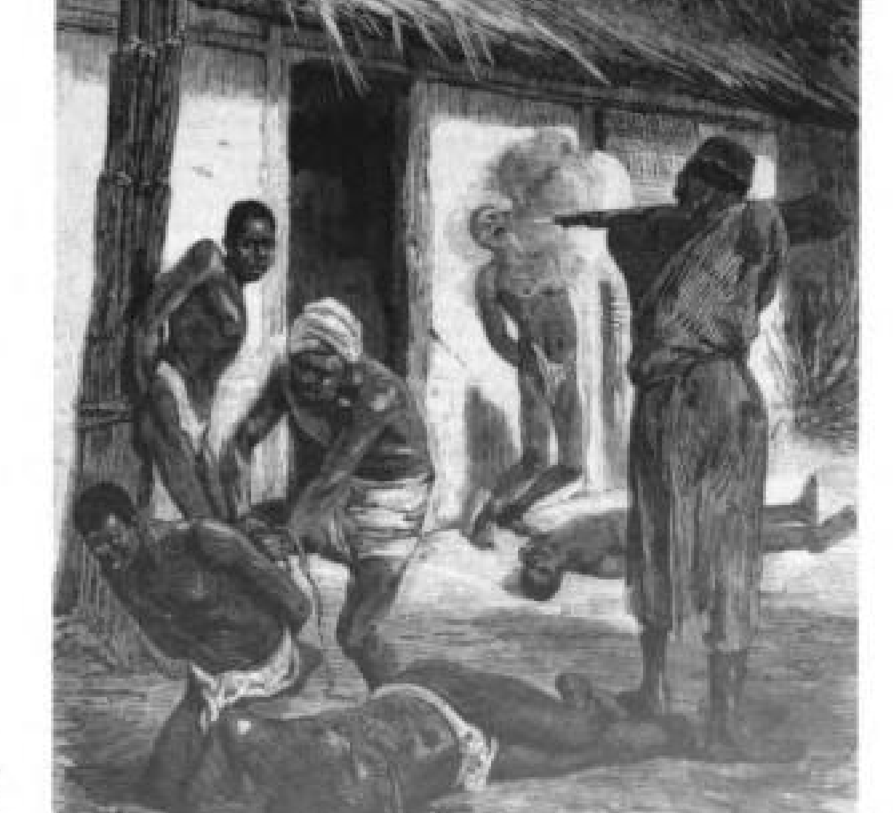
Ces lettrés invoquaient la suprématie raciale des Blancs, qui se fondait sur ce récit où les Noirs étaient considérés comme « inférieurs » et « prédestinés » à être esclaves. Selon cette construction où histoire et légende se croisent, « les descendants de Cham étaient condamnés à être les esclaves de ses frères Sem et Japhet ». Cette malédiction de Cham vint au secours des négriers arabo-musulmans, pour tenter de justifier leurs actes barbares. Or, avant le XIIe siècle, ce récit, qui avait conservé un caractère très abstrait, n'avait jamais été vraiment associé à une quelconque notion de couleur ou de race. Il faut préciser également qu'avant le véritable essor de la traite, les représentations de l'Afrique et des Africains en Europe n'étaient pas encore péjoratives. Les lettrés arabes furent les premiers à recourir à la malédiction de Cham pour justifier l'esclavage des populations noires. Cette construction a été abusivement « collée » aux peuples noirs, comme un fardeau héréditaire.

En fait l'histoire (ou légende) de cette malédiction concernait les enfants de Canaan, que les Israélites soumirent lors de la conquête de la Terre promise, si loin de l'Afrique noire. Dans la version biblique de cette légende, la malédiction (Genèse, IX, 1-27) tombe sur le plus jeune des fils et pas sur les autres, dont Kouch, qui serait, dit-on, l'ancêtre des Noirs. À l'origine, les Cananéens, esclaves des Israélites, étaient leurs proches cousins. Il fallait donc trouver une justification religieuse, voire idéologique, à leur asservissement. En réalité, tout cela n'était qu'un prétexte, racisme et théologie se conjuguant pour donner à la condition réservée aux Noirs en terres arabo-musulmanes un justificatif acceptable. L'interprétation des textes sacrés laissait libre cours à ceux qui en avaient jugé de décider du sort des Africains, convertis ou non.

LES HORREURS DE LA TRAITE ARABO-MUSULMANE



1



2

1 Razzia d'esclaves en Afrique centrale

2 Noirs du Soudan abattus pour cause de résistance lors d'une razzia



3



4

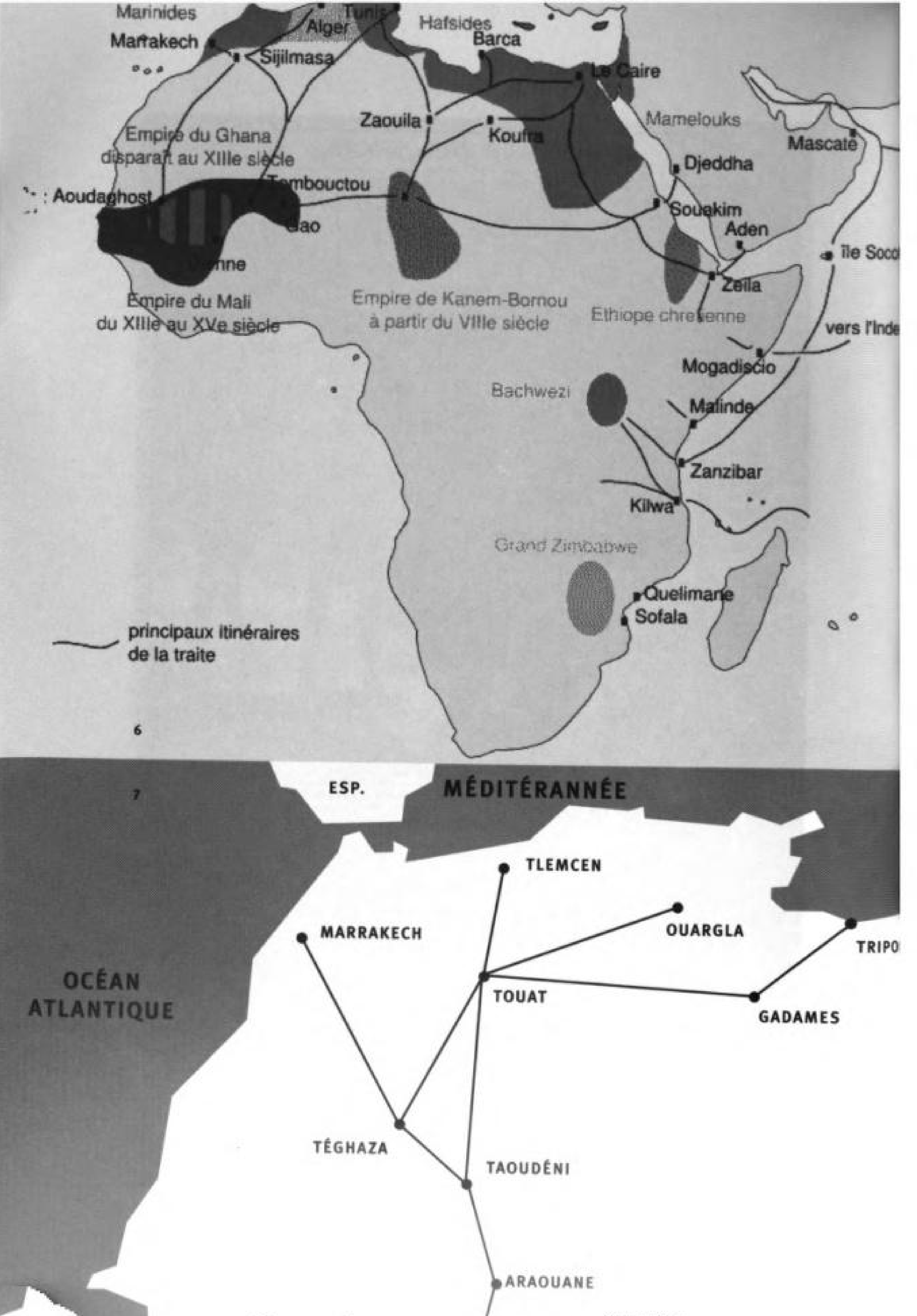
3 Marchand d'esclaves arabe acheminant une caravane dans le désert africain

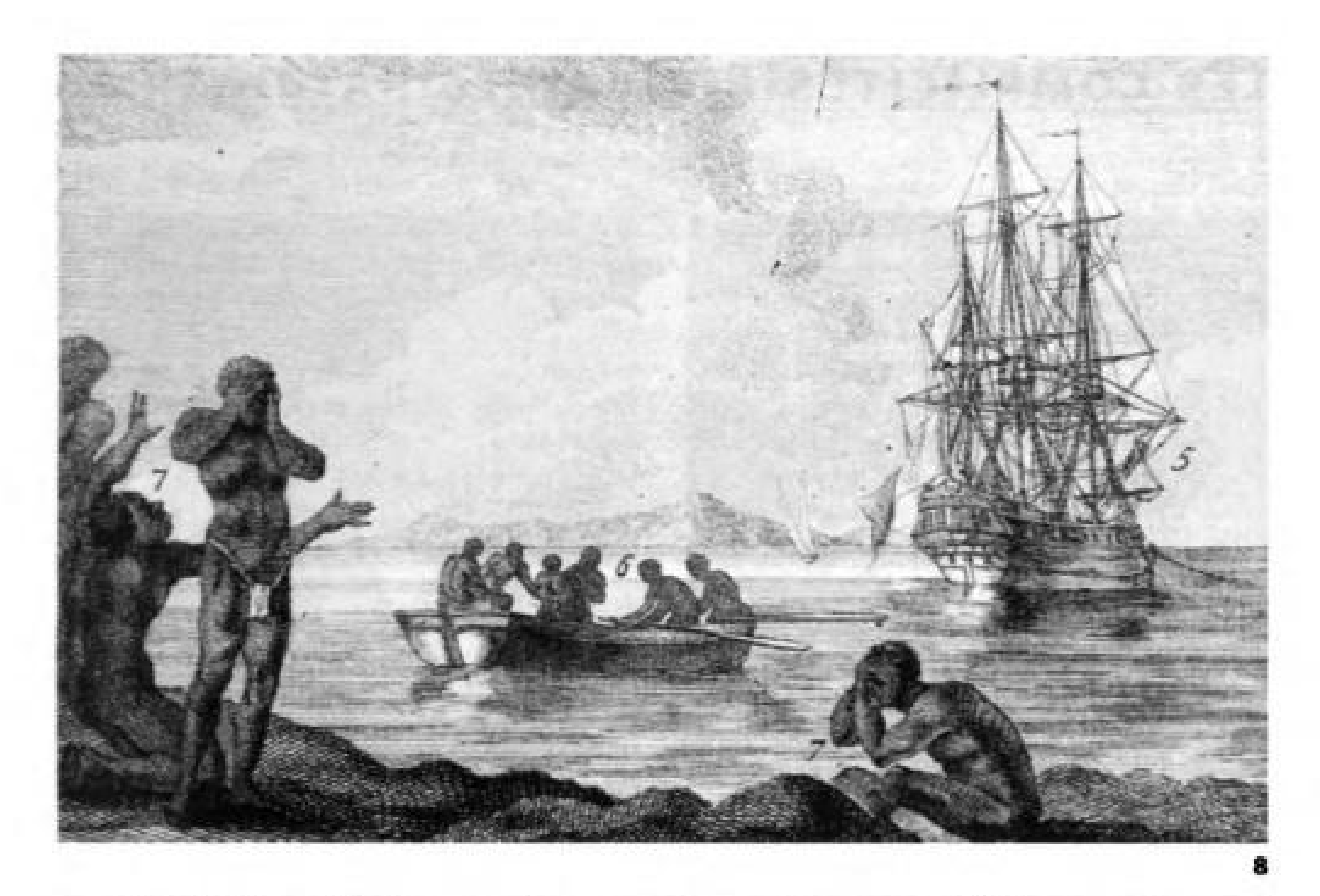
4 Négriers guidant une caravane d'esclaves sous le fouet



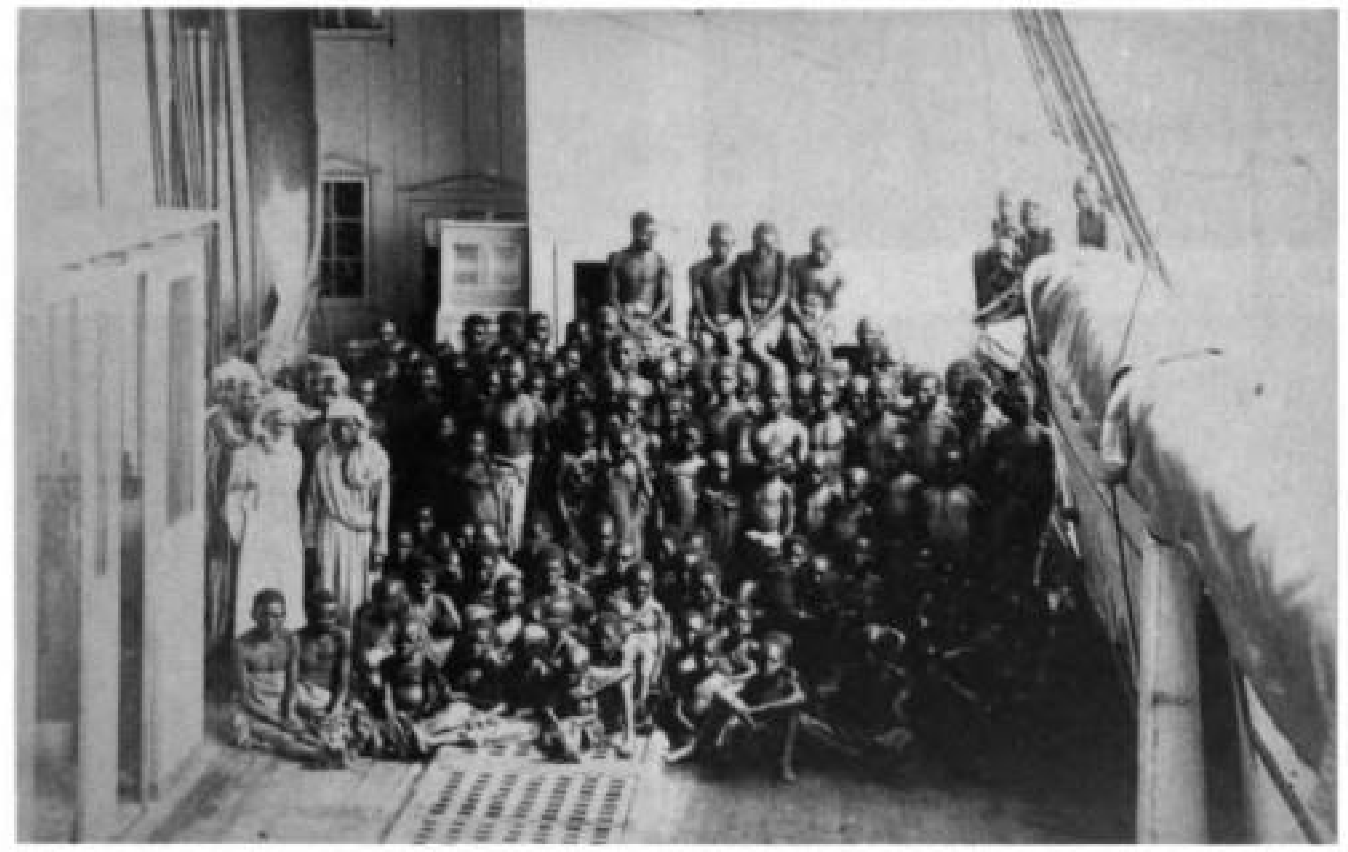
5

5 La traite des Noirs :
négriers à cheval et à chameau
fouettant les esclaves


Marinides
Marrakech
Tunis
Alger
Hafsides
Barca
Sijilmasa
Le Caire
Zaouila
Koufra
Mamelouks
Mascate
Empire du Ghana
disparaît au XIIIe siècle
Djeddha
Aoudaghost
Tombouctou
Gao
Souakim
Aden
Djenne
Île Soco
Zeila
Empire du Mali
du XIIIe au XVe siècle
Empire de Kanem-Bornou
à partir du VIIIe siècle
Ethiope chrétienne
vers l'Inde
Mogadiscio
Bachwezi
Malinde
Zanzibar
Kilwa
Grand Zimbabwe
Quelimane
Sofala
principaux itinéraires
de la traite
6
7
ESP.
MÉDITÉRANNÉE
TLEMCEN
MARRAKECH
OUARGLA
TRIPO
OCÉAN
ATLANTIQUE
TOUAT
GADAMES
TÉGHAZA
TAOUDÉNI
ARAOUANE



8



9

6 L'esclavage en Afrique

7 Itinéraires transsahariens de la traite des Noirs

8 Embarquement d'esclaves africains sur un navire négrier

9 Esclaves enfants et adultes libérés, à bord du *HMS London*, vers 1880

COLONIE ARABE DE ZANZIBAR



15

15 Tippu Tip (1840-1905), célèbre marchand d'esclaves zanzibari

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES ET SOURCES DES ILLUSTRATIONS

1 : Heritage Images/Leemage (in *The Graphic*, 1888). **2, 8** : Roger-Viollet. **3** : TopFoto/Roger-Viollet. **4** : Michael Nicholson/Corbis. **5** : Collection Jonas/Kharbine-Tapabor. **6** : DR. **7** : Atji pour Asselar. **9** : Michael Graham-Stewart/Bridgeman Giraudon. **10** : Collection Kharbine-Tapabor. **11** : FA/Roger-Viollet. **12** : TopFoto/Roger-Viollet (*in* Nathaniel Isaacs, *Voyages et aventures en Afrique de l'Est*). **13** : DR. **14** : Look and Learn/Bridgeman Giraudon. **15** : Bojan Brecelj/Corbis.

Dans le monde arabo-musulman, durant des siècles, le spectre des couleurs de l'esclavage était sensiblement le même. Il se composait de Noirs importés d'Afrique et de Blancs capturés dans la péninsule Ibérique ou sur mer, ou encore achetés sur le marché des esclaves slaves. Mais pour ce qui est des Noirs, la traite transsaharienne et orientale fut intimement liée au mépris et à l'un des racismes les plus primaires et les plus durables. Le mot arabe *abid* (ou *abd*), qui signifiait esclave, est devenu à partir du VIIIe siècle plus ou moins synonyme de « Noir ». Les jugements racistes vis-à-vis des Africains étaient récurrents dans les œuvres des historiens et des géographes arabes, comme nous l'avons vu. Et qu'il soit libre ou esclave, même estimé l'homme noir n'était jamais l'égal des autres. Il était interdit dans les sociétés arabes de désigner les Noirs par leur filiation. Ils étaient désignés par leur nom ou leur surnom.

Bien avant le Nouveau Monde ou l'apartheid en Afrique du Sud, on avait inventé dans le monde arabe une ségrégation raciale excluant les Noirs, à côté de qui on ne marchait jamais dans la rue. La traite négrière arabo-musulmane a donc été l'une des plus anciennes ouvertures vers la hiérarchisation des « races ». Convertis ou non, les Noirs y étaient toujours traités en inférieurs. Un explorateur colonial français (Charbonneau) notait en 1677 : « On a dit que la conversion à l'Islam était d'un grand bénéfice pour les Noirs car un musulman ne réduisait pas à l'esclavage d'autres musulmans. Cette immunité a peut-être été valable en d'autres pays mais certainement pas au Sénégal. » Il y avait, dit-il, un bon nombre de captifs musulmans dans les baraquements de la traite, y compris un saint homme et pieux musulman.

Pourtant le prophète Mohamed disait dans un de ses

célèbres *hadiths* — c'est-à-dire les traditions rapportant les actes et paroles du Prophète, considérés comme des exemples à suivre — que « le pire des hommes est celui qui vend les hommes ». Dans de nombreux autres, il rappelle l'obligation de traiter les esclaves en respectant leur dignité humaine et fustige ceux qui se montrent cruels avec eux. Il ordonne que l'esclave converti devienne un membre de la communauté, comme dans les autres religions monothéistes. L'émancipation des esclaves pouvait même être un excellent moyen d'expier ses péchés. Ainsi certains musulmans qui ont suivi ces recommandations ont-ils longtemps considéré comme une œuvre pieuse l'affranchissement de leurs esclaves après un certain nombre d'années de service. Pour preuve, ce témoignage que nous a laissé Abou Messaoul : « J'ai frappé mon esclave et j'ai entendu une voix crier aussitôt : "Dieu est plus puissant vis-à-vis de toi que tu ne l'es vis-à-vis de ton serviteur !" Je me suis retourné, j'ai reconnu le Prophète et je me suis écrié : "Mon esclave est dès à présent affranchi pour l'amour de Dieu." Et Mohammed m'a répondu : "Si tu n'avais pas agi ainsi, le feu t'aurait dévoré." » Selon Ibn Omar, un homme vint un jour auprès du Prophète en lui disant : « Combien de fois n'ai-je pas pardonné à mon esclave ! »

Mais Mohamed ne lui répondit point. Et deux fois encore cet homme répéta la même plainte, sans obtenir un mot de blâme ou de conseil. À la quatrième fois enfin, le Prophète s'écria : « Pardonne à ton esclave soixante-dix fois par jour, si tu veux mériter la bonté divine. » Malgré ces recommandations, de nombreux érudits arabes interpréteront les textes à leur guise.

Les négriers arabo-musulmans ne respecteront même plus les traités signés avec les monarques africains convertis à l'Islam. Par exemple, en 794 après l'hégire*, soit vers 1391-1392, le roi africain de Bornou, au nord du Nigeria, devait adresser une lettre au sultan d'Égypte. Il se plaignait qu'en dépit du fait que son royaume s'était converti à l'Islam et que lui-même avait fait remonter sa fondation à un membre de la tribu de Quraych — qui était celle du prophète Mohamed —, ses sujets avaient été attaqués, enchaînés et emmenés de force en captivité. Il suppliait le sultan de faire en sorte que ses sujets, tous musulmans, soient libérés sur-le-champ et reconduits chez eux. Il signalait au sultan que « les tribus arabes ont dévasté tout notre pays, tout le pays Bornou [...]. Ils ont fait prisonniers des gens libres parmi les nôtres, ceux de notre souche parmi les musulmans [...]. Ils ont pris nos gens comme une marchandise ». Également, en 831, le roi Zakaria, nouveau monarque de la Makuria, s'inquiéta de l'entreprise criminelle des Arabes chasseurs d'hommes qui envahissaient son pays. Il envoya une délégation internationale au calife de Bagdad pour que ces violations du traité de paix fussent arrêtées. Il ne reçut ni réponse ni aide.

L'explorateur écossais Hugh Clapperton avait suivi une caravane, ramenant des captifs razziés au Bornou, vraisemblablement tous musulmans. Il note que lorsqu'ils firent halte près d'un puits, à un demi-mille de Mékrou, ils trouvèrent autour de leur campement plus d'une centaine de squelettes humains. La peau tenait encore à quelques-uns. Clapperton affirme que l'horreur qu'il manifesta excita le rire des Arabes : « Bah, s'écrièrent-ils, ce n'était que des Nègres ; malédiction à leurs pères !... »

En fait, les négriers arabo-musulmans ont ratissé le conti-

nent noir avec un grand mépris, jusqu'au nord de l'actuel Ghana et le long d'une ligne qui sert aujourd'hui de frontière avec la Côte d'Ivoire. Là, subsiste la route dite des mosquées. C'est dans ce secteur qu'en même temps qu'ils convertissaient — ce qui pouvait passer pour le meilleur des prétextes — ils n'en rassemblaient pas moins des caravanes de captifs destinées à Djenné et à Tombouctou.

Un autre souverain noir et musulman surpris par l'attitude de ses « frères » et coreligionnaires arabes était Mansa Moussa*. Ce prince manding fut intronisé à la tête de l'empire du Mali*, avant d'accomplir un pèlerinage à La Mecque en 704 de l'hégire (1324), en compagnie de soixante mille porteurs, dix mille sujets et cinq cents serviteurs. Mansa Moussa transportait sur une quarantaine de mules plus de deux tonnes d'or sous forme de cannes ou de poudre, qu'il distribua aux officiers, fonctionnaires et nobles de la cour du sultan d'Égypte. Au même titre que le sultan d'Égypte, Mansa Moussa était converti à l'Islam, respecté et vénéré par tous les souverains africains. Son charisme, ses richesses, la gestion et l'organisation de son empire étaient connus jusqu'en Europe. Dans les ouvrages de cette moitié du XIVe siècle, on pouvait lire : « Il y a au monde quatre sultans, y compris le sultan suprême (empereur de Constantinople), à savoir le sultan de Bagdad, le sultan du Caire, le sultan du Bornou et le sultan du Mali. » Quant à l'*Atlas du monde* du roi de France Charles V, dressé par le Catalan Abraham Cresques en 1375, il présentait Mansa Moussa, surnommé le Rex Melli, tenant en main un morceau d'or. En dépit de tout cela, le souverain malien, bien que riche, puissant et converti à l'Islam, ne semblait pas échapper au mépris, plus ou moins avoué, que les Noirs inspiraient aux Arabes. Car on a frôlé l'incident diplomatique lorsque le sul-

tan d'Égypte exigea que le monarque africain se prosterne devant lui. Mansa Moussa ne s'exécuta pas. Les choses rentrèrent vraisemblablement dans l'ordre, davantage grâce à l'or reçu par la cour du sultan arabe que par le respect du rang d'un souverain noir, si charismatique et raffiné qu'il fût.

Et pour incroyable que cela puisse paraître, un rapport de l'ambassadeur de France en Arabie saoudite datant de 1955 nous apprend que des trafiquants d'esclaves de ce pays envoyaient des émissaires en Afrique noire. Ils se faisaient passer auprès des populations locales pour des missionnaires au service de l'Islam. Ces « rabatteurs » se disaient chargés d'une noble démarche par de riches musulmans arabes désireux d'expier leurs péchés en offrant un voyage à La Mecque à des croyants africains nécessiteux. Il s'agissait en fait d'un traquenard, puisqu'une fois arrivés les pèlerins naïfs étaient faits prisonniers et remis aux marchands d'esclaves.

Aujourd'hui, dans les pays comme dans toute la frange sahélienne au sud du Sahara (Niger, Nigeria, Tchad, Soudan), de vives tensions perdurent entre les Arabes descendants d'esclavagistes et les populations négro-africaines. Le Soudan, pays sunnite et islamique où 33 % de la population est arabe, est soupçonné de continuer la pratique de l'esclavage. Ce d'autant que sa région du Darfour a été, depuis le VIIe siècle — liée comme nous l'avons vu par le *bakht* —, au cœur d'un vaste et florissant commerce de captifs noirs, en direction des pays arabes. Ce trafic y aurait repris entre le Sud, peuplé de Noirs animistes, musulmans ou chrétiens, et le Nord, dominé par des Arabes musulmans.

S'y déroule aussi, depuis des décennies, dans la quasi-indifférence de la communauté internationale, une véritable entreprise de nettoyage ethnique — sans doute le dernier génocide du XXe siècle et le premier du XXIe. Des populations noires sont prises en otage dans de meurtriers affrontements opposant armée arabe soudanaise, milices *djanjawids* (diables à cheval) et résistants négro-africains. Ces massacres ont fait plusieurs centaines de milliers de morts — depuis le début de ces conflits — et autant de déplacés et de réfugiés dans les pays limitrophes. Au Soudan, la volonté d'exterminer un peuple est prouvée depuis longtemps. Cette guerre civile, qui est la plus longue de l'histoire africaine, est un témoignage éloquent et très actuel du mépris des Arabes envers les peuples noirs. Ce phénomène est bien une survivance de l'époque où ils pratiquaient l'esclavage en toute impunité.

Par ailleurs, l'esclavage officiellement aboli en 1960 en Mauritanie devait l'être à nouveau en 1980, preuve non seulement que la mesure n'était pas entrée dans les mœurs, mais aussi que le fléau y subsiste encore à l'état endémique. En juin 1994, l'Association américaine pour la lutte contre l'esclavage ainsi qu'Amnesty International rappelaient que ce pays comptait quatre-vingt-dix mille esclaves noirs appartenant toujours à des propriétaires.

En général dans les sociétés nord-africaines la distinction fondamentale entre esclaves et hommes libres répond toujours à un critère de couleur de peau : les esclaves — ou dits descendants d'esclaves — sont noirs et les hommes libres, blancs. Dans le monde arabo-musulman, rares sont les Noirs qui accèdent à des postes de responsabilités dans la fonction publique. Leur ancien statut et la couleur de leur

peau les enferment toujours dans une infériorité juridique *de facto*. Toutes ces situations puisent leurs racines dans les pratiques esclavagistes du passé de ces peuples. Car l'effet le plus néfaste de l'esclavage dans le monde arabo-musulman — question pourtant largement débattue ailleurs — est la persistance du mythe de l'infériorité liée à la couleur noire. Ce qui explique, au moins en partie, le racisme et le mépris dont les Noirs sont encore accablés dans ces sociétés. Celles-ci se réclament de la philosophie « tolérante » et humaniste de l'Islam, que leurs peuples — dans un mouvement de conquête dévastateur — ont pourtant imposé aux Africains.

CHAPITRE III
La conquête arabe de l'Afrique

> Quel malheur pour l'Afrique, le jour où les Arabes ont mis les pieds dans l'intérieur. Car avec eux ont pénétré et leur religion et leur mépris du Nègre...
>
> Édouard Guillaumet

Des cartes maritimes du IIe siècle avant notre ère indiquent que les voyages vers l'Afrique étaient fréquents. Des navigateurs européens ou asiatiques poussaient leurs explorations jusqu'au golfe de Guinée, l'océan Indien et le cap Delgado. En fait ces expéditions se contentaient de longer les côtes. L'intérieur du continent est formé d'un haut plateau parcouru par des fleuves aux rapides abondants, donc difficile d'accès. Pour ce qui est de son peuplement, avant Mungo Park, on s'en était tenu aux dires de quelques rares aventuriers arabes sur leurs établissements côtiers, où ils troquaient marchandises contre ivoire et... captifs avec les roitelets de l'intérieur. La difficulté d'accostage des navires et l'insalubrité des côtes infestées de moustiques avaient dissuadé les Occidentaux de s'engager plus avant dans une entreprise hasardeuse.

Jusque vers la fin du Moyen Âge, nous ne disposions que de données transmises par les géographes de l'Antiquité. Le Vénitien Ca' da Mosto visita Tombouctou mais cette aven-

ture resta isolée, comme celle de Marco Polo qui, dès le XIIIe siècle, engageait les marins à se rendre en Inde, en passant par le sud de l'Afrique plutôt que par la côte orientale qui était beaucoup plus fréquentée. Mais ses conseils ne furent suivis par aucun navigateur avant Bartolomeu Dias. Ainsi hormis les peuples de leur voisinage direct, notamment ceux du Nord, le reste du monde ignorait presque tout de ce qui se passait à l'intérieur du continent noir.

Les rares témoignages d'avant notre ère sont le fait de fantaisistes, comme le Perse Sataspès (470 av. J.-C.), ou ressemblent à une opération de désinformation, à l'image du périple du navigateur carthaginois Hannon. Le premier fut empalé au retour par son oncle Xerxès, qui trouvait peu crédible son histoire de « petits hommes noirs, vêtus de feuilles de palmier ». Celle du second est tout aussi peu vraisemblable. Partant de Carthage vers le Ve siècle avant notre ère, Hannon affirmait avoir mené une importante expédition au-delà des colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar) pour aller fonder des colonies en Afrique noire. Il prétendait avoir déposé trente couples de Carthaginois sur l'île de Cerne près de l'estuaire du Sénégal, au cours d'une expédition composée d'une soixantaine de navires à rames. Il ramena des crânes de gorilles chassés dans la région du golfe de Guinée. Mais les récits des Carthaginois sur les « hommes velus », la mer de crocodiles et des femmes noires qu'ils auraient dépecées font penser à une manœuvre astucieuse pour tromper leurs concurrents grecs sur les lieux d'origine de l'or et des produits exotiques tant recherchés à l'époque.

En fait, il est plus que probable qu'avant notre ère les Phéniciens aient été les premiers à toucher de près les côtes africaines. Dès les VIe et Ve siècles av. J.-C., ils avaient été jusqu'au bout de la mer Rouge, dans leurs voyages à Ophir.

De l'autre côté, ils étaient sortis de la Méditerranée, franchissant les fameuses colonnes d'Hercule, et avaient pénétré dans l'océan Atlantique. Un texte d'Hérodote semble le confirmer : « Lorsque Nécos [Néchao], roi d'Égypte [la Basse Époque], eut fait cesser les travaux du canal qui devait conduire les eaux du Nil au golfe Arabique, il fit partir des Phéniciens sur des vaisseaux avec l'ordre de revenir en Égypte par la mer septentrionale en passant les colonnes d'Hercule. Les Phéniciens s'étant donc embarqués sur la mer Érythrée naviguèrent dans la mer Australe. Quand l'automne était venu, ils abordaient à l'endroit de la Libye où ils se trouvaient et semaient du blé. »

Après les Phéniciens, la côte orientale de l'Afrique reçut la visite, dès les premiers siècles de notre ère, de navigateurs alexandrins et chinois. Depuis la découverte de certains écrits anciens, il semble toutefois que les Arabes les y précédèrent. La principale place de cette région, connue grâce à eux, car leurs lettrés s'intéressaient particulièrement à la géographie devenue une nécessité vitale, est Zanzibar. Néanmoins, dans les débuts de leur installation, la localisation qu'ils faisaient des lieux était aussi approximative que leurs jugements sur les peuples africains étaient fantaisistes. Il est vrai que les Arabes n'avaient pas de cartographes de la valeur de ceux des Grecs et des Romains. Ainsi, la *Tabula Almamuniana* (Al-Mamoun) de 833, en situant la source du Nil, a confondu les lacs Kéroué et Kourakavas, erreur sans doute regrettable. Pour autant, ils ont bien dépassé Zanzibar et navigué au moins jusqu'à Quiloa. Par conséquent, ils furent les premiers à se rapprocher de la pointe méridionale de l'Afrique et à découvrir Madagascar.

Ensuite on trouve le récit de leurs premiers voyages au Soudan et à Tombouctou, dans l'ouvrage d'Ibn Battuta. Ils

étaient en fait très attirés par les côtes orientales africaines, depuis les temps les plus reculés. Les premiers Arabes à s'y installer étaient essentiellement des colons venus de La Mecque, du Yémen et du golfe Persique. Ils allaient servir d'intermédiaires entre l'Afrique et l'Asie, pour l'exportation de l'or et de l'ivoire, tout en important aussi des étoffes, des soieries, des objets de cuivre et des épices.

Mais, finalement, l'arrivée des Arabes fera le malheur de l'Afrique. Commencée dès le Moyen Âge, la traite qu'ils y inaugurèrent ne s'arrêtera officiellement qu'au début du XX[e] siècle. Ce trafic, ou traite transsaharienne et orientale, concernait des territoires débordant largement l'aire arabe. Nous y incluons même la région orientale de l'Afrique colonisée par les Omanais, qui y mettront en place un système esclavagiste sous des formes jusqu'alors inconnues sur le continent noir avant leur arrivée. Voilà pourquoi nous employons le terme d'arabo-musulman, pour qualifier l'odieux commerce humain que ces nouveaux venus inaugurèrent en Afrique.

Certains historiens anglo-saxons l'appellent la *Muslim connection*. Car les négriers qui ont trempé dans ce trafic n'étaient pas exclusivement arabes. Ils étaient aussi persans, berbères, turcs, javanais, etc., avec souvent pour seul point commun la religion musulmane. Tous ont cependant participé à cette infamie, à des degrés plus ou moins grands. Les marchands arabes vendaient aussi des esclaves noirs jusqu'en Inde. Au milieu du XV[e] siècle, le roi du Bengale en possédait près de huit mille. À partir du X[e] siècle, on signale même des Noirs vendus en Chine. Une inscription trouvée à Java et datée de 860 de notre ère identifie sur une liste de domestiques des *Zendjs** originaires d'Afrique orientale.

Une autre inscription javanaise mentionne également des esclaves noirs, offerts par un roi javanais à la cour impériale de Chine.

Longtemps appréhendée comme un désert inhabitable et stérile, parce qu'on en jugeait d'après les terres du littoral, où le climat était malsain et souvent fatal aux étrangers, l'Afrique noire, que les négriers arabo-musulmans allaient mettre à feu et à sang, n'était ni aride ni stérile et inhabitée, comme pouvait le laisser penser le Sahara. Nombre de voyageurs en témoignent. Ils rencontraient d'abord des steppes couvertes de grandes herbes, puis des contrées boisées et des champs cultivés où le bétail s'élevait sans soin, dans un univers riche et luxuriant. Sur cette terre aussi douce que la soie à certains endroits, de petites chaînes de montagnes s'allongeaient entre les cours d'eau.

Du haut de ces montagnes, les Africains contemplaient le ciel dans toute sa splendeur. Pour eux, là finissait le monde et commençait l'éternité. Dans ce milieu naturel et riche, des forêts de mimosas ou d'acacias nourrissaient dans leurs profondes solitudes des rhinocéros, des singes et des éléphants. Ces derniers vivaient sur cette terre depuis plus de cinquante millions d'années, avant que des prédateurs humains ne viennent les massacrer.

Grâce à ces forêts, les artistes africains ont perfectionné leur art, à l'image des masques et statuettes des civilisations du Nigeria qui donnent une idée des rapports que ces peuples entretenaient avec leurs divinités. Les populations étaient nombreuses et avaient domestiqué toutes les richesses de leur univers. Dans cet espace-temps l'homme vivait en symbiose avec son environnement. Ils formaient un ensemble indissociablement harmonieux. L'Africain n'a jamais cherché

à dominer la nature, mais à vivre avec. Les hommes exploitaient ses richesses, uniquement pour les mettre au service de leur survie. Ils maîtrisaient l'agriculture sur laquelle s'étaient bâties leurs civilisations multiséculaires.

La portion occidentale du continent s'étend le long de l'océan Atlantique, tandis que sa portion orientale donne sur l'océan Indien. Dans ces mers se jettent quatre grands fleuves — dont le Nil —, avec leurs innombrables affluents. D'autres rivières surgissent de la terre comme autant de sources de vie. Dans ces contrées paisibles et d'une richesse inouïe poussaient en abondance et à l'état sauvage des produits naturels, plantes, arbres et végétaux de toutes sortes. Chaque ethnie s'intégrait à son paysage et à son climat, tout en maîtrisant ses propres indicateurs de temps. Trente-cinq à trente-six habitants au kilomètre carré peuplaient le Bornou, presque autant au Logon et au Baguirmi. Les rares exceptions étaient le Sénégal, avec une densité de deux habitants au kilomètre carré, et le Soudan français qui n'en comptait qu'une dizaine. Les populations les plus nombreuses étaient localisées au centre du continent, où s'élèvent de hauts plateaux. Cette altitude qui tempère le soleil rend le climat plus doux, l'air plus salubre et le sol plus favorable aux cultures.

Pendant très longtemps l'asservissement de peuples y fut marginal, voire inconnu dans de nombreux pays. La paix y régnait, les sociétés étaient matriarcales, pacifiques, et les armes à feu inexistantes. C'est grâce à tous ces éléments que naquirent ici des civilisations raffinées, très avancées, et qui s'épanouirent pendant des milliers d'années. Encore au cours d'une période relativement récente, dans son ouvrage *L'Esclavage et la traite en Afrique* (1875), Joseph Cooper

notait : « En quittant les rives du Nassau, j'arrivai par bonheur sur une terre que les pieds des marchands d'esclaves n'ont pas encore foulée. C'était une contrée neuve et vierge ; aussi, comme je l'avais déjà remarqué, les naturels étaient vraiment bons et hospitaliers ; moyennant quelques morceaux de toile, ils portèrent mon bagage de village en village... Aucune nation n'est féroce sans motif. La population de Nsama est particulièrement belle. Parmi les hommes beaucoup ont des têtes aussi régulières que celles que l'on pourrait voir dans une réunion d'Européens. Tous ont de belles formes, de petites mains et de petits pieds. En vérité je crois que cette région de montagnes et de forêts est la véritable demeure du Nègre. Les femmes de ce pays excitaient l'admiration des Arabes. Leurs traits sont fins, délicats et bien faits. Ma longue expérience d'Afrique centrale m'a prouvé que les Nègres que l'esclavage et la traite n'ont pas encore corrompus sont remarquables par leur hospitalité et leur bon sens. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'ils sont honnêtes. »

Avant l'arrivée des Arabo-Musulmans, chaque communauté africaine avait sa propre culture, un système original de croyances et de coutumes. Ce que les Européens ont longtemps qualifié chez les Africains de « religions animistes » implique la croyance en une infinité d'esprits, habitant le monde matériel. Certains esprits entrent en contact avec les hommes à l'occasion d'états de transe ou de possession comme dans le culte du vaudou. C'est parce qu'il avait conscience du caractère éphémère et fragile de l'existence que l'Africain évoluait dans une profonde religiosité. Ces peuples — voire chaque ethnie — ont développé des formes de croyance pouvant être assimilées à une religion

spécifique. Cette dimension spirituelle fait partie intégrante de leur héritage culturel.

L'univers spirituel de l'Africain est composé de trois mondes relativement liés entre eux.

Le premier est son environnement immédiat, c'est-à-dire les hommes vivants, l'eau, le vent, la faune et la flore.

Le deuxième monde est celui d'un être immatériel associé à un ancêtre défunt. Le peuple se tourne vers lui pour formuler ses demandes. Il s'agit d'un aïeul, mort depuis un temps plus ou moins long et devenu une divinité ou encore un esprit de la nature doté du pouvoir d'influer en bien comme en mal sur les vivants. Car dans une dimension métaphysique, ces êtres (ou ancêtres) ne sont pas tout à fait morts, du moins définitivement. Ils continuent d'exister, de peser sur leurs actes et de les modeler. Cette croyance se traduit par le respect pour les morts vivants. Les membres défunts du clan restent proches des vivants. Ils sont nommément invoqués par leurs proches, pendant deux ou trois générations, et reçoivent des offrandes sur les autels familiaux où sont parfois conservés leurs ossements. L'une des seules continuités qui existent et soudent de nombreuses communautés africaines est la pérennité des traditions ancestrales et des rites s'y rattachant. Les conditions de bien-être, de survie et de réussite dépendent des relations que les vivants entretiennent en permanence avec leurs morts, c'est-à-dire un culte profond des ancêtres. Le respect entre les vivants était aussi fondamental que celui entre les vivants et les morts.

Enfin le troisième monde est le royaume des esprits. Il existe deux sortes d'esprits : ceux qui ne sont pas d'origine humaine et ceux qui, après avoir été des humains, sont

devenus des « esprits ancestraux ». Mais ces esprits sont en eux, les habitent et gravitent autour d'eux à travers chaque objet. C'est une profonde croyance en un monde où les objets matériels possèdent une âme ou un esprit vivant ou y sont associés. Tous ces éléments sont d'une grande importance rituelle, parce que héritage des pères fondateurs.

Chaque religion traditionnelle est directement liée à l'identité d'une population déterminée. Le prosélytisme n'est pas répandu parmi les peuples africains. Il est donc impossible de trouver une origine historique commune aux différentes religions. Il n'existe pas une seule carte géographique qui permette de suivre leur expansion à travers le continent. L'essence même de l'Afrique étant son infinie diversité, il n'y a pas de « culture africaine » unique. Cela se traduit par ce que l'écrivain Jean-Noël Schifano appelle les « continents noirs », par opposition au continent noir, qui n'existe en réalité pas au singulier. On peut dire qu'avant que ne s'imposent les grandes religions importées, comme l'Islam ou le christianisme, il y avait en Afrique autant de religions qu'il y a de peuples. Toutefois, il n'existe pas de textes religieux écrits, comparables à la Bible ou au Coran. Mais le respect des rituels attachés aux traditions religieuses dépend généralement des anciens, c'est-à-dire des membres les plus âgés des communautés. Ils transmettent ces rituels oralement, le plus souvent sous la forme de contes et de proverbes.

Quant au regard que les voyageurs étrangers portent sur les civilisations négro-africaines, voyons ce qu'en pense l'explorateur arabe Ibn Battuta, qui visita le Soudan en 1352. Il fait une description des séances publiques du roi mandingue Soleiman Mansa en ces termes : « Le Sultan se tient

très souvent assis dans une alcôve communiquant par une porte avec le palais. Du côté du michouer, cette alcôve a trois fenêtres en bois revêtues de lames d'argent et, au-dessous, trois autres garnies de plaques d'or ou de vermeil. Ces fenêtres sont cachées par des rideaux qu'on relève aux jours de séance pour qu'on sache que le Sultan doit s'y trouver. Quand il s'assoit, on passe à travers le grillage d'une des fenêtres un cordon de soie auquel est attaché un mouchoir à dessin de fabrique égyptienne et, aussitôt que le peuple l'aperçoit, on fait résonner les tambours et les cors [...]. Dougha l'interprète se tient debout à la porte donnant sur le michouer, revêtu de riches habits de zerdkana et d'autres étoffes. Il est coiffé d'un turban à franges, façonné d'une manière très élégante d'après la mode du pays ; il porte à son côté une épée à fourreau d'or ; il a pour chaussures des bottes, privilège dont personne autre que lui ne jouit en ce jour ; il porte des éperons et tient en main deux javelots, l'un d'or et l'autre d'argent, garnis de pointes de fer. Les soldats, les fonctionnaires civils, les pages, les messouflits et toutes les autres personnes restent au dehors du michouer dans une large rue plantée d'arbres... »

L'ethnologue allemand Léo Frobenius reconnaissait être arrivé en Afrique avec les mêmes idées reçues que ses compatriotes. Ceux-là, comme on sait, furent longtemps influencés par les extravagances outrancières de Hegel, qui voudrait que les peuples africains aient assisté en spectateurs à la marche de l'histoire. Léo Frobenius, qui a entrepris près d'une douzaine d'expéditions en Afrique noire entre 1904 et 1935, devait démentir Hegel en nous laissant ce témoignage : « En 1906, lorsque je pénétrai dans le territoire de Kassaî Sankuru, je trouvai encore des villages dont les rues

principales étaient bordées de chaque côté, pendant des lieues, de quatre rangées de palmiers et dont les cases, ornées chacune de façon charmante, étaient autant d'œuvres d'art. Aucun homme qui ne portât des armes somptueuses de fer ou de cuivre, aux lames incrustées, aux manches recouverts de peaux de serpents. Partout des velours et des étoffes de soie. Chaque coupe, chaque pipe, chaque cuiller était un objet d'art [...]. En était-il autrement dans le grand Soudan ? Aucunement [...]. L'organisation particulière des États du Soudan existait longtemps avant l'Islam, les arts réfléchis de la culture des champs et de la politesse... les ordres bourgeois et les systèmes de corporation de l'Afrique nègre sont plus anciens de milliers d'années qu'en Europe [...]. C'est un fait que l'exploration n'a rencontré en Afrique équatoriale que d'anciennes civilisations vigoureuses. »

C'est ce continent et ces vieilles civilisations que la conquête arabe devait plonger dans les ténèbres : de sanglantes razzias, accompagnées de massacres, d'incendies, de terribles actes de dévastation, dépeupleront et stériliseront cette terre de l'or, des pierreries, des épices, des palmiers et d'une prodigieuse fécondité. L'énergie vitale qui nourrissait par vases communicants tous ces éléments allait s'abîmer au rythme de l'avance du mal arabe.

Les Arabes chasseurs d'hommes transformeront en véritables enfers des régions entières où les habitants vivaient heureux. Si, au début de leurs entreprises criminelles, ces négriers ne s'aventuraient pas à l'intérieur du continent — soit du VIIe au XIXe siècle —, lorsque les explorateurs européens eurent ouvert la voie, ils se hasardèrent à les suivre et bientôt se mirent à razzier les populations de l'intérieur. Équipés de fusils modernes, ces impitoyables prédateurs

opéraient de véritables carnages au sein de populations vulnérables, dont beaucoup, contrairement à celles de la côte, n'avaient jamais d'armes à feu, et cela depuis les Grands Lacs jusqu'au fleuve Congo. Quant à l'autre mouvement de conquête arabe, il s'était déjà effectué par le nord, par le Maghreb*.

L'Afrique du Nord que les Occidentaux ont longtemps qualifiée de Barbarie, du grec *barabaros* qui désigne tout étranger à la civilisation gréco-romaine, est une vaste étendue de terres en grande partie désertiques. Ses habitants, appelés Barbaresques, étaient des brigands qui, jusqu'au XIXe siècle, pillaient les navires européens en Méditerranée. Ils menaient également de nombreux raids sur la terre ferme en Corse, en Sardaigne, sur les côtes d'Espagne, de France, d'Italie et de Grèce. Ils capturaient des Européens et ne les rendaient à leurs familles que contre rançon ou les réduisaient en servitude. Ces Barbaresques asservirent ainsi pendant des siècles de nombreux captifs chrétiens. On disait d'eux : « Plus que des marchandises pillées, les Barbaresques tiraient profit des captifs. Le chrétien cessait d'être un infidèle qu'on arrachait à son pays pour devenir un objet de négoce, dont on essayait de se débarrasser le plus vite et le plus cher possible. » Pendant des siècles l'Église catholique n'eut de cesse de les racheter. C'est cette piraterie qui sera un des motifs essentiels de la colonisation de l'Algérie par la France.

De nos jours, à cette région on rattache la Mauritanie et la Libye sous le nom de Grand Maghreb. Cet ensemble possède une forte identité par rapport aux mondes arabo-musulman et négro-africain en raison de son relatif isolement et de l'importance de l'élément berbère dans sa culture. L'ethnie

blanche africaine, dite berbère, y domine largement les rares populations noires. Chez les Berbères on distingue différents groupes culturels : Kabyles, Rifains et Touaregs. Les Berbères sont répartis sur un espace de près de cinq millions de kilomètres carrés, depuis le Maroc jusqu'à l'ouest de l'Égypte. Cet espace (ou océan de sable), que constitue le Sahara, est aussi vaste que tout le territoire des États-Unis. La plupart des Berbères sont sédentaires, à l'exception des Touaregs qui ont une culture nomade depuis toujours. Ces populations arabisantes du nord de l'Afrique sont donc bien plus d'origine afro-berbère qu'arabe. Leurs langues appartiennent au groupe hamitique, tandis que celles du Moyen-Orient, dont l'arabe, l'hébreu et l'araméen (langue du Christ), appartiennent au groupe sémitique. Ces deux groupes de langues sont en général rapprochés dans la famille des langues dites « afro-asiatiques », qui comptent également les langues de l'Éthiopie actuelle.

Avant l'arrivée des Arabes et des Turcs, la navigation en Méditerranée était le fait des Phéniciens. Ils fondèrent en Tunisie, vers 1200 avant J.-C., la ville de Carthage, qui exerça plusieurs siècles durant son hégémonie, de la Cyrénaïque au Maroc. Carthage tombera sous les coups de Rome vers 200 avant J.-C., laquelle assoira son emprise sur l'Afrique du Nord pour quelque cinq siècles. Puis sous les califes omeyyades de Damas, entre 639 et 642, le général arabe Amr Ibn Al' As envahit l'Égypte. Ensuite ses forces, sous le commandement du général Ogba ben Nafi, réussirent à étendre leur domination sur tout le Maghreb, en balayant les armées byzantines. Ils fonderont la ville de Kairouan et marqueront un temps d'arrêt, en raison des schismes qui divisaient le monde musulman.

Mais la contre-attaque qu'ils subiront de la part des résistants berbères, en 683, allait les repousser jusqu'en Égypte. Ce ne sera que partie remise car les forces arabes reviendront sous le commandement du gouverneur Hasan. Cette nouvelle guerre dura jusqu'en 703 et vit la victoire des Arabes et leur occupation totale de l'Afrique du Nord. Voilà comment — après l'occupation de sa côte orientale — devait réellement commencer la conquête arabe de l'Afrique.

Arabes et Berbères enfin convertis et devenus alliés ne s'aventureront pas tout de suite dans la partie subsaharienne du continent. En fait, selon des sources orales difficiles à vérifier, il semblerait qu'une tentative d'invasion militaire arabe ait bien eu lieu vers cette époque. Mais elle se serait déroulée au sud du continent et fut stoppée par la mouche tsé-tsé, qui sévit dans les forêts. Si cette bestiole a la particularité de transmettre la maladie du sommeil à l'homme, elle tue aussi les chevaux. Ainsi, l'action des forces d'invasion arabes s'arrêta, dans un premier temps, aux territoires situés à la limite du Sahara et d'une façon marginale à l'Est africain.

L'histoire retient cependant que le début du saccage de l'Afrique par les Arabes date de cette époque. Le calife fatimide du Caire, pour avoir la paix, suggéra aux vandales bédouins de Béni Hilal et Béni Soleim, venus d'Arabie, d'aller plutôt razzier les régions du nord de l'Afrique. Cette invasion bédouine avait chassé de nombreux Juifs. Selon certaines sources orales négro-africaines, ils se seraient croisés avec des populations noires, ce qui a engendré en Afrique de l'Ouest le groupe ethnique des Bafours et sans doute d'autres encore puisque certaines cités africaines — notamment au Nigeria — abritent mystérieusement des synagogues.

Pendant des millénaires la plupart des civilisations négro-africaines de l'intérieur, qui par tradition étaient closes et conservatrices, avaient vécu relativement en autarcie, protégées de toute influence extérieure. Progressivement des pionniers missionnaires et des lettrés venus du Maghreb ou du Proche-Orient, se joignant aux caravanes transsahariennes, installèrent des lieux de culte et des écoles coraniques d'abord dans les oasis, puis dans la zone sahélo-soudanaise.

Ces premiers « visiteurs » venus du nord se fixaient au Ghana mais aussi dans le Tékrour, une cité vassale du Ghana et englobant l'actuel Fouta. Il était peuplé de Toucouleurs, de Soninkés et surtout des premiers Wolofs du Walo. Dans cette entité ouest-africaine régnait, au IXe siècle, la dynastie des Diao Ogo. Leur souverain avait déjà une politique étrangère très active. Il importait, notamment du Maroc, de la laine, du cuivre, du sel et des perles. Il exportait de l'or et des captifs. Les Diao Ogo furent remplacés sur le trône par la dynastie des premiers Wolofs avec comme souverain War Diabi N'Diaye. Ce monarque fut l'un des premiers chefs africains convertis à l'Islam après être entré en contact direct avec les pionniers arabo-musulmans au XIe siècle.

En fait, la plupart de ces Arabo-Musulmans ou Maghrébins étaient des réfugiés car la conquête arabe avait fini par installer durablement les chérifiens à la tête des trois royaumes dits de Barbarie. Sous ce pouvoir chérifien, les populations nord-africaines durent se convertir à l'Islam, religion de leurs nouveaux maîtres. Les monarques chérifiens exerçaient un pouvoir temporel, mais aussi spirituel dans la mesure où ils descendaient du prophète Mohamed. Les réfractaires furent tous égorgés. Les autres furent contraints de s'enfuir vers l'Atlas ou dans le désert et devin-

rent nomades. Ceux qui choisirent de rester sous la domination du sultan du Maroc, notamment Sidy Mohamed Ben Abdallah, devaient subir pendant longtemps la volonté arbitraire de leurs souverains. Ils étaient exposés journellement au pillage de leurs biens et presque soumis à un régime esclavagiste.

Ces pionniers arabo-musulmans en Afrique noire avaient donc connu diverses formes d'asservissement. Pourtant ils seront par la suite de précieux auxiliaires des négriers arabes pour razzier les populations locales. Car, après quelques tentatives de conquêtes avortées par de mystérieux aventuriers arabes, les Almoravides venus du nord, et plus précisément du Maroc et de Mauritanie, vont être les premiers envahisseurs arabo-musulmans armés à pousser leurs entreprises jusqu'au cœur du continent noir. Ils détruiront le puissant empire de Ghana où vivaient déjà des Berbères Sanhadja et el-Honeihin, descendants de soldats des premières tentatives inabouties de la conquête arabe.

L'empire de Ghana, qui fut le plus riche du continent grâce à son or, suscitait depuis toujours des convoitises. C'est vers 790 que le roi noir du Ghana accrut son pouvoir sur certaines populations environnantes et sur les régions aurifères du sud pour répondre à la demande extérieure. Le Ghana devait sa suprématie à ses armes en fer (épées et lances), beaucoup plus efficaces que les massues d'ivoire des peuples voisins. L'intensification des échanges avec le Maghreb assura dès le VIIIe siècle la prospérité de cette puissance africaine, qui contrôlait le commerce de l'or dans cette vaste région. En fait, l'intérêt que les Arabes des premiers temps accordaient au Ghana, voire à l'Afrique noire, concernait surtout l'or. Ibn al-Fakih écrivait : « Dans le pays de Ghana,

l'or (*dhahab*) pousse comme des plantes dans le sable, comme poussent les carottes. On les cueille au lever du soleil. » Et l'historien africain Ibrahima Baba Kaké d'ajouter : « L'Afrique noire, pour le Maghreb, était un eldorado, le pays de l'or. C'est du moins ainsi que les premiers auteurs maghrébins ou arabes présentaient le Bilad-as-Sudan à leurs coreligionnaires du Nord. Aussi très tôt les souverains maghrébins s'intéressaient-ils à la possession de cet or. La diffusion de l'Islam n'était qu'un prétexte : le but essentiel de l'expansion musulmane en Afrique était la recherche de l'or. Voilà pourquoi les premiers "missionnaires" de l'Islam qui se présentèrent aux portes du monde noir furent des missionnaires armés. »

Cette soif de l'or est manifeste dans la quasi-totalité des écrits arabes, jusqu'au pèlerinage de Mansa Moussa, empereur du Mali. Les esclaves ne deviendront importants que progressivement, pour supplanter le métal jaune. L'or a été le véritable support du commerce transsaharien médiéval et c'est pour se le procurer que les Arabes ont fait du Soudan, aux VIIIe et IXe siècles, une annexe commerciale du Maghreb et de l'Égypte. Ils ramenaient du Ghana de l'or, de l'ivoire, des peaux, des céréales et des captifs. En échange, leurs caravanes apportaient au Ghana, à travers la mer de sable, bijoux, étoffes, armes et sel. Jusqu'à la découverte de l'Amérique, le Ghana fut le principal fournisseur international du métal précieux.

En l'an 1030, avec à leur tête un certain Yaya Ibn Yacine, chef de la tribu des Lamtunas, décidé, disait-il, à éradiquer les pratiques musulmanes qualifiées d'« animistes » en Afrique, des hommes mystiques s'en allèrent prêcher un Islam intégriste au Maghreb. Ces Lemtas et Lemtounas voi-

lés sont les ancêtres des Touaregs actuels. Ils campaient d'ordinaire le long du fleuve Sénégal et dans les vastes espaces sablonneux du Sahara. Après un premier échec, Yaya se retira sur une presqu'île du fleuve Sénégal pour se livrer à la méditation, en compagnie d'une poignée de fidèles disciples recrutés au Maroc et au Sahara, dont Yaya Ibn Omar et Abou Bakr. Un millier de personnes les y rejoindront. Yaya Ibn Yacine leur dispensera une formation religieuse et militaire.

Cette confrérie fut baptisée par Yacine *Al Muralisme,* « Ceux du rassemblement ». Une autre source donne le nom d'*El-Morâbetin* (« les religieux »). Une certitude cependant est que les Espagnols ont déformé tous ces vocables en Almoravides. En fait, « Almoravide » est dérivé du mot *ribat* et provient de la racine r-b-t qui en arabe, comme dans le mot *rabata,* évoque une idée de lieu de rassemblement. Les Almoravides deviendront un ordre militaro-religieux, qui déclenchera une guerre sainte dès 1042, pour s'emparer des mines d'or et contrôler leurs voies d'accès. Car ces moines-guerriers, qui allaient saccager l'empire de Ghana, étaient plus attirés par ses richesses que par la conversion des populations.

C'est à la tête d'une armée de quelque trente mille hommes que ces bonnes âmes mirent à feu et à sang les provinces jugées réfractaires à l'enseignement du prophète Mohamed. Ils menèrent une croisade meurtrière jusqu'à la destruction, en 1076, de Koumbi Saleh, capitale de l'empire de Ghana. Cette ex-grande puissance africaine disparaîtra au profit de petites entités géographiques, démographiques et culturelles comme, entre autres, le Sénégal, le Mali et le Songhaï. La présence des Almoravides, quant à elle, fut très courte. Ils convertirent au passage les peuples du Sénégal,

notamment les Wolofs, Sérères et Toucouleurs. Les Almoravides ramenèrent avec eux de l'or et des milliers de captifs.

Après leur départ, les tribus nord-africaines vont exploiter cette brèche et commencer à razzier les populations négro-africaines, converties ou non. Les motifs économiques étaient sûrement évidents, mais punir les mauvais musulmans ou les païens tenait aussi lieu de justification religieuse à leurs entreprises criminelles.

Dans son traité, *De l'origine des Nègres d'Afrique*, Moreau de Charbonneau, explorateur du Sénégal de 1674 à 1677, décrit avec force détails les entreprises des Marocains de la secte des Toubena contre des tribus noires. En fait au sein même de la religion musulmane est née la secte des Assassins. Cette nébuleuse criminelle a vu le jour en 1060 en Perse, à l'initiative de Hasan Ibn Al Sabah. Les croisés disaient d'eux qu'ils étaient drogués au haschisch, mot arabe d'où provient le mot assassin. Les activistes de cette secte ont d'abord opéré en Perse, en Turquie, puis en Occident avant de gagner l'Afrique du Nord en infiltrant des mouvements comme celui des Toubena. Ces « fous de Dieu » s'étaient autoproclamés « bons musulmans » et partirent à l'assaut de villages sénégalais, dont ils qualifiaient les habitants de « mauvais musulmans ». Ces négriers, lancés dans le *jihâd* contre ceux qu'ils n'appelaient des « relâchés » que pour en faire des proies idéales, accusaient leurs futures victimes de « professer l'Islam tout en buvant du vin de palme et de la bière de mil, tandis que leurs sorciers vendaient des amulettes. Leurs femmes ne se voilaient ni la figure ni les seins. Leurs hommes dansaient de manière impudique au son des tam-tams. Ils n'avaient pas de mosquée, révéraient leurs totems, vénéraient moins le Coran

que les gris-gris dont ils étaient couverts des pieds à la tête et qui parfois pesaient si lourd qu'il fallait s'y prendre à plusieurs pour les mettre en selle ».

Les chefs de tribus musulmanes d'Afrique du Nord, du Sahara et du Sahel lançaient ces razzias pour persécuter de nombreux peuples noirs environnants. Cela parce que, depuis le Moyen Âge, l'islamisation était superficielle dans les régions rurales de l'Afrique du Nord. Quelquefois chez eux les convictions variaient au gré de la perte d'un être cher ou de la survenue d'un danger. À Tunis par exemple, à la mort de l'une des femmes du bey, les notables et ceux qui aspiraient à le devenir achetaient ou razziaient des esclaves noirs pour leur accorder la liberté sur-le-champ. Et souvent ces pelotons de centaines d'hommes suivaient le convoi funéraire portant chacun à la main un long bâton sur lequel était accroché leur certificat d'affranchissement.

En fait ces négriers, berbères ou arabisants du Nord et autres Touaregs prenaient en otage les populations négro-africaines, tels des pirates. Du fond de leur Sahara, ils se ruaient sur les villages sénégalais ou maliens, razziaient les femmes et les enfants avant de les transporter à travers le désert, au milieu d'indicibles souffrances, jusque dans les oasis qui bordaient leurs régions. Ce commerce infâme occasionnait de grands profits pour les négriers à la solde des Arabes. Plusieurs cités de la région nord-africaine se sont enrichies et ont prospéré grâce au trafic de captifs noirs.

Ce qui fit le malheur du continent noir, et qui y perpétua la traite même après les abolitions occidentales et malgré la surveillance des marines, est que les Arabo-Musulmans y étaient établis depuis longtemps, notamment sur la côte orien-

tale. Le lien très étroit d'une religion commune unissait le continent noir au monde arabo-musulman.

Cette conquête arabe de l'Afrique a été double. Les premiers envahisseurs — excepté les Almoravides, qui ne se sont pas installés — ont commencé par prendre Zanzibar, en Afrique orientale, entre 615 et 620 de notre ère. Quelques Indiens s'implantèrent également dans la région. Les relations entre Arabes et populations locales sont donc antérieures à l'Islam. Au XIIIe siècle, Marco Polo avait déjà fait connaître ces antiques relations de commerce entre Arabes, Indiens et les peuples de cette côte orientale, le pays des Zendjs, qu'il appelle « Zanquibar ». L'île était alors désignée sous le nom d'Oungouya par les Africains. Plusieurs comptoirs y furent fondés par des négociants arabo-musulmans de confession chiite. Ils la baptiseront Zanzibar (de *Zenj* et *bahr*, deux mots arabes qui signifient « littoral des Noirs »). Très vite, Zanzibar deviendra un important marché d'exportation de captifs à destination du golfe Arabo-Persique. Ces captifs transportés par voie navale de Zanzibar, de Lamu et d'autres ports est-africains, et par les déserts, n'étaient pas conduits en Occident, comme veulent le faire croire certains auteurs. Ils étaient tous dirigés vers le monde arabo-musulman.

Au XIXe siècle s'est développée la traite maritime. Les captifs, transportés par voie navale depuis la côte orientale de l'Afrique, étaient tous conduits en Arabie, en Inde et dans d'autres États musulmans d'Asie, cette traite alimentant en esclaves noirs le monde musulman et les régions en relation avec ses circuits commerciaux. Après Zanzibar, les Arabes occuperont la Somalie, pour finir par étendre leur ligne de comptoirs jusqu'à Quiloa. Accueillis à bras ouverts par les

populations africaines, ils s'installèrent pour longtemps, construisant mosquées et maisons. Un autre de leurs points d'ancrage est Djibouti et ses environs. Qu'ils aient été, là aussi, reçus sans hostilité ne les empêcha pas de pratiquer leur misérable négoce, comme le note Jacques Heers : « Ces hommes de confiance, se mêlant alors aux indigènes, formèrent ici et là des foyers de populations métissées. Ils pratiquaient strictement l'Islam, s'appliquaient à convertir leurs voisins et gardaient des liens avec les villes et les embarcadères de la côte, acheminant par caravanes, sur d'innombrables routes, des centaines ou des milliers d'hommes et de femmes enchaînés. Ce sont eux qui, établis chez les "Noirs", de façon très précaire certes mais à demeure, déjà familiers du pays, des hommes et des langues, ont, très tôt et très vite, dès les toutes premières années 800, donné une impulsion considérable à la traite musulmane d'Orient. »

Les Arabes se mélangèrent avec des femmes du pays, diffusèrent la religion musulmane en même temps que leur culture. Cet étonnant métissage avec les langues et cultures locales, teinté d'accents indiens, devait engendrer une « civilisation » dite swahélie. Cette culture est presque commune à tous les peuples de la côte de l'Afrique de l'Est. Le terme viendrait du pluriel du mot arabe *sahel*, qui signifie « côte » ou « frontière ». Ces peuples viennent d'horizons différents, mais présentent les mêmes caractéristiques, à savoir : une population d'origine africaine bantoue avec des apports arabes, indiens et persans de Chiraz. Tous les habitants des villes-États côtières de Mombasa, de Géde, de Malindi ou des archipels de Zanzibar, des Comores, de Kilwa ou de Lanou forment aujourd'hui une unité de culture swahélie prospère et renommée, vivant du commerce de marchandises africaines destinées aux marchés orientaux. Ils parlent

une langue voisine et partagent un certain nombre de valeurs propres. La culture swahélie est avant tout une culture urbaine, africaine et musulmane depuis l'islamisation.

Après avoir vécu relativement en paix sans être dérangés dans leurs différentes activités commerciales et ô combien négrières, les premiers colons arabes de la région passèrent sous domination portugaise au début du XVIe siècle (en 1503). Zanzibar devint peu à peu le principal entrepôt commercial de l'Afrique orientale. C'est par Zanzibar qu'on accédait à la région du haut Nil et des liens étroits rattachaient les petits États de l'Afrique orientale au grand marché de Zanzibar. L'occupation portugaise ne dure pas longtemps. À la fin du XVIIe siècle, au terme de nombreuses luttes, les Portugais ont été chassés par une autre vague d'envahisseurs arabes, venus de la partie orientale de l'Arabie, et plus précisément du sultanat (ou plutôt l'imamat) d'Oman. C'est ainsi qu'à partir de 1698, le sultan d'Oman gouvernait Zanzibar depuis sa capitale Muscate, par des princes de la famille des Saïd. Il établira sa souveraineté sur tout le littoral, de la mer Rouge jusqu'aux possessions portugaises du Mozambique, ainsi que sur tout le pays compris entre la côte et les Grands Lacs. C'est pourquoi le nom de Zanzibar s'appliquait indistinctement à la côte, à l'île et à sa capitale: « Quand on joue de la flûte à Zanzibar, disait un proverbe arabe, toute l'Afrique des lacs se met à danser. » Pour consolider sa mainmise sur la région, le sultan fit construire un fort à Zanzibar, sur le site de l'église portugaise. Vers 1710, cinquante soldats omanais y seront en garnison. Voilà comment ces conquérants essentiellement venus d'Oman, du Yémen, du Hedjaz, de La Mecque, de la Perse et de l'Inde ont réussi à occuper toute la côte orientale de l'Afrique.

Ensuite, le sultan d'Oman choisit de fixer définitivement la capitale de toutes ses possessions à Zanzibar en décembre 1840. Cette métropole devint ainsi capitale d'Oman, et Saïd sultan de Zanzibar et d'Oman. Il nomma l'un de ses fils gouverneur d'Oman, tandis que l'autre gérait les affaires locales à Zanzibar. Il avait aussi le contrôle du commerce et des affaires internationales de toute la région. Quelques années plus tard, pendant que l'empire d'Oman déclinait, Zanzibar prospérait de plus en plus et de nombreux marchands influents s'y installaient.

Trop médiatisée par certains historiens, l'île de Gorée, au large de Dakar, est devenue le symbole de la traite européenne. En y implorant le pardon des peuples africains martyrisés, le pape Jean-Paul II a qualifié cette infamie de « crime contre l'humanité ». Alors que l'île de Zanzibar — sans parler de Ouidah au Bénin — fut pendant plus d'un siècle l'épicentre d'une traite plus importante que la ponction transatlantique. Des millions de captifs transitèrent par cette région, notamment par Stone City, la ville aux belles maisons de corail. Quant au combat pour mettre fin à cette traite, l'examen des faits prouve que, volontairement ou pas (géopolitique oblige), les pays occidentaux en charge d'une telle mission au XIXe siècle ont longtemps « piétiné » face aux horreurs du mal arabe, avant, il est vrai, d'y mettre un terme. Durant des années, de nombreux officiers anglais ont fermé les yeux lorsqu'il s'agissait de visiter les bâtiments en route vers l'Arabie ou la Turquie afin d'arracher de leurs cales les cargaisons humaines qu'ils pouvaient renfermer. Ainsi les négriers agissaient en toute impunité.

Les Anglais, qui étaient devenus maîtres de Zanzibar, se gardaient bien d'enrayer sérieusement ce commerce de traite

entre l'Afrique et le monde arabo-musulman. Ils prétextaient l'immensité des côtes qu'il fallait surveiller et les ressources multiples que la cupidité devait fournir aux négriers. Cette habile mascarade ne trompait personne. En réalité la traite restait florissante à Zanzibar et y était parfaitement légale. Dans les tarifs des douanes, le « Nègre » était même inscrit parmi d'autres marchandises. L'acquittement des droits d'exportation de captifs se faisait au grand jour si bien que le consul britannique pouvait fournir des statistiques sur cette régulière activité.

Le marquis de Salisbury affirma sans vergogne au Parlement britannique que Soukim n'avait pas été abandonné par l'Égypte comme le reste du Soudan. Cela, disait-il, pour empêcher la traite des captifs africains, qui y étaient souvent embarqués pour être vendus en Arabie. Tant d'hypocrisie étonna le correspondant anglais en poste à Djeddah (Arabie) qui lui demanda d'où venaient alors tous ces sambouks arabes chargés de bois d'ébène, abordant tous les jours dans de nombreuses criques du Sud, après avoir échappé à la surveillance des croiseurs anglais. En outre, si le marché des esclaves de Zanzibar avait été réellement fermé, comment expliquer que Livingstone ait encore pu écrire ceci, en date du 2 mars 1866, près de vingt ans après le Grand Pacte de l'abolition de la traite de 1848 : « Avons visité aujourd'hui le marché aux esclaves. Trois cents individus à peu près étaient en vente : le plus grand nombre venant du Chiré et du Nyassa. Excepté les enfants, tous semblaient honteux de leur position : les dents sont regardées, la draperie relevée pour examiner les jambes ; puis, on jette un bâton, pour qu'en le rapportant l'esclave montre ses allures. Il en est qu'on traîne au milieu de la foule, en criant sans cesse le

prix qu'on en désire. La plupart des acheteurs étaient des Arabes et des Persans. »

David Livingstone s'attrista des conditions de vie dans l'île : « Personne ne bénéficie ici d'un bon état de santé. La puanteur des entrepôts d'ordures sur la plage est horrible [...]. On devrait l'appeler Stinkibar et non Zanzibar. » Cet homme, qui avait beaucoup voyagé, vu et décrit tellement d'horreurs, fut pourtant scandalisé par ce qu'il trouva à Zanzibar. Les mauvaises conditions d'hygiène favorisaient les épidémies de dysenterie, de malaria, de choléra, de petite vérole, etc. Celles de 1858 et de 1869 à 1870 tuèrent un sixième de la population de la ville et trente-cinq mille personnes dans l'île. Quant à Stanley qui fit aussi un tour à Zanzibar entre 1871 et 1872, il notait ceci : « Zanzibar est le Bagdad, l'Ispahan, l'Istanbul de l'Afrique orientale ; c'est le grand marché qui attire l'ivoire, le copal, l'oseille, les peaux, les bois précieux, les esclaves de cette région ; c'est là qu'on amène, pour y être vendues au-dehors, les noires beautés de l'Ouhiyou, de l'Ougogo, de la Terre, de la Lune et du pays des Gallas... Les classes laborieuses sont composées d'Africains esclaves ou hommes libres. »

Ainsi, avec la complicité passive des Anglais, les Arabes de Zanzibar continuaient d'envoyer leurs chasseurs d'hommes jusque dans les coins les plus reculés du continent. De véritables armées de prédateurs se mettaient en campagne au cours d'expéditions qui duraient un an, quelquefois deux. Elles traversaient toute l'Afrique traînant après elles des milliers de captifs vers la côte, sous le regard de témoins européens vivant à Zanzibar. Aussi, à la mort du sultan, en 1856, son successeur Bargache voulut installer sa nouvelle capitale dans un endroit éloigné de la côte, Dar Es Salam,

pour échapper aux regards et à la molle pression politique des Britanniques. Molle parce que le plus grand seigneur et maître de la traite sur les côtes orientales de l'Afrique était, en ce milieu du XIXe siècle, un bon « ami » des Anglais, Hamed ben Mohamed ben Juma ben Rajad el Murjebi, plus connu sous le surnom de Tippou Tip.

Ce bandit contrôlait tout le commerce avec l'océan Indien. Cela sûrement ne pouvait se faire sans la passivité complaisante des Anglais. Tippou Tip exportait de l'ivoire et recevait des armes pour mener ses razzias. Traite négrière et trafic d'ivoire étaient étroitement liés. Que Londres soit devenue en 1873 la place mondiale du marché de l'ivoire suffit dès lors à expliquer l'attitude ambiguë des Anglais dans la lutte contre la traite. Le sinistre Tippou Tip, qui savait tirer parti de tout cela, tentait néanmoins de se justifier par ces arguments : « Si nous achetons des hommes, c'est qu'on nous offre de nous les vendre et que nous ne pourrions pas nous les procurer autrement. Et il vaut beaucoup mieux pour eux qu'ils tombent entre nos mains qu'entre celles des tribus ennemies [...] qui les massacrent, les épuisent et les abrutissent. » Et si incroyable que cela puisse paraître, Stanley lui-même dressera un portrait élogieux de ce malfaiteur : « C'est un homme grand à la barbe noire, de physionomie négroïde, un modèle d'énergie et de force. Son visage est intelligent, il est accompagné d'une large suite de jeunes Arabes qui le traitent en chef. Avec son allure d'Arabe cultivé et ses façons courtoises, il m'a accueilli au village de Mwana Mamba, entouré de ses esclaves. C'est l'homme le plus remarquable que j'aie jamais rencontré parmi les Arabes, les Swahilis et les métis d'Afrique. »

Il est notoirement connu que Stanley était une belle crapule, de la même race de bandits de grands chemins que Tippou Tip. Ceci explique sans doute cela. Mais qu'à sa mort Tippou Tip, qui s'était peu à peu rendu maître de tout le trafic d'esclaves et qui lui-même, aidé de ses frères et de ses lieutenants, avait couvert la région de sang et de ruines, eût eu les honneurs du *Times*, voilà qui peut nous laisser pantois devant la politique des Anglais. En fait, de tout temps, les Britanniques se sont d'abord occupés des choses temporelles. C'est une de leurs caractéristiques, du moins chaque fois qu'il s'est agi de gagner de l'argent. Sous l'époque coloniale, ils ne s'étaient jamais embarrassés de scrupules pour manier le bâton, notamment contre les esclaves des Indes occidentales. L'une des raisons qui expliquent qu'ils fermaient aussi les yeux devant les trafics des Arabes en Afrique, dans un premier temps, était sans doute éminemment mercantile. Car avec les bénéfices tirés de toutes les situations où ils jouaient un double jeu, ils pouvaient sans vergogne se donner pour philanthropes ailleurs.

Les Anglais se sont toujours posés en champions de l'abolition. Mais on oublie trop souvent que leur abolition de l'esclavage devait plus à l'économie qu'à la morale. Ils pensaient qu'il était plus avantageux de réduire en esclavage les Africains chez eux que de les exporter vers le Nouveau Monde. Non seulement ils n'y étaient plus si rentables, étant donné les évolutions industrielles du moment, mais ils coûtaient cher (il fallait quand même les nourrir !). Si le discours officiel plaçait l'abolition sur un plan moral, nul n'était dupe. Le système esclavagiste était de plus en plus inefficace et improductif, comme le notait l'économiste Adam Smith. L'Angleterre avait tout simplement su anticiper tous ces boule-

versements. Au début du XIXe siècle, la Révolution industrielle y aboutissait au recyclage de l'économie productive. Ce qui fit émerger un nouveau secteur au détriment de l'agriculture en totale perte de vitesse. Ce bouleversement, où le réalisme économique prenait le pas sur le reste, devait bénéficier au mouvement antiesclavagiste anglais.

Ainsi d'éminentes personnalités abolitionnistes, à l'image de Thomas Clackson et William Wilberforce de la secte de Clapham, purent compter sur le soutien des milieux d'affaires. La conjonction objective d'intérêts de ces deux milieux rendit déterminante l'action des abolitionnistes au Parlement britannique. Ce que des raisons économiques avaient engendré, les mêmes raisons aidèrent tout simplement à le défaire. Un observateur plutôt anglophobe disait d'eux : « L'une des caractéristiques les plus curieuses de la politique anglaise est cette ingénieuse combinaison de leur triple penchant pour l'exploitation des "races" qu'ils jugeaient inférieures, le commerce et la philanthropie. » Aussi la traite arabo-musulmane n'existait dans la mer des Indes, dans la mer Rouge et en Égypte que grâce à la complicité passive et hypocrite des Britanniques qui n'ont pas réellement mis fin à l'occupation arabe d'une partie du continent noir, pourtant sous leur autorité. Et l'Afrique continuait d'être soumise au fléau épouvantable de la traite, ses populations d'être agitées et écrasées par les battues sanglantes des chasseurs d'hommes. Ces martyrs laissaient derrière eux leurs champs dévastés, leurs villages détruits et leurs familles massacrées. En colonisant la côte orientale africaine, partout où les Arabes ont pénétré, ils ont aussi introduit les pratiques de traite, la déshumanisation et l'esclavage, ou les

ont développées quand ils trouvaient certaines de ces pratiques déjà établies.

Quelle longue et triste cascade de malheurs pour les peuples noirs, que cette conquête arabe de l'Afrique…

CHAPITRE IV
Après la conquête, l'islamisation et les complicités africaines

> Si mes rapports au sujet du terrible commerce d'esclaves qui se fait à Oujiji peuvent conduire à la suppression de la traite de l'homme, je regarderai ce résultat comme bien supérieur à la découverte de toutes les sources du Nil.
>
> David Livingstone

C'est dans les débuts de l'Islam que les Arabes convertirent les populations de la péninsule Arabique, avant de conquérir les rives méridionales et orientales de la Méditerranée. Après avoir multiplié les prises de guerre, tout en imposant l'esclavage dans ces régions, ils conquirent tout le nord du continent africain, comme nous l'avons vu. Puis, dans un premier temps, sous le commandement de Tarik, ils étendirent leur domination à la péninsule Ibérique, en prenant la place du royaume wisigoth en 711. Ensuite, ils revinrent en Afrique pour islamiser les peuples. Ils inaugurèrent ainsi une longue et douloureuse traite négrière, qui allait saigner l'Afrique à blanc jusqu'au XXe siècle.

En fait, dès le haut Moyen Âge, le monde musulman était devenu un grand importateur d'esclaves. Mais la loi islamique interdisant d'assujettir les croyants, après la conversion en masse des esclaves blancs, il fallut donc faire venir des Africains de régions situées au sud du Sahara. Cet Islam,

qui allait se développer à la jonction de trois continents (Afrique, Asie, Europe), est sans aucun doute l'un des phénomènes majeurs de l'histoire de l'humanité. Cette expansion fulgurante fera entrer de nombreuses aires géographiques dans l'escarcelle du monde musulman. Les Arabes développeront une brillante civilisation en Espagne, symbolisée par les émirats et califats de Cordoue. En revanche leur arrivée en Afrique fut le point de départ de la première traite négrière à grande échelle. C'est à partir de leurs positions sur la côte orientale et au nord qu'ils achemineront les nouveaux razziés, vers le golfe Arabique et la Turquie d'Asie, pour les vendre comme du bétail.

Au début de ce trafic, avant l'arrivée de forces militairement organisées et conquérantes, les premiers négriers arabo-musulmans n'eurent guère besoin de complicités locales. Ils pratiquaient le « rapt », en procédant par harcèlements sporadiques et razzias de populations plus ou moins isolées des grands centres ou agglomérations. Ils s'attaquaient aux populations de la côte sans s'aventurer à l'intérieur des terres. Cela est confirmé par la *Chronique de Guinée*, écrite au milieu du XVe siècle par le Portugais Gomes Eanes de Zurara.

Les négriers arabo-musulmans utilisaient aussi la ruse, comme le rapporte Idrisi (1100-1165). Selon ce chroniqueur, les Zendjs redoutaient fort les Arabes au point que, s'ils rencontraient un marchand ou un voyageur, ils s'inclinaient bien bas et le traitaient avec un grand respect, disant dans leur langue : « Salut, ô peuple du pays des dattes ! » Parce que les premiers Arabes qui rôdaient en Afrique orientale « raptaient » leurs enfants en les attirant avec des dattes, pour les conduire de place en place, jusqu'à ce

qu'ils puissent s'en saisir, les sortir du pays et les transporter chez eux.

Dès avant la colonisation arabe de Zanzibar, le chef de l'île de Kich, dans la mer d'Oman, lançait des expéditions en bateau vers le pays des Zendjs, où il faisait de nombreux captifs. Ferraghit, un ancien esclave qui fut racheté par les Pères Blancs et devint secrétaire de la Société antiesclavagiste, raconte les circonstances de son « rapt » par des Arabes et des Touaregs : « Un jour ma mère se rendait avec ma sœur, moi et quelques habitants de notre tribu, à un village voisin de Kaffouan, quand nous nous vîmes tout à coup entourés par des marchands touaregs, qui nous faisaient peur en nous montrant leurs poignards et leurs bâtons. Un Nègre qui était avec nous s'avisa de crier : Au secours ! Il fut immédiatement renversé par terre et tué d'un violent coup de bâton. Un vieillard nègre pris avec nous voulut se défendre, il jeta sur les Touaregs une flèche qu'il portait sur lui, mais l'arme s'abattit sans force et cela ne fit qu'exciter la rage des marchands qui frappèrent le vieux Nègre à coups de poignard et le laissèrent mourir ainsi. Enfin après avoir tué ceux qui criaient ou qui voulaient se défendre, ces terribles forbans nous amenèrent tous dans la tribu des Bambas. Des Arabes commanditaires achetèrent ceux d'entre nous qui paraissions les plus forts. Ma mère, jugée bonne et solide pour travailler, fut envoyée tout de suite en service. Un Arabe cruel nous arracha notre pauvre mère sans que nous puissions même lui dire adieu. »

Les Arabes renoncèrent vite à ces captures pratiquées le plus souvent par la ruse, pour passer ensuite à la traite dite « volante » ou « itinérante », c'est-à-dire par le feu et les chasses à l'homme. Et ce d'autant qu'en peu de temps ils

avaient réussi à imposer l'Islam à de nombreux chefs locaux, qu'ils décidèrent d'associer à l'ignominie de leur projet de traite à grande échelle. Car les missionnaires de l'Islam, dès le IXe siècle, avaient vite identifié, corrompu, ou vaincu et converti certains de ces chefs locaux. Nous aurons l'occasion d'y revenir, car les monarques de nombreux royaumes — sans que le phénomène soit généralisé à tout le continent — ont bel et bien participé à la traite arabo-musulmane. Boubacar Barry note d'ailleurs dans son ouvrage : *La Sénégambie du XVe au XIXe siècle* : « Ainsi les théocraties musulmanes, tout comme les régimes ceddo, participent finalement à la traite négrière dont l'impact aggrave dans tous les domaines la stagnation économique et les conflits sociaux en Sénégambie. [...] La traite négrière est demeurée pendant des siècles le monopole des aristocraties au pouvoir, qu'elles appartiennent aux régimes ceddo ou aux régimes théocratiques. Le commerce des esclaves est un monopole royal dans la mesure où l'aristocratie est l'unique source de la force militaire susceptible de faire la guerre aux voisins pour se procurer des esclaves ou d'assujettir leurs propres sujets. L'aristocratie est la seule à pouvoir acheminer de l'intérieur les caravanes d'esclaves en toute sécurité vers la côte pour les vendre aux Négriers. »

Ces prédateurs arabes, berbères et maures ne vont pas se contenter d'ouvrir l'ère des chasses à l'homme, ils en seront aussi les acteurs les plus offensifs.

Au fur et à mesure de l'accroissement de la demande d'esclaves, les conflits intertribaux devinrent plus fréquents et les razzias contre les villages se multiplièrent. Une telle situation, encouragée et exploitée par les Arabes, en même temps qu'ils « islamisaient » les peuples, perdurera jusqu'à l'arrivée des négriers européens. Ceux-ci imitant leurs pré-

décesseurs vont à leur tour sceller un contrat durable avec les mêmes chefs renégats, notamment ceux des royaumes de la côte du Dahomey (actuel Bénin), d'ethnie Fon, qui ouvrirent la voie en ravageant les villages yoroubas ou mahis pour vendre un nombre incalculable d'enfants, de femmes et d'hommes.

Après le départ des Almoravides, la marche continue de l'islamisme fut assurée, entre autres, par les Peuls et leurs cousins Toucouleurs — souvent précieux auxiliaires des Maures —, entre le golfe de Guinée et le bas Niger. Ces tribus « puulars » se sont infiltrées le long du Niger pour y fonder de grands États prosélytes par le fer et par le feu. Puis leur action auprès des populations se prolongeait plus « pacifiquement » grâce aux *aloufas* (ou marabouts).

Pendant longtemps ce personnage était à la fois prêtre et maître d'école. Il enseignait à lire et à écrire les lettres de l'alphabet arabe et quelques versets du Coran, apprenant aussi aux populations converties à haïr tout ce qui n'était pas musulman. L'homme était reconnaissable, toujours coiffé d'un turban, chaussé de sandales et drapé d'un habit appelé *owon*. Il était souvent armé de sabre ou de fusil en cas d'ultimes nécessités. Autrement dit, la carotte et le bâton. Car si ces marabouts ne commettaient pas ouvertement de violences par eux-mêmes, ils n'en étaient que trop souvent les instigateurs. Surtout contre les infidèles. Et lorsqu'il s'agissait de se procurer des captifs. L'escorte d'un *aloufa* était toujours nombreuse, mais lui ne se déplaçait qu'à cheval, ce qui avait pour effet d'impressionner les païens et autres fétichistes. Beaucoup de notables africains se convertirent, parce qu'ils se sentaient fortement attirés par l'Islam qui,

selon eux, se reflétait dans la prestance même de cet *aloufa*.

Si l'islamisation de l'Afrique noire n'a vraiment débuté qu'au IXe siècle, ce n'est qu'à partir du XIe siècle que certaines élites des chefferies et empires de l'Ouest africain vont se convertir. L'islamisation n'aura néanmoins touché pendant des siècles que ces élites. Son expansion est récente. Avant la colonisation européenne, l'Islam était très minoritaire en Afrique noire. Il ne concernait dans un premier temps que quelques peuples et leurs élites, mais a fini par franchir le Sahara pour gagner les grands centres commerciaux d'Afrique de l'Ouest et du Soudan. La Nubie et le haut Nil s'y convertiront beaucoup plus tard, le christianisme ne se pratiquant plus que dans certaines régions de l'Éthiopie (pays du prêtre Jean).

Les colonies musulmanes se multiplièrent et pendant que l'Islam et la culture arabe se répandaient en Afrique, se développaient aussi les techniques de chasses à l'homme, de razzias et d'asservissement des populations. Cela devait durer : en 1870 Schweinfurth évaluait à deux mille sept cents le nombre d'Arabes marchands d'esclaves établis dans le haut Oubangui et le Bahr el-Ghazal. Dans le mouvement d'islamisation de l'Afrique, la plupart des conversions de chefs ou de populations n'étaient au début que stratégiques.

Ces conversions sont ambiguës. Ainsi certains chroniqueurs montrent Soundiata Keïta*, empereur du Mali, vêtu « des habits de grand roi musulman », mais pratiquant des rites de magie noire. En fait, même convertis à l'Islam, de nombreux monarques locaux ne renonçaient que très rarement à leurs coutumes ancestrales et autres croyances animistes. Quant aux populations, il suffit de lire ce que notait, non

sans mépris, le chroniqueur et grand voyageur arabe Ibn Jobayr quand, en se rendant en pèlerinage à La Mecque, il dut traverser le pays des Bujas: «Cette tribu de Noirs est plus égarée que des bêtes et moins censée qu'elles. Ces gens n'ont, au vrai, d'une religion que de proclamer l'unicité de Dieu pour prouver leur foi en l'Islam mais, au-delà, rien dans leurs fausses conduites et dans leurs doctrines n'est satisfaisant ni licite. Les hommes et les femmes circulent presque nus, avec un chiffon pour dissimuler leur sexe, encore que la plupart ne cachent rien! Bref, ce sont des gens sans moralité et ce n'est donc pas un péché que de leur souhaiter la malédiction divine. Et de les pourchasser jusque dans leurs villages, pour en ramener des esclaves.»

Mais à terme, avec la conversion beaucoup plus sincère des masses africaines à l'Islam, le Dieu de Mohamed deviendra celui des fétichistes de Ségou, des Peuls du Massina ou des Ceddo du Sénégal. Nombre de ces sociétés conservèrent toutefois leur indépendance. Certaines d'entre elles devinrent de grandes entités politiques, royaumes ou empires, comme ceux du Mali, du Songhaï et de Kanem. Il faut dire que l'Islam partageait des valeurs et comportements communs aux Africains: fécondité, famille, suprématie masculine, mariages précoces et polygamie. Mais il n'en a pas toujours été ainsi: durant des millénaires, la plupart des sociétés africaines ont en effet fonctionné sur un modèle matriarcal, sans généralisation de la polygamie. L'organisation sociale du matriarcat n'est pas, comme certains ethnologues l'ont pensé un moment, le fait d'une influence extérieure, notamment arabe. L'islamisation des peuples du continent noir est en fait récente par rapport au matriarcat et à la pratique de la polygamie. Les Arabes n'ont pu l'introduire dans les empires ouest-africains, *a fortiori* ailleurs.

L'islamisation opérée par les Arabes a plutôt aiguillé nombre de sociétés du continent noir vers le patriarcat.

Dans l'une des premières sociétés africaines à se convertir à cette religion, le voyageur et chroniqueur Ibn Battuta, qui a séjourné chez les Malinkés, notait : « Ils [les Noirs] se nomment d'après leur oncle maternel et non d'après leur père ; ce ne sont pas les fils qui héritent des pères mais bien les neveux, fils de la sœur du père. Je n'ai jamais rencontré ce dernier usage autre part, excepté chez les infidèles de Malabar dans l'Inde. » Sans jamais avoir été source de conflits, le matriarcat a toujours été vécu comme une association harmonieuse et complémentaire entre l'homme et la femme. Cette organisation sociale a contribué au bon fonctionnement de ces communautés traditionnellement sédentaires. Et ce, comme l'a noté le professeur Ki-Zerbo, du fait que tout naturellement les activités de la vie quotidienne étaient réparties selon la constitution physique des uns et des autres. Dans la société zouloue, par exemple, ce système est un vieil héritage des ancêtres bantous. Ceux-ci déterminaient depuis des siècles la filiation selon un ordre matrilinéaire (l'adoption par certaines variantes bantouphones émigrées d'un système patrilinéaire peut être considérée comme un épiphénomène). D'une manière plus générale, l'évolution des sociétés africaines vers le patriarcat, qui régit aujourd'hui la majorité d'entre elles, est grandement due à l'arrivée des Arabes et plus tard des Européens. Par le canal des religions islamique et chrétienne, ces « visiteurs » ont progressivement imposé le patriarcat, en même temps qu'une législation coloniale peu favorable aux femmes.

Quant à la polygamie, sa pratique en Afrique ne différait guère de celle de la plupart des autres sociétés du

monde. Contrairement à certaines idées reçues, qui en font une spécialité africaine, elle n'est spécifique à aucun peuple en particulier. Elle n'est pas plus l'apanage des peuples arabes qu'européens et encore moins africains. La polygamie a toujours été généralisée en Asie, par exemple. On la retrouve également en Grèce à l'époque d'Agamemnon. Elle était une pratique courante dans l'aristocratie germanique au temps de Tacite.

En Afrique, pendant très longtemps — du haut Moyen Âge au xe siècle —, la polygamie fut un privilège des couches sociales supérieures, le peuple étant soumis à la règle de la monogamie. La disparité de privilèges en la matière est identique à celle observée chez les Grecs et chez les Aryens.

C'est avec l'extension de l'Islam qu'il y aura des changements notables dans ce domaine. Les Arabes — sans l'y avoir introduite — ont cependant généralisé cette pratique chez tous les peuples qu'ils ont convertis. Ce fut le cas du Sénégal, entre autres, où Burdo notait : « Les Wolofs connaissent le mariage, mais se font un honneur d'être polygames. Il leur est permis d'avoir quatre femmes légitimes. »

De nombreuses sociétés africaines ont longtemps été guerrières. Toutefois, seuls trois royaumes envoyaient des femmes au combat. Au Dahomey, pour mobiliser toutes les forces du royaume, le souverain Guézé (1818-1858) eut l'idée de créer des compagnies féminines de cavalerie et d'infanterie. Elles seront baptisées les « Amazones vierges du Dahomey ». Ces unités combattront d'abord dans les nombreuses guerres de sécession ayant opposé les Dahoméens aux Yoroubas. Puis le roi Béhanzin les utilisa contre les troupes coloniales françaises. Au Sénégal, le royaume du Cayor envoyait ses *Linguères* (sœurs et cousines des sou-

verains) dans ses différentes batailles contre les Maures trarzas. Mais bien avant cela, l'Empire zoulou avait déjà innové en formant des *impis* (régiments) de jeunes filles combattantes ou chargées de la logistique. Toutefois, il s'agit là de cas exceptionnels. Dans la grande majorité des sociétés du continent noir, les femmes étaient affectées à des tâches plus pacifiques. La guerre y était toujours une affaire d'hommes. Aussi, le taux de mortalité des hommes, généralement combattants, a toujours été supérieur à celui des femmes. Cela explique en partie la généralisation de la polygamie dans ces sociétés, pour reconstituer un nouveau cadre de vie aux veuves et aux orphelins de guerre. C'était déjà une forme très ancienne de recomposition familiale.

Cette institution perdure, sans doute grâce à un autre argument plus hypocritement avancé par la gent masculine des sociétés africaines modernes, à savoir que la monogamie condamnerait nombre de femmes au célibat durant toute leur vie. Que voilà de grands cœurs et de bien belles âmes ! Mauvaise foi, mauvaise foi, quand tu nous tiens...

Contrairement au christianisme, l'Islam fut diffusé par des Africains qui prirent le relais des Arabes. Il s'ensuit que certains considèrent cette religion comme africaine, contrairement au christianisme qui est généralement associé à la colonisation et à l'Occident. L'Islam eut aussi l'avantage de l'oralité, qui est le support des cultures traditionnelles. Quant à la simplicité de sa doctrine, un érudit dira : « L'Islam doit sa rapide diffusion en Afrique à la clarté de ses dogmes, à la facilité de ses préceptes et à l'équité de ses lois. » Paradoxalement voilà comment, en Afrique, l'Islam — une religion de nomades — s'est imposé aux chefs et aux commerçants sédentaires. Ces chefs auraient, semble-t-il, été sensibles au

prestige de la force — surtout depuis le passage foudroyant des forces almoravides —, de la richesse et aux principes de liberté et d'égalité prônés par cette religion.

Le réveil fut douloureux. La terrible désillusion arriva très vite pour les populations, car cette islamisation allait engendrer et « légaliser » l'effroyable traite négrière. Le signe de la richesse fut beaucoup plus lié qu'auparavant au nombre de captifs. L'industrie la plus fructueuse deviendra la guerre sainte et les chasses à l'homme. Plus la traite se développait, plus l'Afrique plongeait dans les ténèbres et se saignait de ses forces vitales. Ce chaos appauvrissait les communautés agricoles. Les royaumes et les empires firent peu à peu place à des tyrannies éphémères et à l'émiettement. Et comme l'a noté Aminata Barry : « L'Islam est à l'origine des guerres fratricides et des premiers sanglots en Afrique noire. Depuis, plus jamais les Noirs ne retrouveront l'unité face à l'agresseur commun arabe et négrier blanc. Cette incapacité à s'unir leur est fatale. »

La traite arabo-musulmane qui saignait l'Afrique était presque exclusivement contrôlée par les Maghrébins alliés, pour la circonstance, à des commerçants arabes. Ces derniers versaient la dîme aux roitelets africains des États par où passaient leurs caravanes.

La traite et l'esclavage existaient bien avant l'Islam qui en a hérité. Mais cette religion, tout en invitant les maîtres à une plus grande bienveillance envers leurs esclaves, n'en a pas moins entériné et validé la possibilité d'asservir des êtres humains. En fait depuis des temps immémoriaux, du judaïsme au christianisme en passant par l'Islam, et autres religions monothéistes, toutes avaient avalisé la pratique de l'escla-

vage, en prétextant la loi naturelle ou quelque sombre décret de la divinité.

L'esclavage fut béni et légalisé par saint Paul, par saint Augustin et par Aristote. Ce n'est qu'à partir du XIXe siècle que l'Église catholique elle-même engagera une campagne antiesclavagiste, mais spécialement dirigée contre les Arabes. Chacun prêche pour sa chapelle, dit-on !... Chez les musulmans, la loi islamique (ou *charia*), qui s'appuie sur le Coran et les *hadiths*, autorise la réduction en esclavage de quiconque n'est pas musulman. Pour autant, si un esclave venait à se convertir, il n'était pas réellement affranchi. Comme les chrétiens du haut Moyen Âge, si les musulmans étaient tenus de ne pas réduire en esclavage leurs coreligionnaires, cette règle souffrait de nombreuses transgressions. Par exemple, les Arabo-Musulmans ne rechignaient pas à asservir des musulmans noirs, sous prétexte, entre autres, que leur conversion était récente. Le Marocain Ahmed al-Wancharisi, dans une singulière interprétation des textes, décrétait : « Seul un incroyant peut être réduit en esclavage. Mais s'il y a un doute sur la date à laquelle un homme est devenu esclave et s'est converti à l'Islam, on ne peut remettre en question sa vente ou sa possession. » Il ajoute que « la conversion à l'Islam ne conduit pas forcément à la libération, car l'esclavage est une humiliation due à l'incroyance présente ou passée ». Argument que reprendront à leur compte les « soldats du Christ » dans le Nouveau Monde, à propos des peuples à peau brûlée qui, sans doute, étaient « trop cuits dans la matrice » (Ibn al Faqi). Selon al-Wancharisi, et d'autres encore, c'est au maître qu'il incombait de décider s'il souhaitait ou non émanciper son esclave. Cependant, la loi islamique — qui ne traite que de croyants et de non-croyants — ne reconnaît aucune forme de discri-

mination liée à ce qu'il fallait bien nommer « race » à l'époque. Et, contrairement aux Grecs — notamment à Aristote —, les premiers juristes musulmans rejetaient l'idée même selon laquelle il existait dans l'humanité des races prédisposées par la nature ou vouées par la Providence à la condition d'esclaves.

Ainsi la traite négrière n'est-elle pas justifiée par le Coran, qui ne fait aucune mention de race et de couleur particulièrement ciblées. Mais lorsqu'il s'agissait de musulmans noirs de peau, les Arabes et les Maghrébins — dans leur système esclavagiste raciste et méprisant — tenteront de justifier l'injustifiable par des arguments puisant largement dans un registre religieux habilement interprété. Ils réduisaient en servitude de nombreux peuples noirs convertis ? Il suffisait de les faire passer pour idolâtres. Cela est confirmé par deux grands voyageurs du nord du continent, le général E. Daumas et A. de Chancel, qui avaient pour mission de recueillir des informations sur les peuples du Sud saharien.

En 1856, ils s'étaient joints à une caravane de négriers arabes, partant de Metlily en Algérie vers le pays haoussa. Ils publièrent leurs récits de voyage à la fin de la même année : « Au centre de la place était posé par terre un énorme tambour qu'un vigoureux Nègre battait à tour de bras avec un bâton tamponné. [...] C'est le tambour du sultan ; jamais il n'est battu que pour convoquer l'armée. [...] "Voici la volonté du serki : Au nom du sultan Bellou le Victorieux, que la bénédiction de Dieu soit sur lui, vous tous, gens du Moutanin, êtes appelés à vous trouver ici demain au jour levant, en armes et montés, avec des provisions suffisantes pour aller, les uns dans le Zenfa, les autres dans le Zender, à la chasse des Koholanes idolâtres, ennemis du

glorieux sultan notre maître. — Que Dieu les maudisse !" "Tout ce qu'ordonne le sultan est bon, répondirent les soldats ; qu'il soit fait selon la volonté de notre seigneur et maître !" » Le lendemain, en effet, les Mekhazenia, exacts au rendez-vous, se partagèrent en deux goums, dont l'un prit à l'est et l'autre au sud-ouest, avec pour mission de tomber sur les points sans défense, d'en enlever les habitants païens ou idolâtres. En fait ce n'était que des paysans occupés à la culture de leurs champs. En même temps, des ordres étaient donnés pour traquer à l'intérieur les Koholanes qualifiés aussi d'idolâtres. Ensuite les captifs étaient vendus, le négociant donnait à l'acheteur les plus grandes facilités pour les examiner. Il avait trois jours pour se désister.

Comme nous l'avons vu, l'Islam fait une distinction claire entre les croyants et les non-croyants. Il permet aux premiers de faire la guerre aux seconds et de les réduire en esclavage. Ce principe arbitraire faisait des uns les maîtres absolus et des autres de misérables marchandises, privées de toute espèce de droits. De nombreux chefs africains convertis allaient prendre cela comme principe sacré, pour « servir » les négriers arabes. C'est avec la caution de l'Islam, présenté comme un monopole des maîtres, qu'une liberticide et pseudo-loi divine fut instrumentalisée pour justifier l'asservissement de l'homme, perpétuer la domination des maîtres et endiguer toutes les velléités de révolte. On inculqua au captif que son salut dépendait du maître et que son accès au paradis était lié à l'obéissance à ce maître. La soumission fut ainsi érigée en devoir religieux.

Livingstone, grand pionnier de la civilisation, disait des populations africaines : « Tout individu qui, sans parti pris, les verra non avilis par l'esclavage aura de leur intelligence,

de leur travail et de leur caractère une bien autre estime que ceux qui les ont vus dégradés par la servitude. » Avec l'arrivée des Arabes, ces populations allaient se faire la guerre sans distinction ethnique. La prise de captifs à vendre est vite devenue une des principales causes de ces conflits fratricides. Les Africains s'enlevaient réciproquement des femmes, des enfants et des hommes, pour aller les vendre ensuite sur les marchés de Kankan, de Dialakoro, de Kenièra, etc.

Les Arabes ont islamisé et influencé de nombreux empires dont les circonscriptions varieront par la suite, du fait des guerres saintes qui accompagnaient ce processus. Par exemple, dans l'un des royaumes les plus islamisés d'Afrique de l'Ouest, le Wassoulou, qui avait une population très dense, les habitants étaient un mélange de Bambaras et de Peuls. Tous ces empires, du Bornou à l'Abyssinie en passant par le Darfour, le Wadaï, le Sokoto et le Wassoulou, deviendront le théâtre d'une traite féroce et des plus odieuses, au service des marchands arabes.

Dans tous les pays africains où les chefs s'étaient convertis à l'Islam, le servage traditionnel fut généralement remplacé par la traite et l'esclavage, pratiqués en vertu d'un principe religieux où tous les infidèles devenaient hors la loi. Et les nouveaux convertis, jadis vaincus et humiliés, n'aspiraient plus eux aussi qu'à faire de nouvelles conquêtes chez leurs compatriotes fétichistes ou païens. Après l'islamisation des habitants du Ghana par les Almoravides, les « nouveaux musulmans », alliés à ceux du Fouta Toro et de Silla, opéraient des razzias pour s'approvisionner en *lamlam* (ou tribus infidèles), qualifiés d'animistes. Ils allaient ensuite les vendre dans les *zéribas* constitués par les marchands arabes. Ces postes implantés en Afrique pour la traite abritaient des

logements et des magasins entourés par une palissade. Là vivaient des *fakis* (ou prêtres musulmans), qui étaient tous de gros marchands de captifs. Ils voyaient la traite des Noirs comme un accessoire ordinaire de leurs attributions. Leur entreprise était des plus criminelles, comme l'a constaté Stanley. Trois cents trafiquants arabes, en moins d'un an, ont mis à sac la région, aussi grande que l'Irlande, qui s'étend entre le Congo et le Loubiranzi. Ils ont fait deux mille trois cents captifs. Durant les transports, les femmes âgées capturées pliaient sous les paniers de charbon ou des sacs de cassave et de bananes. Les jeunes gens avaient autour du cou des carcans que des anneaux retenaient à d'autres carcans. Les enfants de plus de dix ans avaient les jambes attachées par des anneaux de cuivre qui gênaient tous leurs mouvements. Les mères portaient des chaînes qui festonnaient leurs seins et y maintenaient les enfants en bas âge. Les captifs s'écoulaient ainsi par le Sahara et par le Nil vers l'Arabie.

Tel était le destin des peuples africains depuis l'arrivée des Arabes. Ces envahisseurs ont perverti les mœurs et transformé de paisibles bourgades en enfer, comme la capitale du Bornou, Kouka, qui fut de son temps le plus ancien et le plus grand marché de captifs d'Afrique de l'Ouest, son sultan noir étant devenu lui-même, après sa conversion, un gros marchand de Noirs au service des Arabes. Chez lui il n'y avait pas à proprement parler de budget. Le souverain et ses fonctionnaires vivaient du commerce des captifs, que l'on allait prendre sur les frontières de l'empire parmi les populations dites païennes, au moyen de grandes razzias, et au sein de ses propres sujets, aussi longtemps que ceux-ci ne seraient pas convertis à l'Islam. Confortable potentiel ! En 1825, lorsque Clapperton débarqua dans la lagune de

Lagos, il ne trouva en fait de musulmans que des Arabes de passage, soit quelques prêcheurs ou négociants. En 1861 et 1862, Burton ne rencontra à Lagos qu'une dizaine de musulmans. En 1865, il y en avait mille deux cents. En 1880 leur nombre atteignait dix mille avec vingt-sept mosquées.

Le Bornou était pourtant l'un des plus anciens empires du continent. Son sol était d'une merveilleuse fécondité et donnait à profusion les récoltes les plus variées. Cette terre, dans laquelle s'enracinaient les traditions des peuples de la région et leur art de vivre, était un terreau fertile et propice au développement des cultures. Avant l'arrivée des Arabes, les marchés de ce pays offraient des produits fort appréciés par les visiteurs étrangers, comme l'ivoire, les plumes d'autruche, des nattes, de la poterie, du cuir et des étoffes de coton bleu ou blanc. Au premier millénaire avant J.-C., il existait déjà dans cette région, notamment au Nigeria, des peuplades pratiquant l'agriculture et la poterie, qui reçurent le nom de civilisation de Nok. Mille ans après, une autre civilisation apparut sur les bords du lac Tchad, tandis qu'une troisième, certes plus tardive, celle d'Ifé, se développa au bas Nigeria.

Le pays présentait le spectacle d'une population active, intelligente et industrieuse. Les Yoroubas, qui se sont regroupés en son centre, migrèrent d'abord vers l'ouest. Au début, très peu d'entre eux furent touchés par la religion musulmane. La plupart gardèrent leurs croyances ancestrales, où tous les êtres et les choses étaient dotés d'un esprit. Au nord-est du fief des Yoroubas, l'Islam s'était répandu au pays du Kanem au XIe siècle et sur les rives du lac Tchad, trois siècles plus tard. Entre le lac Tchad et le bas Niger vivaient les Haoussas, agriculteurs et habiles artisans, selliers, fondeurs

et tisserands qui se laissèrent lentement gagner par la prédication musulmane. Ensuite le *jihâd* d'Ousmane Dan Fodio assujettit de nombreux États haoussa au sein du califat dont la capitale est Sokoto.

Seuls deux États haoussas ne furent jamais soumis et convertis. Il s'agit du Katsina (capitale Maradi) et du Gobir (capitale Tibiri) qui gardèrent leurs anciennes croyances animistes. Une autre zone peuplée de Haoussas est l'Arewa qui était resté en dehors des influences islamiques venues tant de l'est que de l'ouest. Au Nigeria oriental, en pays ibo, se développait aux IXe et Xe siècles une civilisation connue pour ses cuivres et ses bronzes au plomb façonnés par martelage à chaud. Cette civilisation ibo, qui ne peut être rattachée à aucune autre de la région y compris à celle de Nok, était raffinée et rayonnait dans tout le sud-est du Nigeria. Mais la plaie hideuse de la traite arabo-musulmane est venue très vite assombrir la vigueur morale de tous ces peuples se livrant à l'industrie du fer et à l'agriculture.

L'arrivée des Arabes fut le prélude d'une éclipse totale de toutes ces civilisations. Ces peuples paisibles sombraient partout dans le chaos. Les prédateurs arabes excitaient la cupidité et la rapacité des chefs locaux convertis. Les razzias y étaient légalement organisées par le sultan, afin d'approvisionner les négociants arabes qui travaillaient pour l'exportation. Les princes des États voisins de celui du sultan du Bornou (Kanem, Wadaï, Baguirmi et Sokoto) se livraient aussi au trafic de captifs. Tous ces chefs musulmans, loin de vouloir supprimer une traite dont ils profitaient, ne songeaient qu'à imposer des taxes de passage lorsqu'ils ne « rackettaient » pas directement les caravanes. Au pays des Fella-

tas, les chasses à l'homme y étaient dirigées par Ahmadou, fils et digne héritier d'El Hadji Omar Seydou Tall sur le sentier du *Jihâd*.

À l'intérieur du continent, avec les monarques dahoméens, l'entreprise fut encore plus répugnante. Car ici l'islamisation n'explique pas la complicité : ils étaient pour la plupart animistes. Ces usurpateurs sanguinaires, crispés sur leurs privilèges, étaient surtout préoccupés par la puissance et le prestige que seul le verdict des armes pouvait assurer en ces lieux. Ils entrèrent en « collaboration », d'abord avec les Arabo-Musulmans, puis avec des négriers européens. Ils ont vécu du sang, de la sueur et de l'agonie de leurs peuples. Voulant gagner en efficacité, tous eurent de plus en plus besoin de moyens aussi sophistiqués que meurtriers.

Pour accroître leur armement et le nombre de leurs chevaux, gages de leur puissance, ils furent obligés de vendre davantage de captifs, donc d'engager des conflits contre les royaumes voisins. Puis ces chefs africains furent piégés par les mécanismes d'échange de la traite. Un surplus de captifs fut bientôt produit par les guerres intestines excitées par l'appât des débouchés qu'offrait la traite arabo-musulmane. Et l'arrivée des navigateurs fut providentielle pour le commerce de ces États trop éloignés du Sahara.

Il y avait là une offre massive de captifs, moyennant armes, chevaux, textiles ou cauris (petites coquilles de gastéropodes qui servaient de monnaie dans cette partie de l'Afrique précoloniale). D'autres chefs vendaient des hommes razziés pour avoir des bœufs, des armes, des étoffes ou tout autre bénéfice. La responsabilité de ces roitelets et autres renégats cupides ne souffre aucun doute. Dans cette tragédie, force est de reconnaître la collaboration de potentats

autochtones qui, pour tirer profit de ce mal, se souciaient peu de la destination ou de la mort de leurs compatriotes. Il n'y eut pas que les négriers berbères, égyptiens et autres crapules et écume des nations à se livrer à ce commerce criminel. La complicité de certains monarques et de leurs auxiliaires africains est une donnée objective. Après les « rapts » isolés effectués par les Arabes, des monarques convertis et tout un ramassis de courtiers et d'intermédiaires vendaient sans vergogne les prisonniers dont ils tiraient bon prix. L'homme pour ses pareils devenait alors une « bonne marchandise », surtout quand l'appât du gain ou le désir de vengeance asservissaient les esprits. Les monarques impliqués furent coresponsables du triste sort réservé à leurs sujets, puisque dépositaires de l'autorité qui devait les protéger.

Ainsi, la triste réalité est bien que des Noirs ont livré d'autres Noirs. Parce que aucun peuple n'est différent d'un autre dans les vertus ou dans le crime. Quand les chasseurs d'hommes arabes ne faisaient pas le travail eux-mêmes, la plupart des rabatteurs qui livraient les captifs noirs aux négriers étaient bien des Noirs.

Dans toutes les guerres, comme partout dans les pays occupés, les vainqueurs se sont largement appuyés sur la collaboration de notables locaux et d'une partie de la population, qui ont livré des « frères » aux forces d'occupation. Au cours de cette traite arabo-musulmane, l'Afrique était réellement occupée par les Arabes. Elle était non seulement colonisée sur ses régions nord et orientale, mais le reste l'était de manière spirituelle par l'islamisation de ses élites et de ses peuples. On le sait, chaque fois que des rapports dominants/dominés ou bourreaux/victimes s'installent, les pre-

miers trouvent toujours des complicités volontaires ou forcées parmi les victimes.

Ce phénomène est intemporel. De nos jours encore, les populations noires du Darfour se font littéralement exterminer par des milices janjawids. Or, dans cette entreprise de nettoyage ethnique des Noirs, la plupart des mercenaires janjawids à la solde des Arabes sont aussi des Noirs. Ailleurs, sous l'occupation romaine de la Judée, les collecteurs d'impôts étaient juifs. Beaucoup plus récemment, lors du second conflit mondial, les nazis bénéficièrent aussi de complicités juives. Mais aucun esprit sain ne songerait à engager la responsabilité du peuple juif dans la sinistre entreprise de sa propre extermination imaginée par des cerveaux malades. Et ce d'autant qu'en France le général de Gaulle — qui disait de son pays qu'il est une dimension spirituelle de l'histoire — comme le président Mitterrand n'ont jamais voulu reconnaître la responsabilité du peuple français dans les crimes de Vichy. Les dirigeants français et leurs auxiliaires « collaborateurs » de l'époque n'engageaient qu'eux-mêmes. Vichy, ce n'était pas la France avec trente-huit millions de renégats. Mais c'était un système dans une France où la République — et ses valeurs démocratiques excluant le sexisme, le racisme et l'antisémitisme — avait été mise en veilleuse par une bande d'opportunistes, fascistes et criminels.

Aussi convient-il de prendre en compte, de reconnaître et d'accepter un postulat évident, quant à l'implication des Africains dans le chapitre douloureux de leur histoire que fut la traite arabo-musulmane, à savoir que ne peut être objectivement retenue que la responsabilité de monarques despotiques, sanguinaires — loin d'être majoritaires à

l'époque —, complices des négriers, non celle des peuples. Autrement ce serait comme tenter de trouver des excuses pour pardonner aux Romains d'avoir crucifié le Christ parce qu'il y eut complicité et trahison de son « frère » et compatriote Judas. Ces chefs et leurs auxiliaires militaires ou civils ont été les seuls alliés objectifs des trafiquants. Pour autant, les effectifs composant ce ramassis de renégats « collaborateurs » furent sans commune mesure avec les dizaines de millions de morts ou déportés. Les principales victimes restent, avant tout, les peuples africains arrachés à leurs terres ou massacrés, dans une tragédie sans précédent à l'échelle d'un continent. Quelles qu'aient été les complicités et par-delà une comptabilité à la fois incertaine et sordide des victimes, l'éthique et la morale commandent de s'incliner d'abord devant l'abomination de ce génocide et la détresse de ces enfants, de ces femmes et de ces hommes, dont la vie a basculé sans retour dans l'horreur et la désolation. Et contrairement à la thèse de certains auteurs, qui tentent de mettre dos à dos bourreaux et victimes, il faut souligner que de nombreux chefs africains et leurs sujets ont violemment résisté face à cette infamie.

CHAPITRE V
Résistance africaine

L'Afrique perd son sang par tous les pores. Un continent fertile, qui ne demande que du travail pour devenir l'un des plus grands producteurs du monde, voyait ses habitants, déjà trop rares, décimés journellement par la traite de l'homme et les guerres intestines.

Verney-Hovette Cameron

Face aux négriers arabo-musulmans et à leurs complices qui ravageaient le continent noir, des chefs charismatiques et leurs sujets se sont dressés. En fait, à côté des élites souvent islamisées et à la solde des négriers, il y eut toujours des chefs résistants — beaucoup plus nombreux ceux-là —, qui ne perdirent jamais leur foi en leurs civilisations assiégées. Ces hommes savaient que tout crépuscule, comme toute nuit, a son aube. C'est à ces meneurs — bâtisseurs d'empires, religieux mystiques ou grands seigneurs en mal d'aventures — que les populations ont le plus souvent accordé leur confiance.

Ces hommes qui se sont opposés à la traite puis à la conquête coloniale étaient d'une trempe exceptionnelle. Dans la vallée du fleuve Sénégal, à l'arrivée des Arabes, quelques souverains furent tentés de vendre leurs propres sujets. Cela devait provoquer, par réaction, dès la fin du

XVIIe siècle, la « guerre des marabouts » (ou *toubena*, qui signifie « se convertir à l'Islam »). Ce mouvement était assez nébuleux au départ, puisque des tribus venues du Maroc et se réclamant de *toubena* ont cruellement écrasé ou razzié des populations négro-africaines. Mais un certain Nasir al-Din, s'en réclamant aussi, prétendait quant à lui vouloir ramener les populations à une stricte orthodoxie religieuse pour déclencher un vaste mouvement de résistance contre les monarques négriers et les envahisseurs. Cependant, avec le recul, on peut s'interroger sur ses véritables motivations. Voulait-il en réalité chasser les Français de Saint-Louis et mettre fin à leur occupation pour le plus grand profit de la traite arabo-musulmane ?... D'autant que ses anciens alliés islamistes peuls fondèrent par la suite, au Fouta-Djalon, un puissant royaume qui devait servir de plaque tournante à la ponction arabo-musulmane. Toujours est-il que Nasir al-Din proclamait solennellement : « Dieu ne permet point aux roys de piller, tuer, ny faire captifs leurs peuples, qu'il les a au contraire donnés pour les maintenir et garder de leurs ennemis. Les peuples n'étant point faits pour les roys, mais les roys pour les peuples. »

En fait tout avait commencé au nord du Sahara dominé par le massif de l'Atlas. Les Touaregs y disposaient de campements, d'où ils envoyaient des expéditions pour conquérir des oasis du désert sur les tribus négro-africaines. Celles-ci ont dû reculer partout jusqu'au Niger. Il s'agit d'un exode massif de populations qui n'en pouvaient plus de ces sanglantes razzias. À force de fuir, elles devinrent étrangères sur leurs propres terres et furent dépossédées de leur histoire. Ainsi, dans toute la région du Sahara les peuples noirs ont presque disparu, laissant derrière eux de rares témoignages de leurs anciennes civilisations. En revanche, informés de

ces faits, certains chefs de tribus, notamment Toubous, du Sahara oriental, ont su résister avec leurs peuples pour rester les maîtres des lieux, repoussant les invasions des négriers en fermant la route aux caravanes.

En Afrique de l'Ouest, la conversion de quelques roitelets ou chefs de tribus et de leurs sujets a engendré des bouleversements inattendus. L'Islam fut même involontairement le support spirituel de certains grands mouvements de résistance. En plein XIXe siècle, la traite arabo-musulmane continuait ses ravages et les nations européennes combattaient officiellement le fléau. Mais, paradoxalement, la « méfiance » des colons et des hommes d'Église vis-à-vis de l'Islam contribua à son expansion en profondeur. Des érudits musulmans, comme le guide religieux sénégalais Cheikh Ahmadou Bamba, non seulement n'ont pas trempé dans l'infamie de la traite arabo-musulmane mais ont farouchement résisté, grâce à l'Islam. L'homme avait commencé par séparer le spirituel du temporel dans lequel de nombreux chefs ou guides africains se perdaient en préoccupations bassement existentielles et éminemment corruptrices. Cheikh Ahmadou Bamba incitait ses fidèles à se tourner vers Dieu, dans un travail sanctificateur, pour mieux dépasser les valeurs matérialistes du monde. Il prit ses distances avec les jihadistes (négriers pour la plupart), tout en combattant l'occupation coloniale lorsque les Français s'installèrent en force au Sénégal. Les abus du système colonial et le non-respect des principes humanistes, pourtant nés de la Révolution française, avaient fini par jeter une grande partie des masses sénégalaises dans la religion du mouridisme, dont le fondateur est précisément Cheikh Ahmadou Bamba. Ce pacifiste posera bien des problèmes aux autorités coloniales, et

à double titre. D'abord parce que le mouridisme, religion d'inspiration islamique, obtenait l'adhésion de millions de fidèles et notamment des paysans qui contrôlaient la culture de l'arachide, produit d'exportation coloniale et énorme source de revenus pour les « visiteurs ». Mais aussi, Cheikh Ahmadou Bamba, musulman pieux, n'était pas un adversaire classique que l'on pouvait combattre par les armes.

Longtemps avant le Mahatma Gandhi et le docteur King, cet homme, s'inspirant des préceptes les plus pacifiques de l'Islam, avait décidé de s'opposer au pouvoir colonial par une résistance non violente. Il l'appelait lui-même « la résistance spirituelle par la non-violence ». Face au système colonial, avec tout ce qu'il comportait de ruse, de subterfuge, de moyens de rétorsion et d'entreprise de déculturation, l'homme opposera une foi religieuse sans faille, dans un combat intelligent et sans armes. Cheikh Ahmadou Bamba était avant tout un mystique incorruptible et détaché des choses matérielles. Le projet de société du résistant religieux reposait sur la fraternité et l'entraide sociale, à l'exclusion de tout rapport de force ou contrainte. Il contestait à toute autorité qu'elle puisse disposer de la vie d'un être, cela étant le privilège du Tout-Puissant. Ignorance, disait cet antiraciste, ne peut être plus grande que de haïr un homme parce qu'il a été créé noir, blanc ou jaune, qui à son tour, par réaction, peut rejeter tout autre que lui sur les mêmes bases, aussi absurdes.

Le mouridisme, bien que d'inspiration islamique, est la première grande religion négro-africaine — transcendant les barrières ethniques — qui contient depuis ses débuts, dans son essence même, une forme de résistance spirituelle et militante contre toute tentative d'aliénation venue de l'ex-

térieur. C'était un renouveau islamique et vivificateur de l'identité négro-africaine et qui finira par sérieusement indisposer les autorités coloniales. Aussi, le gouverneur français le fera arrêter. Il sera déporté sur une île du Gabon. Le résistant religieux y aura de longues discussions avec un de ses codétenus, l'Almamy Samory Touré, autre résistant guinéen, mais esclavagiste notoire et qui aura mené une longue guerre sainte en Afrique de l'Ouest. Si ce dernier s'était servi de l'Islam à l'image de nombreux autres chefs musulmans — comme Elhadji Omar, Ousmane Dan Fodio et autre Mahdi — Cheikh Ahmadou Bamba, quant à lui, avait œuvré pour éviter à ses fidèles la tentation de toute corruption et qu'ils se réalisent uniquement par le travail personnel.

Après huit ans de captivité au Gabon, ce guide spirituel ne rentrera au Sénégal que pour être maintenu en résidence surveillée jusqu'à sa mort en 1927. Ses dernières paroles seront: « Je pardonne à tous mes ennemis. On les a éloignés de mon voisinage. » Son mausolée se trouve à Touba. Cette Mecque africaine est devenue, avec Lalibela en Éthiopie, l'un des hauts lieux saints du continent noir. En fin de compte, le combat du Pape du mouridisme fut l'un des rares exemples où l'islamisation du continent noir n'a pas perverti des guides ou chefs locaux pour abuser leurs peuples.

Un autre résistant religieux, devenu une référence grâce à son charisme et à son érudition, fut le savant Ahmed Baba (1556-1627) de Tombouctou*. Bien que fervent musulman, il réfuta la malédiction de Cham dans tout l'empire Songhaï et dénonça vigoureusement la traite transsaharienne et orientale pratiquée par les nations arabo-musulmanes. Ce juriste africain assimilait cette entreprise criminelle à une « calamité ». Il avait lui-même été pris par les Marocains avant

d'être relâché. Une ambiguïté dans sa démarche restera toujours le fait que, comme presque tous les érudits ou juristes musulmans, il ne remettait pas en cause l'institution de l'esclavage. Cela parce que, plutôt que d'éradiquer ce fléau, qui a longtemps meurtri le continent noir, certains chefs convertis se préoccupaient apparemment davantage de bâtir un édifice juridique et religieux susceptible de le légitimer pour mieux l'exploiter à leur profit. Ahmed Baba écrivait : « Même si l'on admet que Cham est l'ancêtre des Noirs, Dieu est bien trop miséricordieux pour punir des millions d'êtres pour le péché d'un seul. C'est l'incroyance et non la race qui est la source de l'esclavage. Tout incroyant, blanc ou noir, peut être asservi ; aucun musulman, noir ou blanc, ne peut l'être. » C'est ainsi que cet érudit, très respecté par ses compatriotes, n'en élabora pas moins une sorte d'« ethnographie religieuse » qui distinguait, au sein même des peuples noirs, les musulmans des païens. Et corrélativement il interdisait la capture d'hommes chez les premiers mais l'autorisait parmi les seconds. Pendant près de deux cents ans, au XVIIIe et au XIXe siècle, cette distinction servira de prétexte à des leaders africains, comme Ousmane Dan Fodio ou Elhadji Omar, pour mener de meurtrières guerres saintes, telle celle de Sokoto dans le nord du Nigeria actuel.

Beaucoup de paysans africains convertis furent razziés et déportés au Brésil, qui a tardivement aboli l'esclavage. Ils appartenaient aux ethnies fulah, peul, manding, yorouba, haoussa ou wolof. Ces déportés étaient les héritiers de grandes civilisations, notamment les empires du Ghana, du Mali, de Songhaï et du royaume de Ségou. Nombre d'entre eux avaient connu dans leur pays d'origine une organisa-

tion militaire, politique et culturelle. Comme tous les musulmans de l'Ouest africain, ils étaient lettrés et avaient été éduqués à l'école coranique, d'où leur supériorité intellectuelle sur des maîtres portugais souvent analphabètes. Cette supériorité se manifestait tant sur le plan culturel que sur le plan technique par leur parfaite maîtrise de l'élevage du bétail et du travail des métaux.

Lors de leur insurrection à Bahia, en 1835, le docteur Francisco Gonçalvès, chef de la police locale, devait signaler à ses supérieurs que « la plupart des Noirs révoltés savaient lire et écrire, dans une langue inconnue par lui mais qui ressemblait à de l'arabe ». Ce jour-là — 25 janvier 1835 —, en quelques heures, des esclaves yoroubas révoltés avaient réduit la ville de Salvador de Bahia en cendres. En fait, bien avant ce soulèvement, la plupart des esclaves résistaient spirituellement. Ils puisaient leur inspiration dans l'Islam, en prêchant la supériorité de cette religion sur celle des maîtres portugais. Ils voyaient ces derniers comme des *yéffers* (« mécréants » ou « païens impurs »), *pakhés* (« incirconcis ») et gibiers d'enfer. Ainsi la déculturation, qui a plus ou moins fonctionné chez beaucoup de déportés africains des États-Unis et de certaines îles de la Caraïbe — par la « dénégrification » ou par des politiques faussement assimilationnistes —, s'est heurtée au Brésil à une résistance spirituelle plus efficace, grâce à l'Islam. Sans doute parce que sur ces lieux d'asservissement l'oppresseur n'était pas arabe. Ailleurs, comme en Irak, terre d'Islam, les révoltés africains (des Zendjs) feront appel à d'autres valeurs.

Au sud du continent, Chaka Zoulou s'est toujours violemment opposé à la pénétration de son empire par les marchands d'esclaves. Tous ses successeurs l'ont imité. La tradition des

peuples d'Afrique du Sud ne connaissait pas l'esclavage. Malgré plusieurs tentatives, les Portugais ne réussiront jamais à y imposer leur ignoble trafic.

Dans un esprit d'unification, les chefs sud-africains rassemblaient autour d'eux, en une confédération économique et politique, les clans les plus faibles pour leur offrir assistance et protection. Les chefs africains des différentes confédérations assimilaient socialement les prisonniers de guerre ou les relâchaient contre rançon de bétail. Ce sont les colons européens installés au Cap qui, dès la fin du XVIIe siècle, ont importé massivement des esclaves du golfe de Guinée, de Madagascar, d'Angola et de Java.

Le voyageur Richard Brenner se fait l'écho, dans un courrier de 1868, de rumeurs assurant que les chemins d'esclaves, vers le lac Nyassa, étaient fermés par les chefs de tribus soulevés et qu'ils étaient devenus infranchissables pour les négriers arabes. En effet, à la même époque, les Massaïs — un peuple de pasteurs nomades, voisins des Gallas et établis au sud du Dana — étaient réputés grands guerriers. Ils menaçaient les établissements côtiers des Arabes. Quant aux Vadoes, tribu localisée juste en face de Zanzibar, ils avaient aussi quitté les terres qu'ils cultivaient pour rejoindre les Gallas et entamer à leurs côtés une guerre sans merci contre les négriers arabes. Les griots rapportent que, dans ces mouvements de résistance, nombre d'actions furent souvent spontanées. Les populations n'attendaient pas toujours un ordre ou le commandement d'un chef pour défendre leur liberté. Beaucoup de femmes et d'hommes résistèrent et souvent dans des conditions dramatiques.

Au nord du Sénégal, en Mauritanie, vivaient comme nous l'avons vu des populations maures arabisantes qui, lors-

qu'elles ne trafiquaient pas dans le commerce de la gomme, opéraient des razzias dans les régions alentour pour se procurer des captifs. À ce propos, le père Labat rapportait ceci : « Le sieur Brüe avait été informé qu'il arrivait souvent des désordres considérables pendant la traite de la gomme, parce que les Maures, qui sont tous naturellement grands voleurs, dérobaient le jour la gomme dans le quintal pendant qu'on la mesurait et, la nuit, au travers des cases où on la renfermait ; et que les commis, pour ne pas demeurer en tête [*sic*] avec eux, souffraient que leurs laptots coupassent les toulons ou sacs de peau dans lesquels on apporte la gomme ; et ne leur permettaient pas de ramasser celle qu'ils en avaient fait sortir. Tous les ans, les Maures allaient opérer des razzias sur la rive des Noirs. Ils allaient surprendre et mettre à feu et à sang quelques villages du Walo, du Cayor et du Djolof et ils revenaient à l'escale avec leur butin vivant. On voyait des cavaliers portant dans leurs bras ou sur le devant de leur selle de jeunes enfants, la mère suivant, attachée à la queue du cheval, si elle n'avait pas péri dans le feu. » Connaissant l'extrême atrocité de ces négriers maures, au Sénégal, au cours du mois de novembre 1819, des femmes se sacrifièrent collectivement pour ne pas tomber vivantes entre leurs mains.

Ces héroïnes furent d'abord prévenues par une femme affolée qui criait : « Les Maures ! Les Maures sont là ! Ils arrivent ! J'étais au bord du lac de Guiers et je les ai vus à travers les roseaux. Une armée de Maures ! Ils ont avec eux une troupe de Toucouleurs conduits par le chef Amar Ould Mokhtar ! Ils s'apprêtent à traverser le fleuve et viennent vers notre village ! » Les femmes décidèrent aussitôt d'organiser la résistance contre les cavaliers enturbannés venus du désert.

Dans son ouvrage *Reines d'Afrique et héroïnes de la diaspora noire*, Sylvia Serbin rapporte l'émouvante histoire de ces femmes qui expédièrent les enfants dans les champs avoisinants sous la conduite de leurs aînés, afin qu'ils se cachent dans les hautes tiges de mil, puis se précipitèrent dans leurs cases pour en ressortir vêtues de boubous et de pantalons bouffants, qui d'un époux, qui d'un père, qui d'un frère, les cheveux dissimulés sous des bonnets d'homme. Elles s'étaient munies de tout ce qui pouvait servir à leur défense, coupe-coupe, lances, gourdins et même de vrais fusils qu'elles s'apprêtaient à manier pour la première fois. Sylvia Serbin nous décrit comment ces amazones d'un jour se battirent avec l'énergie du désespoir. Servantes, paysannes, aristocrates, jeunes, vieilles, elles s'engagèrent, animées de leur seul courage, dans une terrible confrontation contre les négriers.

Dans leurs chants de célébration à la mémoire de ces femmes d'exception, les griots, illustrateurs des pages de l'histoire africaine, assurent que ce jour-là les résistantes courageuses tuèrent plus de trois cents Maures. Vexé d'avoir été tenu en échec par des femmes, le chef maure savait cependant qu'elles ne pourraient résister longtemps malgré leur bravoure, le combat était inégal. Ne voulant pas risquer d'abîmer la « marchandise », il comptait revenir un peu plus tard, afin de les prendre vivantes, pour en tirer un meilleur prix sur les marchés d'esclaves. Les femmes du Walo, qui l'avaient compris, se sentirent perdues. À bout de forces, elles ne pouvaient soutenir une seconde attaque.

Beaucoup de résistantes avaient péri et le messager, qui s'était précipité à la recherche de secours, arriverait sûrement trop tard. Aussi, lorsque tout espoir fut perdu, une voix

s'éleva au-dessus des clameurs, des lamentations et des hurlements de douleur. C'était celle de Mbarka Dia, une grande meneuse des femmes de la communauté. Prenant appui contre l'arbre à palabres, parce qu'elle-même avait été blessée, elle se mit à haranguer ses compagnes : « Femmes de Ndar ! Dignes filles du Walo ! Redressez-vous et renouez vos pagnes ! Préparons-nous à mourir ! Oui, mes sœurs. Nous devons mourir en femmes libres, et non vivre en esclaves. Que celles qui sont d'accord me suivent dans la grande case du conseil des Sages. Nous y entrerons toutes et nous y mettrons le feu... »

À l'intérieur de la case, les femmes enlacées, serrées les unes contre les autres, entonnèrent, comme pour se donner plus de courage, des berceuses et de vieux refrains, qui, depuis leur enfance, avaient rythmé leurs activités. Les chants commencèrent à faiblir, aussitôt remplacés par de violentes quintes de toux. C'est alors qu'une d'elles, enceinte, guidée par son instinct de survie, poussa violemment la porte d'un coup de pied et, happant une goulée d'air, se précipita à l'extérieur où elle s'évanouit sur la terre battue. Celles qui vivaient encore ne bougèrent pas. Quelques-unes eurent le temps de murmurer : « Qu'on la laisse. Elle témoignera de notre histoire et le dira à nos enfants qui le raconteront à leurs fils pour la postérité. »

Dans l'histoire de la résistance de captifs africains, l'insurrection la plus dure et la plus meurtrière fut celle des Zendjs déportés dans le monde arabo-musulman. Les hommes arrachés à leurs terres ne se laissèrent pas toujours mener à l'abattoir sans réagir. Arrivés sur les lieux de leur calvaire, ils se sont souvent révoltés.

L'une des sources historiques les plus anciennes connues

sur cette révolte des Zendjs est celle d'Alexandre Popovic. Ce chercheur nous révèle qu'en 689, 690 et 694, les esclaves africains s'étaient insurgés en Mésopotamie. Ces hommes, en majorité zendjs, originaires d'Afrique orientale, étaient affectés à la construction de villes comme Bagdad et Basra. Ils étaient considérés comme des sous-hommes par les Arabes et avaient la réputation, une fois réduits en esclavage, de se satisfaire assez rapidement de leur sort. Autrement dit, leur inertie primitive leur faisait accepter sans rébellion et sans murmure la nouvelle condition qu'on leur faisait.

Les Arabes employaient le mot Zendj dans une nuance péjorative et méprisante : « Affamé, disaient-ils, le Zendj vole ; rassasié, le Zendj viole. » Dans ce pays, les Africains étaient affectés aux tâches les plus rebutantes. Parqués sur leur lieu de travail dans des conditions misérables, ils percevaient pour toute nourriture quelques poignées de semoule et des dattes. Des dizaines de milliers d'esclaves africains étaient contraints d'assécher les marais. Ils étaient battus, fouettés, affamés, impaludés et mouraient comme des insectes. Ces esclaves laisseront éclater leur colère avec pour objectif, en 869, de détruire Bagdad qu'ils considéraient comme la cité symbole de tous les vices. Mais c'est dès l'an 689 que, armés de simples gourdins ou de houes et formés en petites bandes, ils se soulevèrent. Cette première insurrection se produisit sous le gouvernement de Khâlid ibn 'Abdallah, successeur de Mus'ab ibn al-Zubayr.

Les révoltés qui s'étaient organisés avaient réussi à se procurer des armes. Ils se fortifièrent dans des camps inaccessibles. Et à partir de ces différents points, ils lançaient des raids. Un grand nombre d'embuscades et de batailles tour-

neront à leur avantage. Ils réussirent à s'emparer de grandes villes du bas Irak et du Khûzistân comme al-Ubulla, Abbâdân, Basra, Wâsit, Djubba, Ahwâz, etc. Les troupes abbassides allaient toutefois réussir à réoccuper sans mal toutes ces villes que les Zendjs avaient prises, pillées puis abandonnées. Ils seront finalement vaincus, les prisonniers remis en esclavage ou décapités et leurs cadavres pendus au gibet. Cela ne les dissuadera pas de fomenter une deuxième révolte mieux organisée.

Cette insurrection eut lieu cinq ans plus tard, en 694. Elle semble avoir été plus importante que la première, et surtout mieux préparée. Cette fois, les Zendjs furent rejoints par d'autres Noirs déserteurs des armées du calife, des esclaves gardiens de troupeaux venus du Sind en Inde, et d'autres encore, originaires de l'intérieur du continent africain. Les insurgés infligèrent, dans un premier temps, une lourde défaite à l'armée du calife. Les armées arabes furent obligées de s'y prendre à plusieurs reprises pour les écraser.

Quant à la troisième révolte des Zendjs, elle est la plus connue et la plus importante. Elle secoua très fortement le bas Irak et le Khûzistân, causant des dégâts matériels énormes et des centaines de milliers de morts, voire plus de deux millions selon certaines sources. C'est le 7 septembre 869 que, sous les ordres d'un chef charismatique, Ali Ben Mohammed, surnommé Sâhib al-Zandj (le « maître des Zendjs »), les Africains se soulevèrent. L'homme était d'origine assez obscure mais avait visiblement pu approcher les classes dirigeantes de son époque. Il était également un poète talentueux, instruit, versé dans les sciences occultes et socialement engagé dans des actions d'aide auprès des enfants. Il leur apprenait à lire et à se familiariser avec des matières comme la grammaire et l'astronomie. Ali Ben

Mohammed avait déjà fomenté plusieurs soulèvements dans d'autres régions du pays, avant de réussir, à la tête des Zendjs, la plus mémorable insurrection d'esclaves de l'histoire du monde musulman.

En fait la période était favorable à l'expansion et à la réussite pour les insurgés. Le pouvoir central n'était pas en mesure, pour des raisons de politique intérieure et extérieure, de les combattre efficacement. Bagdad, la capitale, était livrée à une indescriptible anarchie après le meurtre du calife al-Mutawaki. Les officiers turcs de la garde prétorienne avaient imposé à sa suite, entre 870 et 874, quatre califes sans réel pouvoir et entièrement à leur merci. Dans de nombreuses provinces, les populations pauvres et souvent affamées défiaient épisodiquement l'autorité des gouverneurs. Quant aux régions situées sur les hauts plateaux du Kurdistan, sur les fars, au sud de l'Iran et le Sind au bord du golfe d'Oman, elles s'étaient tout simplement déclarées indépendantes du califat et étaient dirigées par la dynastie de Ya qab al-Saffas (863-902). Il faut dire aussi que la zone des marais du bas Irak, appelée le Khûzistân, était presque impénétrable. Ses nombreux canaux en interdisaient l'accès à de gros bâtiments capables de transporter des troupes. La région offrait également des refuges aux révoltés, qui pouvaient apparaître aussi facilement qu'ils décrochaient devant un adversaire dérouté.

Ali Ben Mohammed n'était pas zendj, mais allié providentiel des Africains. C'était un chef arabe qui réclamait l'égalité de tous les hommes, sans distinction de couleur. Cet ancien esclave blanc avait longtemps fraternisé avec des asservis de toutes origines. C'est donc sous son commandement que les Zendjs se soulevèrent à nouveau, lors

de ce que la mémoire arabe retient comme étant « la terrible guerre des Zendjs ». Ils vont piller de nombreuses villes, massacrer les habitants et mettre en déroute les troupes envoyées pour combattre l'insurrection. Une forte armée, partie de Bagdad sous le commandement du général Abu Mansur, fut taillée en pièces par les Africains. Ces derniers vont également battre et mettre en fuite les quatre mille hommes de l'armée commandée par le général turc Abu Hilal. Un millier de ses soldats seront massacrés, tandis que de nombreux prisonniers ramenés par les Zendjs seront à leur tour mis à mort. Les insurgés s'emparèrent de vingt-quatre navires de haute mer qui remontaient vers Basra. Cette révolte avait fini par être populaire. Les Zendjs réussirent à gagner la sympathie de nombreux paysans libres et même de pèlerins de passage.

Après s'être affranchis, ils organisèrent un embryon d'État avec une administration et des tribunaux. Dans cette nouvelle entité autonome, ils appliquaient la loi du talion aux Arabes vaincus et aux soldats turcs, qui étaient réduits en esclavage et objets de trafic. Les Zendjs attaqueront par surprise et feront tomber Basra, sur trois fronts, le vendredi 7 septembre 871 à l'heure de la prière. Ils fixèrent ensuite leur capitale dans la ville proche de Al-Muhtara, siège de leur commandement militaire et administratif. Solidement installés, ils frappèrent leur propre monnaie, organisèrent leur État tout en essayant de nouer des relations diplomatiques avec d'autres mouvements, comme ceux des Karmates de Hamdân Karmat et des Saffârides de Ya'kûb ibn al-Layth.

Les Zendjs tiendront pendant près de quatorze ans, avant d'être écrasés en 883 par une coalition de troupes

envoyées par les califes locaux. Car ils étaient devenus, dans le monde arabe, la principale préoccupation du califat de Bagdad. Celui-ci décidera d'agir méthodiquement, nettoyant tout sur son passage pour obliger les Zendjs à s'enfermer dans la région des canaux. Ils y subiront ensuite un long siège dirigé par al-Muwaffak et son fils, Abû l'Abbâs (le futur calife, al-Mu'tadid). Malgré une résistance acharnée pendant plus de deux ans de siège, l'ardeur des combattants africains devait progressivement féchir. Car Ali Ben Mohammed, qui s'était proclamé Mahdi, descendant du Prophète, avait fini par mettre en place des structures très hiérarchisées et particulièrement inégalitaires. Rompant avec les principes qu'il affichait au départ de leur aventure, il reléguait les Noirs au bas de l'échelle sociale. En fait Ali Ben Mohammed — sans doute animé du mépris arabe à l'encontre des Noirs — fera que dans son organisation sociale, les richesses et les titres soient réservés à ses seuls compagnons blancs. Cela explique que les Zendjs finirent par ne plus savoir pourquoi ils se battaient. Tandis qu'en face les troupes adverses accueillaient les déserteurs à bras ouverts, avec honneur, en les comblant de cadeaux à la vue des assiégés. Dans cette guerre psychologique, pour saper encore plus le moral des insurgés, elles poussaient vers leurs défenses des embarcations remplies des têtes de leurs compagnons tués.

Finalement, au terme de nombreux assauts des forces coalisées, Ali Ben Mohammed, chef des insurgés, fut tué. Tout son état-major et ses officiers seront également tués ou faits prisonniers et transférés à Bagdad, où ils seront décapités. La plupart des résistants africains préféreront la mort les armes à la main plutôt que la reddition. Beaucoup de ceux

qui furent pris vivants seront égorgés un par un, tandis que d'autres subiront d'atroces supplices. Cependant al-Muffawaq, frère du calife al-Mutamid qui avait si longtemps combattu les Zendjs, décida de gracier beaucoup d'entre eux, qu'il incorporera dans les armées du calife, rendant ainsi hommage à la bravoure et à la combativité des Africains.

En fait, contrairement aux thèses de certains auteurs, cette guerre des Zendjs ne fut nullement une cascade d'affrontements obscurs mal connus et sans dates. Ce sursaut des esclaves noirs contre l'asservissement, durant quatorze longues années, entre 869 et 883, aura fait en terre d'Islam, selon les historiens arabes, entre cinq cent mille et deux millions de victimes. Ces différentes révoltes d'esclaves africains auront sonné le glas d'une manière générale à l'exploitation massive de la main-d'œuvre noire dans le monde arabo-musulman. Elles restent également dans la mémoire arabe comme les événements majeurs ayant sérieusement ébranlé les fondements mêmes de ce qui restait de l'empire de Mésopotamie. Elles marquent le début de son déclin, bien avant le coup de grâce qui sera porté par les envahisseurs mongols au XIIIe siècle. De sérieuses révoltes dans les années 1576-1598 ont de même durement ébranlé le système des plantations de canne à sucre du Maroc, dont l'essentiel de la main-d'œuvre était africaine. Le résultat de ces nombreux soulèvements, notamment en Irak, fut la disparition des chantiers qui avaient vu le martyre des Africains, avec l'abandon des entreprises de dessalage des terres du marais. Après cela il n'y eut presque plus jamais de culture de la canne à sucre dans le monde arabo-musulman.

CHAPITRE VI
Bestialisation, razzias et chasses à l'homme ou l'Afrique à feu et à sang

> Le sang noir ruisselle vers le nord, l'équateur sent le cadavre.
>
> Stanley Henry Morton

Le *Jihâd* aidant, l'expansion arabe était comparée par Ibn Khaldun « à des sentinelles n'épargnant même pas les forêts ». Ce savant assurait que ses compatriotes, tels des Attila, semaient la ruine et la désolation partout où ils passaient, depuis la terre des Noirs jusqu'aux bords de la Méditerranée. En plein XIXe siècle, les savants européens allaient remuer les cendres des pharaons, interroger les ruines de Thèbes ou de Persépolis. Pendant ce temps, les négriers arabo-musulmans ravageaient le continent noir et ramenaient encore des hommes enchaînés, capturés au cours d'effrayantes chasses à l'homme sur les côtes orientales de l'Afrique, dans le bassin du Nil et dans les régions du Soudan. Cela uniquement pour que se perpétue le luxe insatiable des notables de l'Égypte, de l'Arabie, de la Perse et de la Turquie. Sept territoires africains, dans le haut Nil fournissaient alors les éléments de ce trafic :

1. Le pays des Gallas, au sud de l'Abyssinie (actuelle Éthiopie), entre le troisième et le huitième degré de latitude nord. Ces captifs étaient nombreux et très estimés par les Arabo-Musulmans.

2. Le pays d'entre les deux Nils, où les captures étaient opérées par les Bertas et les Dinkas.

3. Le district des Agaws au cœur de l'Abyssinie, entre le Tigré et l'Amhara et la frontière nord-ouest des hautes terres abyssines.

4. Le haut Nil Blanc comprenant le bord des lacs.

5. Le haut Bahr El Ghazal fournissant surtout des Bongos, des Bakoukes et des Mitlous.

6. Le Dar-Fertite.

7. Enfin les hautes terres situées au sud du Kordofan. Les Noubas de cette contrée étaient appréciés en raison de leur beauté, de leur intelligence et de leur adresse.

Pour les Arabes, chaque captif était un billet au porteur, qui s'escomptait ou même se donnait en gage. Les Africains devenus proies ordinaires, déshumanisés et réduits à la condition de « cheptel », l'apparence ne suffisait pas pour fixer leur prix. Il fallait encore tenir compte de l'appartenance ethnique et de l'âge, donc peu de vieux et pour cause... on envoyait suffisamment de jeunes s'épuiser, se détruire et mourir au loin.

Chaque année plus d'un million d'individus étaient encore enlevés à leurs familles et à leurs tribus. De toutes les pratiques de traite, celle des négriers arabo-musulmans était la plus meurtrière. Avec leur arrivée en Afrique, les razzias et autres « collectes guerrières » furent progressivement très étudiées et bien huilées. Voici l'une de ces « techniques de chasse » : après avoir encerclé un village en pleine nuit et éliminé les guetteurs, un meneur donnait le signal afin que ses complices allument leurs torches. Les villageois, surpris dans leur sommeil, étaient mis hors d'état de se défendre, les hommes et les femmes âgés massacrés. Le reste était gar-

rotté en vue du futur et long trajet. Il arrivait que des fugitifs se réfugient dans la savane, à laquelle les trafiquants mettaient le feu pour les débusquer. Ensuite, pour les rescapés commençait la longue marche vers la côte ou l'Afrique du Nord à travers le désert impitoyable. Les pertes, estimées à environ 20 % du « cheptel », étaient inévitables.

La progression des caravanes de captifs à travers cet océan de sable durait parfois des mois. Imaginons leurs conditions de survie, les adultes mâles « accouplés » à l'aide d'une fourche de bois et retenus par un collier de fer (qui creusait les chairs) au cours de leur interminable et torturant trajet. Le froid des nuits, la chaleur des jours, la faim, les injures, le fouet et les maladies... Les enfants n'étaient pas épargnés. L'explorateur allemand, médecin et naturaliste, Gustav Nachtigal, nous en rapporte un témoignage : « Les pauvres enfants des pays noirs semblent rencontrer la mort ici à la dernière étape d'un long, désespérant et pénible voyage. Le long trajet accompli avec une nourriture insuffisante et une eau rare, le contraste entre d'une part les riches ressources naturelles et l'atmosphère humide de leur patrie, et d'autre part l'air sec et anémiant du désert, les fatigues et les privations imposées par leurs maîtres et par les circonstances dans lesquelles ils se trouvent, ont peu à peu ruiné leurs jeunes forces. Le souvenir de la patrie disparue en chemin, la crainte d'un futur inconnu, le voyage interminable sous les coups, la faim, la soif et l'épuisement mortel, ont paralysé leurs dernières facultés de résistance. Si les pauvres créatures manquent de forces pour se lever et marcher de nouveau, elles sont tout simplement abandonnées, et leur esprit s'éteint lentement sous l'effet destructeur des rayons du soleil, de la faim et de la soif... »

Quant à Livingstone, lorsqu'il remonta pour la première fois jusqu'au Tanganyika, il affirme y avoir trouvé des populations paisibles, disposées à accueillir en paix tout étranger qui s'y aventurait. Ces peuples récoltaient le doura, tissaient la toile et exerçaient le métier de forgeron. Quand le célèbre explorateur revint quelques années plus tard au Tanganyika, tout le bonheur et toute la prospérité qu'il y avait vus n'existaient plus. Il ne retrouvait plus rien de ce qu'il avait admiré auparavant. Les champs abandonnés étaient envahis par les grandes herbes et les arbustes. Les moissons avaient disparu. Les bêtes sauvages avaient remplacé les animaux domestiques. Un silence de mort planait sur les villages, dont les maisons avaient été incendiées par les négriers arabes. Parfois au milieu de la brousse ou parmi les roseaux des rivières, quelques survivants relevaient la tête et, voyant qu'ils n'avaient pas affaire à un Arabe, tendaient la main pour demander quelque nourriture. C'est dans cet univers qu'eut lieu la rencontre, ô combien symbolique, entre le vice et la vertu.

En 1867, avec le concours de la Royal Geographical Society, à cinquante-huit ans, Livingstone s'était lancé à l'aventure, pour explorer le lac Tanganyika, où il espérait trouver les légendaires fontaines d'Hérodote à l'origine du Nil, ce fleuve majestueux. Par la suite, tombé malade dans une région dévastée par les épidémies et les trafics de captifs, il devait se retirer dans le village d'Oujiji. De son côté, parti de Zanzibar, Stanley allait retrouver Livingstone après une marche de trois mille cinq cents kilomètres et quatre cent onze jours. Le 10 novembre 1871, il arriva à Oujiji, un petit village africain sur la rive orientale du lac Tanganyika. Tandis que la population lui faisait fête, un autre homme blanc, au visage émacié et à la barbe fournie, sor-

tit d'une case et se dirigea lentement vers lui. Stanley ôta son chapeau et lui lança cette apostrophe aussi laconique que célèbre : « Dr Livingstone, *I presume*? » Le missionnaire David Livingstone, qui explorait l'Afrique orientale, n'avait pas rencontré d'Européen depuis cinq ans et passait pour avoir disparu... Il fut ce jour-là retrouvé par le journaliste et aventurier américain sans scrupule, dans le village où il s'était paisiblement établi. Stanley fut bouleversé par cette rencontre avec le généreux missionnaire.

Ensemble ils exploreront pendant cinq mois les rives du lac Tanganyika. Stanley affirme qu'en descendant le Congo pour la première fois il avait visité un pays grand comme l'Irlande et peuplé, selon l'explorateur, d'un million d'habitants. Lorsqu'il revint dans cette contrée peu d'années après, il la trouva dévastée. Des témoins oculaires lui assurèrent qu'il ne comptait pas plus de cinq mille habitants : les négriers arabo-musulmans étaient passés par là. Ces chasseurs d'hommes arrivaient en force suffisante, avec leurs chevaux, leurs ânes, leurs chameaux, leurs longs vêtements, leurs fusils et des marchandises destinées aux échanges. S'ils rencontraient une forte résistance, ils s'efforçaient de semer la division au sein des tribus. Celles-ci se déchiraient dans des luttes intestines déclenchées par des chefs manipulés par les négriers, qui achetaient des captifs au parti vainqueur.

Stanley constatera que dans certaines régions d'Afrique, après leur passage, il ne subsistait guère plus de 1 % de la population. Dans le Tanganyika, les images des horreurs de la traite étaient partout visibles. Nachtigal, qui ne connaissait pas encore la région, voulut s'avancer jusqu'au bord du lac. Mais à la vue des nombreux cadavres semés le long du sentier, à moitié dévorés par les hyènes ou les oiseaux de

proie, il recula d'épouvante. Il demanda à un Arabe pourquoi les cadavres étaient si nombreux aux environs d'Oujiji et pourquoi on les laissait aussi près de la ville, au risque d'une infection générale. L'Arabe lui répondit sur un ton tout naturel, comme s'il se fût agi de la chose la plus simple du monde : « Autrefois nous étions habitués à jeter en cet endroit les cadavres de nos esclaves morts et chaque nuit les hyènes venaient les emporter : mais, cette année, le nombre des morts a été si considérable que ces animaux ne suffisent plus à les dévorer. Ils se sont dégoûtés de la chair humaine. »

Telles étaient les horreurs de la traite arabo-musulmane partout où ses prédateurs opéraient. Et cela se passait à une période relativement récente, c'est-à-dire en plein XIXe siècle. Conscient de la dimension économique de cet odieux trafic, de 1840 à 1855, le pacha d'Égypte Méhémet-Ali le réglementa, afin d'en faire un des privilèges exclusifs de son gouvernement. Il envoya des expéditions dans la haute vallée du Nil pour dépeupler pratiquement la Nubie et fit fonder dans la ville de Khartoum un des plus grands entrepôts d'esclaves de la région. On pouvait lire, dans les *Annales du commerce extérieur*, ce cynique commentaire : « La colonie européenne de Khartoum doit son origine à la découverte du fleuve Blanc en 1840. Le gouvernement égyptien avait commencé par monopoliser le commerce lucratif de ce fleuve et avait employé à la traite de l'ivoire et des esclaves quelques Européens, qui se mirent à exploiter le Nil pour leur propre compte. »

Dans cette région, le corsaire des Égyptiens, et non moins célèbre trafiquant et négrier de l'époque, fut pendant longtemps le sinistre Ahmed Agad. Le gouvernement égyptien lui avait taillé un contrat sur mesure, avec le droit exclu-

sif du commerce de captifs sur une superficie de deux cent trente mille kilomètres carrés. Mais ce vil personnage ne réussira jamais à s'en réserver l'exclusivité, puisqu'il fut concurrencé par les plus puissants des Arabes nomades chasseurs d'hommes : les Baggaras du Sennar. Ces intrus, disent quelques explorateurs, étaient reconnaissables à leurs chevelures tressées, et ils montaient des chevaux de race ou des bœufs porteurs. Quand ils ne faisaient pas la récolte ou ne commerçaient pas de la gomme, ils se livraient à la chasse aux autochtones. Ces prédateurs se plaçaient en embuscade et semaient la panique au sein des populations locales. Leurs opérations se passaient la nuit contre les Noirs qu'ils appelaient *el-mal*, c'est-à-dire « le capital ». Ils considéraient l'homme noir comme un relatif gagne-pain qu'il fallait éviter de détériorer avant la vente. Lorsque le gouvernement égyptien fut mis au courant des énormes profits de ces « électrons libres », il lança contre eux les redoutables *chaguiés* pour les forcer à partager leurs gains. Dans ces vastes territoires sous contrôle égyptien, ou de leurs nouveaux mercenaires alliés, seront par la suite organisées de féroces battues et, de façon plus méthodique, en incendiant des centaines de villages. Ces criminels étaient égyptiens ou turcs, souvent aidés par des aventuriers autrichiens, italiens et anglais venus apporter, dans cet enfer, la dernière perfection des armes modernes.

Ces « affreux » étaient peu soucieux de leur honneur et des lois officiellement abolitionnistes de leurs pays. Ils dissimulaient leurs crimes sous les apparences d'un commerce honnête, mais aidaient les négriers arabo-musulmans dans cette entreprise homicide. Ils étaient officiellement marchands d'or ou d'ivoire. Ils ont été les premiers mercenaires qui osè-

rent « se lancer » à l'intérieur des terres. On les décrivait comme « la semence de l'enfer », « tout ce qu'il y a de mal », « assassins, débauchés, voleurs ». Partant du Soudan, ces charognards aux abois poussaient leurs expéditions loin à l'intérieur du continent pour aller dépouiller les populations locales de leur ivoire, que celles-ci ne voulaient plus vendre. Pour cela, ils se divisaient en deux groupes. Les uns allaient tuer des éléphants dans la forêt et les autres se chargeaient de massacrer les populations résistantes et capturaient les survivants. Après avoir réuni leur butin, il leur fallait des porteurs. Ils réquisitionnaient de force les valides, sans se préoccuper de ce qu'ils en feraient après. Lorsqu'ils arrivaient aux premiers établissements arabes, ils les vendaient aux trafiquants. Certains d'entre eux pensaient même que c'était plus humain que de renvoyer ces malheureux dans leur pays, où ils avaient préalablement dévasté les champs et incendié les maisons. Ensuite, après avoir empoché ce « double bénéfice », ils pouvaient tranquillement continuer à aider les négriers arabes dans leurs non moins criminelles activités. Au cours de la traite arabo-musulmane, la souffrance n'était pas une exception, elle était l'état normal et continuel des populations négro-africaines.

Les récits de Livingstone n'avaient que trop mis au jour l'histoire de toutes ces infamies. Il est vrai qu'après les abolitions occidentales, des traités furent signés pour éradiquer cette ignominie. Mais ils ne furent jamais très bien appliqués sur le terrain. Déjà aux congrès de Vienne, en 1815, et de Vérone, en 1822, l'horreur de la traite négrière fut dénoncée comme « un fléau qui a longtemps désolé l'Afrique, dégradé l'Europe et affligé l'humanité ». Mais sans doute est-ce la publication des récits de voyage de Livingstone et

de Stanley qui incita le roi des Belges, Léopold II, à agir. Du moment que la traite arabe ne pouvait plus trouver de débouchés sur l'océan Indien, le souverain belge se proposait d'en extirper les dernières racines dans l'est du Congo. Il entreprit d'inviter à Bruxelles la Conférence internationale de géographie. Préparée par Émile Banning, cette rencontre se déroula du 12 au 19 septembre 1876 et rassembla des personnalités aussi éminentes que Schweinfurth (Allemagne), Cameron (Grande-Bretagne) et le vice-amiral de La Roncière de Noury pour la France. Une Association internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale (ou AIA) fut créée. Une zone d'action fut délimitée à l'intérieur du continent africain, avec au nord le Soudan égyptien, au sud le bassin du Zambèze, à l'est et à l'ouest les océans. Officiellement le but était de relancer l'exploration du continent noir et de lutter contre la traite des Noirs par les Arabes. Intention certes louable mais l'époque voulait qu'en priorité les nations européennes rivalisent de vitesse pour planter leurs drapeaux sur le maximum de terres possible.

L'initiative de Léopold II devait cependant contraindre les notables congolais eux-mêmes à montrer le chemin en agissant face aux éléments arabisés. Après les premiers engagements de 1886, l'installation de comptoirs commerciaux provoqua la réaction de Sefou, fils du célèbre négrier arabe Tippou Tip, qui prit l'offensive à la tête de dix mille guerriers. Ce bandit et fils de négrier développa une violente campagne arabe de 1891 à 1894, qui mit en œuvre quatre colonnes militaires. Les Belges feront face, plus préoccupés cependant par leurs intérêts économiques que par l'éradication rapide et définitive de la traite arabo-musulmane. Les Arabes seront néanmoins battus et chassés du

Congo. Côté turc, le 22 Rabi el Akker 1307 (16 décembre 1889) le sultan Abd-Ul-Hamid II, pour ne pas être en reste, signa un *iradé* (ou décret) supprimant le trafic des esclaves et les mutilations sur tous les territoires sous domination ottomane.

Ce décret, qui prohibait la vente d'êtres humains et, pour les hommes, leur transformation en eunuques, devait également permettre aux croiseurs turcs et anglais d'arraisonner systématiquement tout navire soupçonné de se livrer au transport de captifs. Ces dispositions auraient dû normalement conduire à la fermeture définitive des deux grands marchés d'esclaves qu'étaient la Tripolitaine et les côtes d'Arabie. Mais les vieilles rivalités entre la France et l'Angleterre allaient s'en mêler. Leurs tiraillements furent même amplifiés par le percement du canal de Suez. Les Français soutenaient l'Égypte tandis que l'Angleterre protégeait la Turquie. Bien que toutes ces bonnes âmes prétendissent vouloir l'arrêt de la traite négrière arabo-musulmane, la question n'en était pas moins empreinte de considérations économiques, donc d'intérêts difficiles à contrarier.

En fait, les puissances européennes s'occupaient surtout de l'Afrique mais, en priorité, pour la dépecer. Elles se réunissaient en congrès pour tracer des lignes sur des cartes et se tailler des empires. Concernant le partage de l'Afrique, le cynique lord Salisbury avouera : « Nous nous sommes donné les uns aux autres des montagnes, des fleuves et des lacs, alors que — si incroyable que cela puisse paraître — nous n'avons jamais su exactement où se trouvaient ces montagnes, ces fleuves et ces lacs. » Ainsi, sous prétexte d'accomplir une œuvre immense et de travailler à l'émancipation de l'humanité, les principales puissances coloniales

s'étaient abusivement — par consentement mutuel — reconnu et proclamé des droits sur le continent noir. Dès lors, cela les engageait moralement à se reconnaître aussi des devoirs envers ce continent ravagé par la traite arabo-musulmane. Elles réussiront à terme à éradiquer le phénomène mais, pour l'heure, seule la voix de l'intérêt semblait faire écho. Car sur les horreurs qui ensanglantaient l'Afrique s'étaient greffées subsidiairement des questions d'ordre économique et de politique internationale autour de traités consentis entre gens de bonne compagnie. Ainsi, l'effet de quelques combinaisons diplomatiques devait plutôt favoriser la traite que la combattre. Ces rivalités des grandes puissances feront que, pendant des décennies, il coulera encore en Afrique bien des fleuves de sang.

Quant à l'ambiguïté de la position anglaise, elle était on ne peut plus évidente. Les vaisseaux de Sa Majesté, qui draguaient la mer Rouge, surveillaient aussi l'Euphrate en lorgnant du côté de la Perse voisine de leur perle indienne. Les Anglais intervenaient dans les affaires intérieures de l'État d'Oman, grand importateur d'esclaves africains, mais s'abstenaient de lui imposer la suppression de ce trafic. Ils adoptaient cette attitude envers tous leurs « amis ». C'était en somme un subtil double jeu comme savent faire les Anglais. Ils dénonçaient et combattaient officiellement la traite, mais fermaient les yeux sur les agissements des négriers arabo-musulmans. Cette ambiguïté aggravait le mal au lieu de le réduire. Les Français n'étaient pas en reste. Leurs compatriotes trafiquants, basés sur les îles de l'océan Indien, n'appliquèrent pas l'abolition de 1848. Pour continuer à approvisionner le commerce avec Zanzibar, ils choisirent de s'installer à Kilwa, où les échanges se faisaient à partir

du Mozambique. Ainsi, de Kilwa et de Bagamoyo, leurs captifs étaient-ils embarqués pour le Moyen-Orient ou l'île de Zanzibar à bord de boutres arabes. Dans ces petits bâtiments munis d'une ou deux voiles, plusieurs rangées de captifs — entre cent et deux cents hommes — étaient transportées dans des conditions abominables. Les malheureux étaient accroupis genoux au menton au-dessus des pierres qui formaient le ballast. À l'arrivée à Zanzibar, on faisait le sinistre compte. Les morts étaient jetés à l'eau et les mourants abandonnés sur la plage. Seuls les hommes valides étaient « bénéfices » et vendus aux trafiquants. Pendant que des hommes d'Église et certains administrateurs civils luttaient sans relâche dans les colonies françaises pour éradiquer le mal, il y eut de graves entorses à cette noble mission, notamment du côté des militaires français.

Édouard Guillaumet le reconnaissait, en 1895, dans son récit *L'esclavage au Soudan* : « Ces différentes tentatives en vue de l'abolition de l'esclavage avaient lassé la bonne volonté des conquérants. Alors il se passa cette chose extraordinaire, que, ne pouvant le supprimer, on en usa. Nous nous sommes fait, comme pour les Noirs, une monnaie dont nous payons nos soldats, nos domestiques, nos porteurs tout comme Samory et Ahmadou. Lorsque nous prenons par la force possession d'un village, nous suivons la tradition. Ainsi, par exemple, dans notre dernière campagne contre Ali-Kari, dans le Mossi à Bossé, nous avons cerné le village, ouvert une brèche dans le tata [mur fortifié], et tué pendant l'assaut tout ce qui se trouvait devant nous, environ sept à huit cents fanatiques. L'affaire terminée, il restait dans le village environ douze cents êtres humains. Tout cela devint le butin du vainqueur et on fit le partage de tous ces captifs.

Les officiers eurent droit à un certain nombre, six, je crois, dont les deux tiers pour leurs boys, les soldats de la Légion étrangère eurent aussi leur part. Et enfin on paya les tirailleurs, les porteurs, les palefreniers avec cette marchandise humaine. »

Tout cela empêchait donc une répression véritablement efficace et loyale du mal arabe. Pourtant les Anglais s'étaient officiellement fixé contre cette calamité la même mission qu'ils s'étaient donnée contre l'esclavage dans le Nouveau Monde. Mais en Afrique souvent les consuls européens étaient eux-mêmes des trafiquants d'ivoire. Ils s'exposaient en dénonçant la traite à se voir retourner l'accusation. En outre, les négriers achetaient par des présents ou des lots d'esclaves le silence des pachas. Et la conscience de ces derniers n'avait visiblement pas assez de délicatesse pour s'étonner de cette pratique, voire la dénoncer. Aussi les autorités turques ou anglaises de ces contrées n'étaient-elles généralement pas redoutées des négriers. Comme la plupart des instances européennes, elles préféraient fermer les yeux plutôt que d'être curieuses jusqu'à l'indiscrétion, cela souvent pour des motifs personnels. Pourtant, le 1er août 1890, les Anglais poussèrent officiellement — comme les Français en Afrique du Nord — le sultan de Zanzibar à promulguer un décret interdisant la traite et l'esclavage. Les Arabes réagirent fort mal et organisèrent une importante manifestation devant le palais du sultan, où la proclamation fut déchirée. D'autres proclamations furent encore affichées en arabe et en anglais sous la garde de soldats. Dans le même temps, pour se couvrir, la presse britannique rapportait que la vente d'esclaves n'avait jamais été plus florissante en Afrique orientale que depuis que certaines régions

y étaient soumises à l'Allemagne. Par ces temps de rivalités coloniales, il était bien commode d'accuser les concurrents…

Les journaux berlinois répliquaient en affirmant que le gouvernement de Guillaume II n'avait jamais eu l'intention de supprimer l'esclavage immédiatement sous toutes ses formes. Et qu'au contraire il avait déclaré au Reichstag qu'il se proposait de modifier graduellement la situation en ménageant les us et coutumes locaux, cela pour éviter une révolution des Arabes de Zanzibar. Bref, les arguments les plus fallacieux étaient avancés de part et d'autre pour ne rien changer.

Cependant, l'Angleterre et l'Allemagne faisaient mine d'opérer le blocus maritime de la côte orientale de l'Afrique. Mais leurs croiseurs n'étaient jamais assez nombreux pour arrêter les trafiquants. De véritables flottes clandestines sillonnaient le Nil en mettant de faux pavillons européens aux sommets des grands mâts. Et ces flottes, malgré les négriers qu'elles transportaient et les captifs qu'elles cachaient dans les cales, devenaient inviolables pour le plus grand profit des marchands et des autorités corrompues qui avaient toujours un bon prétexte pour fermer les yeux. On évaluait à trente mille le nombre de captifs qui arrivaient encore en 1870 sur le marché de Khartoum, avant d'être acheminés par bateaux vers le monde arabo-musulman. Cette traite pratiquée au Soudan et dans la vallée du Nil se faisait sur les frontières de l'Empire ottoman, avec la complicité des autorités et fonctionnaires turcs. Ce n'était pas seulement un crime odieux, mais aussi une violation flagrante de la législation ottomane. Après l'abolition officielle de la traite et de l'esclavage par leur pays, les autorités locales mentaient et trompaient honteusement l'Europe et le monde, avec bien sûr les complicités que l'on sait. Un adage populaire en

Nubie disait, comme pour Attila : « L'herbe ne pousse pas où le Turc a posé le pied. »

Certaines initiatives personnelles sont une raison de ne pas désespérer de l'humanité. Révoltée par toute cette hypocrisie, une grande dame hollandaise, intrépide et généreuse, Mlle Alexandrine de Tinné, conduira une expédition dans la vallée du Nil, en 1863, pour fournir des informations précieuses sur l'activité des négriers arabes.

Un jour, elle fut témoin de l'arrivée à Berber d'un bâtiment chargé de captifs africains. Étrangement, à bord, il y avait le frère du consul américain de Khartoum et un auxiliaire du gouverneur général. Son enquête lui révéla que les vingt et un captifs (quinze jeunes filles et six garçons) étaient en réalité la propriété du pacha. Elle fit un rapport avec tous les détails nécessaires. Ce qui força la main du gouverneur pour faire libérer ces malheureux suivant les instructions données par Ismaël-Pacha puisque, officiellement, la Turquie avait aboli traite et esclavage. Mais peu de temps après, Mlle Tinné fut assassinée en pays touareg.

En fait, la politique ambiguë des Anglais tenait plus encore à se constituer un vaste empire qu'à obtenir rapidement l'arrêt de la traite arabo-musulmane. Toutefois, il existait parmi les sujets de Sa Majesté d'héroïques et sincères abolitionnistes de cette calamité, qui risquaient leur vie pour servir une noble cause et de façon éminemment désintéressée. Au nombre de ces initiatives personnelles et généreuses, il faut compter celles du commandant Samuel Baker et du célèbre général Henry Gordon. Ils ont entrepris des actions musclées pour réprimer les chasses à l'homme. Les horreurs de la traite, dont il avait été témoin sur le haut Nil, avaient inspiré à sir Samuel White Baker l'idée d'une vaste

campagne de répression dont il prendrait la tête. Il est vrai que son père, qui était shérif en chef, lui avait fait donner une excellente éducation, en plus d'un esprit de justice et d'un goût pour les aventures et les voyages. En 1868, il soumettait au khédive le projet de reconquérir les territoires qui s'étendaient depuis le Nil jusqu'aux Grands Lacs. Cela pour y établir la souveraineté égyptienne, y abolir la traite et y introduire des règlements pour le trafic des caravanes. Le khédive accepta les plans de Baker, le nomma pacha et le mit à la tête d'une petite armée munie de vapeurs démontables et d'abondantes provisions. Partie à la fin de 1869, l'expédition arriva le 7 juin 1870 à Khartoum, où elle rencontra de la part du gouverneur et des riches traitants une hostilité sourde qui entrava sérieusement ses opérations.

Quand elle se lança sur le fleuve, elle eut à lutter contre les obstacles naturels. Le Nil Blanc était coupé par une longue et profonde barre de plantes aquatiques, véritable marais pestilentiel où la plupart des compagnons de Baker succombèrent aux fièvres paludéennes. Lui-même atteignit difficilement Gondokoro, le 15 avril 1871. Là, Baker éleva une ville, qu'il baptisa Ismaïlia, et déclara la guerre aux habitants de Bari qu'il vainquit. Après avoir réprimé énergiquement une émeute parmi ses propres soldats, Baker reprit sa route vers le sud, à la fin de 1871, avec une caravane notablement réduite. Il longea le Nil, traversa Madi, et forma un camp retranché à Fatiko, d'où il opérait contre les marchands d'esclaves. En cette circonstance, il poussa jusqu'à Marindi, dans le pays d'Ounyoro, luttant toujours contre les négriers. Baker réussit à arrêter momentanément les terribles chasses à l'homme dans la région et à annexer à l'Égypte ces vastes et belles contrées.

Mais cela ne dura guère puisque, après le départ de Baker et la mort du général Gordon, le plus important trafiquant arabe de la région, le mystique et illuminé « Mahdi », eut les coudées franches dans son entreprise criminelle. Ses chasses à l'homme dans la région du Nil et du littoral indien avaient pourtant été largement dénoncées et étaient entièrement connues de l'Europe. Ces Arabes commettaient les pires crimes en Afrique, mais pensaient qu'ils n'en restaient pas moins fidèles aux principes de l'Islam, qui autorisent l'esclavage. Leurs actions étaient favorisées par les mœurs et encouragées par des traditions religieuses qui, à leurs yeux, étaient plus fortes que toutes les lois de la terre. Ils n'avaient donc à cacher leurs crimes qu'aux croiseurs européens, puisque leurs gouvernements les approuvaient entièrement. Il convient de reconnaître que l'occupation turque avait causé tellement de misère et de souffrances que ces populations flottantes cherchaient des ressources dans le vol et les razzias. Les hommes étaient prêts à se vendre pour n'importe quel crime, et les puissances européennes en étaient parfaitement informées. Si, à l'intérieur du continent, les razzias que menaient les négriers n'avaient pas d'autres témoins que les victimes et leurs bourreaux, tel n'était pas le cas dans la région du Nil où les puissances européennes avaient des agents et des consuls pour les informer. Mais tous les employés du gouvernement égyptien (premier impliqué dans la traite) considéraient ce mal comme une institution utile.

Il est vrai aussi qu'auprès de certains intellectuels européens les pays arabo-musulmans n'avaient pas si mauvaise presse. Michelet, par exemple, regrettait même la victoire de Charles Martel à Poitiers. Selon lui, la France aurait gagné à deve-

nir musulmane. Quant à Basil Davidson, qui en son temps ne disposait pas d'informations suffisantes sur les horreurs de l'entreprise arabe en Afrique, il minimisait tout simplement les chocs provoqués par ses prédateurs : « L'échelle de la traite des esclaves outre-mer dépasse tant tout ce qui avait été fait dans le genre ou le fut depuis qu'elle est tout à fait distincte, dans son choc sur l'Afrique, tant de la traite par voie de terre longtemps pratiquée par les Arabes et beaucoup d'États nègres que de l'esclavage domestique de la féodalité africaine à l'âge de pierre. C'était beaucoup plus que la saignée superficielle que représentait la traite par voie de terre. C'était tout à fait différent, dans ses effets catastrophiques, de l'assujettissement des peuples faibles par les plus forts, qui était la conséquence des guerres et des conquêtes africaines. » Plus récemment encore certains persistaient dans cette voie, comme H. Brunschwig quand il affirme : « L'ancienne traite asiatique ou transsaharienne, quelle qu'ait été son importance, semble avoir fait figure d'émigration au compte-gouttes, comparée au courant régulier et continu qui entraîna pendant plus de trois siècles les Africains vers les Amériques. »

Hélas, pendant que se déployaient ces grands mouvements d'esprit, à une infinie distance de la réalité, le calvaire des Africains continuait et était bien réel, comme un soleil de midi. Aucune région n'était plus épargnée. Le Niger, par exemple, se trouva placé au carrefour des routes commerciales reliant l'Afrique noire au Maghreb, au Bornou, dont il était le vassal, et aux marchés des différentes cités haoussas, dont Kano.

Les souverains locaux participaient aussi au trafic en direction de l'Afrique du Nord. Ici, le témoignage poignant de

Richardson, cité par A. Salifou : « Une longue file de captifs, fruit de la razzia, se dirigeait vers la ville, conduite par un seul cavalier marchant en tête. Il n'existe pas au monde de spectacle plus affreux que celui-là : en le regardant, j'éprouvai le vertige. Ici c'étaient de petits enfants nus, courant tout seuls ; là des mères se traînant péniblement avec des enfants à la mamelle ; plus loin, des filles d'âges différents, des vieillards la tête courbée vers la terre, de vieilles femmes s'appuyant sur de longs bâtons et n'ayant que l'ombre de la vie ; venaient ensuite des jeunes gens robustes, enchaînés l'un à l'autre par le cou en file continue. Le total de ces malheureux s'élevait à près de trois mille. » Le souverain du Damagaram payait ainsi ses dettes aux commerçants arabes.

Au XIXe siècle, le trajet de déportation des malheureux captifs s'était déplacé de Tombouctou vers le Fezzan dont le cheik, depuis 1626, payait aussi un tribut annuel de quatre mille mitkals moitié en poudre d'or et moitié en captifs (environ soixante-dix). Malgré les efforts des abolitionnistes, tous les indices convergeaient pour attester qu'ils mettraient longtemps encore avant d'éradiquer définitivement le mal. Car, outre la « collaboration » imposée aux chefs africains convertis, les Arabo-Musulmans pouvaient aussi compter sur la complicité de voyageurs européens qui faisaient l'apologie de leur système esclavagiste. Les négriers arabo-musulmans passaient même pour les bienfaiteurs des pauvres Africains. Non sans un certain cynisme, l'un de ces hommes, l'Anglais J. F. Kean, qui visita l'Arabie en 1881, observait : « Le Nègre se trouve là (en Arabie) à sa juste place, celle d'un travailleur utile et facile à diriger. Les Nègres sont portiers, porteurs d'eau et accomplissent l'essentiel du travail à La Mecque. Heureux, bien portants, bien nourris, bien habillés (selon les normes de La Mecque), ce

sont des esclaves fiers de leurs maîtres, dans un pays où l'on "n'honore l'esclave que d'après le maître". L'esclavage en Orient a une influence qui élève l'esprit de milliers d'êtres humains. Faute de cette influence, des centaines de milliers d'âmes passent leur existence dans ce monde comme des sauvages, à peine supérieurs aux animaux ; elle fait au moins d'eux des hommes, aussi des hommes utiles, quelquefois même des hommes supérieurs.

« Si le commerce arabe des esclaves pouvait s'exercer librement, il pourrait se faire plus humainement ; et, d'un point de vue philanthropique, il serait bon pour beaucoup de membres de la race humaine. Comme toute ville bien installée de la vaste Arabie, sous domination turque ou locale, a un marché d'esclaves à approvisionner, nos plus grands efforts ne peuvent que faire croître la demande et monter le prix. Témoin : un esclave mâle adulte solide pouvait être acheté quarante dollars à La Mecque, il y a quatre ans ; il en vaut aujourd'hui soixante. Je ne prétends pas nier qu'il y ait des mauvais côtés dans l'esclavage arabe, mais il ne touche pas le Nègre, dès qu'il est esclave. Et le Nègre lui-même peut, par ce moyen, être amené de l'état sauvage, d'une existence au jour le jour, à l'état de membre rentable de la société, d'ouvrier solide et docile, situation pour laquelle la Nature semble l'avoir fait. » Cela n'était bien sûr qu'une vue de l'esprit. Mais suffisamment pernicieuse pour flouer les opinions publiques occidentales, en entravant l'action des abolitionnistes sur le terrain. Ainsi, pendant que ces derniers œuvraient pour la suppression de ce fléau, l'exportation des Africains continuait de plus belle vers les marchés du golfe Persique et de l'Arabie.

Entre 1864 et 1890, la traite arabo-musulmane a ponctionné plus d'hommes du continent noir qu'il n'en sortait

auparavant en un siècle avec les Occidentaux. Alors qu'un véritable blocus maritime des puissances européennes autour de la péninsule Arabique aurait suffi à empêcher, et de manière définitive, toute introduction de captifs africains dans le monde arabo-musulman. L'arrêt de cette traite aurait très certainement engendré un changement des comportements. Il aurait obligé l'Arabe de cette sinistre époque à apprendre à travailler honnêtement par ses propres moyens, sans avoir à dépeupler le continent noir pour faire fonctionner un système esclavagiste des plus bestialisants.

CHAPITRE VII
Les Noirs dans le système esclavagiste arabo-musulman

> Les seuls peuples à accepter l'esclavage sont les nègres, en raison d'un degré inférieur d'humanité, leur place étant plus proche du stade animal.
>
> Ibn Khaldun

Les négriers acheminaient leurs « proies » vers le monde arabo-musulman, par milliers de caravanes via les déserts du Sahara. Cette traversée se faisait avec des dromadaires et nécessitait une parfaite connaissance des ressources naturelles de cette immensité. On y trouve certes des points d'eau et des puits en nombre suffisant pour des caravanes commerciales. Mais pour les transports de captifs l'épreuve était des plus horribles. Elle nécessitait une escale pour rafraîchir ces malheureux, qu'ils recouvrent des forces, une mine présentable, et puissent être vendus au meilleur prix.

Ceux-là étaient des rescapés, car nombreuses étaient les caravanes qui disparaissaient englouties par le désert avant d'arriver aux pays des Berbères. Les redoutables tempêtes de sable, l'écart thermique entre le jour et la nuit, les milliers de kilomètres parcourus à pied et les fréquentes attaques des pillards faisaient des ravages parmi ces caravanes et causaient une forte mortalité chez les captifs. Les négriers précipitaient la marche pour échapper à la poursuite des tri-

bus environnantes. Déjà les souverains du Maroc médiéval avaient fait construire des forteresses dans les régions désertiques qu'ils dominaient, afin d'offrir des haltes protégées aux caravanes. Un grand nombre d'hommes succombaient au cours du trajet, victimes de la fatigue, du manque d'eau et des privations de toutes sortes. Les explorateurs Denham et Clapperton rapportent qu'aux puits de Mekrou, situés en bordure d'une de ces routes menant vers l'Afrique du Nord, les terrains alentour étaient jonchés de squelettes de captifs. À peine parcourait-on un petit nombre de kilomètres sans rencontrer un squelette. Les uns étaient en partie couverts par le sable, d'autres seulement avec un petit tas amassé par le vent. Une main était souvent passée sous la tête, plus souvent encore elles l'étaient toutes deux, comme pour la protéger. Le long de ces routes les explorateurs croisaient partout ces squelettes épars, mutilés de la façon la plus révoltante ; ici une jambe, là des bras attachés avec leurs ligaments, à une distance considérable du tronc. Un de ces corps paraissait tout frais. Sa barbe tenait à son menton. On distinguait nettement ses traits. Un des négriers arabes s'écria tout à coup : « C'était mon esclave. Il y a quatre mois je le laissai près de ce lieu. » Plus abject encore, en 1875, le témoignage d'un voyageur anglais à propos de la cruauté des négriers arabes : « La caravane était arrivée cinq jours avant moi... j'en ai vu plus qu'assez pour me convaincre de l'importance et de l'atrocité du trafic d'esclaves à cet endroit... Deux heures avant d'entrer dans l'oasis, nous avons rencontré quatre esclaves menés par un Arabe en route vers Ozla, et, en entrant dans la palmeraie, nous avons rencontré un autre Arabe traînant une esclave par une corde attachée autour de sa taille.

« Ces esclaves étaient arrivés avec la caravane. Un peu

plus loin, il y en avait dix ou douze accroupis autour d'un puits. J'allais vers eux pour les examiner... Ils étaient réduits à l'état de squelettes et leurs membres longs et minces, avec la taille apparemment anormale et proéminente de leurs genoux, de leurs coudes, de leurs mains et de leurs pieds leur donnaient l'apparence la plus affreuse et la plus repoussante qui soit. Je n'ai vu, de ma vie, spectacle si révoltant... Les pauvres créatures qu'on amène à Djalo de l'intérieur ne rapportent pas plus de dix à douze livres et, si une sur trois arrive en vie à Djalo, le propriétaire fait encore un profit qui le paie largement de tous les risques encourus, car, à Ouaddaï, le prix d'un esclave commence à trois pièces de calicot. Ces êtres pitoyables parcourent vingt-trois degrés de latitude à pied, nus, sous un soleil brûlant, avec une tasse d'eau et une poignée de maïs toutes les douze heures pour leur entretien. Sur le trajet de quatorze jours nécessaires pour aller de Tukkru à Djahuda, on ne trouve pas une goutte d'eau, et la caravane poursuit son épuisant voyage en dépendant, pour sa survie, des gourdes remplies aux puits de Tukkru. C'est en vain que la faim et la soif diminuent le nombre des Noirs épuisés, en vain qu'ils se laissent tomber, lors de ce lugubre voyage, fourbus et perdant connaissance, pour mourir d'une mort affreuse dans le désert. Le marché de Djalo doit être approvisionné et approvisionné il est, mais à quel coût en vies humaines... »
Quoique généralement forts et robustes, les survivants africains n'en étaient pas moins sujets, après leur arrivée sur les lieux d'asservissement, à diverses maladies.

En fait la plupart des déportés africains dépérissaient hors de leur pays d'origine. En Turquie, par exemple, on avait rarement vu deux générations d'Africains. Outre les conséquences de leur déportation et de leur exploitation

inhumaines, ces malheureux étaient exposés, entre autres, à :

— des rhumes opiniâtres (*saala* en arabe) ou affections catarrhales ; cette indisposition naît de la nudité presque absolue des esclaves pendant les nuits, souvent très fraîches, qu'amènent les vents froids ; elle n'a jamais de suites fâcheuses et cède ordinairement à de simples remèdes ;

— des ophtalmies (*mered el aïnin* en arabe) accidentelles, produites, comme la maladie précédente, par l'exposition nocturne des esclaves nus à toutes les vicissitudes du climat ; elles guérissent presque toujours spontanément et n'ont besoin d'autres remèdes que l'usage fréquent du simple lavage avec de l'eau naturelle et pure ;

— la petite vérole (*jedri* en arabe), maladie souvent fatale pour l'esclave et funeste pour les intérêts des négriers ; elle semblait moins fréquente au Soudan ou en Afrique centrale que plus au nord ; elle était presque toujours meurtrière ; certaines tribus africaines affirmaient qu'elle ne survenait jamais dans les régions méridionales, excepté lorsqu'une circonstance quelconque y apportait le germe de la contagion variolique ; et ce qui paraissait fortifier cette assertion, c'est que, parmi les esclaves amenés par les caravanes, on en voyait fort peu qui avaient été contaminés dans leur pays d'origine ;

— une affection cutanée, enfin, qui atteignait de nombreux esclaves à leur arrivée en Égypte, surtout au Caire où elle était désignée sous le nom de *eêch-el-medyneh* (traduction : « genre ou manière de la ville ») ; cette maladie, souvent confondue avec la gale, n'était cependant pas contagieuse ; elle pouvait durer plusieurs mois et devenait hideuse.

En Afrique du Nord les captifs arrivaient à Ghadamès, qui était une grande ville commerçante, dont les négociants

avaient des comptoirs dans les marchés voisins du Sahara. Ensuite ils étaient les uns livrés aux acheteurs des populations environnantes, les autres réexportés vers l'Égypte par les Touaregs qui travaillaient généralement pour des marchands arabes. Les captifs provenaient pour la plupart du Bornou, du pays haoussa et de Tombouctou. Ceux qui étaient vendus sur place étaient employés à la garde des troupeaux, aux convois des caravanes et au service intérieur des familles. Parmi les captifs que les négriers rapportaient du haut Nil, les plus appréciés étaient les Bongos. On les disait laborieux, dociles, agréables et faciles à « dresser ». Quant aux Bakoukes, ils aimaient trop leur indépendance pour être recherchés. Alors les Arabes s'en méfiaient. Il en était de même pour les Wolofs, les Loubas et les Abakas. Certains trafiquants connaissaient ce classement descriptif déjà fait par les Atlantistes, à savoir :

— Bambaras (captifs du Mali) : stupides, doux et robustes ;

— captifs de la Côte d'Or et d'Ouidah (actuels Ghana et Bénin) : bons cultivateurs, mais portés au suicide ;

— Kongolais : gais et bons ouvriers ;

— captifs du Cayor (Sénégalais) : dangereux, rebelles, esclaves de guerre qui machinent en permanence des révoltes.

Mais dans la traite arabo-musulmane, ce sont les femmes noires qui avaient le plus de valeur. Les Nubiennes et les Abyssines — à la beauté proverbiale — étaient très recherchées. Elles servaient le plus souvent à l'esclavage sexuel. Elles étaient aussi appréciées pour leurs aptitudes à la vie domestique et aux travaux traditionnels. Les jeunes filles Nyams-Nyams atteignaient un prix très élevé du fait de leur

rareté. Les femmes Dinka, quant à elles, étaient réputées bonnes cuisinières et vendues principalement en Nubie. Toutes ces femmes étaient systématiquement violées sur le parcours les ramenant du continent noir. Le but était de les briser moralement et psychologiquement avant de les mettre en vente. Elles étaient ensuite réduites à un état de dépendance et de soumission totale vis-à-vis de leur propriétaire.

Beaucoup étaient domestiques et servaient même de dames de compagnie, comme en témoigne Frey Diego de Haëdo : « À Alger, les principales dames qui sortent mènent avec elles autant de Négresses (elles en ont plusieurs qui valent de vingt-cinq à trente écus chacune) que de Blanches chrétiennes dont elles ont aussi beaucoup [...]. Il y en a qui ont une escorte de quatre, de six et même de dix esclaves. » Cependant, en Afrique du Nord, l'esclavage ne s'est jamais développé à grande échelle. D'abord parce que, dans ces pays pauvres, les systèmes économiques ne pouvaient nourrir de nombreuses populations d'esclaves. Les puits et les provisions manquaient, d'autant que l'agriculture y était presque nulle, donc ne fournissait pas assez de travail. Et puis, jusqu'à une période récente, la guerre s'y faisait dans des proportions réduites, engageant tout au plus quelques centaines d'hommes.

Les gardes et soldats noirs y firent toutefois leur apparition — notamment en Tunisie et au Maroc — dès le début de la conquête islamique. Au Maroc de nombreux esclaves finiront par constituer de redoutables corps d'élite, craints et respectés. Mulay Isma'il, sultan du XVIIe siècle, organisa une véritable armée uniquement formée de combattants noirs. Ses sujets multiplieront les razzias sur les populations africaines à partir de 1672, pour capturer des hommes — ou

en acheter sur les grands marchés du Soudan, de Djenné ou de Tombouctou —, qu'ils enrôlaient ensuite dans des unités combattantes. Ils réussiront en peu de temps à constituer une armée bien entraînée et si nombreuse que le sultan bâtit une ville pour la loger. Cette puissante armée, qui était devenue la première force de l'État, finira même par décider du maintien ou de la chute du souverain et de ses collaborateurs. Ces recrues étaient souvent wolofs (Sénégalais), depuis qu'ils avaient fait leurs preuves au sein des troupes almoravides. Déjà des soldats africains furent les artisans de la victoire, lors de l'assaut livré en 1541 contre la place d'Agadir tenue par les Portugais. Un des officiers défenseurs devait écrire par la suite : « Ils luttaient comme des diables et non comme des hommes. » Dans les unités noires combattantes du Maroc, les charges devenaient héréditaires, à partir du moment où les soldats étaient encouragés à se marier pour que leurs enfants deviennent à leur tour esclaves-soldats. À la fin de leur formation militaire, les jeunes esclaves, généralement âgés de seize ans, épousaient une esclave noire du même âge. Les enfants nés de cette génération remplaçaient les pères à l'heure de la retraite.

Mais un siècle plus tard, le sultan Sadi Mohamed, informé d'une révolte imminente de ses combattants noirs, dut dissoudre définitivement ce corps, avant de disperser tous ces hommes, devenus une menace sérieuse pour son pouvoir, sur l'ensemble de son royaume. Comme le Maroc, presque tous les États musulmans avaient enrôlé des combattants noirs. L'armée ottomane a compté à une certaine époque dans ses rangs des milliers de soldats africains.

Un document publié en 1717, en France, fait état de cette présence dans les troupes ottomanes levées la même année

pour « servir contre S.M.I. en Hongrie et contre les Vénitiens consistant en cavalerie et infanterie, tant de l'Orient, de l'Occident, du Midi que du Septentrion ». Dans la composante pluriethnique de l'armée ottomane, on trouvait aux côtés des Arméniens, des Persans et autres Assyriens, de nombreux soldats africains (Égyptiens, Éthiopiens et d'autres nationalités).

Dans la première armée ottomane envoyée en 1717 en Hongrie, on dénombre :

— pour la cavalerie, sur un total de 105 000 hommes, 10 000 Africains, 4 000 Éthiopiens, 10 000 Égyptiens, soit 24 000 hommes originaires du continent africain ;

— pour l'infanterie, sur un total de 251 000 hommes, 20 000 Africains, 16 000 Éthiopiens, 4 000 Égyptiens, soit 40 000 fils d'Afrique ou descendants d'Africains.

Dans la seconde armée ottomane, déployée la même année contre les Vénitiens, il y avait :

— pour l'infanterie, sur un total de 62 000 hommes, 6 000 Africains, 5 000 Éthiopiens, 7 000 Égyptiens (probablement des esclaves affranchis), soit 18 000 Africains ;

— pour l'infanterie, sur un total de 116 100 hommes, 1 000 Africains, 2 000 Éthiopiens, 18 000 Égyptiens, soit 21 000 Africains.

En fait le commandement des armées turques appréciait les qualités de combattants des soldats africains. Un rapport de la marine anglaise, daté du 25 janvier 1858, nous apprend que beaucoup de fusiliers marins noirs servaient dans la marine turque. Ils appartenaient à la classe des esclaves affranchis ou des esclaves abandonnés par des marchands qui n'avaient pu les vendre. Ils étaient toujours nombreux à Tripoli. L'auteur du rapport croyait savoir que le gouverne-

ment fit part de la gêne qu'ils occasionnaient, par leur nombre et leurs « dérèglements » : on devait trouver une solution. Ainsi soixante-dix nouveaux arrivants furent enrôlés dans une compagnie uniquement composée de fusiliers marins africains. Ils y étaient exactement dans la même situation que leurs collègues turcs quant à la paie, au cantonnement, aux rations et à l'habillement. Et, comme les autres, ils seront de même démobilisés à la fin de leur temps de service. Ils faisaient donc partie intégrante du personnel de marine, étaient bien traités, logés dans des chambres chauffées, où le charbon brûlait nuit et jour, continue l'auteur du rapport. Un *mulazim* (« lieutenant ») noir et quelques *tchiaouches* (« sergents ») noirs déjà présents ont eu à charge de les surveiller et de les instruire. À l'intérieur de leurs chauds cantonnements, ils leur avaient mis dans la tête le manuel d'exercice et ne leur avaient donné aucune tâche à exécuter en raison du temps. Et pour cause, on était en plein hiver. Ceux qui n'étaient pas bien à leur arrivée avaient été expédiés immédiatement à l'hôpital naval. Sur le nombre, il n'en était mort que deux. Les hommes, dans les casernes, étaient en bonne santé et paraissaient satisfaits de leur sort. Aucune contorsion de l'esprit ne pouvait établir de différence entre la condition des Turcs et celle des esclaves noirs enrôlés.

Toujours dans le monde islamique, les soldats noirs furent souvent les plus fidèles soutiens des sultans. Ils étaient même objets de jalousie de la part des autres troupes, notamment d'ethnie blanche. Les échauffourées entre les deux groupes étaient très fréquentes. Les troupes noires, dont le rôle était souvent de tout premier plan, furent les derniers résistants lors de la chute des Fatimides.

Lorsque Saladin exécuta le chef des eunuques noirs du Caire, en 1169, il eut à faire face à toute une armée d'Africains décidés à le venger.

Cinquante mille combattants noirs luttèrent durant deux longues journées contre l'armée du conquérant arabe. Mais ils seront lâchement trahis par le calife fatimide al-Adid, comme le rapporte un chroniqueur de l'époque : « Al-Adid était monté sur sa tour de garde pour voir la bataille entre les palais. On dit qu'il ordonna à ses hommes présents au palais de lancer des flèches et de jeter des pierres sur les troupes de Saladin et qu'ils le firent. D'autres disent que cela ne résulta pas de sa décision. Cham al-Dawla (frère de Saladin) envoya des lanceurs de torches pour brûler la tour de garde. L'un d'eux était sur le point de mettre le feu quand la porte de la tour s'ouvrit pour laisser sortir un adjoint au calife qui dit : "Le commandeur des croyants salue Cham al-Dawla et dit : Méfiez-vous de ces chiens d'esclaves noirs ! Chassez-les du pays !" » Les Noirs étaient convaincus que le calife al-Adid se félicitait de leur attitude. Quand ils entendirent cela, la force les abandonna, leur courage s'évanouit et ils s'enfuirent. Les rares soldats noirs rescapés de ce carnage organisèrent une résistance sporadique pendant des années avant d'être définitivement vaincus.

Saladin devait incorporer dans ses unités de nombreuses troupes de soldats blancs, mais rejeta les Noirs. Il ne leur pardonnait pas leur indéfectible fidélité aux derniers Fatimides.

Dans l'utilisation des déportés africains en terres d'Islam, comme combattants ou esclaves, c'est en Afrique du Nord que cela s'est le moins douloureusement passé. Contrairement aux autres peuples du monde arabo-musulman, une des particularités des Berbères nord-africains est que pen-

dant longtemps, par tempérament, ils furent réticents à l'Islam. Après leur conversion, ils pratiqueront un Islam assez pragmatique. Lorsqu'il leur arrivait d'accomplir un pèlerinage à La Mecque, ce n'était la plupart du temps qu'un acte politique, voire diplomatique, de nature à renforcer leur alliance avec les puissances arabes de l'époque. Chez les Touaregs, par exemple, contrairement à l'Orient où la pratique de la polygamie était sans limites, notamment à Constantinople et en Égypte, on était généralement monogame, bien que converti à l'Islam.

Leurs guides religieux avaient sans doute une interprétation plus juste du Coran. Car en fait de polygamie, la sourate IV, verset 3, recommande : « Si vous craignez de n'être pas équitable envers les orphelins, n'épousez parmi les femmes qui vous plaisent, que deux, trois ou quatre. Si vous craignez encore d'être injuste, bornez-vous à une seule. » En réalité, il n'est dit ni prescrit nulle part dans le Coran l'obligation pour un musulman d'être polygame. Ainsi, généralement dans la famille berbère monogame — où la femme n'était pas voilée avant la récente montée de l'intégrisme —, la mère respectée des enfants restait au foyer sans rivale, partageant l'autorité avec le père de famille, tout en prenant part aux affaires de la cité. D'où l'absence de harem en grand nombre et qui aurait nécessité beaucoup de gardiens esclaves. Pour autant, les négriers du Nord opéraient depuis des siècles des razzias à l'intérieur du continent. Al Yakubi écrivait déjà en 891 : « On se rend à un pays [ou une ville] appelé Ghast [Ghana] Audaghust [Aoudagost]. C'est une oasis prospère avec habitations fixes. Il y a là un roi sans religion et sans loi religieuse qui fait des razzias dans le pays des Sudan. »

Chaque année des caravanes organisées par les Arabes

et les Maures de la région de Marrakech au Maroc ramenaient du sud et mettaient en vente de nombreux captifs. De même, dès le XVIIe siècle, de la Tunisie partaient régulièrement des caravanes qui revenaient vendre leurs « prises » sur le marché de Souk al Barka construit à cet effet entre 1610 et 1637. Sous la colonisation française, un document publié par le ministère de la Guerre datant de 1848 estimait à environ huit à neuf mille le nombre total d'esclaves noirs dans les territoires algériens sous contrôle militaire. Le même document nous apprend qu'à Constantine les esclaves étaient moins bien traités par leurs maîtres que du temps des beys. Les importations devenaient de plus en plus rares, mais le nombre d'esclaves ne décrut pas parce que les grandes tribus sahari, talagghura, haractas et les Abd-el-Nour, pour contourner les mesures françaises, cédaient leurs esclaves à des acheteurs citadins. En réalité les importations de captifs africains en Algérie n'ont pas été aussi nombreuses qu'en Tunisie ou au Maroc : la plupart ne faisaient qu'y transiter. Après l'abolition de 1848, ce commerce devait officiellement cesser dans les territoires contrôlés par l'administration française.

Certaines sources rapportent néanmoins que le trafic aurait continué plus au sud, c'est-à-dire au Mzab et à Ouargla. Ces localités ont longtemps joué le rôle de centres de redistribution. Ils s'approvisionnaient au Touat mais également par l'intermédiaire des nomades chaamba, qui faisaient leur « marché » à Ghadamès. Quant aux autres pays de la région, il était difficile au XIXe siècle de fixer même approximativement le nombre d'esclaves qui y étaient asservis, tellement ce système semblait « normal » et depuis si longtemps. Par exemple, à Tunis, avant l'arrivée des Français le mar-

ché destiné au commerce des esclaves était garni toute l'année. Les maîtres mécontents les revendaient facilement. Une originalité dans ce système est que les esclaves eux-mêmes avaient le droit de demander à être remis en vente pour échapper à la cruauté d'un maître. Bien évidemment, l'accord « normal » du maître était alors moins fréquent que les coups de matraque. Ensuite on faisait marcher, courir, sauter, se courber, se plier, se tordre en tous sens les esclaves remis en vente pour apprécier leurs performances.

Et longtemps après l'abolition officielle de la traite et de l'esclavage des Noirs dans le monde occidental, on y signalait encore des cas d'une cruauté extrême. En juillet 1875, *Le Gaulois* publia cette lettre écrite par un certain M. Demailly : « Un indigène (ou Arabe tunisien) de la Manoubha, détenteur de douze esclaves, pour punir une de ces malheureuses d'une tentative d'évasion lui aurait crevé un œil et coupé les petits doigts des pieds. » Sur pression des autorités françaises, un décret solennel de Sidi Ahmed Bey, rendu en moharrem 1262 (janvier 1846), a proclamé en termes formels l'abolition de l'esclavage dans la Régence. Des ordres précis furent ensuite adressés aux diverses autorités tunisiennes pour que ce décret eût son entière exécution. Les esclaves dont l'existence viendrait à être constatée devaient être immédiatement affranchis. Pour autant, le trafic clandestin n'en continua pas moins d'alimenter un marché local encore florissant.

Pour une abolition effective de cette infamie, il fallut attendre le décret beylical du 9 chaoual 1307 (28 mai 1890) — toujours sur pression des autorités françaises —, de Ali Pacha Bey, rédigé en ces termes : « Nous Ali Pacha Bey, possesseur du royaume de Tunis, vu le décret de notre glorieux

prédécesseur, Sidi Ahmed Bey, du 25 moharrem 1262 (23 janvier 1846), portant que, par les plus hautes considérations de religion, d'humanité et de politique, l'esclavage ne sera plus reconnu dans la Régence. »

Malgré cela, dans le journal français *Le Soleil* de mai 1891, on pouvait lire : « L'esclavage, officiellement proscrit en Tunisie, y fleurit en secret. Pourvu que les conducteurs de caravanes d'esclaves dissimulent adroitement, en les enfermant dans des sacs en alfa, les femmes et les enfants qu'ils ont à vendre. Pourvu surtout que le pourboire donné aux employés indigènes de la douane tunisienne soit suffisant, on entre librement à Tunis et on déballe la marchandise dans quelques maisons connues des amateurs. »

C'est alors quand même que les principales destinations des captifs africains deviendront, et de plus en plus, l'Orient, via l'Égypte, par la vallée du Nil. Ce fleuve, immense pont jeté sur la mer de sable, constitue le lien qui rattache l'univers africain au monde extérieur. Il pénètre jusqu'au cœur de l'Afrique, en écartant le désert.

Le Nil fut la première grande voie du commerce intérieur identifiée sur le continent. Mais en fait de commerce, les Arabes avaient inauguré un « négoce » sans précédent, dans des conditions honteuses et déplorables. Au lieu d'un échange honnête et profitable aux peuples noirs, qui aurait porté avec lui les richesses du progrès et de la morale, le plus ignoble des trafics n'a fait que ravager davantage l'Afrique. Les convois d'esclaves, expédiés des bords du Nil Blanc, pour atteindre la mer Rouge, traversaient le Nil Bleu et longeaient la pente septentrionale du plateau abyssin. Cette mer Rouge est depuis toujours la limite entre le monde oriental, le monde occidental et l'univers africain. C'est la

frontière entre trois mondes et trois idées. C'est le lieu où, au XIXe siècle — après que l'esclavage fut partout aboli —, se livrait la bataille entre les Lumières et les ténèbres, entre la vie et la mort, entre la servitude abjecte et la nécessaire liberté.

C'est là que se faisait le sinistre triage d'êtres humains enchaînés, tous descendus vers ce rivage inhospitalier pour quitter l'Afrique à jamais. Ces malheureux, arrachés à leur terre, allaient user le reste de leur vie au service de la paresse et de la débauche orientales. Après d'indescriptibles souffrances, ils étaient dispatchés pour être acheminés les uns vers l'Orient et les autres vers les places marchandes de la basse Égypte. Cette région abritait le principal marché fournisseur du monde arabo-musulman, notamment de l'Arabie, destinataire de la plupart des « exportés africains ».

Les marchés égyptiens étaient doublement approvisionnés — quarante à cinquante mille esclaves par an —, par les caravanes du Fezzan via l'Afrique du Nord et par la Nubie et le Soudan. Le marchand d'esclaves était souvent appelé *djallab*, qui signifie « l'importateur », ou *nakhkhas*, qui veut dire « marchand de bétail ». Ce personnage sordide amenait ses captifs sur le marché public, où les clients pouvaient les inspecter. À l'arrivée, la « marchandise » était offerte aux amateurs.

Voyons ce qu'en dit un témoin européen qui assista à ces ventes : « Il y a deux ou trois rues près ledit Cancalli [quartier du Caire], où se vendent les pauvres esclaves, où j'en ay vu plus de quatre cents pour un coup, la plupart desquels sont noirs : qu'ils dérobent sur les frontières du Pretre-Jan ? Ils les font ranger par ordre contre la muraille tous nuds, les mains liées par derrières, afin qu'on les puisse mieux contempler, et voir s'ils ont quelque défectuosité, et avant

que de les mener au marché, ils les font aller au bain, leur peignent et tressent les cheveux assés mignardement, pour les mieux vendre, leur mettent bracelets et anneaux aux bras, et aux jambes, des pendants aux oreilles, aux doigts et au bout des tresses de leurs cheveux ; et de ceste façon sont menés au marché, et maguignondés comme chevaux. Les filles à la différence des garçons, ont seulement un petit linge au tour pour couvrir leurs parties honteuses : là est permis à chacun de les visiter et manier devant et derrière, de les faire marcher et courir, parler et chanter, regarder aux dents, sentir si leur haleine n'est point puante : et comme on est prest de faire marché, si c'est une fille, ils la retirent seulement un peu à l'écart, qu'ils couvrent d'un grand drap, où elle est amplement visitée en présence de l'acheteur par des matrones à ce commises pour cognoistre si elle est pucelle. Cela estant, elle vaut davantage. »

Après que la Turquie eut officiellement aboli la traite et l'esclavage, le gouvernement égyptien donna quelques ordres, mais sans en vouloir sérieusement l'exécution. Ses fonctionnaires faisaient hypocritement semblant d'agir contre les négriers. Mais chaque fois qu'une cargaison était saisie, au lieu d'être libérés, les captifs prenaient la destination de casernes dissimulées un peu partout dans le pays. Parce que l'Égypte avait grand besoin de combattants. On y enrôlait de nombreux contingents issus de la traite négrière. L'Annuaire de 1868 nous apprend qu'avec une population de 5 125 000 habitants, l'Égypte avait une armée de 48 600 hommes, sans compter la marine. Ce qui était énorme pour un pays à faibles richesses et ressources naturelles. Comme en Allemagne sous la botte nazie, dans presque tous les rouages de l'administration égyptienne les

fonctionnaires étaient au courant et participaient à la gestion de la traite et de l'esclavage avec un zèle indéfectible. Les appointements des employés civils et militaires étaient payés avec des captifs, qui constituaient la monnaie la plus courante. Les officiers égyptiens recevaient une partie de leurs indemnités en captifs. Dans la province du Kordofan, le gouverneur rémunérait ouvertement ses soldats et ses employés par ce moyen. Presque toutes les autorités importantes de ce pays étaient des marchands d'esclaves. Lorsqu'un général égyptien mobilisait une grande armée, il lui fallait une « caisse militaire ». Celle-ci devait normalement être assurée par le trésor public. Mais elle était toujours constituée d'un nombre substantiel de captifs. Pour cela, on s'approvisionnait par de sanglantes razzias sur les voisins soudanais ou nubiens.

Dans les populations que l'État n'employait pas, comme les Berbérins, les hommes louaient leurs services aux chasseurs d'hommes. Pour la plupart des tribus arabes de l'époque, ce mal était héréditaire parce qu'elles n'avaient vécu que de guerre et de pillage depuis les premières invasions islamiques.

Au sommet de leurs sociétés, des gouverneurs supervisaient l'opération des eunuques à Khartoum — avant que les malheureuses victimes ne fussent expédiées en Égypte — et les razzias de populations effectuées sur la frontière de l'Abyssinie. Pendant ce temps, les chasses à l'homme chez les Chelouks étaient conduites par le préfet égyptien Mohammed-Kher. Ensuite le plus gros des captifs razziés était dirigé vers l'Orient. Quant à ceux qu'on achetait, ils avaient souvent coûté un ou deux francs dans la région de Zanzibar, mais étaient revendus deux cent cinquante à quatre cents francs en Arabie. Dans leurs lieux d'asservis-

sement, comme en Orient, rares étaient les Africains qui survivaient plus de sept ans. Seules les femmes noires, destinées à satisfaire les besoins sexuels et vouées aux travaux domestiques, passaient ce cap. Mais les captives déclarées « inaptes » étaient systématiquement tuées. Alors, peut-on se demander, pourquoi cet impérieux besoin d'esclaves dans le monde arabo-musulman et pour quel usage ?

Prenons par exemple l'Arabie de cette époque, qui avait un besoin pressant d'importation de main-d'œuvre servile. Le pays des Wahhabites est un plateau central qui domine un vaste univers de champs et de déserts. Sur les 2 800 000 kilomètres carrés de son territoire, 700 000 étaient fertiles. Mais au XIXe siècle, on manquait de bras pour les cultiver. Comparé à d'autres pays, avec les mêmes critères, cet énorme espace aurait dû être peuplé de cinquante millions d'habitants. Il n'en comptait que huit. Manquait donc des travailleurs pour développer son agriculture. Cette dépopulation était due en particulier aux traditions mêmes des Arabes. Dans l'approche la plus élémentaire de la science économique, la survie d'une société peut être assurée par trois sources essentielles, à savoir : l'industrie et l'agriculture, puis le commerce pour distribuer les produits issus des deux premières. Chez les Wahhabites, le système et la diversité des taxes étaient si complexes et onéreux qu'ils ruinaient les agriculteurs. Le commerce et l'industrie étaient tout aussi lourdement taxés. Le résultat était que dans de nombreuses régions d'Arabie, les populations s'enfuyaient devant ces ponctions pesantes et autres réquisitions militaires. Elles abandonnaient champs et maisons pour émigrer vers des cieux plus cléments.

Ce système ne favorisait donc pas le développement éco-

nomique et social du pays par le travail de ses habitants. Il les condamnait à un appel incessant de main-d'œuvre servile fournie par la traite négrière. En outre, pour un Arabe de cette époque-là, l'homme n'est jamais pauvre tant que son voisin possède quelque chose. Les Bédouins, par exemple, étaient réputés pour leur ardeur au combat. Beaucoup de ces nomades — peuple généreux et accueillant pour qui la dignité humaine était sacrée — sont les descendants des Napatéens et ancêtres des actuels Jordaniens. On disait d'eux qu'ils étaient capables d'héberger un homme pendant trois jours, avant de lui demander en quoi ils pouvaient lui être utiles. Mais avec leur conversion à l'Islam, nombre d'entre eux deviendront vite des pillards.

La guerre sainte tombait à pic pour s'enrichir. Puisque obligation est faite à tout croyant de mener le *jihâd*, se disaient-ils, il fallait soumettre et asservir les non-convertis. Ils prenaient abusivement le Coran comme prétexte pour razzier les voisins infidèles en les dépouillant de tout ce qu'ils possédaient. C'est ainsi qu'en toute bonne conscience, et par des moyens aussi commodes que bénis, la plupart de ces tribus arabes converties finissaient par ne plus vivre par elles-mêmes. Elles appliquaient ce principe jusqu'en Afrique même. Lorsqu'un village tombait, ils commençaient par se livrer au pillage en règle. Du chef de tribu aux hommes libres, en passant par les notables, les captifs (de case ou de Couronne), les femmes et les enfants, tous étaient faits prisonniers. Ils enlevaient aux vaincus tout ce qu'ils possédaient, arrachaient les bijoux des femmes, sondaient l'ampleur des boubous pour y prendre l'or ou l'argent que les ourlets pouvaient receler. Ensuite seulement ces malheureuses victimes étaient dirigées vers les marchés du monde arabo-musulman.

Les Arabes ne vivaient donc qu'avec le bien d'autrui, ne travaillaient que par les bras du vaincu : pour le vainqueur le repos permanent et l'oisiveté après la lutte, à l'esclave de travailler. Ainsi la constante du fléau de la traite négrière et de l'esclavage arabo-musulman en Afrique — du VII[e] au XX[e] siècle — était due aux traditions de ces peuples, qui ne pouvaient, pour des raisons de débauche et de paresse, se passer des forces et du sang neuf d'hommes serviles.

Pourtant quelques nobles *hadiths* du prophète Mohamed incitent à travailler, voire à éviter même la mendicité. Un jour, dit-on, quelqu'un qui était physiquement bien portant demanda au Prophète de l'argent en aumône. Le Saint Homme lui demanda s'il avait quelque chose à la maison. L'autre répondit : juste une couverture et un récipient pour boire. Le Prophète demanda de les lui apporter. Qui achèterait ces objets ? demanda-t-il à son entourage. Quelqu'un proposa un dirham, un autre en offrit deux. Le Prophète remit l'argent à l'homme et lui dit : avec un dirham tu achètes à manger pour ta famille et avec le dirham qui reste tu achèteras une pioche et tu me l'apporteras. Une fois revenu avec la pioche, le Prophète y plaça un manche et lui dit d'aller couper du bois pour le vendre et de revenir le voir deux semaines plus tard. Après avoir gagné dix dirhams par son travail, l'homme revint voir le Prophète au bout de quinze jours. Celui-ci levant les bras au ciel lui dit : « Cela est beaucoup mieux que la mendicité qui serait une marque sur ton visage le jour de la résurrection. »

Peine perdue car l'homme arabe, parce qu'il comptait sur les bras de l'esclave, avait fini par oublier l'élément essentiel de l'humanité, celui sans lequel nous cessons d'être des humains, c'est-à-dire la force d'âme, l'activité et la

volonté. C'est parce qu'il pouvait se procurer des esclaves qui laboureraient à sa place, qui tisseraient pour lui ou combattraient en son nom qu'il se positionnait en marge du droit le plus élémentaire des hommes. Ces esclavagistes arabes bafouaient jusqu'à la dignité du simple nom d'homme. Selon les témoignages de nombreux observateurs de cette triste époque, « les maîtres en Arabie étaient à peu de chose près des paresseux et des désœuvrés. Ils passaient généralement leur temps à bavarder, à manger, à fumer et à prier. Cette paresse et cette insouciance ne cherchaient rien au-delà des besoins journaliers. Dans ces sociétés, avec quatre ou cinq esclaves, on était riche et dispensé de travail. Si le maître ne possédait pas de propriétés ou de champs à cultiver, il louait ses esclaves comme journaliers, employés ou ouvriers ».

Bien que l'Islam recommande l'humilité de celui qui vit caché, les trafiquants arabes arrivaient apparemment à évoluer dans un luxe insolent, même sur les lieux de leurs crimes. L'explorateur allemand Schweinfurth, arrivant au dem Békir et reçu d'une manière fastueuse dans la résidence du traitant négrier Koiurchouk, croyait rêver : « Tout à coup il me sembla que je m'éveillais. Étais-je dans une hutte enfumée de l'intérieur de l'Afrique ou réellement sous la tente royale qui m'avait apparu ? L'éclat des lumières frappait mes regards ; des esclaves richement habillés m'entouraient ; les uns posaient près de ma couche des verres étincelants ou apportaient différents plats ou tenaient des flambeaux et des lampes. Les autres, ayant sous le bras des serviettes brodées d'or, me présentaient de riches plateaux chargés de friandises ou m'offraient de la limonade et des sorbets dans des gobelets de cristal diversement colorés.

Était-ce la continuation de mon rêve ? Je me frottai les yeux ; je bus ce qui m'était offert, je regardai, je palpai des objets — tout cela était réel. »

La plus grande partie des captifs africains que les prédateurs arabes n'employaient pas sur place alimentait plus particulièrement l'État d'Oman, qui disposait d'une marine considérable. Ce pays, situé à l'extrémité de la péninsule Arabique, est un espace presque désertique et faiblement peuplé. Navigateurs et explorateurs, les Omanais ouvrirent de longs itinéraires maritimes. Marchands doués, ils approvisionnaient les États arabes du Golfe en produits divers importés de l'Inde et de la côte orientale de l'Afrique. La vente d'esclaves tenait une large part dans leurs activités et fut aussi lucrative que les exportations de dattes et d'encens. Grâce à sa situation géographique, Oman était en relation avec l'intérieur de l'Arabie, la Perse et toute la vallée de l'Euphrate. Cet avantage venait du fait qu'ils étaient maîtres des côtes de l'Afrique orientale et se sont procuré des captifs sur le marché de Zanzibar jusqu'en 1856. Ils avaient une autorité relative sur les établissements opérant le long de cette côte, sur une partie de la Somalie du Sud, des Comores, de Djibouti et de Madagascar. Les Omanais établirent une véritable colonisation économique et politique sur toute l'Afrique orientale, couvrant ainsi des milliers de kilomètres, de Mombasa (Kenya) jusqu'aux limites du Mozambique.

Tous les chefs africains résidant en ces lieux payaient un tribut au sultan et lui fournissaient des captifs et des travailleurs libres. Le sultan employait des mercenaires étrangers, venus essentiellement du Béloutchistan ou de l'Hadramaout, pour protéger ses services douaniers dirigés par des Indiens.

En 1812, Saleh ben Haramil al Bray, un Arabe originaire de Muscate, introduisit le clou de girofle (produit venant de l'île Bourbon, actuel département français de la Réunion) à Zanzibar. Dans cette région africaine colonisée par les Omanais, et que nous rattachons au monde arabo-musulman de l'époque, le sultan employait en effet les captifs qu'il n'exportait pas dans un système esclavagiste local de production de denrées exportables. Ses unités implantées à Zanzibar et à Pemba exploitaient de nombreuses plantations. Premier producteur mondial de clous de girofle, Zanzibar produisait aussi du riz, des noix de coco, des patates et de la canne à sucre. Entre 1830 et 1872, plus de sept cent mille esclaves ont servi cette entreprise. Les négriers arabes, qui exploitaient ces ressources, étaient tous financés par des banquiers indiens. Au début du XIXe siècle, ceux qui étaient asservis dans ce système, appelé « *task system* » (travail à la tâche), vivaient dans des conditions inhumaines et étaient astreints à un certain rendement. Pour les autres cultures, on pratiquait ce que les historiens appellent le « *gang labor system* » ou travail en équipe, qui était tout aussi pénible. Selon Catherine Coquery-Vidrovitch, il fallait renouveler chaque année 20 à 30 % de ces malheureux. Neuf à douze mille esclaves de Zanzibar mouraient chaque année. Ils étaient pour la plupart originaires de Mombasa, de Pangani, de Kilwa et d'autres étaient « raptés » autour du lac Malawi. Tandis que le sultan se dotait pour son confort personnel de quatre mille esclaves, il en octroyait de mille à deux mille à chacun de ses dignitaires. Sa flotte, composée d'une centaine de voiliers, était à la fois militaire et commerciale, avec une puissance de feu de quatre à soixante-quinze canons. En 1834, le consul britannique prétendait que cette puissance maritime était plus impression-

nante que tout ce qui naviguait du cap de Bonne-Espérance à la mer du Japon.

Il est vrai que le sultan envoyait quelquefois sa flotte draguer dans les eaux marseillaises, anglaises et même américaines. À Oman, lointaine métropole des colons arabes de la côte orientale africaine, après la mort du sultan Saïd en 1856, ses deux fils se partagèrent un important héritage, dont les possessions africaines. L'aîné, Thoweyni, garda le trône, tandis que Madjid faisait main basse sur les unités de production de la côte « zanzibarite ». Fin affairiste, le frère resté à Oman prélevait un impôt faible, voire symbolique, pour encourager et faciliter les importations d'esclaves. C'est ainsi qu'il fit d'Oman un des marchés les plus florissants de la redistribution de captifs africains.

Quantité de bateaux venaient y déverser leurs cargaisons humaines et les Anglais fermaient les yeux. Ces derniers se souciaient avant tout de protéger la route des Indes, sans contrarier les habitudes locales. Après la guerre de Crimée, l'Angleterre exerçait un contrôle et une autorité sans partage sur toutes les côtes du golfe Persique. Puis, en 1864, la France et l'Angleterre garantirent l'indépendance des États de Zanzibar et de Mascate (Oman). Les clauses du partage entre les souverains de Mascate et de Zanzibar furent définitivement fixées sur arbitrage de lord Canning, vice-roi des Indes. Un tribut de quarante mille couronnes était alloué au souverain de Mascate à la charge du sultanat de Zanzibar. Chacun devait visiblement y trouver son compte car ce pacte fut ratifié en 1873 par l'Angleterre, qui obtint ainsi une influence prépondérante sur ces territoires. Ces intérêts économiques et géopolitiques ont pesé leur poids dans la tolérance des Anglais à l'égard de la traite.

L'une des raisons de leur laxisme était que les marchands de Zanzibar manqueraient d'argent pour acheter des produits européens si on leur coupait les ressources de la traite négrière. Pour justifier cela, John Kirk, le consul britannique en poste à Zanzibar en 1866, disait à qui voulait l'entendre que l'esclavage était partie intégrante de l'Islam arabe. Et que, dans le monde arabo-musulman de l'époque, à côté de chaque maître il fallait nécessairement des serviteurs acquis par la guerre ou fournis par la traite. Aussi les Anglais toléreront-ils l'esclavage à Zanzibar jusqu'en 1911.

Les villes anglaises célèbres pour leurs manufactures d'armes s'opposaient à l'abolition de la traite arabo-musulmane et à la prohibition des envois d'armes, puissantes auxiliaires de la traite. Au XIXe siècle le commerce international était essentiellement approvisionné par les produits manufacturés, issus de la révolution industrielle européenne. La traite participait aussi de ce commerce puisque le succès des actions des négriers dépendait des armes qu'on y trouvait. En fait, après les guerres napoléoniennes, il a fallu se débarrasser des centaines de milliers — probablement des millions — d'armes abandonnées par les vétérans revenus à la vie civile. Des hommes d'affaires sans scrupule les ont recyclées en en faisant des « fusils de la traite », expédiés aux négriers de l'océan Indien et de la côte orientale de l'Afrique. C'est ainsi que, malgré les conventions internationales pour limiter ce trafic, voire y mettre un terme, on estime qu'entre 1860 et 1911 onze millions d'armes en provenance d'Europe sont entrées en Afrique. Les négriers travaillaient ainsi de façon efficace pour le monde arabo-musulman, qui était promis à un bel avenir avec les esclaves africains, dont ils pouvaient difficilement se passer.

Au milieu du XIXe siècle, un tiers de la population d'Oman était africaine ou d'origine africaine. On comptait environ 500 000 Noirs, sur une population de 2 200 000 habitants. Toute l'agriculture de ce pays fonctionnait grâce au travail des esclaves. Sur ces terres fertiles, où l'on produisait du coton, du vin et du blé, les Africains fournissaient aussi des matelots et des plongeurs pour recueillir les huîtres à perles qui ont fait, jusqu'à une période récente, une des richesses du golfe Persique. Dans ces sociétés arabes, les Africains jouaient un rôle presque central. Sans fonctions précises, ils prenaient une grande part aux activités communes, pendant que les Arabes, s'ils ne faisaient pas la guerre, évoluaient dans l'oisiveté des maîtres. Selon le proverbe arabe : « L'esclave se satisfait de la jouissance du maître. »

Dans cette tragédie des peuples africains, les prédateurs arabo-musulmans s'enrichissaient, sans aucun doute, pendant que l'Afrique subissait un blocage économique majeur, sensible sur le long terme. Cette calamité paralysa son développement par la perte de ses forces vives.

Alors qu'en échange de captifs, les Arabo-Musulmans n'ont livré que des marchandises de pacotille et des armes à feu. S'il y eut échange égal en termes de valeur d'usage, comme le prétendent certains auteurs — soucieux de soulager la conscience des « agresseurs » en renvoyant dos à dos négriers et victimes —, les effets économiques furent réellement inexistants pour le continent noir. Les négriers emportaient des hommes robustes et dans la force de l'âge, soit un capital-travail inestimable, pour développer une économie de plantation dans le monde arabe. Là-bas, dès le VIIe siècle, traite des nègres et traite de l'or ont été étroite-

ment liées. Certains auteurs ont longtemps soutenu que les captifs africains n'y avaient rempli aucune fonction productive. En fait l'Orient mésopotamien a bien utilisé le travail servile des Africains sur une échelle comparable à celle de l'Amérique. Durant des siècles, en terres arabo-musulmanes, une grande part de l'économie marchande, des échanges à longue distance et de la fortune des grandes métropoles de l'Égypte, de l'Irak, de l'Arabie saoudite, du Yémen et d'autres pays asiatiques, a dépendu de la traite et du travail des esclaves africains. En ces temps fastes pour les Arabo-Musulmans, le sucre consommé par l'Europe chrétienne provenait exclusivement du monde arabe et était produit par les esclaves. Grâce à leur travail, le monde arabo-musulman développa, plusieurs siècles avant les plantations du Nouveau Monde, des cultures spéculatives sur de vastes échelles, qui ont fait sa fortune. En Afrique même, dans les nombreuses oasis du Sahara, les esclaves étaient exploités sur place. Avec leur travail, ils ont permis le développement de secteurs entiers, comme la culture des palmiers ou la récolte des dattes en abondance. D'autres s'occupaient de l'entretien des milliers de kilomètres de *foggaras* (canaux d'irrigation). Cela était d'autant plus vital que ces oasis essentielles à la vie en milieu désertique étaient également des étapes incontournables du commerce transsaharien qui mit en relation l'Afrique subsaharienne et le monde méditerranéen et oriental.

Au Maroc, si le travail des esclaves noirs relevait beaucoup plus du saupoudrage artisanal que de la concentration industrielle, on y fit fonctionner pendant longtemps une riche économie de plantation de canne à sucre. L'essentiel de la main-d'œuvre était composé d'esclaves noirs, origi-

naires de régions situées au sud du Sahara. De même que l'extraction minière — les pierres précieuses de Nubie, l'or, le sel saharien — et la récolte des perles en mer Rouge ont également fonctionné grâce aux esclaves africains. Aussi, si la traite a sans nul doute enrichi les Arabo-Musulmans et quelques roitelets locaux « collaborateurs », l'échange était réellement inégal. Ces pacotilles qui servaient à acheter la complicité des renégats africains n'ont joué aucun rôle productif ou commercial dans l'organisation des sociétés du continent. D'autant que cet ignoble système d'échange de la traite n'a fait que faciliter les chasses à l'homme, qui ont dépeuplé le continent noir et ravagé son environnement. Les peuples africains arrachés à leur terre continuaient au XIXe siècle à faire la richesse de sociétés arabo-musulmanes qui, réduites à elles-mêmes, sans une population servile nécessaire au bon fonctionnement de leurs systèmes économiques et sociaux, auraient été condamnées à dépérir. Il était donc difficile de supprimer l'esclavage sans ruiner les fondements mêmes de ces économies. Elles ne pouvaient vivre que par des forces venant de l'étranger. Leur pauvreté spirituelle et le retard économique qu'elles ont fini par accuser sont donc intimement liés à l'institution de l'esclavage des Noirs. Ces derniers furent utilisés comme travailleurs dans l'agriculture ou les mines, comme soldats, comme eunuques, tandis que les femmes devenaient concubines et servantes. Les asservis africains seuls devaient constituer le bras de l'homme arabe, qui était ainsi dispensé de toute tâche utile à la société. Même les *fakirs* (pauvres) rêvaient de posséder des esclaves. C'est essentiellement pour ces raisons que la traite transsaharienne et orientale a connu un développement exponentiel depuis les abolitions occidentales au XIXe siècle.

Y mettre fin aurait abouti à une révolution sociale, en obligeant les Arabes à accomplir eux-mêmes une multitude de tâches domestiques et de travaux agricoles qu'ils méprisaient traditionnellement. Les Anglais et les Turcs l'ont bien compris, qui longtemps encore ont toléré que les côtes restent largement ouvertes au commerce des captifs africains. Au demeurant, si les résultats de l'esclavage productif des Africains dans ces pays ont été positifs — quoi qu'en disent certains auteurs —, le système a aussi engendré de terribles révoltes. En fait, il semble que seule l'utilisation des déportés comme combattants ou domestiques ait été sans histoire. Mais, en castrant la plupart de ces millions de malheureux, l'entreprise ne fut ni plus ni moins qu'un véritable génocide, programmé pour la disparition totale des Noirs du monde arabo-musulman, après qu'ils furent utilisés, usés, assassinés. Le mot n'est pas trop fort, car non seulement l'horrible opération pour transformer les esclaves en eunuques provoquait la mort de 80 % des « patients », mais les rares survivants voyaient leur possibilité d'assurer une descendance annihilée, ce qui, à terme, aboutit bien à une extinction ethnique.

CHAPITRE VIII
Extinction ethnique programmée par castration massive

> C'était la première fois que je voyais la neige. J'avais froid. Yakup m'a offert à quelqu'un de célèbre à Istanbul. J'étais déçu. J'aimais Yakup comme mon père. Il m'a offert au Cerkez Mehmet Pacha. Est-ce qu'on peut offrir un être humain en cadeau? Je compris alors que cela pouvait arriver. En 1918 avec le *Mesutiet* on nous a affranchis. On a acheté cette maison avec une amie, dame du palais. On se débrouille. C'est notre destin.
>
> Hayrettin Effendi
> (Dernier eunuque africain survivant)

Les déportés africains ont été soumis, dans le monde arabo-musulman, à des conditions d'exploitation et de survie comparables à un génocide méticuleusement préparé.

Il y eut bien sûr la privation de liberté et le travail forcé. Mais cette déportation fut aussi — et dans une large mesure — une véritable entreprise programmée de ce qu'on pourrait appeler « une extinction ethnique par castration massive ». Déjà au chapitre du mépris envers les Africains, l'historien Ibn Khaldun écrivait : « Les seuls peuples à accepter l'esclavage sont les nègres, en raison d'un degré inférieur d'humanité, leur place étant plus proche du stade

animal. » La question qui se posait donc était de savoir comment faire pour que ces « animaux » ne se reproduisent pas en terres arabo-musulmanes. Car, dès les débuts de cette traite, les négriers voulaient empêcher qu'ils ne fassent souche. Comme ils ne s'embarrassaient pas de considérations métaphysiques, la castration leur parut une solution bien pratique. Ainsi, dans cette entreprise d'avilissement d'êtres humains, si les Arabes destinaient la plupart des femmes noires aux harems, ils mutilaient les hommes par des procédés très rudimentaires et qui causaient une effroyable mortalité.

Cependant il est un fait : depuis des temps fort anciens les eunuques étaient une « denrée » recherchée dans le monde arabe. Les premières victimes furent « slaves », massivement capturées par des chrétiens, au mépris des excommunications, puis vendues par les Vénitiens ou les Marseillais aux notables d'Égypte. C'est à l'époque carolingienne qu'eurent lieu ces razzias auprès des peuples installés dans la majeure partie de l'Europe centrale et orientale. Le motif en était qu'ils étaient des païens. Dès le x[e] siècle, les monarques saxons Henri l'Oiseleur et Otton I[er], par exemple, non seulement encourageaient ces entreprises bestiales, mais y participaient activement. C'est à cette époque que le mot latin *slavus*, désignant les Slaves, va être progressivement remplacé par *sclavus*, qui donnera « esclave » et désignera les Européens privés de liberté et considérés comme des « biens meubles » dans le monde musulman.

Cela à la grande satisfaction d'Ibn al-Fakih, géographe et poète arabe qui vivait au x[e] siècle et trouvait que l'asservissement de peuples non musulmans était parfaitement naturel : « De la mer occidentale, arrivent en Orient les esclaves

hommes, Romains, Francs, Lombards et les femmes romaines et andalouses. » Un autre savant arabe, Ibn Haukal, auteur de traités de physique, de médecine et de grammaire au XIIe siècle, d'ajouter : « Le plus bel article importé de l'Espagne sont les esclaves, des filles et de beaux garçons qui ont été enlevés dans le pays des Francs et dans la Galice. Tous les eunuques slaves qu'on trouve sur la terre sont amenés d'Espagne et aussitôt qu'ils arrivent, on les châtre. » Et ils alimentaient alors massivement un commerce prolifique entre Venise et l'empire arabe au sud de la Méditerranée. Une époque et des pratiques immortalisées par le « Quai des Esclaves » à Venise — entre les *Schiavoni* (littéralement : « Gros-Esclaves »), le Maure et le Ghetto s'enrichissait la Sérénissime... Pour ce qui est des eunuques, il y eut donc, et au commencement, les jeunes Slaves emmenés de force en Espagne pour y subir l'amputation qui les privait de leur virilité. Mais cette source d'eunuques blancs allait très vite tarir avec l'apparition d'États puissants en Europe et l'arrêt de l'expansion musulmane aux Pyrénées.

En fait trois facteurs déterminants mirent fin à la traite des Blancs :

1. La Russie en soumettant les Tatars et en contrôlant la Crimée empêcha la poursuite de la traite.
2. En colonisant le monde musulman, les Européens luttèrent activement contre l'esclavagisme.
3. La Turquie, sous la pression des Européens, abandonna la traite des Blancs.

Le « déficit blanc » allait cependant être largement compensé par un approvisionnement accru en esclaves venus du continent noir. Ainsi la traite négrière arabo-musulmane ne sera que le prolongement généalogique de la traite tran-

seuropéenne. Car le trafic finira par tabler sur la facilité en se reportant sur les peuples du continent noir. Peuples que les Arabo-Musulmans considéraient comme naïfs et dépourvus de moyens de défense efficaces.

Durant des siècles, une énorme ponction d'hommes et d'enfants noirs — destinés à devenir eunuques — sera ainsi pratiquée dans la plupart des pays africains. À leur arrivée dans le monde arabo-musulman, nombreux furent les esclaves africains affectés à la surveillance des harems. Ceux-là, comme bien d'autres parmi les plus jeunes, subissaient au préalable le supplice de la castration.

La plupart cependant étaient affectés aux tâches domestiques ou bien, comme nous l'avons vu, incorporés dans de véritables corps d'armée. D'autres adultes mâles « entiers » étaient exploités dans les mines de sel et d'or, voire dans les propriétés agricoles. Ils étaient soumis à de terribles contraintes. Sur le sujet, de nombreux écrits, avec des commentaires d'une rare brutalité, témoignent des traitements abominables que les Arabes leur réservaient dans une société esclavagiste, cruelle et particulièrement méprisante pour les Noirs.

Après les Slaves, les populations noires d'Afrique arrivèrent donc sur les marchés de Bagdad, du Yémen et d'Égypte. Quant aux premiers eunuques noirs qui étaient adultes et en petit nombre, ils firent leur apparition dans l'Empire ottoman vers 1485. Ils étaient pour la plupart originaires d'Éthiopie et de la région du lac Tchad. Ensuite ce fut au tour des garçons du continent noir de subir la terrible opération sexuelle. Leurs chances de survie étaient minimes, la mort emportant les trois quarts des « patients ». Comme le but de ce génocide programmé était avant tout de s'entourer d'esclaves africains qui ne pouvaient avoir de descendance, on

pratiquait la plupart du temps une opération légère, visant seulement à rendre l'homme stérile. Mais beaucoup plus tard, dans nombre de pays arabo-musulmans, on exigea que les Africains subissent l'opération dite « à fleur de ventre », qui interdisait toute relation sexuelle, et se soldait par une mortalité considérable. On distinguait donc ceux qui avaient subi l'ablation des seuls testicules et ceux dont on avait coupé la totalité des organes génitaux. Seuls ceux de la seconde catégorie étaient commis à la garde des harems, car les autres conservaient une capacité d'érection qui, selon la rumeur publique, faisait des ravages dans les harems.

En fait, certains passages de la traduction des *Mille et Une Nuits* par Galland, à l'aube du XVIIIe siècle, peuvent aussi expliquer la nécessité de castrer les esclaves noirs. Cette histoire nous rappelle que le roi Chahzaman partit rendre visite à son frère, le roi Chahriyar. Mais il revint sur ses pas pour prendre quelque chose qu'il avait oublié. Arrivant à l'improviste dans son palais à minuit, il y trouva sa femme endormie dans son lit, aux côtés d'un esclave noir, lui-même endormi après l'avoir bien « servie ». À cette vue, furieux, le roi pourfendit les deux coupables, puis s'en retourna chez son frère. La situation, dit-on, y était encore pire. Pendant que le roi Chahriyar chassait, son épouse et vingt autres femmes de sa maisonnée sortirent et furent « servies » par vingt esclaves noirs. Le traducteur victorien continue en ces termes : « La femme du roi arabe, qui se distinguait par une élégance et une beauté extraordinaires, les accompagna à la fontaine, où elles se dévêtirent et s'assirent ensemble. La femme du roi cria alors, "Ô Mas'oud !", et aussitôt un esclave noir vint à elle, l'embrassa, elle faisant de même. Ainsi firent les autres esclaves avec les autres femmes ; et

tous continuèrent à se dévêtir jusqu'à la fin du jour. » Bien évidemment la sanction des monarques arabes fut terrible. Et c'est sans doute là, dans ces terribles fantasmes sexuels, qu'il faut aussi chercher l'explication de la castration quasi systématique des esclaves noirs, futurs gardiens de harems ou travailleurs forcés. Quant à la fidélité des eunuques à leurs maîtres, elle valait celle de toutes les gardes prétoriennes du monde. Sachant que le reste de la société les rejetait sans appel, ils ne trouvaient de compensation affective que dans leur reconnaissance servile. En outre, les Arabo-Musulmans considéraient la mutilation des Noirs comme doublement positive : non seulement ils leur seraient fidèles et soumis, et ne laisseraient pas de descendance, mais en plus, pensaient-ils, plus robustes que les Blancs ils supporteraient mieux l'opération. Dans ces sociétés musulmanes l'eunuque était devenu symbole de richesse, puisqu'il valait plus du double de l'esclave ordinaire. Sans égard pour la souffrance des victimes, la castration était pratiquée après la traversée du Sahara, très souvent en Égypte où les moines coptes s'en étaient fait une spécialité.

C'est ainsi que se mirent en place des marchés et des réseaux spécialisés, avec leurs centres de castration localisés de préférence chez les voisins infidèles, notamment en Éthiopie, puisque l'Islam interdit aux vrais croyants de pratiquer l'opération. Ainsi les captifs zendjs, originaires d'Afrique orientale, les Noirs des hauts plateaux et même d'autres capturés loin à l'intérieur du continent étaient souvent dirigés sur l'Éthiopie. Le marchand arabe Al-Hajj Faraj al-Funi rapporte ceci : « Le souverain musulman d'Amhara avait interdit de castrer les esclaves ; il considérait cet acte comme abominable et tenait fermement la main à sa répres-

sion. Mais les brigands arabes s'en vont à une ville appelée Wâslu, qui est peuplée d'une population mélangée et sans religion ; et c'est là qu'on castre les esclaves. Ces gens-là, seuls dans tout le pays abyssin, osent agir ainsi. Quand les marchands ont acheté des esclaves, ils les amènent donc en faisant un détour par Wâslu où on les castre, ce qui en augmente beaucoup la valeur. Puis tous ceux qui ont été castrés sont conduits à Hadiya. Là, on leur passe une seconde fois le rasoir et on les soigne jusqu'à leur guérison, car les gens de Wâslu ne savent pas les soigner et ceux de Hadiya ont acquis une habileté particulière pour soigner les eunuques. Pourtant le nombre de ceux qui meurent est supérieur à celui des vivants, car il est pour eux terrible d'être transportés d'un lieu à un autre sans aucun soin. »

Un autre lieu d'Éthiopie où se pratiquait cette opération était en pays gallas. En 1885, le géographe, explorateur et ethnologue Philipp Paulitsche notait : « La castration est pratiquée par les Gallas, peuple au sud de l'Éthiopie, sur des garçons de dix à quinze ans, par l'ablation des testicules ; la plaie est soignée au beurre. Il sort des chargements entiers de ces eunuques par le port de Tadjoura, les fatigues du trajet et les mauvais soins en tuaient 70 à 80 %. » La mutilation génitale infligée aux garçons de huit ans, pour fabriquer des eunuques, était courante dans ce pays. Les mêmes opérations se pratiquaient aussi en haute Égypte.

Le Suisse arabisant J. L. Burckhardt, quelque peu complaisant — contrairement à Al-Hajj Faraj al-Funi et à Philipp Paulitsche —, donne quant à lui des détails peu crédibles sur les deux principaux endroits, notamment Zawiyat al-Dayr, village copte situé près d'Assiout, où les captifs africains étaient transformés en eunuques.

Nous avons néanmoins décidé de faire une place à son récit, dans le seul souci de respecter tous les témoignages directs, comme les travaux de tous les chercheurs — même si ce n'est pas tout à fait exhaustif — s'étant penchés sur la question. Car aucun chercheur sérieux n'est libre de choisir ses sources en en rejetant *a priori* certaines qu'il n'aurait pas étudiées en détail.

Dans son témoignage, J. L. Burckhardt nous décrit l'activité de la grande manufacture qui fournissait à tous les Européens et à la plus grande partie de la Turquie d'Asie ces « garçons de la vertu des femmes ». À l'époque de son séjour dans ce pays, dit-il, les opérateurs étaient deux moines coptes, dont on prétendait qu'ils dépassaient en dextérité tous leurs prédécesseurs et qui possédaient une maison où recevoir les victimes. Leur profession était méprisée même par les plus vils des Égyptiens. Mais ils étaient protégés par le gouvernement auquel ils payaient un impôt annuel. Les énormes profits qu'ils rapportaient aux propriétaires, comme conséquence de cette cruelle opération, tentaient ceux-ci suffisamment pour qu'ils consentent à un acte auquel, dans leur cœur, beaucoup répugnaient. L'opération elle-même, si extraordinaire que cela paraisse, était très rarement fatale. Ce témoin affirme qu'il savait avec certitude que, sur les soixante garçons opérés à l'automne 1813, deux seulement en étaient morts. Et toutes les personnes qu'il avait questionnées sur ce sujet à Siout lui ont assuré que c'était même plus que la proportion normale, les morts étant rarement au-dessus de deux sur cent (ce que contredisent la plupart des sources sérieuses). Comme le plus grand nombre subissait l'opération immédiatement après que les caravanes du Darfour et de Sennar arrivaient à Siout, il n'avait pas eu l'occasion d'en être témoin. Voyons ça ! Mais selon ses dires,

plusieurs personnes qui l'ont vue exécuter souvent la lui ont décrite. Les garçons choisis avaient entre huit et douze ans car, passé cet âge, il y a un gros risque de mortalité. Un garçon sur lequel cette opération a réussi valait, à Siout, mille piastres. Il en avait probablement coûté environ trois cents à son maître, quelques semaines auparavant. Et le copte était payé entre quarante-cinq et soixante piastres.

Cet énorme profit étouffait tout sentiment de pitié que les marchands arabes auraient pu éprouver par ailleurs. Comme l'eunuque était symbole de richesse, on fabriquait ainsi, en moyenne, environ cent cinquante eunuques par an. Deux ans auparavant, Méhémet-Ali Pacha fit lui-même mutiler deux cents jeunes esclaves du Darfour, qu'il envoya comme présent au grand Signor. Pourtant l'habitude d'avoir des eunuques s'était beaucoup perdue en Égypte comme en Syrie. Dans le premier de ces pays, le témoin affirme qu'il ne pensait pas qu'en dehors des harems du pacha et de ses fils on pouvait en trouver plus de trois cents. Et ceux-là étaient encore plus rares en Syrie. Dans ces pays, il y avait grand danger à étaler sa richesse. L'individu qui possédait tant de femmes esclaves qu'il lui faille un eunuque comme gardien devenait un objet tentant pour la rapacité du gouverneur.

En fait, contrairement au dire de ce témoin complaisant, la castration que les Arabo-Musulmans pratiquaient sur les déportés africains était une opération complexe, délicate et surtout très dangereuse. Lorsqu'elle était inégalement réussie, notamment du fait des moyens médicaux précaires de l'époque, elle provoquait des hémorragies ou des infections, presque toujours mortelles. Elle n'était jamais pratiquée sur des « patients » de moins de sept ans et rarement après

douze ans. C'est l'effrayante mortalité d'une telle intervention qui rendait élevé le prix des jeunes eunuques. Il fallait qu'elle ait lieu avant le début de la fonction glandulaire des testicules. On commençait par mettre un garrot serré à la base des testicules et de la verge puis on coupait le tout avec un rasoir très aiguisé. L'hémostase était obtenue par l'application de poudres à base d'aloès et par compression. Ce procédé est resté en usage jusqu'au XIXe siècle, en haute Égypte, pour produire de jeunes eunuques. Souvent les enfants noirs qui avaient atteint la puberté étaient châtrés par les mêmes procédés qu'on employait pour les chevaux et les taureaux : en se bornant à l'extirpation ou bien à l'écrasement des testicules.

Mais quel que fût l'âge auquel la castration était réalisée, elle entraînait des modifications profondes de l'individu, avec impossibilité de se transmettre. Ceux qui étaient castrés avant l'apparition de la puberté se faisaient remarquer par leur grande taille, due à l'allongement des membres, contrastant avec l'absence de caractères sexuels secondaires : verge petite, bourses pâles et peu plissées, poils rares ou absents. Ceux qui étaient castrés après la puberté perdaient leurs poils, leurs cheveux devenaient fins, leur peau douce et féminine, ce qui satisfaisait les Arabes, dont beaucoup se vantaient d'être des homosexuels actifs. Les Arabo-Musulmans transformeront ainsi la plupart des enfants africains en eunuques.

Eunuque provient d'un mot grec qui signifie « lit » (de femme) et d'un autre qui signifie « avoir ». Dans la Bible, le terme semble s'appliquer à des hommes qui ont été émasculés (souvent pour éviter tout problème avec les femmes de la noblesse). Cependant, il est aussi fait allusion à des

eunuques de cours royales qui n'étaient pas nécessairement castrés. Les eunuques dont il est question dans la Genèse, chez Isaïe, Jérémie et Daniel ou dans le Nouveau Testament, n'étaient pas tous privés de leur virilité. Eunuque est aussi un terme générique qui inclut les femmes stériles, les officiels étrangers d'une cour, les magiciens, les prêtres aussi bien donc que les hommes castrés. Ces derniers étaient souvent des homosexuels. Le sens d'eunuque s'étendra à bien des fonctions, comme celle de domestique.

On attribue l'origine des eunuques à la légendaire reine Sémiramis. On rapporte aussi que Cléopâtre aimait à s'entourer d'eunuques. Cependant, à l'origine, certains peuples pratiquaient la castration sur les prisonniers de guerre pour réduire leur force musculaire, diminuer leur combativité et éviter qu'ils ne fassent souche. Ce châtiment fut progressivement étendu aux criminels et aux condamnés pour viol. Chez les Turcs et les Chinois, la castration totale était courante. Bannie par le Coran, elle était cependant tolérée dans le monde musulman. La polygamie et ses harems nécessitant une surveillance, il fallait que ceux qui en avaient la charge soient inoffensifs.

En Perse et chez les Arabes, c'était la condition d'embauche pour les esclaves préposés à la garde des femmes du sultan. Les eunuques avaient l'avantage d'être plus faciles à domestiquer et plus dociles dans l'exécution de tâches rebutantes. Par la suite, ils n'ont pas toujours constitué une catégorie méprisée, voire marginalisée. À Byzance, par exemple, ils remplissaient non seulement toutes les fonctions de l'État, mais y occupaient souvent de très grandes charges. Il arrivait que des fils d'empereur ou des membres de la plus haute aristocratie se fassent volontairement eunuques pour

éviter que les fonctions les plus importantes ne fussent confiées à des étrangers. Être eunuque à Byzance était l'un des meilleurs moyens d'embrasser une belle carrière de gouverneur, d'ambassadeur, de Premier ministre, de stratège, d'amiral ou de patriarche. Au début, la cour ottomane allait chercher quelques rares eunuques africains en Égypte. Puis les Noirs finirent par supplanter définitivement les eunuques blancs dans la fonction publique. Les harems des notables turcs étaient surveillés et protégés par une légion d'eunuques noirs à partir de 1550. Ils étaient pour la plupart abyssins et envoyés au sultan par le pacha d'Égypte. En Arabie, beaucoup étaient employés sur les lieux saints, où certains ont réalisé d'énormes fortunes. Au chapitre de la domesticité, les eunuques noirs ont souvent meublé l'imaginaire occidental. Si les eunuques n'étaient pas tous des Noirs dans le monde arabo-musulman, il semble que ceux-ci étaient de loin les plus nombreux. À partir du IXe siècle, leur nombre se multiplia dans les palais princiers. Le calife Al-Muqtadir aurait possédé onze mille eunuques dont sept mille Noirs. Le chef des eunuques noirs, le Kizlar Agasi, aura même rang de pacha. Il disposera de trois cents chevaux et exercera son autorité sur les hallebardiers du palais, plusieurs ministres et le grand trésorier.

Alors que les garçons étaient castrés, les femmes noires garnissaient les harems. Les esclaves noires, achetées toutes jeunes, entre sept et dix ans tout au plus, constituaient le plus gros du contingent qui leur était destiné. Ces futures concubines ou servantes de sultans ou autres vizirs étaient placées dans des lieux appelés « grands harems », propriété des femmes qui étaient chargées de les éduquer avant qu'elles ne rejoignent les harems privés. Leur éducation se

faisait en fonction de leurs aptitudes. Dépourvues de charmes, elles rejoignaient la masse des gardiennes de troupeaux et des « bonnes à tout faire ». Tandis qu'aux plus belles on apprenait tous les talents d'agrément et d'utilité. Ces êtres dont on faisait des « femmes-objets » étaient choisis sur leur apparence pour être dressés à satisfaire tous les goûts de l'homme à qui ils étaient destinés. Après leur éducation, ces sujets pouvaient être placés dans n'importe quel harem, depuis celui du sultan jusqu'à ceux des fils de famille auxquels les mères donnaient une esclave le jour de leurs fêtes. Au Maghreb par exemple, dans les familles riches, il était de coutume d'offrir une esclave noire en cadeau de noces. Au XVe siècle, beaucoup de femmes africaines servirent ainsi de concubines, dans de nombreuses maisonnées marocaines, notamment à Fès.

Les femmes noires avaient auprès des Arabes une réputation de beauté et de performances physiques qui les faisaient rechercher quel qu'en fût le prix. Un grand mystère entoure le sujet, tant sur le nombre de femmes concubines que sur le secret de ces harems. Elles furent cependant nombreuses pour avoir métissé suffisamment une partie des populations vivant sur un espace qui joint la zone des oasis à la latitude de Warghla jusqu'aux centres de redistribution de Sidjilmassa et de Fès. Mais d'une manière générale, ces femmes n'ont pas laissé une importante descendance dans le monde arabo-musulman. Cela bien qu'un compte rendu de l'Anti-Slavery Reporter — organe de la société antiesclavagiste britannique créée le 1er septembre 1856 — rapporte qu'à Constantinople tout homme respectable avait de nombreuses concubines noires. Pour autant, il était extrêmement rare de voir un mulâtre, parce que les enfants nés de ces relations étaient en général victimes d'infanticide. Les femmes

noires étaient systématiquement avortées ou leurs enfants réduits en servitude et quant aux garçons le plus souvent eunuques. Quelquefois les enfants nés accidentellement étaient tués par les concubines arabes. C'était une pratique courante que tout le monde trouvait « normale ».

Dans certaines sociétés islamiques, les mulâtres étaient quelquefois plus méprisés encore que les Noirs. Al-Abchihi (1338-1446), un chroniqueur égyptien, écrit dans un chapitre consacré aux esclaves : « Y a-t-il de plus infâme que les esclaves noirs, de moins bon et de plus méchant qu'eux ? Quant aux mulâtres, si vous manifestez de la bonté à l'un d'eux pendant toute votre vie et sous toutes les formes, il ne vous en sera pas reconnaissant ; et ce sera comme si vous n'aviez rien fait pour lui. Mieux vous le traiterez, plus il sera insolent ; plus mal vous le traiterez, plus il sera humble et soumis. J'ai essayé de nombreuses fois et comme le poète le dit si bien : Honorez celui qui a de l'honneur, il sera vôtre, Honorez l'infâme, il deviendra insolent. »

Tous les déportés africains en terres arabo-musulmanes furent utilisés durant treize siècles comme une « main-d'œuvre sexuelle », serviles et humiliés tout le long de leur existence. La publication en 1998 d'un livre en turc, par le Dr Hifzi Topuz, apporte de précieux éclairages sur la vie quotidienne des derniers eunuques noirs de l'Empire ottoman au XXe siècle. Ceux-ci ne devinrent libres qu'à partir de 1918, année où fut proclamé le *Mesutiet* (l'interdiction de l'esclavage en Turquie). Le chapitre VIII du livre de l'auteur turc comporte un récit émouvant sur les souffrances subies par ces malheureux, l'arrachement à leurs familles, au pays natal, la douloureuse opération de castration à laquelle peu d'enfants survivaient, leur transfert final en Turquie. Voici un

extrait de cet ouvrage (*Meyyale*), avec le témoignage (complet en fin de volume [cf. p. 235]) d'Hayrettin Effendi, dernier eunuque noir du dernier sultan : « Je me souviens de mon enfance comme d'hier. Je suis originaire du Habesistan. Je suis un Galla. [...] Nous vivions dans un petit village. Nous étions très heureux. J'avais sept ou huit ans. Je jouais avec des enfants de mon âge sur la place du village. [...] Puis un jour, des cavaliers sont venus. Ils ne ressemblaient pas aux hommes de chez nous. Leur visage était plus clair. Ils étaient armés. Ils nous ont attrapés. L'un d'eux m'a fermé la bouche et j'ai failli étouffer. Mes yeux sortaient de leurs orbites. Ils ont pris tous mes amis et nous ont emmenés. Je ne comprenais pas leur langue. C'est après que j'ai su qu'ils parlaient l'arabe. Arrivés dans un village, ils nous ont mis dans une cour. Il y avait d'autres enfants comme nous. Ils parlaient la même langue que nous. Ils sanglotaient. Nous ne comprenions pas pourquoi ils nous avaient enlevés. Nous partagions le même chagrin. Nous restâmes trois jours sans boire ni manger. Nous étions effrayés.

« Quelques jours plus tard, nous avons été castrés à Massaoua, presqu'île de la côte éthiopienne occupée par les Turcs. Pendant de nombreuses années, je n'ai jamais oublié la douleur et la torture endurées. [...] Un officier ottoman, Yakup, en mission à Aden, me prit et me ramena avec lui à Istanbul. C'était l'hiver. C'était la première fois que je voyais la neige. J'avais froid. Yakup m'a offert à quelqu'un de célèbre à Istanbul. J'étais déçu. J'aimais Yakup comme mon père. Il m'a offert au Cerkez Mehmet Pacha. Est-ce qu'on peut offrir un être humain en cadeau ? Je compris alors que cela pouvait arriver. En 1918 avec le *Mesutiet* on nous a affranchis. On a acheté cette maison avec une amie, dame du palais. On se débrouille. C'est notre destin. »

À ceux qui survivaient à cette mutilation, rapporte un voyageur anglais, il était fait des conditions tellement éprouvantes que six à sept ans suffisaient pour supprimer une génération entière d'esclaves. Il fallait à nouveau « refaire le plein ». Les nouveaux venus avaient moins d'avenir encore que ceux tombés au cours des ravages provoqués par les négriers en Afrique. Et les survivants asservis, tous ceux qui atteignaient un certain âge, étaient mis à mort ou abandonnés à la mort comme bouches inutiles.

Encore à une période récente, le 24 juillet 1927, Antoine de Saint-Exupéry chef d'aéroplace à Cap Juby, au sud du Maroc, écrivait cette lettre à sa mère :

> *Bonjour Mère*
>
> *Je vais bien. La vie est peu compliquée et peu fertile en récits. Nous employons comme manœuvres des Maures et un esclave. Ce malheureux est un Noir volé il y a quatre ans à Marrakech où il a sa femme et ses enfants. Ici l'esclavage étant toléré il travaille pour le compte du Maure qui l'a acheté et lui remet sa paie chaque semaine. Quand il sera trop fatigué pour travailler, on le laissera mourir, c'est la coutume. Je l'embarquerais bien en fraude sur un avion pour Agadir mais nous nous ferions tous assassiner. Parfois l'esclave noir, s'accroupissant devant la porte, goûte le vent du soir. Dans ce corps pesant de captif, les souvenirs ne remontent plus. À peine se souvient-il de l'heure du rapt, de ces coups, de ces cris, de ces bras d'homme qui l'ont renversé dans sa nuit présente* [...]. *Un jour pourtant, on le délivrera. Quand il sera trop vieux pour valoir ou*

sa nourriture ou ses vêtements, on lui accordera une liberté démesurée. Pendant trois jours, il se proposera en vain de tente en tente, chaque jour plus faible, et vers la fin du troisième jour, toujours sagement, il se couchera sur le sable. J'en ai vu ainsi à Juby mourir nus. Les Maures coudoyaient leur longue agonie, mais sans cruauté, et les petits des Maures jouaient près de l'épave sombre, et, à chaque aube, couraient voir si elle remuait encore, mais sans rire du vieux serviteur. Cela était dans l'ordre naturel [...]. *Il se mêlait peu à peu à la terre. Séché par le soleil et reçu par la terre.*

Voilà comment on a cruellement traqué, bestialisé, mutilé et souillé la dignité humaine d'êtres dynamiques, qui ne demandaient qu'à vivre et à s'épanouir. Ainsi, en dépit des masses énormes de populations africaines importées, seule une minorité a pu laisser une descendance dans le monde arabo-musulman. Et c'était le but recherché dès le début : éviter qu'ils ne fassent souche. Il est certain que le racisme, le mépris, les conditions inhumaines d'exploitation, l'infanticide et la pratique généralisée de la castration sont les principaux facteurs de cette quasi-disparition. Et les rares survivants ayant assuré une descendance — essentiellement issus de concubines noires — sont aujourd'hui discrètement marginalisés dans ces sociétés. Ce génocide a été programmé avec cynisme, par des peuples dont les descendants continuent de garder le silence sur le plus grand mal que l'homme ait pu faire à son semblable.



CHAPITRE IX
« Syndrome de Stockholm à l'africaine » ou l'amnésie par solidarité religieuse

> La main a tremblé, une fois de plus, dès qu'il s'agit d'évoquer les crimes commis par les Arabes [...] alors que l'inventaire des crimes commis par les Européens occupe, pour sa part, et à juste titre, des pages entières...
>
> Marc Ferro

Les misères, la pauvreté, la longue stagnation démographique et les retards de développement actuels du continent noir ne sont pas le seul fait des conséquences du commerce triangulaire, comme bien des personnes se l'imaginent, loin de là. Il est vrai que des guerres tribales et de sanglantes représailles eurent lieu tout au long des siècles entre tribus, voire entre ethnies africaines. Le « rapt » des faibles, la sorcellerie ou le cannibalisme rituel furent aussi des crimes courants sur le continent noir. Mais toutes ces calamités, sans être rares, n'y étaient pas généralisées ni assez nombreuses pour constituer des fléaux comparables à l'infamie qui allait ravager les populations africaines avec l'arrivée des Arabes et la traite négrière à grande échelle qu'ils inaugurèrent. Sur l'exploitation sans vergogne des peuples africains — exploitation motivée par des raisons essentiellement économiques et de « salubrité » —, dès le XVIIe siècle les Européens, bien après Venise et Byzance, Portugais et Anglais en tête, suivis

de près par les Français et les Espagnols, avaient dans un premier temps allégrement concurrencé les prédateurs arabo-musulmans en fait de chasses à l'homme et de commerce *ad hoc*: c'est la traite transatlantique, de sinistre mémoire. Mais bien qu'il n'existe pas de degrés dans l'horreur ni de monopole de la cruauté, on peut soutenir sans risque de se tromper que le commerce négrier et les expéditions guerrières provoquées par les Arabo-Musulmans furent, pour l'Afrique noire et tout au long des siècles, bien plus dévastateurs que la traite transatlantique. De même que l'islamisation de nombreux peuples négro-africains — et tout ce que cela a engendré, comme les *jihâds* — n'en fut pas moins à la source d'innombrables implosions.

Telle la seule guerre sainte menée par ce chef arabe soudanais, mystique, illuminé et qui se prenait pour un Mahdi (descendant du Prophète), où tout le Soudan depuis l'océan jusqu'en Égypte, englobant tous les plateaux de l'Afrique — du Nil jusqu'au Zambèze —, était livré aux chasses à l'homme et à la vente de captifs. Au XIXe siècle, certains explorateurs évaluaient la population de cet espace immense, deux fois grand comme l'Europe, à environ cent millions d'âmes. Pour avoir une idée du mal, il faut savoir que ces mêmes observateurs avaient calculé que, pour chasser et enlever de force cinq cent mille individus par an, il fallait en faire périr près de deux millions (résistants ou fuyards). Ainsi, si les naissances avaient cessé à l'époque, en moins d'un demi-siècle les régions de l'intérieur de l'Afrique ne seraient plus de nos jours qu'une solitude désolée.

Ces implosions précoloniales ont indéniablement brisé les peuples africains, qui n'ont pas eu de répit depuis l'arrivée des Arabes. Leur conquête du continent noir avait inauguré

l'ère des ravages permanents des villages et de terribles guerres saintes menées par les convertis pour se procurer des captifs chez des voisins qualifiés de païens. Lorsque cela ne suffisait pas, ils razziaient d'autres supposés « frères musulmans » et confisquaient leurs biens. Sous cette traite arabo-musulmane, les peuples africains étaient ponctionnés et pris en otage en permanence.

Mais pourquoi, peut-on se demander, nombre d'auteurs veulent-ils l'ignorer, en restreignant le champ de leurs recherches sur les traites négrières à celle pratiquée par les nations occidentales ? Et lorsque quelques rares chercheurs courageux — notamment africains — osent aborder la traite arabo-musulmane, ils en sous-évaluent l'importance, tout en surdimensionnant la ponction transatlantique. Cette dernière nous est bien connue et il en est largement débattu depuis des décennies. Les études et synthèses sur la traite transatlantique sont légion. Alors que, dans le monde arabo-musulman, un silence coupable a toujours recouvert le martyre des peuples noirs, en Occident, durant la longue période qui a précédé les abolitions de la traite et de l'esclavage, de violentes protestations, des discussions animées, passionnées et des luttes ardentes éclataient à ce propos. La question de l'asservissement d'êtres humains agitait des publics, faisait débat dans des journaux et dans des livres au pays de Montaigne pour qui « si chaque homme porte en lui la substance de l'humaine condition, il n'y a pas plus de hiérarchie possible entre les êtres qu'entre les peuples ».

L'Église elle-même, dont on connaît le rôle depuis la *Controverse de Valladolid*, prit une position très claire. Ses plus éminents représentants se sont souvenus qu'autrefois leurs aïeux étaient aussi exposés dans les marchés d'Alger ou de Tunisie. Comme les captifs africains, ils étaient dénu-

dés et examinés telles des bêtes, de la tête aux pieds, pour être vendus aux plus offrants. Saint Vincent de Paul lui-même fut traité de cette façon inhumaine et dégradante. En décembre 1839, Grégoire XVI, rappelant les efforts de ses prédécesseurs et les prédicateurs de l'Évangile, concluait sa lettre apostolique en ces termes : « En conséquence et en vertu de notre autorité apostolique, nous réprouvons toutes ces choses comme indignes du nom chrétien et, en vertu de cette même autorité, nous défendons, nous interdisons à tout ecclésiastique et à tout laïque de considérer le commerce des Nègres comme permis, sous quelque prétexte que ce soit, ou de prêcher et d'enseigner, soit en secret, soit en public, de quelque manière que ce soit, une doctrine en contradiction avec cette lettre apostolique. »

Sur le terrain, des missionnaires se jetèrent corps et âme dans une généreuse croisade antiesclavagiste. Certains allant même jusqu'à racheter des esclaves — comme en témoigne un courrier du père Moinet des Missionnaires d'Alger — pour leur rendre leur liberté. Lors du passage d'une de ces horribles caravanes, cet homme d'Église rapporte : « Le chef arabe nous laisse racheter, parmi les victimes de la chasse de cet après-midi, les femmes et les enfants dont nous pouvons payer la rançon. Tout ce que nous avons y passe. Jugez de la joie des élus qui peuvent rentrer dans leurs foyers, mais aussi du désespoir des pauvres malheureux qui ne peuvent participer à la délivrance et qui sont amenés de force enchaînés à leurs cangues, au milieu de leurs cris de désespoir ! Oh ! que n'avons-nous de quoi les délivrer tous. »

Il faut noter aussi les efforts de la ligue antiesclavagiste dont le plus brillant apôtre fut le cardinal Lavigerie. Son action sans relâche — en plus d'une grande influence sur le

pape — et les rapports des missionnaires permirent à Léopold II de donner au début de son action une orientation plus humaniste que « colonialiste » quand il invita en congrès, à Bruxelles, la Conférence internationale de géographie pour tenter de mettre un terme à la souffrance des peuples noirs. La question s'empara aussi de l'opinion publique des États-Unis — dont une grande partie de l'économie reposait pourtant sur le travail forcé des Noirs — en suscitant les plus nobles dévouements accompagnés de beaux actes de générosité. Et cela, comme on sait, allait déboucher sur l'une des plus sanglantes guerres civiles des temps modernes : le pays du grand humaniste Abraham Lincoln devait y perdre plus d'hommes que lors des deux guerres mondiales réunies.

Un peu partout dans le monde occidental, d'autres humanistes et philanthropes protestaient en dénonçant le sort des peuples africains arrachés à leur terre, leurs enfants séparés de leurs mères et l'effroyable douleur de celles-ci. S'il y eut en Occident tous ces mouvements abolitionnistes pour mettre fin à la traite transatlantique et plus tard contre le crime transsaharien et oriental, on ne trouve nulle trace d'initiatives équivalentes dans le monde arabo-musulman, ni aucune repentance jusqu'à ce jour.

L'esclavage étant validé et institutionnalisé par l'Islam, il eût été impie chez les Arabes de le remettre en cause. « L'esclavage en terre d'Islam reste un sujet à la fois obscur et hypersensible, dont la seule mention est souvent ressentie comme le signe d'intentions hostiles », notait ainsi l'historien Bernard Lewis.

Cette ignominie imposée aux peuples africains n'a fait l'objet d'aucune contestation par les intellectuels arabes.

Pourtant, au cours des périodes abbasside, andalouse et fatimide, les Arabo-Musulmans, pour ne pas dire l'Islam, ont eu leur époque des Lumières. C'est grâce aux Arabes, notamment les califes de Bagdad ou d'Andalousie, qui ont généreusement financé des institutions de traduction, que de grands penseurs chrétiens ou juifs — et même plus généralement la pensée médiévale — ont eu accès à la philosophie grecque : Aristote, mais aussi Hippocrate, Euclide et Ptolémée, entre autres. Les encyclopédistes arabes du xe siècle ont fait progresser les sciences naturelles, la chimie, les mathématiques et la physique. Au cours de l'âge d'or de l'Islam, c'est-à-dire au xie siècle, d'autres savants, comme Averroès ou Ibn Tufayl, ont diversement enrichi notre patrimoine universel. (La langue française en garde la marque, qui utilise trois fois plus de mots d'origine arabe — trois cent quatre-vingt-onze — que de mots d'origine gauloise.) C'est aussi, hélas, sous le commandement des mêmes califes mécènes et bienfaiteurs que le monde arabo-musulman de ces époques-là reposait sur des combattants se réclamant d'une guerre sainte justifiée par leurs théologiens. *A contrario*, il est intéressant de se rappeler que, lorsque l'empereur Constantin se convertit à titre personnel au christianisme, il ne l'imposa pas à ses sujets, qui étaient à 95 % païens. Il ne mena aucune croisade contre les peuples adeptes des autres religions. Ainsi, s'il y eut certes des martyrs chrétiens, notamment sous Néron, il n'y eut aucun martyr non chrétien sous Constantin.

Mais dans le monde arabo-musulman on n'a jamais privilégié la tradition critique et encore moins celle de l'autocritique, dès lors qu'il s'agit de pratiques non réfutées par l'Islam.

Les intellectuels, philosophes et autres libres-penseurs,

voire de rares monarques probablement aussi tolérants que Constantin, furent marginalisés dans un univers où les tenants de la raison ont rarement pu se faire entendre face aux doctrinaires de la foi. Ainsi, pour la cause des Noirs, les Lumières arabes ne furent, au mieux, que d'une obscurantiste clarté dans un monde d'ombres. Même aux pires moments de la traite transsaharienne et orientale, pendant que des hommes comme Livingstone et Mgr Lavigerie manifestaient leur confiance dans l'avenir des peuples noirs, les Arabes les condamnaient, d'avance et sans appel, à une condition toujours inférieure.

Des érudits comme Al-Dimeshkri affirmaient, en parlant des Noirs : « Aucune loi divine ne leur a été révélée. Aucun prophète ne s'est montré chez eux, aussi sont-ils incapables de concevoir les notions de commandement et d'interdiction, de désir et d'abstinence. Leur mentalité est proche de celle des animaux. La soumission des peuples du Soudan à leurs chefs et à leurs rois est due uniquement aux lois et aux règlements qui leur ont été imposés de la même façon qu'à des animaux. » Cela explique que le mouvement abolitionniste occidental contre la traite et l'esclavage des Noirs fut ressenti comme une idée occidentale, si ce n'est une véritable tentative de colonialisme culturel. Certains monarques, dont celui du Maroc, rappelaient et avec quel obscurantisme ! qu'il est dit dans le Coran (XVI, 71) que : « Allah a favorisé les uns d'entre vous par rapport aux autres dans [*la répartition*] de ses dons. Ceux qui ont été favorisés ne sont nullement disposés à donner leur portion à ceux qu'ils possèdent de plein droit [*esclaves*] au point qu'ils y deviennent associés à part égale. Nieront-ils les bienfaits d'Allah ? » Arguments bien commodes, puisque le Coran ne dit ni plus ni moins que ce que l'interprète lui fait dire. Aussi, pour

nombre d'érudits arabes, ce qui est important, c'est l'interprétation qu'on en fait.

Voilà pourquoi au nom du même texte sacré, les Arabes ont réalisé de grandes et belles choses au service de l'humanité au cours de leur époque des Lumières, mais ont aussi commis les plus grands crimes, notamment contre les peuples noirs.

Lorsque le gouverneur du Hedjaz, conformément aux instructions turques sur l'abolition de l'esclavage, intima l'ordre au gouverneur du district de La Mecque de faire interdire le commerce des Noirs, le cheik Djamal fit paraître une *fatwa* dénonçant la décision. Car cela était selon lui contraire à la sainte loi de l'Islam. Et en raison d'un tel acte profane, les Turcs devenaient ainsi des apostats et des païens. Selon cette *fatwa*, il devenait légal de les tuer et de réduire leurs enfants en esclavage : « Les Turcs, disait cette *fatwa*, sont devenus des renégats. On doit leur faire la guerre, à eux et à ceux qui les suivent. Ceux qui sont pour nous sont pour le Ciel ; ceux qui sont contre sont pour l'enfer. Il est légal de faire couler leur sang et licite de prendre leurs biens. » On ne note que quelques rares exceptions qui, sans remettre en cause l'institution de l'esclavage, ont tenté d'exempter d'asservissement les Noirs convertis.

L'historien marocain du XIXe siècle Ahmad ibn Khalid al-Nasiri (1834-1897) reconnaissait la légalité de l'esclavage dans la loi musulmane mais dénonçait son application. Il s'élevait contre ce qu'il qualifiait de calamité manifeste et choquante, mais établie et répandue depuis longtemps dans les pays du Maghreb. À savoir l'asservissement sans limites des Noirs et leur importation, chaque année, par troupes entières destinées à la vente sur les marchés des villes et des

campagnes, où des hommes trafiquent d'eux comme s'ils étaient des bêtes ou pis. Ahmad ibn Khalid al-Nasiri reconnaît que cet excès est si anciennement enraciné que beaucoup de gens ordinaires pensent que la cause de leur asservissement est, selon la loi sainte, qu'ils sont noirs et viennent de tels pays. Il affirme que, par Dieu, cela est faux ! C'est là la pire et la plus grande des abominations contre la religion, car — contrairement aux païens pouvant être asservis — ces Noirs sont des musulmans, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres musulmans. Et al-Nasiri de conclure qu'à présent que la majorité ou au moins une minorité substantielle parmi les Noirs est musulmane et que la condition naturelle de l'homme musulman est la liberté, il fallait accorder aux Noirs le bénéfice du doute.

Cela n'était en rien original comme on sait. Au début de la traite transatlantique, il y eut la complicité de l'Église, sans oublier aussi celle, plus passive, des philosophes du siècle des Lumières. De même que certains érudits arabes, Montesquieu, Rousseau, Voltaire et Diderot dénonçaient le triste sort réservé aux esclaves, mais aucun d'eux ne remit le système en cause. Certains guides religieux musulmans ayant adopté la même position, la traite transsaharienne et orientale continuera en toute bonne conscience jusqu'à devenir la plus longue de l'histoire.

L'Arabie saoudite et la Mauritanie n'ont « officiellement » aboli l'esclavage qu'en 1962 pour le premier pays et en 1960, puis 1980, pour le second, longtemps après la Tunisie et l'Algérie (1846) et les pays d'Europe, toujours sans aucune autocritique quant à cette sombre page de leur histoire. Pourtant, dans le même temps, le débat est violemment ouvert sur les aspects positifs ou négatifs de la présence

européenne en Afrique. Nul doute que soient nécessaires le rappel historique et la dénonciation de certaines calamités subies par les Africains, du fait de cette présence. Sous la colonisation, ces peuples furent exploités et maintenus dans un état de sujétion. Pour spolier les richesses, détruire les cultures, ruiner les traditions, nier l'histoire et gommer la mémoire, les autorités coloniales européennes ont massacré ou martyrisé de nombreux peuples africains. Les exemples ne manquent pas, des tueries de Madagascar à celles du Cameroun, sans oublier l'autre forme d'esclavage que fut le travail forcé. Ces dérives ont été largement dénoncées par Fanon et Césaire. Cependant on ne peut résumer la présence européenne en Afrique uniquement à une succession de crimes contre l'humanité. La démarche historique ne s'en trouverait pas éclairée.

Par conséquent, s'il est difficile de trancher ce débat passionnel, on ne saurait ignorer, pour ce qui nous intéresse ici, que c'est la colonisation européenne qui mit entièrement fin à la traite arabo-musulmane.

Encore faut-il le rappeler. Avant même cette colonisation, les Européens avaient longtemps œuvré pour faire supprimer l'esclavage, notamment en Tunisie : « Après les trois mois de règne de son frère Othman, le fils de Mohammed bey, Mahmoud bey (1814-1824) se vit contraint par les puissances européennes de supprimer l'esclavage, malgré les perturbations économiques que devait entraîner cette brusque mesure en 1819. » Lorsqu'elle se partagea l'Afrique, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, l'Europe était devenue antiesclavagiste. Ses puissances abolissaient cette ignominie — malgré des dérives et autres manœuvres dilatoires masquant des intérêts bien compris —, s'attaquaient aux

Arabes marchands d'esclaves et faisaient cesser l'exportation de captifs au départ de leurs colonies. Les procureurs généraux avaient compétence pour affranchir quiconque le demandait.

Les troupes du colonel Archinard créèrent dans tous leurs centres militaires d'occupation en Afrique-Occidentale Française des « Villages de Liberté ». Tous les captifs qui avaient à se plaindre de leurs maîtres, même africains, pouvaient venir s'y réfugier sans aucune contrainte.

À Alger, les esclaves allaient solliciter leur affranchissement auprès des magistrats français et demandaient à être employés comme ouvriers libres. Les autorités leur faisaient connaître les termes de la convention signée entre le maréchal Bourmont et le bey d'Alger, laquelle garantissait à toutes les classes d'habitants que leurs libertés et leurs propriétés seraient dès lors respectées.

Au Congo, c'est en 1894, avec la défaite des esclavagistes arabo-musulmans contre les forces coloniales européennes, que devait cesser le ravage de ce pays et que les ignobles prédateurs furent chassés partout où ils opéraient.

En Afrique sahélo-soudanienne, les effets de l'abolition furent certains, surtout envers les esclaves de première génération, capturés ou achetés. C'est par milliers, dans certaines régions, qu'ils quittèrent leurs maîtres. Beaucoup eurent la possibilité de rentrer chez eux. D'autres, en revanche, choisirent le repli dans les « Villages de Liberté. »

Ainsi, vers 1910, le commerce des captifs était pratiquement tari.

Cette réalité est souvent passée sous silence en raison d'une querelle sémantique déplacée. Le terme de génocide est souvent employé pour qualifier la traite et l'esclavage prati-

qués par l'Occident. Alors qu'il convient de reconnaître que dans la traite transatlantique un esclave, même déshumanisé, avait une valeur vénale pour son propriétaire. Ce dernier le voulait d'abord efficace, mais aussi rentable dans le temps, même si son espérance de vie était des plus limitées. Il est sans doute difficile d'apprécier l'importance de la saignée subie par l'Afrique noire au cours de la traite transatlantique. Du Bois l'estime à environ quinze à vingt millions d'individus. P. Curtin, quant à lui, en faisant une synthèse des travaux existants, aboutit en 1969 à un total d'environ neuf millions six cent mille esclaves importés, surtout dans le Nouveau Monde, plus faiblement en Europe et à São Tomé, pour l'ensemble de la période 1451-1870. Mais quelle que fût l'ampleur de cette traite, il suffit d'observer la dynamique diaspora noire qui s'est formée au Brésil, aux Antilles et aux États-Unis, pour reconnaître qu'une entreprise de destruction froidement et méthodiquement programmée des peuples noirs, au sens d'un génocide — comme celui des Juifs, des Arméniens, des Cambodgiens ou autres Rwandais —, n'y est pas prouvée.

Dans le Nouveau Monde la plupart des déportés ont assuré une descendance. De nos jours, plus de soixante-dix millions de descendants ou de métis d'Africains y vivent. Voilà pourquoi nous avons choisi d'employer le terme d'« holocauste » pour la traite transatlantique. Car ce mot signifie bien sacrifice d'hommes pour le bien-être des autres hommes, même si cela a pu entraîner un nombre incalculable de victimes. En outre, la plupart des nations occidentales impliquées dans le commerce triangulaire ont aujourd'hui reconnu leur responsabilité et prononcé leur aggiornamento. La France, entre autres, l'a fait par une loi — qualifiant la traite négrière et l'esclavage de « crime contre l'humanité » —

votée au Parlement le 10 mai 2001. Ce qui a marqué clairement un changement d'attitude chez les Français face à une page de leur histoire jusqu'alors mal assumée. D'autres voix se sont élevées pour présenter les excuses d'un pays, telle celle du président Clinton, ou demander « pardon pour les péchés commis par l'Europe chrétienne contre l'Afrique » (Jean-Paul II, en 1991, à Gorée).

Et toujours au chapitre des grands crimes de l'histoire, notamment la Shoah, même le sinistre Adolf Hitler avait reconnu et revendiqué le côté monstrueux de son entreprise criminelle. Ce raciste pathologique, qui se définissait lui-même comme un barbare, a méticuleusement programmé l'extermination de peuples entiers et tenté de se justifier en affirmant : « Rien ne pourra empêcher la confrontation finale entre l'esprit pangermanique et l'esprit panslavique, autrement dit entre la race et la masse. Ainsi s'impose à moi le devoir de cultiver de façon méthodique l'accroissement de la race aryenne supérieure, et de limiter le développement de races inférieures et qui se reproduisent comme de la vermine. Il n'y a pas de raisons pour qu'un peuple amorphe occupe de grandes surfaces pendant qu'un peuple supérieur occupe un bout de terrain. Alors, allez-vous me demander, que signifie dépeuplement, ai-je l'intention de supprimer des peuples entiers ? Oui, c'est à peu près cela. La nature est cruelle, nous avons aussi le droit de l'être. »

Seul le génocide des peuples noirs par les nations arabo-musulmanes n'a toujours pas fait l'objet de reconnaissance aussi nette. Alors que ce crime est historiquement, juridiquement et moralement imprescriptible. Car bien qu'il n'y ait pas de victimes ni de coupables héréditaires, les descendants des peuples impliqués ne peuvent refuser d'assu-

mer une certaine responsabilité. On pouvait cependant espérer que les résolutions adoptées par la conférence de l'ONU à Durban (2-9 septembre 2001) iraient dans ce sens. Mais dans l'esprit, l'acte, si solennel fût-il, n'était qu'une entreprise fallacieusement orientée, doublée d'une dénonciation sélective. Durban n'a pas donné une vision d'ensemble honnête et objective de la terrible « tragédie noire » passée. Puisque, de nos jours encore, beaucoup associent par réflexe traite négrière au seul trafic transatlantique organisé à partir de l'Europe et des Amériques, qui a conduit à la mort ou à la déportation de millions d'Africains dans le Nouveau Monde.

La confusion vient du fait que la colonisation européenne de l'Afrique noire avec son système de travail forcé a suivi la fin de la traite transatlantique, ce qui incite à assimiler les deux événements. Alors que la traite et le travail forcé des peuples noirs n'ont pas été une invention des nations européennes.

Comme en témoigne l'histoire, les Arabo-Musulmans sont bien à l'origine de cette calamité et l'ont pratiquée en grand.

Si la ponction transatlantique a duré du XVIe au XIXe siècle environ, les Arabo-Musulmans ont razzié les peuples noirs du VIIe au XXe siècle. Du VIIe au XVIe siècle, pendant près de mille ans, ils ont même été les seuls à pratiquer ce misérable négoce, en déportant près de dix millions d'Africains, avant l'entrée en scène des Européens. Car le continent noir ne fut définitivement connu des Occidentaux, sous son nom et à sa place actuelle, qu'à partir de 1499, lorsqu'il fut visité pour la première fois par Vasco de Gama à son retour de l'Inde. Alors que l'arrivée des Arabes, qui les ont précédés,

n'inaugura pas « cent ans de solitude » pour les peuples noirs, mais mille ans de supplices abominables.

Certains historiens affirment que la traite transatlantique a ruiné la traite transsaharienne et orientale, sans quoi l'Afrique n'aurait pu supporter une telle saignée. En fait durant treize siècles sans interruption, la traite arabo-musulmane a déporté un nombre d'Africains nettement supérieur à la traite transatlantique. Ce qui fait dire à l'historien anglais Reginald Coupland, à propos de cette ponction effectuée par les Arabo-Musulmans : « Le total des Africains importés au cours des siècles doit être prodigieux. » Bien des auteurs, qui ne peuvent être suspectés de parti pris, soutiennent cette position. Quant aux statistiques exactes de cette infamie — du moins celles parvenues jusqu'à nous, car ses acteurs ne tenaient pas de relations écrites, au contraire des atlantistes —, elles sont effarantes. Pourtant on ne saura sans doute jamais combien ont succombé avant d'arriver sur les marchés. Selon certains témoignages, il y avait des routes où les victimes étaient si nombreuses qu'on pouvait suivre les traces des caravanes par les cadavres laissés derrière elles. Des deux côtés de ces routes, rapporte le voyageur allemand Gerhard Rohlf, on voyait les ossements blanchis des captifs morts. Quelques squelettes portaient encore leurs *katouns* (vêtements de certaines tribus africaines). Celui qui ne connaissait pas le chemin du Bornou, dit-il, n'avait qu'à suivre les ossements dispersés à gauche et à droite de la voie ; il ne pouvait se tromper.

Au cours de ces razzias, de nombreux hommes se faisaient tuer en défendant chèrement leur liberté et celle de leurs proches. Tandis que quelques rares survivants allaient avec leurs familles périr de misère au milieu des marais. Dans de

nombreuses régions africaines, toutes les populations étaient frappées sans exception : des hommes tombaient entre les mains des chasseurs arabes, c'étaient les plus faibles ; les autres, plus braves, étaient tués lors des attaques, les survivants capturés et les blessés achevés ou laissés sur place. Parmi ces derniers, beaucoup furent décimés par la misère, les épidémies et les famines. Stanley racontant une razzia dans le haut Congo conclut ainsi : « Dans les 118 villages mentionnés plus haut, les Arabes ont fait 3 600 esclaves. Il leur a fallu tuer pour cela 2 500 hommes adultes pour le moins et, de plus, 1 300 de leurs captifs. Étant donné cette proportion, la capture des 10 000 esclaves par les cinq expéditions d'Arabes n'a pas coûté la vie à moins de 33 000 personnes. » Toute recherche sur les traites négrières se heurte bien sûr au problème très complexe de ses sources : les rares données statistiques sur l'importance de cette entreprise homicide sont très fragmentaires. Comme dans le monde occidental — notamment au Danemark et aux Pays-Bas, etc. —, certains registres ont été falsifiés dans les archives des pays arabo-musulmans. Des fonds n'ont pas été inventoriés, quand il ne s'agit pas tout simplement de disparitions d'archives privées ou publiques. Autrement dit, les sources statistiques de la traite arabo-musulmane restent voilées. Cette carence nous a conduit à travailler sur des hypothèses, des récits de griots, des recoupements et des témoignages directs ou indirects. Ces travaux ont souvent abouti à une évaluation approximative, mais qui dégage toujours un foisonnement de chiffres donnant le vertige. Selon certaines sources, notamment anglaises, 600 000 captifs furent vendus dans la seule ville de Zanzibar entre 1830 et 1873.

Mais le nombre exact de ceux qui ont été transportés par voie terrestre, à destination du Maghreb et de l'Égypte à partir de Tombouctou, Gao et Kano, restera pour longtemps un mystère. L'historien Raymond Mauny, qui a longuement étudié la question, arrive à une estimation de 20 000 captifs africains déportés chaque année à travers le désert, soit 2 000 000 par siècle du VIIe au XIXe, 4 000 000 d'esclaves exportés par la mer Rouge, autant encore par les ports swahélis de l'océan Indien. Cependant l'étude la plus crédible sur le sujet est celle de l'historien américain Ralph Austin. Les travaux de ce chercheur, qui est sans doute le meilleur spécialiste de la question et n'a jamais essayé de minimiser le crime des Occidentaux, font autorité. Ses estimations ont été constamment affinées. Elles nous permettent d'avoir une idée suffisamment réaliste des effectifs globaux de captifs africains déportés à travers le Sahara, la mer Rouge et l'océan Indien depuis le haut Moyen Âge. D'après son étude, nous pouvons estimer à 7 400 000 le nombre d'Africains déportés au cours de la traite transsaharienne entre le VIIe et le début du XXe siècle. À quoi il faut ajouter 1 565 000 captifs décédés au cours du voyage et 372 000 autres demeurés en bordure du désert ou dans les oasis. Ce qui donne pour le Sahara un chiffre de 9 337 000 captifs. Dans les régions proches de la mer Rouge et de l'océan Indien, 8 000 000 d'Africains environ auraient été transférés.

On aboutit ainsi à un total de plus de 17 000 000 d'Africains.

À elle seule, cette traite serait à l'origine d'un peu plus de 40 % des 42 000 000 de captifs africains déportés. Ce chiffre serait même, selon certaines sources, vraisemblablement en deçà de la réalité. Il faudrait lui appliquer une marge d'erreur d'au moins 25 %, sur une période s'étalant

du milieu du VIIe siècle au XXe siècle. Compte tenu du fait que, pour un déporté « arrivé à bon port », trois ou quatre autres auraient péri, directement ou indirectement, des conséquences des « guerres saintes d'approvisionnement », de l'incendie des villages, des greniers, des famines et des épidémies, on imagine aisément l'ampleur d'une telle tragédie à l'échelle d'un continent.

Il est donc difficile de ne pas qualifier cette traite de génocide de peuples noirs par massacres, razzias sanglantes puis castration massive. Chose curieuse pourtant, très nombreux sont ceux qui souhaiteraient la voir recouverte à jamais du voile de l'oubli, souvent au nom d'une certaine solidarité religieuse, voire idéologique. C'est en fait un pacte virtuel, scellé entre les descendants des victimes et ceux des bourreaux, qui aboutit à ce déni. Ce pacte est virtuel, mais la conspiration bien réelle. Dans cette sorte de « syndrome de Stockholm à l'africaine », tout ce beau monde s'arrange sur le dos de l'Occident. Tout se passe comme si les descendants des victimes étaient devenus les obligés, amis et solidaires des descendants des bourreaux, sur qui ils décident de ne rien dire.

Ce silence sélectif entourant le crime arabo-musulman envers les peuples noirs, ou sa sous-estimation, pour mieux braquer les projecteurs sur la seule traite transatlantique est un ciment destiné à pérenniser la fusion des Arabes et des populations négro-africaines longtemps « victimes solidaires » du colonialisme occidental. Pourtant, des chercheurs africains musulmans ont tenté une longue et délicate entreprise intellectuelle et religieuse afin de déconnecter l'Islam de la couleur de la peau. Cela pour mieux rapprocher les peuples noirs des Arabes et gommer une sombre page de leur his-

toire commune. Ce travail a littéralement été balayé par le réformisme musulman et le nationalisme arabe. Ces deux mouvements, dans leur essence même, reposent avant tout sur le dualisme opposant les Noirs (*Sudan*), inférieurs, *abd* (esclaves) et assimilés à des idolâtres — d'où un subtil déni d'Islam — aux autres musulmans, supérieurs, c'est-à-dire les Blancs (*Beïdans*). Cela a au moins le mérite de clarifier certains non-dits lourds de sens et de décider quelques chercheurs africains — à travers des articles et autres paragraphes dans de rares publications ici ou là — à traiter du crime arabo-musulman envers les peuples noirs, mais toujours assez timidement.

Pourquoi une telle délicatesse et cette hypocrite tendance à dédramatiser le rôle et l'impact de cette entreprise criminelle ? Que des lettrés et autres intellectuels arabo-musulmans tentent de faire disparaître jusqu'au simple souvenir de cette infamie, comme si elle n'avait jamais existé, peut être aisément compréhensible. Dans la mesure où ils ne se décident toujours pas à regarder leur histoire en face et à en débattre avec leurs compatriotes, ce pan de l'histoire de l'humanité reste profondément enfoui dans la mémoire coupable de ces peuples qui en sont responsables. En revanche, il est difficile de comprendre l'attitude de nombreux chercheurs — et même d'Africains américains qui se convertissent de plus en plus à l'Islam —, attitude pas toujours très saine, fortement animée qu'elle est par une sorte d'autocensure. Comme si évoquer le passé négrier des Arabo-Musulmans revenait à minimiser la traite transatlantique. Une intellectuelle africaine bien connue et respectée, Mme Louise Marie Diop-Maes, va même, en parlant de cette tragédie, jusqu'à argumenter en ces termes : « Cette traite se pourvoyait

en esclaves domestiques, plutôt qu'en esclaves de plantation-production. Et les tentatives arabes de réduction des Nègres en esclaves de plantation ont provoqué (notamment en Irak) d'importantes révoltes, d'une telle ampleur que leurs souvenirs et conséquences sont encore vivaces à ce jour... Or, l'espérance de vie des esclaves domestiques est beaucoup plus grande que celle des autres. Or, la demande d'esclaves domestiques est structurellement inférieure à celle d'esclaves de plantation, pour la simple raison qu'un palais arabe, si immense soit-il, ne peut pas abriter un nombre considérable d'esclaves ; ne serait-ce que pour la sécurité de ses propriétaires. Sans omettre qu'une pléthore de serviteurs est beaucoup moins rentable, et plus coûteuse à entretenir, même chichement. Pour toutes ces raisons, la traite transsaharienne a été structurellement moins dévastatrice que celle qui lui succédera : ses conséquences, entre autres démographiques, sont bien moindres ; contrairement à ce qui est dit dans "la vérité sur l'esclavage". Le grossissement systématique de l'ampleur de cette traite arabe vise à minorer comparativement celle de la traite européenne. »

Le plus surprenant est que ce genre de discours est tenu pendant que subsiste encore la pratique de l'esclavage dans le monde arabo-musulman. Alors que le débat n'est pas encore franchement ouvert sur la genèse et les conséquences apocalyptiques du saignement séculaire de l'Afrique par les Arabes. Si officiellement le dernier marché aux esclaves a été fermé au Maroc en 1920, cette calamité se perpétuerait encore de nos jours, notamment dans les Émirats du Golfe et dans certains pays du Moyen-Orient. Un autre pays « arabo-musulman » entretient encore cette hideuse institution sociale sous diverses formes : la Mauritanie. Un obser-

vateur note : « L'esclavage reste un sujet tabou. Ni les autorités traditionnelles ni les pouvoirs publics ne veulent être mis sur la sellette et désignés du doigt. Aussi, pour éviter l'accusation de complaisance sinon de complicité, les uns et les autres s'efforcent-ils d'étouffer toute tentative de poser le problème sur la place publique et d'en débattre. Faire silence sur les problèmes tiendrait lieu ainsi paradoxalement de solution. Or, cette politique du silence crée les conditions mêmes de la pérennité de l'esclavage. Derrière ce mutisme défensif, se profile la crainte de voir les esclaves revendiquer une plus grande participation à l'exercice du pouvoir. » Bien que partageant la même religion et « politiquement solidaires », en Libye, au Maroc comme en Algérie, les immigrés d'Afrique noire se sont toujours plaints d'être traités avec mépris, honteusement exploités et souvent violentés.

La route transsaharienne de l'esclavage en Afrique du Nord est toujours opérationnelle. La seule différence est que, cette fois, ce sont les émigrés clandestins africains qui y transitent.

Fabrizio Gatti, reporter italien du *Corriere della Sera*, a enquêté sur ce nouvel esclavagisme et note : « Pour ne pas mourir de faim, ils travaillent gratuitement dans les maisons des commerçants. Ils lavent les casseroles, s'occupent des jardins, cueillent des dattes, pour un plat de pâtes, un café ou quelques cigarettes. Ils voulaient arriver en Italie, ils sont devenus esclaves. Seulement après des mois de travail, le patron les laisse partir. Mais la peur de tous est de rester prisonnier plus d'un an. Ceux qui sont dans ce cas sont devenus fous et vivent dans les maquis. C'est une vieille histoire. Les Arabes libyens considèrent que les habitants de la côte africaine sont des êtres inférieurs. Avant, ils traversaient le Sahara pour les acheter et les revendre comme esclaves.

Maintenant, ils les amassent sur des camions, et les traitent plus mal que des bêtes. Personne ne s'inquiète si ces clandestins meurent dans le désert. »

Seulement voilà, si la plupart des Africains déportés dans le monde arabo-musulman — à l'inverse du Nouveau Monde où la diaspora demeure active sur la question — ont presque tous disparu du fait de la généralisation de la castration, les bourreaux d'hier sont aujourd'hui identifiés et ont des noms, parce que les faits sont têtus. La traite arabo-musulmane est bien antérieure à l'irruption des Européens sur le continent noir. Des millions d'Africains furent razziés, tués ou capturés, castrés puis déportés dans des conditions inhumaines — principalement vers l'Orient, l'Égypte et dans d'autres royaumes islamisés —, par caravanes à travers le Sahara ou par mer, à partir des comptoirs de l'Afrique orientale. Sous le prétexte religieux de l'islamisation de peuples se commettaient les crimes les plus révoltants et les cruautés les plus atroces. Ces entreprises criminelles ont été préméditées, perpétrées, codifiées et justifiées pendant des siècles, par ces peuples qui se réclament pourtant d'une religion monothéiste et humaniste, suivant l'enseignement du prophète Mohamed.

Notre propos n'a rien de moralisateur. Comment comparer ce qui fut, compte tenu des mentalités et des sensibilités de l'époque, avec notre présent?... Notre démarche est d'informer sur l'antériorité et la dimension colossale de cette terrible traite transsaharienne et orientale. Aussi, il serait temps que les chercheurs des pays concernés acceptent de se pencher sur cette sinistre page de notre histoire commune. Aucun enseignement ne pourra en être tiré sans passer par une reconnaissance franche et officielle de ces faits

avérés. À la conférence de Durban, on attendait beaucoup, surtout du courage sur la question dans son ensemble. Mais les participants ont tout simplement réussi à occulter le rôle et la responsabilité des nations arabo-musulmanes dans le martyre des peuples noirs, pendant plus de treize siècles sans interruption. Dans un mélange des genres souvent hors sujet, on y a même entendu parler de « crimes sionistes » et de solidarité avec les Palestiniens. Mais pour ce qui intéresse les peuples, à Durban on s'est contenté de mettre en accusation les négriers occidentaux, avec demande de repentance et de réparation, tout en passant le reste sous silence. C'est, entre autres, ce qui a perverti l'esprit de cette rencontre, où devaient être déployées toutes les vérités, responsabilités et complicités sur les traites négrières et toutes les traites négrières. Mais un voile de silence y recouvrit le crime des Arabes. Un silence d'autant plus fallacieux qu'il est nourri par des faux-semblants et des arguments d'autorité, qui retardent un éclairage total sur le sujet. De nombreux manuscrits dorment pourtant dans les archives des pays autrefois sous administration ottomane.

En outre, les horreurs de ce génocide sont aujourd'hui mieux cernées, grâce notamment aux témoignages des explorateurs Burton, Livingstone, Stanley, Cameron, des gouverneurs Gordon et Emin Pacha ou de marchands arabes comme Al-Hajj Faraj al-Funi, entre autres. D'autres éléments, non encore évalués, pourraient également nous éclairer, surtout à l'heure où les chercheurs arrivent à croiser les données de l'histoire, de la tradition orale, de l'anthropologie et de la démographie, pour pallier les carences de la documentation écrite.

Dans cette tragédie, la mémoire des morts est plus ter-

rible que celle des vivants, parce que leur sang, à défaut de crier vengeance, demande justice devant l'histoire. D'autant que celle-ci semble bégayer au Darfour (voir notre présentation). Pour que le fameux « plus jamais ça » lancé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale puisse avoir un sens, aucune amnésie sélective ne devrait réussir indéfiniment à voiler des événements avérés. Car la mémoire humaine a intégré que les horreurs de l'histoire ne doivent jamais tomber dans l'oubli.

ANNEXES



Les versets du Coran encourageant l'esclavage des non-musulmans par les musulmans

XXXIII, 52. Il ne t'est plus permis désormais de prendre [d'autres] femmes. Ni de changer d'épouses, même si leur beauté te plaît, *à l'exception des esclaves que tu possèdes*. Et Allah observe toute chose.

XVI, 71. Allah a favorisé les uns d'entre vous par rapport aux autres dans [la répartition] de ses dons. *Ceux qui ont été favorisés ne sont nullement disposés à donner leur portion à ceux qu'ils possèdent de plein droit [esclaves] au point qu'ils y deviennent égaux*. Nieront-ils les bienfaits d'Allah ?

V, 43. L'épouse n'a aucun droit de s'opposer à son mari *de posséder des esclaves femelles et d'avoir des rapports [sexuels] avec elles [de les violer]*. Et Allah sait mieux.

IV, 24. Vous sont encore interdites : les femmes mariées, *à moins qu'elles ne soient vos captives de guerre*. [...] Allah est celui qui sait, il est juste.

XXIII, 1. Bienheureux sont les musulmans [...]
—, 5. qui préservent leurs sexes [de tout rapport]
—, 6. si ce n'est qu'avec leurs épouses *ou les esclaves qu'ils possèdent*.

XXXIII, 50. Ô Prophète ! Nous t'avons rendu licites tes épouses à qui tu as donné leur dot, *celles que tu as possédées légalement parmi les captives [esclaves] qu'Allah t'a destinées*, les filles de tes oncles. [...]

XXIV, 33. Ne forcez pas *vos femmes esclaves* à se prostituer pour vous procurer les biens de la vie de ce monde, alors qu'elles voudraient rester honnêtes. Mais si quelqu'un les y contraignait [...], Allah est celui qui pardonne, il est miséricordieux.

LXX, 29-31. Les hommes qui n'ont de rapports qu'avec leurs épouses *et avec leurs captives de guerre ne sont pas blâmables*, tandis que ceux qui en convoitent d'autres sont transgresseurs.

La malédiction de Cham

Noé, explique la Genèse, IX, 20-27, homme de sol, commença à planter une vigne. Il but du vin, s'enivra et se dénuda au milieu de sa tente. Cham, père de Canaan, vit la nudité de son père et en fit part à ses deux frères au-dehors. Sem et Japhet prirent un manteau et le mirent, à eux deux, sur leurs épaules, puis marchèrent à reculons et couvrirent la nudité de leur père. Leur visage étant tourné en arrière, ils ne virent pas la nudité de leur père. Noé s'éveilla de son vin et apprit ce que lui avait fait son plus jeune fils. Il dit : « Maudit soit Canaan. Il sera pour ses frères l'esclave des esclaves ! » Puis il dit : « Béni soit Jahvé, le dieu de Sem, et que Canaan lui soit esclave ! Qu'Élohim dilate Japhet et qu'il habite dans les tentes de Sem ! Que Canaan soit leur esclave ! »

Jusqu'au XIe siècle, cette histoire, qui avait conservé un caractère très abstrait, n'avait jamais été vraiment associée à une quelconque couleur ou race. Il faut préciser également qu'avant le véritable essor de la traite, les représentations de l'Afrique et des Africains en Europe n'étaient pas encore péjoratives. Les Rois mages noirs, dans les scènes de la Nativité, étaient alors représentés de manière neutre. En Europe du Nord, les statues et peintures figurant saint Maurice, le martyr thébain qui, vers le milieu du XIIIe siècle, était devenu un saint germanique présidant à la christianisation des Slaves et des Magyars, le montraient avec des traits négroïdes. Les musulmans furent les premiers à recourir à la malédiction de Cham pour justifier l'esclavage des populations noires. Ils furent suivis par les commentateurs européens.

Dans l'histoire originelle, la faute retombait plutôt sur Canaan : les Cananéens, en fait, étaient les esclaves des Israélites. Mais finalement, dans la Genèse, c'était Cham qui avait fauté. Faire des Noirs les descendants de Cham permettait donc de s'appuyer sur les textes sacrés pour légitimer leur asservissement. Ce furent ensuite des créoles d'ori-

gine espagnole, Buenaventura de Salinas y Cordova et Leon Pinelo, qui, afin de légitimer la traite atlantique, cherchèrent au XVIIe siècle à s'en servir.

Témoignage d'Hayrettin Effendi, dernier eunuque du dernier sultan

Je me souviens de mon enfance comme d'hier. Je suis originaire du Habesistan. Je suis un Galla. Mon nom était Gülnata. Nous vivions dans un petit village. Nous étions très heureux. J'avais sept ou huit ans. Je jouais avec des enfants de mon âge sur la place du village. Nous pratiquions toujours le même jeu. Nous courions les uns après les autres. Puis un jour, des cavaliers sont venus. Ils ne ressemblaient pas aux hommes de chez nous. Leur visage était plus clair. Ils étaient armés. Ils nous ont attrapés. L'un d'eux m'a fermé la bouche et j'ai failli étouffer. Mes yeux sortaient de leurs orbites. Ils ont pris tous mes amis et nous ont emmenés. Je ne comprenais pas leur langue. C'est après que j'ai su qu'ils parlaient l'arabe. Arrivés dans un village, ils nous ont mis dans une cour. Il y avait d'autres enfants comme nous. Ils parlaient la même langue que nous. Ils sanglotaient. Nous ne comprenions pas pourquoi ils nous avaient enlevés. Nous partagions le même chagrin. Nous restâmes trois jours sans boire ni manger. Nous étions effrayés.

Quelques jours plus tard, nous avons été castrés à Massaoua, presqu'île de la côte éthiopienne occupée par les Turcs. Pendant de nombreuses années, je n'ai jamais oublié la douleur et la torture endurées. Deux semaines après la castration, nous avons commencé à guérir. On nous conduisit dans des ports. Il y avait des garçons et des filles comme nous. Nous ne parlions pas tous la même langue mais nous partagions le même sort. Tous les garçons étaient castrés. Il y avait une parfaite entente entre nous. Puis on nous embarqua à bord d'un bateau. Nous nous réjouissions d'avoir échappé à des monstres. Mais où nous emmenait-on? Nous pensions qu'ils allaient nous jeter dans l'océan. Nous ne savions rien. Nous étions dans l'incertitude totale. Nos villages, nos frères, nos sœurs, nos mères étaient loin derrière. Serait-il possible de les revoir à nouveau un jour? Certains parmi nous pleuraient sans cesse. Nous avions tous peur d'être noyés. Nous voyions la mer pour la pre-

mière fois et nous avions peur. Nous nous étions regroupés dans le bateau. Nous regardions les vagues. Quel autre malheur nous attendait? Pendant la traversée, le bateau négrier fut arraisonné par un patrouilleur anglais et les négriers arabes furent arrêtés. Tous furent conduits au port d'Aden au Yémen. Les enfants ont commencé à crier de joie croyant que nous allions regagner nos villages.

Notre joie fut de courte durée. L'interprète nous fit savoir qu'il serait très difficile de nous ramener dans nos villages. L'esclavage était aboli. Nous étions libres. À Aden, on nous a fait sortir du bateau. Nous avons été conduits à la place du marché. Le commandant anglais a prononcé un discours traduit en arabe. Nous n'avions rien compris. On nous l'a ensuite traduit en habesh. Comme la vente d'esclaves était interdite, on allait nous donner à des familles d'officiers et de fonctionnaires en qui ils avaient confiance. Les officiers étaient ottomans et les fonctionnaires sanjaks. Un officier ottoman, Yakup, en mission à Aden me prit et me ramena avec lui à Istanbul. C'était l'hiver. C'était la première fois que je voyais la neige. J'avais froid. Yakup m'a offert à quelqu'un de célèbre à Istanbul. J'étais déçu. J'aimais Yakup comme mon père. Il m'a offert au Cerkez Mehmet Pacha. Est-ce qu'on peut offrir un être humain en cadeau? Je compris alors que cela pouvait arriver. En 1918 avec le *Mesutiet* on nous a affranchis. On a acheté cette maison avec une amie, dame du palais. On se débrouille. C'est notre destin.

Repères chronologiques

Pour le monde arabo-musulman

OMMEYYADES (LES)

756. Abd al-Rahmân Ier, dernier Omeyyade de Damas, fonde une dynastie à Cordoue.
784. Début de la construction, à Cordoue, de la Grande Mosquée.
929. Abd al-Rahmân III se proclame calife et se détache de Bagdad.
961. Al-Hakam II, calife érudit, crée une bibliothèque de quatre cent mille volumes.
1031. Chute de la dynastie. Apparition de royaumes indépendants, les Taifas.

ABBASSIDES (LES)

749. Descendants d'Abbas, oncle du Prophète, les Abbassides renversent les Omeyyades.
762. Fondation de Bagdad par le calife al-Mansûr.
786-809. Règne d'Haroun al-Rachîd. Apogée du califat.
1055. Arrivée des Turcs seldjoukides.
1258. Les Mongols anéantissent Bagdad et sa population.

FATIMIDES (LES)

969. Descendants d'Ali, gendre du Prophète, les Fatimides conquièrent l'Égypte et fondent Le Caire.
973. Proclamation du califat. Début de la construction de la mosquée al-Azhar.
996-1021. Règne d'al-Hakim. Luttes avec des troupes berbères.
1035-1094. Règne d'al-Mustansir. Nombreux raids bédouins dans la vallée du Nil.
1171. Conquête de l'Égypte par la dynastie des Ayyoubides.

Pour l'Afrique

Vers VIe siècle av. J.-C. Périple carthaginois le long des côtes occidentales de l'Afrique.

VIIe siècle apr. J.-C. L'Éthiopie, supplantée par l'Islam en mer Rouge, se replie sur les hauteurs de l'Amhara et du Choa. Début de la traite négrière par les Arabes.

763. Kaya Maghan Cissé au Ghana.

Fin du VIIIe siècle. Le géographe arabe Al-Fazari mentionne pour la première fois le Ghana comme « pays de l'or ».

930. Ibn Hauçal mentionne les Sao (Sô) du lac Tchad.

1076. Saccage de la capitale du Ghana par les Almoravides.

XIIe siècle. Les Arabes sont établis à Sofala. Expansion des Yoroubas. Difficile essor du Mali. Le royaume du Sosso domine la région après le déclin du Ghana.

1235. Soudiata Keïta, après avoir battu le roi du Sosso, Soumangourou Kanté, règne sur l'empire du Mali. Essor des royaumes côtiers du Kongo.

1312-1337. Mansa Moussa règne sur l'empire du Mali.

1486. Bartolomeu Dias atteint le cap de Bonne-Espérance.

1498. Vasco de Gama atteint la côte orientale de l'Afrique (Malindi).

Vers 1500. Des navigateurs portugais accostent à Madagascar.

XVIIe siècle. La côte swahélie est sous domination omanaise.

1742. Début de l'exploration des Seychelles par Picault.

1815. En février, les puissances européennes s'engagent à interdire la traite négrière au congrès de Vienne. Le 29 mars, décret de Napoléon Ier, pendant les Cent-Jours, interdisant la traite des Noirs.

1865-1870. Grandidier explore Madagascar.

1885. Début de la rivalité anglo-germanique en Afrique orientale.

1890. Expropriation du sultan de Zanzibar. L'acte général de Bruxelles proscrit la traite continentale africaine.

1926. La convention de la Société des Nations définit l'esclavage : « État ou condition d'un individu sur lequel s'exercent les attributs du droit de propriété ou certains d'entre eux. »

1956. Convention de l'ONU étendant la définition et la proscription de l'esclavage.

Lexique

ARABE : À l'origine, le mot « Arabe » était un nom désignant trois types d'individus. Ceux dont la langue était l'arabe. Ceux qui étaient enfants d'Arabes. Ceux qui vivaient sur les terres des Arabes qui correspondent à la péninsule Arabique, à partir de la mer Qulzum, la mer de Basra et de l'extrême limite du Yémen jusqu'à l'entrée du Shâm. Donc le Yémen est inclus dans leur terre mais pas al-Shâm. C'était la terre des Arabes au temps de l'éveil et de la propagation de ces derniers, et avant cela. Lorsque l'Islam est apparu et s'est répandu jusqu'aux grandes villes, les Arabes sont restés vivre dans ces terres, de l'extrême orient à l'extrême occident, et des côtes du Shâm et de l'Arménie. Et dans ces terres habitaient les Perses, les Romains, les Berbères et d'autres encore. (Définition d'Ibn Taymiyyah [1263-1328].)

CHAM (malédiction de) : Certains textes bibliques considèrent l'Égypte comme « le pays de Cham » (Ps CV, 23-27). En fait les Égyptiens appelaient leur pays Khémit, ce qui veut dire « noir », soit à cause du limon noir du Nil, soit, pensent certains chercheurs, à cause de la population qui était noire. Mais, selon le récit biblique, la descendance de Cham, ancêtre des Noirs, aurait été maudite par Noé.

ESCLAVAGE : Un esclave est un individu contrôlé par un ou plusieurs individus de telle façon que sa volonté ne détermine pas le cours de sa vie ; le droit d'obtention d'une rémunération pour son travail et ses sacrifices ne lui est pas concédé. Selon Kevin Bales, un des experts mondiaux dans le domaine de l'esclavage contemporain, « les individus sont soumis à l'esclavage sous la violence et contre leur volonté à des fins d'exploitation ». Alors que la plupart d'entre nous considèrent l'esclavage comme un phénomène appartenant au passé, la pratique est toujours florissante dans les contextes où la pauvreté, les conditions sociales et la crédulité peuvent être exploitées. Bales estime qu'à l'heure actuelle on peut dénombrer vingt-sept millions d'esclaves dans

le monde (Kevin Bales, *Disposable People: New Slavery in the Global Economy*, University of California Press, 1999).

ÉTHIOPIE : Le nom de l'Éthiopie vient du grec *aethiops* qui signifie « face brûlée ». Il désigne l'Afrique située sous l'Égypte. Cette dénomination, retrouvée alors que l'Éthiopie était appelée Abyssinie, correspondit ensuite aux régions s'étendant, à travers l'Érythrée, la Somalie, jusqu'en Nubie.

HADITHS : « Propos ». Ce terme désigne les traditions rapportant les actes et paroles du Prophète, considérés comme des exemples à suivre. C'est une « loi orale » qui constitue le second fondement du droit après le Coran. Elle fut compilée et transcrite au IXe siècle. Ce ne sont pas des paroles divines. Ces *hadiths* forment la sunna, d'où le nom d'Islam sunnite. Les *hadiths* ont été rapportés dans divers recueils (*sahîh*) par des musulmans fidèles, mais parfois longtemps après la mort du Prophète. Certains auteurs en ont recensé plus de sept cent mille ! Ces différents recueils alimentent en particulier l'opposition entre chiites et sunnites. Ces *hadiths* sont classés par degrés de recevabilité (*daraja al-qabûl*). Certains auteurs, comme al-Bukharî, ont classé les *hadiths* en authentiques, acceptables, d'autres étant simplement rejetés. Recevables (*maqbl* : « admis », « plausible ») ; sacrés (*qudsî*) ; authentiques (*sahh*) ; notoires (*mutawtir* : « récurrent ») ; bons (« beau, bon ») ; irrecevables (*mardd* : « repoussé » ; « écarté ») ; faibles (« défaillant », « fragile ») : ces *hadiths* sont souvent apocryphes. Il y a six recueils de *hadiths* « authentiques » (*sahîh*) ; deux d'entre eux sont considérés comme excellents, on les appelle eux-mêmes sahîh.

HÉGIRE : Signifie « émigration » ou « exil », mot français lui-même dérivé de l'arabe *hijra,* qui veut dire « émigration ». Le terme hégire désigne l'ère islamique que l'on fait débuter le 16 juillet 622 de l'ère chrétienne, date de la fuite du prophète Mohamed et de ses fidèles de La Mecque vers Yathrib, qui prend alors le nom de Medinat al-Nabi, « la ville du Prophète ». C'est au deuxième calife, Omar, que l'on doit l'instauration pratique de l'ère hégirienne. La période antérieure à l'hégire est nommée par les musulmans *djahiliyya,* soit « temps de fureur ».

ISLAM : Chronologiquement, l'Islam est la troisième religion monothéiste, de la famille des religions abrahamiques, les autres étant le judaïsme et le christianisme. Apparu en Arabie au VIIe siècle, il se distingue des autres courants monothéistes desquels il hérite de nombreux éléments. L'Islam a un livre sacré, le Coran, dont le dogme assure qu'il a recueilli les révélations de Dieu au prophète Mohamed par l'intermédiaire de l'ange Gabriel. « La religion de Dieu est l'Islam » : ainsi s'exprime le Coran au chapitre III, verset 17. Ce nom, qui a été donné à la doctrine prêchée

par le prophète Mohamed, est généralement expliqué comme marquant l'idée de la résignation à Dieu ou de la soumission absolue à ses volontés. Peut-être conviendrait-il mieux de conserver au mot Islam sa signification étymologique de « livraison » et de l'expliquer par l'obligation pour l'humain de s'acquitter de la dette contractée par lui vis-à-vis de l'Être suprême qui lui a prêté la vie. Les religions monothéistes antérieures ne parlaient, en effet, que de l'*iman*, c'est-à-dire de la croyance en Dieu et à la vie future. L'Islam y ajouta en termes formels le devoir de payer un tribut de reconnaissance à la divinité.

L'Islam se divise en plusieurs branches. La principale est celle des sunnites, largement majoritaire. Elle est suivie par celle des chiites. Les autres, telle celle des kharidjites, sont numériquement moins importantes. Le soufisme représente proprement la forme mystique de l'Islam (aussi bien sunnite que chiite) ; le *Kalam* (théologie rationnelle), quant à lui, rassemble des courants à caractère principalement philosophique (le plus important étant celui des mo'tazilites, dont la doctrine est appelée motazilisme).

JIHÂD : Effort entrepris par la guerre sainte pour étendre l'Islam.

KOUSH : Le pays de Koush est le nom que donnaient les Égyptiens aux territoires compris entre la première et la troisième cataracte, et que nous connaissons sous le nom de Nubie.

MAGHREB : *Al-Maghib* signifie « le Couchant » ou « l'Occident », en raison de sa position occidentale par rapport au monde arabe. Il s'oppose au *Machreb*, « le Levant », qui désigne l'Orient arabe et va de l'Égypte à l'Irak en passant par la péninsule Arabique.

MALI (empire du) : L'empire du Mali a été fondé au XIIe siècle par Soundiata Keïta. Il connut son apogée au XIVe siècle, s'étendant entre le Sahara et la forêt, l'océan Atlantique et la boucle du Niger, soit sur les actuels Mali, Sénégal, Gambie, Guinée et Mauritanie.

MANSA MOUSSA : Vers 1312, Mansa Moussa arrive au pouvoir. C'est sous son règne que l'empire du Mali atteint son apogée : de l'Adrar des Ifogha à l'estuaire de Gambie. En 1324, il effectue un pèlerinage à La Mecque qui restera célèbre par ses fastes : accompagné de milliers de serviteurs et d'esclaves, il emporte tellement d'or (environ dix tonnes) que le cours du métal précieux baisse pendant plusieurs années. Sa générosité frappe les esprits. Mansa Moussa revient au Mali accompagné de plusieurs hommes de science et de culture dont Abu-Isack-es Saheli, originaire de Grenade, qui a été l'architecte de la mosquée de Djingarey-Ber construite en 1328 à Tombouctou. Mansa Moussa meurt en 1337.

RACE : Il semblerait que dans le monde chrétien ce soient la traite et l'esclavage des Noirs qui sont à l'origine des premières constructions idéologiques racistes. C'est en réponse à la grande révolte des esclaves de São Tomé, de 1530 à 1536, que les premières théories « raciales » sur l'infériorité des Noirs furent forgées. Le terme « race » apparaît à la toute fin du XVe siècle — voir Marian Malowist, « Les débuts du système de plantations dans la période des grandes découvertes », *Africana Bulletin*, 10, Varsovie, 1969. Quant à Robin Blackburn, il montre aussi que les théories raciales qui considèrent « les caractéristiques physiologiques spécifiques de la peau, de la couleur et du phénotype » comme « critères décisifs de la race » sont fortement associées à l'expérience de l'esclavage des plantations.

SERVAGE : Travail effectué dans un champ appartenant à une autre personne et dans le but de rendre un service défini à cette personne, avec ou sans rémunération, et par un individu qui n'est pas libre de changer son statut.

SOUNDIATA KEÏTA : Soundiata Keïta (ou Sundjata Keïta), empereur du Mali, naquit en 1190 à Niani (royaume du Manding, en Guinée). Il forma une armée et réussit à vaincre l'armée de Soumangourou Kanté en 1235, à Kirina. Après cela, Soundiata Keïta réunit tous les royaumes pour constituer l'empire du Mali. Il est proclamé *Mansa*, ce qui signifie « Roi des rois ». Il établit la capitale à Niani, sa ville natale, aujourd'hui un petit village de Guinée à proximité de la frontière malienne. Soundiata Keïta mourut en 1255, probablement de noyade.

SUDAN : Ce nom que les historiens arabes donnaient au pays des Noirs désigne aussi les Noirs eux-mêmes. Plus tard, des géographes occidentaux dénommeront Soudan français la partie de l'Afrique de l'Ouest comprenant l'actuelle république du Mali. Cela par opposition au Soudan qui est aujourd'hui une république islamique.

TOMBOUCTOU : À l'orée du Sahara et à quelques encablures du fleuve Niger, Tombouctou, au Mali, a longtemps été une cité fermée aux Européens. Carrefour commercial à l'époque des caravanes, elle fut aussi le siège d'une intense vie intellectuelle. Au cours de cet âge d'or, des milliers de livres ont été écrits à la main puis abandonnés à la poussière du désert. On commence à les exhumer. De la nuit de l'oubli émerge ainsi une passionnante histoire de l'Afrique jusqu'à présent ignorée. Tombouctou, la « ville sainte », la « mystérieuse », l'« inaccessible » qui fascina tant d'explorateurs — de l'Écossais Mungo Park au Français René Caillié et à l'Allemand Heinrich Barth — est une fabuleuse cité de sable située au nord-est de l'actuel Mali, aux confins sud

de l'immense désert du Sahara et en retrait sur la rive gauche du fleuve Niger.

Fondée vers le XIe siècle par les Touaregs, la cité s'impose, à partir du XIVe siècle, comme un centre de commerce capital entre l'ancien Soudan et le Maghreb. Le sel de Taoudenni, l'or des mines de Buré et les esclaves du Ghana y transitent. Marchands arabes et perses y côtoient des voyageurs et des philosophes musulmans animés de l'ardent désir de gagner à la foi d'Allah les populations locales. C'est l'époque où l'Afrique sahélienne se partage entre les empires qui se convertissent à l'Islam et les autres. Si celui des Mossis (actuel Burkina Faso) résiste à se donner à la religion de Mahomet, l'empire Songhaï — qui succède à l'empire du Mali à la fin du XIVe siècle — y adhère.

TRAITE : Ce monde recouvre « tout acte de capture, d'acquisition ou de cession d'un individu en vue de le réduire en esclavage ; tout acte d'acquisition d'un esclave en vue de le vendre ou de l'échanger ; tout acte de cession par vente ou échange d'un esclave acquis en vue d'être vendu ou échangé, ainsi que, en général, tout acte de commerce ou de transport d'esclaves ». La traite des Noirs est, pour reprendre les termes exacts de la définition du *Dictionnaire de l'Académie française*, « le commerce d'esclaves noirs ». La motivation en aurait été avant tout économique, les esclaves servant principalement de main-d'œuvre à bas coût. Cependant, la logique économique n'est pas dépourvue d'idéologie puisque le racisme a aussi servi à justifier la mise en esclavage et les conditions de vie inhumaines imposées aux Noirs après leur capture. La traite des Noirs est aujourd'hui considérée, en France, comme un crime contre l'humanité.

ZANZIBAR : Bien avant l'ère chrétienne, de riches marchands grecs et phéniciens viennent en Afrique de l'Est pour y rechercher de l'ivoire. Des émigrants arabes et perses s'y implantent au VIIe siècle. Selon certains auteurs, ces marchands donnèrent à la région le nom de « Zing el Bar », qu'on peut traduire étymologiquement par « Terre des Noirs ». En effet *zing* est un mot persan qui signifie « noir » et *bar* un mot arabe désignant « la terre ». À partir de 1698, le sultan d'Oman dirige Zanzibar depuis son palais de Mascate. Oman est une riche puissance commerciale située entre l'Arabie, l'Afrique et l'Inde. Le sultan veut faire tourner l'économie à moindres frais, d'où l'idée de l'esclavage. L'Islam interdisant à un musulman de faire d'un autre musulman un esclave, les Arabes importent donc des Noirs du continent africain. Les caravanes arabes acheminent jusqu'à Bagamoyo, puis Zanzibar, de l'ivoire (or blanc) et des esclaves (or noir).

ZENDJS : L'origine du mot « Zendj » est arabe, mais il fut longtemps employé aussi, par les écrivains persans, pour désigner les Africains des côtes ou de l'arrière-pays. La région était peuplée de nombreuses ethnies négro-africaines que les Arabes désignaient sans distinction sous le nom de Zendji. Les premiers concernés par le trafic en direction des pays de l'Islam furent donc ces habitants de la côte orientale de l'Afrique. Le mot « Zendj » était déjà d'un usage très ancien puisqu'on le trouve dans le *Périple de la mer Érythrée* et sur la carte de Ptolémée.

Bibliographie

Al-Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale par Abou-Obeïd.*

Al Masudi, *Les prairies d'or*, éd. et trad. par C. Barbier de Meynard et Pavet de Gouteille, Paris, 1861-1877, trad. Ch. Pellat, Paris, 1962-1971.

Austin, R., *African Economic History*, 1987.

—, « The Transsaharan Slave Trade : A Tentative Census », The Uncommon Market (édité par H. A. Gemery et J. S. Hogendorn), New York, 1979.

Autobiographie de Hamed ben Mohammed el-Murjebi, Tippou-Tip, 1840-1905, rééditée par l'Académie royale des sciences d'outre-mer, Bruxelles, 1974.

Barry, B., *La Sénégambie du xv*e *au xix*e *siècle : traite négrière, Islam et conquête coloniale*, L'Harmattan, Paris, 1988.

Barth, H., *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale dans les années 1849 à 1855*, Paris, 1863.

Battuta, Ibn, *Voyage d'Ibn Battuta*, tome IV, trad. B. R Sanguinetti, 1922.

Berloux, E.F., *La traite orientale, histoire des chasses à l'homme organisées en Afrique*, Paris, 1870.

Braudel, F., *Grammaire des civilisations*, Flammarion, Paris, 1987.

Bruce, J. (1730-1794), *Travels to Discover the Source of the Nil, 1790.*

Ca' da Mosto, *Voyages*, Édit. G. R Crone, Hacluyt Society, 1957.

Chronique de Kilwa (Afrique orientale), xvie siècle.

Clapperton, Hugh, *Narrative of Travels and Discoveries in Northern and Central Africa*, London, 1826.

—, *Journal of a Second Expedition Into the Interior of Africa*, London, 1829.

Coquery-Vidrovitch, C., *Afrique noire, permanences et ruptures*, Payot, Paris, 1985.

—, *L'Afrique et les Africains au xix*e *siècle*, Armand Colin, Paris, 1999.

Cordell, D., *Daar al-Kuti and the Last Years of the Transsaharian Slave Trade*, The University of Wisconsin Press, Madison, 1985.

CORNEVIN, Robert et Madeleine, *Histoire de l'Afrique, des origines à nos jours*, Payot, deuxième édition, 1966.
CUOQ, J., *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle*, Paris, 1975.
DAGET, S., *La traite des Noirs*, Ouest-France Université, 1990.
DIOP-MAES, L.M., *Afrique noire, démographie, sol et histoire*, Éd. Présence Africaine, 1996, pp. 290-299.
ENNAJI, M., *Soldats, domestiques et concubines, Casablanca*, Éd. EDDIF, 1997.
ERDEM, Y. H., *Slavery in the Ottoman Empire and its Demise, 1800-1909*, Mac Millan Press Ltd, London, 1996.
ES-SAADI, A., *Tarikh Es-Doudan*, trad. de Houdas, Éd. Leroux, réimpression A. Maisonneuve, Paris, 1964.
FISHER, Allen G. B., et FISHER, Humphrey J., *Slavery and Muslim Society in Africa*, London, C. Hurst & Co, 1970.
FERRO, M., *Comment on raconte l'histoire aux enfants à travers le monde entier*, Payot, Paris, réédition 1992.
FRANK, L., *Mémoire sur le commerce des Nègres au Caire*, Strasbourg, 1802.
GOUREVITCH, J.-P., *La France en Afrique. Cinq siècles de présence : vérités et mensonges*, Éditions Acropole, 2006.
GUILLAIN, C.H., *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale*, Paris, 1850.
GUILLAUMET, É., *L'esclavage au Soudan*, A. Savine Éditeur, Paris, 1895.
HAEDO, Frey Diego de, *Topographie et histoire générale d'Alger*, Paris, Bouchène, 1998.
HEERS, J., *Les traites négrières en terres d'islam*, Éditions Perrin, Paris, 2004.
Herodote.com, Le Site des Professeurs d'histoire.
IBN FADL ALLAH AL-OMARI, *L'Afrique moins l'Égypte*, trad. Gaudefroy-Demombynes, Paris, 1927.
IDRISI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. et trad. Dozy et de Goeje, Leyde, 1864-1866.
KI-ZERBO, J., *Histoire de l'Afrique noire*, Éditions Hatier, Paris, 1995.
LAVIGERIE, C., *Conférence sur l'esclavage dans le haut Congo, faite à Sainte-Gudule de Bruxelles*, 1888.
LEDA, F., *Tippu Tip and the East African Slave Trade*, New York, St Martins's Press, 1975.
LEWIS, B., *Races et couleurs en pays d'Islam*, Payot, Paris, 1971.
LIEBOWITZ, D., *The Physician and the Slave Trade. John Kirk : The Livingstone Expedition and the Crusade Against Slavery an East Africa*, W.H. Freeman and Co, New York, 1999.

LIVINGSTONE, David et Charles, *Narrative of an Expedition to the Zambesi an its Tributaries*, par David et Charles Livingstone, 1865, et *How I Found Livingstone*, par Stanley, 1872.

Le dernier journal de Livingstone, traduction de Henriette Loreau. Paris, Lettres modernes, 1875 (*Le Tour du monde*, n° 756-761, 1875, extrait, Bibliothèque nationale de France, Gallica).

MURRAY, G., *L'esclavage dans le monde arabe VIIe-XXe siècle*, Robert Laffont, Paris, 1987.

NACHTIGAL, G., *Sahara and Sudan*, traduit de l'allemand, Londres, 1974, t. I, pp. 216-217.

PARK, Mungo, *Voyage à l'intérieur de l'Afrique*, FM / La Découverte, Maspero, Paris, 1980

RENAUD, F., *Tippu Tip. Un potentat arabe en Afrique centrale au XIXe siècle*, SFHOM, Paris, 1987.

—, *La traite des Noirs au Proche-Orient médiéval (VIIe-XIXe siècle)*, Paris, Geuthner, 1989.

—, « La traite des esclaves noirs en Libye au XVIIIe siècle », *J.A.H.*, 1982.

SERBIN, S., *Reines d'Afrique et héroïnes de la diaspora noire*, Éditions SEPIA, Paris, 2004.

SHERIF, Abdul, *Slaves, Spices and Ivory in Zanzibar*, Athens, Ohio University Press, 1991.

STANLEY, Henry Morton (1841-1904), *Dans les ténèbres de l'Afrique*, édition française de juin 1890, Paris, Hachette et Cie, *Through the Dark Continent*, 1879.

—, *À travers le continent mystérieux*, 1878.

ZEYS, Esclavage et guerre sainte, Paris, 1900.

Travaux

ALPERS, E.A., *The East African Slave Trade*, Berkeley, 1967.
BALANDIER, G., *La vie quotidienne au royaume du Congo du XVe au XVIIIe siècle*, Paris, 1965.
BARRY, A., *L'Afrique sans le capitalisme*, Éd. T. S. Zed & Harris, collection « Points de vues », 1996.
BOVILL, E.W., *Caravans of the Old Sahara*, 1933.
—, *The Golden Trade of the Moors*, 1968.
BURTON, T.F., *Zanzibar City, Island and Coast*, London, 1872.
CANARD, M., « Les géographes arabes du XIe au XIIe siècle en Occident », trad. de I. Kratchkowski, *La littérature géographique arabe*, dans *Œuvres choisies*, t. IV, Moscou, 1957, *Annales de l'Institut d'Études orientales*, Alger, 1960-1961.
CHITTIK, N., « Kilwa and the Arab Settlement of the East African Coast », *Journal of African History*, 1963.
CUOQ, J.M., *Les musulmans en Afrique*, Paris, 1975.
—, *L'Islam et l'Éthiopie des origines au XVIe siècle*, Paris, 1981.
—, *Histoire de l'islamisation de l'Afrique de l'Ouest des origines à la fin du XVIe siècle*, Paris, 1984.
DEVIC, L.M., *Le pays des Zendjs ou la côte orientale de l'Afrique au Moyen Âge d'après les écrivains arabes*, Paris, 1883.
DEVISSE, J., « Routes de commerce et échanges en Afrique occidentale en relation avec la Méditerranée, un essai sur le commerce africain médiéval du XIe au XVIe siècle », *Revue d'Histoire économique et sociale*, 1972.
DIOP, C.A., *L'Afrique noire précoloniale*, Paris 1960.
FISHER, A. G. B., *Slavery and Muslim Society in Africa*, London, 1970.
GRAY, J., *History of Zanzibar from the Middle Ages to 1856*, Oxford, 1962.
JOBSON, R., *The Golden Trade or a Discovery of the River Gambia and the Golden Trade of Aethiopians*, 1932.

KODJO NIAMKEY, G., « Razzias et développement des États du Soudan occidental », in *De la traite à l'esclavage...*, Éd S. Daget, Nantes, 1988.
LACROIX, L., *Les derniers négriers. Derniers voyages de bois d'ébène, de coolies et de merles du Pacifique*, Paris, 1952.
LEWICKI, L., « Traits d'histoire du commerce saharien : marchands et missionnaires ibadites au Soudan occidental et central au cours des VIIIe et IXe siècles », *Etnografia Polska*, 1964.
—, « Les origines de l'Islam dans les tribus berbères du Sahara occidental », *Studia Islamica*, 1970.
LEWIS, B., *Islam from the Prophet Muhammad to the Capture of Constantinople*, Religion and Society, New York, 1974.
MARISSAL, J., « Le commerce zanzibarite dans l'Afrique des Grands Lacs au XIXe siècle », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1978.
MONTEIL, Ch., *Les empires du Mali*, Paris, 1968.
—, *L'Islam noir*, Paris, 1974.
PETRE-GRENOUILLEAU, Olivier, *Les traites négrières*, Gallimard, Paris, 2004.
POPOVIC, A., *La révolte des esclaves en Irak au IXe siècle*, Paris, 1976.
RAYMOND, A., et WIET, G., *Les marchés du Caire*, traduction annotée du texte de Mqrizi, Le Caire, 1979.
RENAULT, F., et DAGET, S., *Les traites négrières en Afrique*, Paris, 1985.
TIBBETTS, G.R., *Arab Navigation in the Indian Ocean Before the Coming of the Portugueses*, London, 1971.
TRIAUD, J.L., *Islam et sociétés soudanaises au Moyen Âge*, Ouagadougou, 1973.
TOYNBEE, A., *A Study of History*, vol. III, *The Growths of Civilizations*, Oxford University Press, 1934.

Remerciements

Que soient remerciés ici tous ceux qui, chercheurs ou bibliothécaires, ont facilité notre difficile et fastidieux travail de recherches pour la réalisation de cet ouvrage, à savoir : Hosmin Kélali, Abdel Wahab, Mohamed Abdel Tocha, Hadji Salem, sans oublier le conseil régional de Guadeloupe qui, sous l'impulsion d'hommes comme Victorin Lurel et Max Etna, n'a de cesse de faire avancer la recherche scientifique par ses précieuses aides.

À tous merci d'avoir contribué à ce travail, qui constitue une page de l'histoire humaine jusqu'ici voilée.



Annexes

DANS LA MÊME COLLECTION

José Eduardo AGUALUSA
La saison des fous

Kangni ALEM
Un rêve d'Albatros

Théo ANANISSOH
Lisahohé
Un reptile par habitant

Nathacha APPANAH
Les rochers de Poudre d'Or
Blue Bay Palace
La noce d'Anna

Mariama BARRY
Le cœur n'est pas un genou que l'on plie

Pascal BÉJANNIN
Mammo

BESSORA
Cueillez-moi jolis Messieurs...
Et si Dieu me demande, dites-Lui que je dors

Mongo BETI
Le Rebelle I
Le Rebelle II

Ananda DEVI
Pagli
Soupir
Le long désir
La vie de Joséphin le fou

Aly DIALLO
La révolte du Kòmò

Ousmane DIARRA
Vieux Lézard
Pagne de femme

Eugène ÉBODÉ
La transmission
La divine colère
Silikani

EDEM
Port Mélo

Gaston-Paul EFFA
Le cri que tu pousses ne réveillera personne

Libar M. FOFANA
Le fils de l'arbre
N'körö
Le cri des feuilles qui meurent

Mambou Aimée GNALI
Bèto na Bèto. Le poids de la tribu

Emmanuel GOUJON
Depuis le 11 septembre

Sylvie KANDÉ
Lagon, lagunes

Fabienne KANOR
D'eaux douces
Humus

Koffi KWAHULÉ
Babyface

Henri LOPES
Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois

Justine MINTSA
Histoire d'Awu

Boniface MONGO-MBOUSSA
Désir d'Afrique
L'indocilité Supplément au Désir d'Afrique

Scholastique MUKASONGA
Inyenzi ou les Cafards

Tidiane N'DIAYE
Les Falachas, Nègres errants du peuple juif
Le génocide voilé

Donato NDONGO
Les ténèbres de ta mémoire

Patrice NGANANG
L'invention du beau regard

Arnold SÈNOU
Ainsi va l'hattéria

Amal SEWTOHUL
Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance

Sami TCHAK
Place des Fêtes
Hermina
La fête des masques

Amos TUTUOLA
L'ivrogne dans la brousse

Abdourahman A. WABERI
Rift Routes Rails
Transit

Composition Interligne
Achevé d'imprimer
sur Roto-Page
par l'Imprimerie Floch
à Mayenne, le 27 décembre 2007.
Dépôt légal : décembre 2007.
Numéro d'imprimeur : 70108.

ISBN 978-2-07-011958-5 / Imprimé en France.

156164